

Éditions Nota bene

LIEUX ET RÉSEAUX DE
SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE
AU QUÉBEC

sous la direction de
Pierre Rajotte

Le her confère,

Quelle que soit sa nationalité
sont les lecteurs de son o
au ~~Québec~~ ^{Québec}, comme ~~il~~ p
de ses moyens. Le milieu
aux mines de l'Ungava
faute de voies.

La seule route qui y cor
portes ~~des~~ traductions d
paye chaque ~~année~~, au
naux dits de fin de se
a y de littérature canad

Si ces journaux, comme
des ~~collaborateurs~~ ^{collaborateurs} can
serait vite décourant et
hostile. Le livre, dans
mine fraction ~~de la ps~~ ^{du ms}

LIEUX ET RÉSEAUX
DE SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE AU QUÉBEC

Collection « Séminaires »
dirigée par
Robert Dion et Richard Saint-Gelais

Les auteurs

Cindy BÉLAND

Isabelle BOISCLAIR

Frédéric BRISSON

Richard GIGUÈRE

Nancy HOULE

Pierre RAJOTTE

Josée VINCENT

Sous la direction de

PIERRE RAJOTTE

LIEUX ET RÉSEAUX
DE SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE
AU QUÉBEC

Éditions Nota bene

Les Éditions Nota bene remercient le Conseil des Arts du Canada,
la SODEC et le ministère du Patrimoine du Canada
pour leur soutien financier.

© Les Éditions Nota bene, 2001
ISBN : 2-89518-080-6

Alain Viala
Chaire d'Études françaises,
Oxford University

PRÉFACE

Le désir de rencontres et d'échanges est aussi vieux que la littérature elle-même. Rencontres, bien sûr, entre les auteurs et leurs publics, soit par raison même d'être pour l'orateur, soit comme un mode longtemps « normal » – d'usage – entre l'écrivain de théâtre et ses spectateurs ou entre le poète-récitant et ses auditeurs, entre l'aède et l'herméneute et les destinataires qui n'avaient pas d'autre accès à l'œuvre que l'écoute. La société moderne, société de l'écrit, a oublié ou occulté ces pratiques. Elle a même généré une imagerie où de l'auteur au lecteur se ferait un dialogue idéal *in absentia*, la médiation du texte suffisant à assurer une rencontre par-delà toute distance. Phantasme, bien sûr. La littérature est un fait éminemment social, et sa réception passe par des instances qui instaurent une collectivité pratique de la perception – l'École – ou des attentes – la critique, la presse, la publicité. La littérature socialise autant qu'elle isole, et la lutte entre les deux attitudes, les deux conceptions, est de tout temps.

Comme est de tout temps l'usage, à l'autre versant, de la sociabilité entre les gens de lettres. Pline, ou Horace, dans son *Épître aux Pisons – Art poétique*, en font état, comme le *Banquet* de Platon et ses autres dialogues font œuvre de discussions sur les idées et les œuvres. Et très tôt, quand la distance rendait la rencontre difficile ou impossible, la correspondance y a suppléé. La république des Lettres de l'Europe humaniste est avant tout un vaste réseau postal. L'*otium studiosus* est éminemment collectif. Rien d'étonnant à cela : les gens d'un art font corporation – pour reprendre le mot de l'ancien régime, et ceux d'une passion font club, réseau ou société. L'amour des Lettres n'est pas en ce point différent du souci et du besoin des artisans ou des philatélistes.

Et l'on comprend qu'un paradoxe se soit installé entre, d'une part, l'imagerie du lecteur solitaire, enfermé jusqu'en son cabinet qui sent l'iris, celle de la solitude de l'écriture et, d'autre part, la banalité des rencontres et échanges entre gens d'un même milieu et même métier : en un domaine aussi social, les usages sociaux ne seraient qu'accessoires, contingents, circonstanciels. L'histoire invite à reconsidérer ce paradoxe. Si les lettrés romains se réunissaient pour entendre lecture des derniers écrits de leurs pairs, si les « cors d'amor » médiévales, et les Puys, ont généré des concours de poésie, si les cercles lettrés constituaient des lieux de discussion des idées, c'est sans doute qu'ils avaient une fonction effective. Et pour

qui tente d'examiner cette fonction, il apparaît que la littérature forme bien un monde singulier, jusques et en particulier dans sa sociabilité interne. Si les corporations et autres sociétés professionnelles visent à réglementer et gérer la profession, la pratique de cette profession se fait ailleurs, dans l'atelier, le cabinet – d'avocat ou de médecin, cette fois – ou l'entreprise ; les réunions de littérateurs, au contraire, ne sont pas des lieux de gestion mais bien des lieux de pratique. On y lit des textes, on en discute, parfois on en produit : la littérature est là au point exact de jonction entre création et réception. La sociabilité littéraire n'est donc ni professionnelle, ni de divertissement, mais elle agit directement sur la production.

« Production » est un terme bien lourdement marqué d'une consonance économique lorsqu'il s'agit d'un art, et d'un des arts les plus immatériels dans les œuvres qu'il donne. Il vaut pourtant la peine de conserver un instant un tel mot. Parce qu'il dit à la fois le création d'un objet et le fait même que quelque chose « se produit », l'acte et le fruit de cet acte étant ainsi indissociables. Et la spécificité de la sociabilité littéraire réside dans cette jonction.

Bien sûr, les réunions dans un salon, dans une académie, dans un cercle où s'affirme une école littéraire sont aussi des espaces où se jouent des solidarités, des « soutiens mutuels ». Grâce aux relations du personnage puissant qui tient salon, un auteur peut trouver un mécène ou un éditeur, de

jeunes auteurs méconnus peuvent unir leurs forces encore faibles pour accéder à la notoriété. L'encouragement réciproque – et les détestations communes – sont des apports psychologiques considérables, sans lesquels plusieurs pourraient renoncer face à la difficulté de cette entreprise singulière où l'on gagne rarement de quoi vivre, plus rarement encore de quoi vivre bien, où la renommée est rare et qui pourtant exige une dépense d'énergie, de courage et de risque de soi – de son image et de son nom – particulièrement lourde. Et sans doute, l'analyse d'une forme ou d'une autre de sociabilité littéraire éclaire, comme de façon exemplaire, ces facettes de toute sociabilité. À ce titre, ces différentes formes de sociabilité méritent d'être étudiées, et de près. Si les écrivains et les amateurs de littérature ne font que réagir à un besoin vrai en tout domaine d'activité, la spécificité du littéraire, en revanche, semble d'un enseignement plus singulier, moins généralisable, mais par ce fait même, aussi, plus riche.

Le spécifique, c'est l'espace des formes langagières et des idées et représentations qu'elles portent. Qu'un courant littéraire nouveau se fasse jour, comme ce fut le cas pour les romantiques en leurs cénacles, pour prendre un exemple connu de tous, ou comme un courant féministe, pour en prendre un plus récent et moins usuel, l'usage de la sociabilité constitue une condition de son établissement, justement, comme courant. « Courant », « tendance », « école », « mouvement », on peut et on

doit, certes, distinguer les termes et les pratiques qu'ils recouvrent, mais à prendre le fait dans sa globalité, on peut aussi, à ce stade, laisser de côté ces distinctions et observer le trait commun : un collectif de pratique correspond à une prise de position, dans un espace où ce qui importe, ce sont les idées et les valeurs pour lesquelles et contre lesquelles on prend position. Par cette « mise en collectif » momentanée, aléatoire – même quand elle se rêve comme stable et structurée, comme dans le « mouvement surréaliste » – des idées se forment et sont partagées et, de là, deviennent aptes à entrer dans l'espace public. Sans doute faut-il ici que l'entreprise du « collectif » – puisqu'il en est un, au sens susdit – qui a réalisé le présent livre soit saluée, d'un bord à l'autre de la mare aux morues, par un autre « collectif » – au même sens – qui, au sein du Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'Histoire du Littéraire (EHESS–Paris III), achève à ce jour un ouvrage sur la « publication ». Car l'enjeu de telles enquêtes est, semble-t-il bien, de voir comment se constituent ces passages – le mot pourrait ici être rendu à W. Benjamin – entre la sphère privée et le partage public. Le public dont il est ici question n'est pas la communauté des récepteurs, potentiels ou effectifs, des œuvres, ni la clientèle du libraire ou de l'éditeur, et des auteurs, mais bien un « espace » au sens où l'on montrée R. Kosseleck et H. Merlin. Espace dans lequel, idéalement, le statut de client – acheteur de livre ou de billet de théâtre – s'abolit

dans la participation à une communauté de représentation. Or aujourd'hui on perçoit que l'on ne peut simplement penser cet espace selon une séparation entre le privé et le « public », mais bien dans une relation plus complexe.

En termes simples, on pourrait en désigner l'enjeu ainsi : lorsqu'une œuvre littéraire arrive dans l'espace public « indéfini » – le livre sur les rayons des librairies, voire des supermarchés, la pièce sur la scène du théâtre, voire l'écran de télé –, elle a passé par divers cheminements médiateurs. Et de même en retour, le lecteur solitaire en son cabinet, en son privé le plus fortement retranché, n'est pas coupé de l'espace public, mais par le rapport qu'il a avec une œuvre, il y participe, intimement en ce cas. Les sociabilités littéraires apparaissent en effet bien comme des médiations, des lieux de pré-publication, pour employer un terme commode, mais plus encore. Un éditeur est d'abord et avant tout un lecteur, il publie parce qu'il a lu – ou fait lire, lecteur par délégation en ce cas –, ce qui constitue déjà une première étape dans le passage à l'espace social, public. Un libraire, un vrai, je veux dire un qui choisit les livres qu'il propose, est un autre relais. Choses connues. Mais les conversations, les échanges de conseils, les sollicitations d'avis sur un texte encore en état de chantier, à la fois contribuent à la réalisation du texte, participent du processus de création, et déjà lui donnent une vie, une présence, un virtuel avènement – quitte à le taxer d'infirmité rédhibitoire et à dresser

un constat de décès à la naissance même. Et plus intimement même, ces conversations, ces réunions et leur style, leur ambiance, font que l'« air d'un temps » n'est pas une formule illusoire et commode pour se débarrasser des obligations de l'analyse, mais il agit comme une réalité sensible, par des attitudes, des mines, des inflexions de voix, bref de ces manifestations d'habitus qui font que l'on a, comme on disait en ancien régime puisque l'exemple m'a déjà servi, « l'air de la cour », ou pas. Alors, parmi la gamme des choix possibles à un auteur, des préférences se dessinent, pas toujours, tant s'en faut, consciente et délibérées, mais génératrices de son style, sa manière, ses idées. Entrer en de telles analyses permet ainsi de voir que la création littéraire est à la fois, dans la genèse même, manifestée et déjà jugée, et pré-jugée avant le jugement que le « public indéfini » exercera à son endroit. Comme elle-même propose des images, idées et représentations qui sont toujours, même chez les parnassiens les plus impassibles, des façons de juger, de proposer des pré-jugements (sur le monde, sur l'art), une chaîne des pré-jugements se dessine. Il s'agit sans doute d'une des façons les plus instructives d'entrer dans la connaissance de cette part essentielle et difficile à percevoir des échanges entre les hommes, les jugements communs et partagés, ou divisés.

Les procès de production littéraire qui se jouent dans ces espaces de la sociabilité engagent donc des données de connaissance de conséquence.

Davantage encore car, la littérature, pour avoir ses lois en forme d'usages, n'est pas régie par une réglementation au-delà des usages. Aussi ces espaces forment un ensemble, mais ne sont ni consécutifs (le cercle, la revue, puis la maison d'édition et enfin le libraire), ni même jointifs (l'académie pour les discussions sérieuses, le café ou le salon pour de plus informelles, etc.) : ils sont sécants. Et comme chaque acte de manifestation dans un espace public, faute de règles fixes, module, modifie, voire tente de réinventer les règles qui le régissent, l'espace public apparaît alors comme la résultante, toujours instable, des forces qui agissent en ces divers lieux, à ses divers niveaux. On voit là l'intérêt de l'envisager autant et plus selon une représentation scalaire que selon une représentation binaire (public *vs* privé), fût-elle bien dialectisée. Et ces jeux de dosages et de configuration varient, selon les pays, les situations et les moments.

Aussi appellent-ils l'histoire. Si la chose n'est pas neuve, les formes et façons s'en reconfigurent sans cesse, et le sens – celui du permis et de l'interdit, celui de l'« air du temps » – s'en reconfigure d'autant. La littérature fait constamment retour sur elle-même car, faute d'avoir des lois officielles, elle doit redéfinir ses normes constamment. Mais avec des différences d'images qui disent cette histoire. Pour celle qui s'est écrite en français et en France – car je ne prétendrai pas, quelque goût que j'en ai, parler de l'histoire de la vie littéraire au Québec –

deux exemples sont singulièrement frappants. Le premier, célèbre, est Molière. *Les femmes savantes* et *Le misanthrope* donnent à voir des pratiques de sociabilité où la littérature est en belle place, et ces pièces d'ailleurs, par mise en abyme, donnent à entendre des poèmes. Les deux scènes de sonnets sont brillantissimes ; mais elles s'insèrent dans un ensemble d'actions où il apparaît à l'évidence que, quelle que soit la tentation des « femmes savantes », qui ont à peine un salon et veulent faire une académie, la sociabilité représentée là n'est que partiellement littéraire. La tendance à une vie de société toute vouée à la littérature existait en ce temps. Aux tentations de Bélise répondent d'ailleurs les peintures, moins célèbres mais plus détaillées, que donne Furetière dans les mêmes années, de sa *Nouvelle allégorique* et de ses satires à son *Roman bourgeois*. Ainsi en celui-ci une historiette intercalée caricature Mlle de Scudéry et son salon littéraire galant, son « académie sabbathienne » comme on a dit en ce temps. L'effet de satire dit assez que le temps n'était pas venu d'une sociabilité purement littéraire – si elle l'est jamais purement. Près de deux siècles plus tard, les *Illusions perdues* de Balzac offrent l'image du cénacle où voisinent et s'opposent les deux figures de Lucien et de D'Arthez. Ce monde n'est pas coupé du politique : il présente même une concordance flagrante entre choix esthétiques et options politiques, la plume facile du journaliste brillant s'acquinant avec la politique au jour le jour tandis que

D'Arthez fait le choix de la vertu patiente, dans l'écriture comme en politique. Mais il est clair ainsi que le domaine propre de ce cénacle est bien celui des formes autant que des idées. Ces deux œuvres majeures suggèrent deux états du champ, son autonomie accrue au XIX^e siècle, et une transformation des usages et enjeux des formes de sociabilité qui sont en son centre. Mais au sein de cet ensemble, que de cas de figures restent à décrire... On ne peut manquer de songer aux deux salons proustiens, comme encore – étude déjà advenue – aux Éditions de Minuit, à l'OuLiPo, et tant d'autres. Et s'il est possible de concevoir, par-delà les différences, les lignes de force du phénomène de la sociabilité lettrée, seul le travail patient de l'histoire cumulative donnera du sens par l'analyse de ses différentes manifestations. De l'*otium* antique aux « cors » médiévales, des « bonnes lettres » humanistes aux cafés littéraires, demain, aujourd'hui déjà, aux sites et aux forums, le chantier est vaste et chaque pierre qui y est déposée, comme ici et quelques autres, venues et proches d'arriver, est utile à proportion.

Le passage par l'analyse en termes d'acteurs et d'agents, d'habitus et de champ, de stratégie et de légitimité y est nécessaire. À terme, par la vertu du cumulatif, il se résorbera à son tour en propositions sur ce qui est l'enjeu au-delà, pour toute sociologie et toute histoire du littéraire qui ne tiennent pas les réponses pour déjà données dans les textes, mais qui regardent ceux-ci comme les

PRÉFACE

interrogations qu'ils sont : comprendre comment les échanges littéraires, en chacun de leurs accomplissements, sont manifestations non d'un besoin de sociabilité mais d'un désir. C'est le moins de la quête, de manifester que la littérature, qui n'a pas de nécessité directe, ouvre tout espace en espace de désir. Le plus, ou le mieux, sera aussi d'en déployer les signifiances sur la nature, les natures, de ce désir de rencontre qui la hante et qui la fait.

Pierre Rajotte

Université de Sherbrooke

PRÉSENTATION

Les sociétés littéraires traduisent à leur manière les préoccupations de l'esprit dans une société. L'histoire des lettres, ou l'histoire tout court, ne peut pas les ignorer.

Jean BRUCHÉSI,
« Nos sociétés littéraires », 1938.

Depuis quelques décennies, le concept de sociabilité suscite de plus en plus l'attention des chercheurs. De Maurice Agulhon et ses études sur *Le cercle dans la France bourgeoise* jusqu'à Michel Trebitsch et son Groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels, en passant par Jean-François Sirinelli et George Simmel, la notion de « lieux et réseaux de sociabilité » constitue en fait l'un des principaux « outils de recherche opératoires en histoire des intellectuels » (Racine, 1992 : 7). Sur le plan littéraire, elle est étroitement liée à la théorie mise au point par Pierre Bourdieu au sujet de l'autonomie ou de l'hétéronomie relatives du champ de la culture par rapport aux « pouvoirs »

(politiques, religieux, économiques, etc.) et à ce qu'Alain Viala et Georges Molinié appellent « les institutions de la vie littéraire » (1993 : 206), soit des organismes comme les académies, les cercles, les salons et les cénacles « dont la “raison sociale” consiste à réguler la praxis littéraire, et l'ensemble des valeurs et “usages” qui codifient cette praxis ». C'est que dans la mesure où « ces institutions constituent la meilleure charnière entre les structures propres du champ et les structures de la sphère sociale où il se situe », elles représentent par le fait même les meilleurs indicateurs du degré d'autonomie du champ littéraire. Elles jouent un rôle déterminant « comme lieux de dialogue et de conflits entre l'espace littéraire et les pouvoirs politiques, financiers et religieux » (Viala, 1988 : 67).

Théoriquement, en effet, le processus d'autonomisation de la littérature présuppose la constitution d'un système synchronique d'interrelations dans lequel des individus, après avoir reçu une formation qui les prépare à la réception et, de façon plus limitée, à la production littéraire, sont portés, par leurs intérêts communs, à se réunir pour créer un circuit propice à leurs activités, fondé sur l'échange et la reconnaissance entre « pairs ». Or, en se regroupant sur la base de leur compétence, ils établissent les frontières qui les situent dans le champ intellectuel général et, ainsi, tendent à s'affranchir de la tutelle d'autorités qui prétendent légiférer dans le domaine littéraire en fonction d'un pouvoir extérieur.

En fait, c'est non seulement la relative autonomie du champ que permet d'éclairer la sociabilité littéraire, mais les contextes de production, de diffusion et de réception de la littérature. Comme l'a bien montré Viala dans son étude *Naissance de l'écrivain* (1985 : 42-43), les regroupements littéraires (salons, académies, etc.) agissent autant comme lieux d'information et de formation pour les auteurs que comme moyens de diffusion de leurs œuvres, de reconnaissance et de légitimation de leur statut. Ces instances « dont le rôle, estime Jacques Dubois, est trop souvent minimisé [...] possèdent une influence multiple et décisive dans le procès d'élaboration littéraire » (1978 : 86). Chacune d'elles, poursuit Dubois, exerce sa juridiction « à un point précis de la chaîne qui permet l'entrée d'un écrit (ou d'un écrivain) dans l'histoire » (p. 87).

Le présent collectif s'intéresse précisément à certains modes de socialisation des écrivaines et des écrivains québécois, et à leur rôle dans l'établissement, le développement et l'autonomisation de la littérature québécoise. Sans être exhaustif, il entend donner une bonne idée, sur le plan typologique, de leur diversité : de structures de sociabilité privée et semi-publique (correspondances, salons, revues), « où le rapport à autrui est organisé de façon délibérée par l'adhésion partagée à des valeurs souvent incarnées par des individus » (Trebitsch, 1992 : 14), à des instances de sociabilité publique de types marchand (librairies, maisons d'édition), institutionnel (académies) et professionnel

(associations professionnelles d'écrivains). Mais, plus encore, cet ouvrage tente de déterminer les fonctions de ces regroupements ou réseaux dans la vie littéraire. Permettent-ils à des écrivains et écrivaines de sortir de l'isolement et d'avoir accès à l'information dans leur secteur (et parfois même à une formation)? Favorisent-ils des contacts, un soutien mutuel et une reconnaissance par les pairs? Et, finalement, officialisent-ils le rôle de l'écrivain au sein de la société? Tout différents qu'ils soient, ces modes de socialisation illustrent, chacun à sa façon, comment les agents du champ littéraire entrent en interaction pour en arriver à se former et à se reconnaître mutuellement et, partant, à conquérir une autonomie et une légitimité proprement littéraires.

Jusqu'à présent, peu de chercheurs ont démontré le dynamisme et l'importance des réseaux de correspondance renforçant ou remplaçant les activités d'associations d'auteurs. Pourtant, des études récentes comme celles de Manon Brunet (1995), de Francis Parmentier (1993) et de Jacques Blais (1992), ont bien montré, pour le XIX^e siècle québécois, à quel point la correspondance nous aide « à mieux comprendre le fonctionnement de l'institution littéraire au XIX^e siècle : relations auteurs-éditeurs, auteurs-critiques, et auteurs-auteurs » (Parmentier, 1993 : 15). Ainsi, le réseau de correspondance de l'écrivain Alfred DesRochers, auquel s'intéresse ici Richard Giguère, compte plus d'une cinquantaine d'interlocuteurs, poètes, romanciers,

critiques, journalistes, éditeurs, libraires, académiciens et autres, qui représentent bien l'ensemble des instances de l'institution littéraire de l'entre-deux-guerres au Québec. Mais, surtout, pour le jeune poète vivant et écrivant en région, loin des centres culturels, ce réseau de correspondance exerce un rôle de formation et de soutien indispensable qui lui permet « de se sentir écrivain à part entière ».

Mode de socialisation privé, et par conséquent plus difficile à circonscrire, les salons littéraires n'en constituent pas moins des lieux de relations publiques. On sait que l'influence des salonnières en France au XVIII^e et au XIX^e siècles est telle que Jean-Jacques Rousseau, venu s'installer dans la capitale française en 1742, est prévenu : « À Paris, on n'arrive à rien sans les femmes ! » (Von Der Heyden-Rynsch, 1993 : 57). En fait, les salons sont,

à travers les échanges qui s'y opèrent, de véritables articulations entre les champs : les détenteurs du pouvoir politique visent à imposer leur vision aux artistes et à s'appropriier [un] pouvoir de consécration et de légitimation [...] ; de leur côté, les écrivains et les artistes, agissant en solliciteurs et en intercesseurs ou même parfois, en véritables groupes de pression, s'efforcent de s'assurer un contrôle médiat des différentes gratifications matérielles ou symboliques distribuées par l'État (Bourdieu, 1992 : 80).

Bien qu'ils n'aient pas eu l'éclat des salons français, les salons canadiens-français, sur lesquels Cindy Béland porte ici son attention, sont également des

lieux de formation et de consécration. À une époque qui limite l'accès des femmes à la vie publique, ils permettent à certaines hôtesse de transformer un espace privé en espace public et de favoriser des interactions directes entre les hommes politiques et les écrivains. Selon Lucie Robert,

on ignore encore à peu près tout de ces lieux d'activité littéraire, plus étroitement liés à la vie familiale ou mondaine, essentiellement privés, mais pas tout à fait étrangers à l'émergence d'une opinion publique et à la constitution de la littérature moderne (1995 : 387).

Pour reprendre les mots très justes du poète Clément Marchand, c'est souvent « dans le secret des demeures anonymes » que « prennent naissance les idées neuves et les orientations véritables » (1972 : 37). Mais ces « idées neuves », issues de sociabilité privée, se cristallisent parfois autour d'une revue, elle-même « espace de sociabilité littéraire et intellectuelle autour duquel s'organisent échanges et confrontations » (Corpet, 1995a : 1036). Que ce soit en France ou au Québec, des études récentes considèrent les revues comme des « lieux d'expérimentation, où l'écrit se façonne et s'offre à la discussion » (Pluet-Despatin, 1992 : 134), « des lieux de rencontre et d'échange » (Dubois, 1978 : 91).

Lorsqu'on parvient à comprendre tous ses mécanismes, sa fabrique éditoriale, le monde des revues, estime Olivier Corpet, dévoile, mieux parfois que le livre lui-même, « produit fini » trop souvent et nettement séparé des conditions de sa

production, les structures, réseaux, groupes, et processus qui organisent et déterminent en profondeur la vie intellectuelle ou littéraire (Corpet, 1995b : 2).

Dans le cas du réseau associé à la revue montréalaise *La Relève*, Nancy Houle se demande précisément si l'on peut parler d'une « microsociété plus ou moins ouverte et conviviale, avec ses rites et ses codes » (Corpet, 1995a : 1036), d'un lieu important de renouvellement de la littérature. Trouve-t-on trace et écho de ce « réseau » dans les œuvres des collaborateurs de la revue et dans leur correspondance ?

L'éditeur occupe une position stratégique dans le champ littéraire. Loin de se limiter à transformer un texte manuscrit en un objet commercialisable, sa position « lui permet aussi de sélectionner et de promouvoir les ouvrages littéraires » (Dubois, 1978 : 91-92). En ce sens, l'éditeur apparaît comme un « hyperlecteur », pour reprendre l'expression d'Albert Cadioli (1997 : 138). En intervenant dans un champ donné, l'éditeur influe sur le cours du littéraire, y inférant ses valeurs et celles de sa communauté ou groupe d'appartenance. De plus, en tant que lieux à la fois réels et symboliques, les maisons d'édition offrent diverses possibilités de rassemblement, quand elles ne sont pas directement associées à « des écoles et des mouvements dont elles assurent la montée » (Dubois, 1978 : 92). Isabelle Boisclair s'intéresse précisément aux divers types de réseaux qui se forment autour

d'une maison d'édition (groupe fondateur, comité de lecture, écrivains réunis dans un catalogue, lancements et autres événements) de même qu'aux rapports entre le mouvement d'écriture des femmes au Québec et les Éditions du Remue-Ménage.

Bien qu'elle soit destinée d'abord et avant tout au commerce des livres, à leur diffusion auprès du public lecteur, la librairie peut également devenir un lieu de socialisation entre agents littéraires. On sait à quel point, au milieu du XIX^e siècle, l'arrière-boutique de la librairie de Joseph et Octave Crémazie a servi aux réunions des membres de ce qu'on a appelé l'École patriotique de Québec. Autour de ce lieu public et commercial ayant pignon sur rue, de ce lieu de diffusion, de promotion (de critique) et même bien souvent de production du livre, se tisse tout un réseau d'influences, comme le démontre Frédéric Brisson, qui s'intéresse particulièrement au cas de la Librairie Déom, véritable foyer d'animation culturelle à Montréal au début du XX^e siècle. Au dire de Dostaler O'Leary,

tout ce que Montréal contenait alors d'écrivains, d'intellectuels, de gens curieux de savoir se réunissaient dans l'arrière boutique des frères Déom. Tout comme en France, à la même époque, les librairies étaient des centres de culture où l'on discutait du dernier livre, de la dernière doctrine philosophique et des chances qu'avait le parti libéral nouvellement en selle de se maintenir au pouvoir plus que quatre ans (1947).

Les académies entretiennent un rapport paradoxal avec l'État, toutes déchirées qu'elles sont « entre la tutelle et l'indépendance » (Roche, 1988 : 162). Issues généralement d'initiatives privées, elles tendent à s'institutionnaliser grâce à la protection de l'État, par le choix d'un nom, d'une devise, d'un emblème allégorique, et par l'établissement de réunions régulières ainsi qu'un haut degré de ritualisation. Mais, tout en bénéficiant du protectorat et de la reconnaissance de l'État, instruments essentiels de la légitimité, elles n'en témoignent pas moins d'une recherche d'autonomie à la fois institutionnelle et culturelle. En se cooptant librement, ou presque, sur la base de leur compétence et non de leur statut social, les académiciens pérennisent leur action collective et, « en se donnant une organisation reposant sur l'existence d'une hiérarchie interne, ils nient les divisions qui pourraient provenir de l'extérieur » (Roche, 1988 : 165). Dans son étude *Naissance de l'écrivain*, Viala a bien montré l'influence des académies sur le processus d'institutionnalisation du champ littéraire en France au XVII^e siècle. « Les académies, dit-il, ont été un facteur décisif de l'autonomie du champ intellectuel et de sa division en branches de spécialités distinctes. Au sein de celui-ci, elles ont favorisé la suprématie du domaine littéraire. Elles ont donc joué un rôle capital dans la légitimation première de la littérature et de l'écrivain » (Viala, 1985 : 50). Qu'en est-il au Québec ? Les académies canadiennes-françaises s'inscrivent-elles dans cette

tradition et jouent-elles un rôle dans le processus d'autonomisation et de légitimation de la littérature québécoise ? Et si oui comment ?

Selon Lucie Robert, le processus d'autonomisation de la littérature est

le résultat d'un ensemble de séparations engendrées, pendant le procès d'industrialisation, par les solutions apportées à des conflits particuliers. Ces conflits sur la propriété, sur la rémunération, sur la banalisation des canaux de diffusion créent chez un ensemble d'écrivains, d'écrivaines et d'éditeurs une sorte de conscience collective de leur situation qui suscite la création d'associations professionnelles constituées en groupes de pression (1989 : 81).

Autant dire que les associations professionnelles marquent l'aboutissement du processus d'autonomisation. D'une part, leur apparition présuppose que le champ littéraire comporte un nombre suffisant d'agents qui se reconnaissent comme professionnels et qui, à ce titre, sont conscients de leurs droits et de l'importance de se regrouper pour les défendre. D'autre part, en veillant surtout à la défense des intérêts matériels et économiques des écrivains et écrivaines (droits d'auteurs), ces associations contribuent directement à leur assurer une autonomie intellectuelle et créatrice. Josée Vincent s'intéresse ici au premier regroupement professionnel d'écrivains au Québec, soit la Section française de la Canadian Authors Association, qui voit le jour en 1921. On sait que ce regroupement « a pour but de favoriser l'entraide, de sauvegarder

PRÉSENTATION

les profits des auteurs et de veiller à la défense morale et matérielle de [leurs] intérêts collectifs » (Robert, 1989 : 76). Mais les divers moyens, de la formation à la diffusion, de la promotion aux revendications, que la Section déploie pour atteindre ces objectifs sont-ils efficaces ?

En terminant cette présentation, il importe de préciser que ce collectif doit être considéré comme une incitation à des recherches ultérieures. Les études qu'il réunit proposent une réflexion générale sur certains lieux et réseaux de sociabilité littéraire, sur leur structuration, sur leur mode de fonctionnement et sur le rôle déterminant qu'ils exercent dans le circuit des créateurs littéraires au Québec. D'autres types de lieux et de réseaux mériteraient également d'être analysés comme des instances régulatrices de la vie littéraire. Par exemple, les académies de collèges et les réseaux associés à l'enseignement, les cercles dramatiques, les théâtres, les associations de jeunesse catholique, les cénacles, les clubs et cafés, les bibliothèques, et même un moyen technologique actuel comme Internet, ont eu et continuent d'avoir une incidence sur la production, la diffusion et la réception de la littérature québécoise. Comme le mentionnait le poète Alfred DesRochers dans une lettre à Noël Pérusse, rédacteur en chef du *Quartier Latin*, le 10 septembre 1948 :

Les meilleures réussites de notre littérature furent l'œuvre des groupes : École de Québec 1860-1890 ; École littéraire de Montréal, 1895-1910 ;

*Exotisants-Nigog, 1910-20 ; les « Jeunes de 25 » ;
l'équipe de la Relève.*

En 1968, Robert de Roquebrune estimait pour sa part que

si la culture française est demeurée vivante dans cette française province de Québec, c'est beaucoup peut-être par ces petits cénacles de jeunes gens qui ont toujours existé chez nous depuis cent cinquante ans. Minces et obscures sources d'influence qui n'ont pourtant pas été sans valeur (1968 : 97).

BIBLIOGRAPHIE

- AGULHON, Maurice (1979), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin.
- BLAIS, Jacques (dir.) (1992), *Louis Fréchette épistolier*, Québec, Nuit blanche éditeur. (Coll. « Séminaires ».)
- BOURDIEU, Pierre (1992), *Les règles de l'Art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil.
- BRUCHÉSI, Jean (1938), « Nos sociétés littéraires », dans *2^e Congrès de la langue française, Mémoires*, t. I, Québec.
- BRUNET, Manon (dir.) (1995), *Henri-Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIX^e siècle*, Québec, Nuit blanche éditeur. (Coll. « Séminaires ».)
- CADIOLI, Albert (1997), « L'édition, la lecture, la communauté littéraire : une réflexion méthodologique », *Présence francophone*, n^o 50, p. 135-145.
- CORPET, Olivier (1995a), « Revues littéraires », dans *Encyclopædia Universalis*, Corpus 19, Paris, Encyclopædia Universalis éditeur, p. 1035-1039.
- CORPET, Olivier (1995b), « Pour l'histoire des revues », *In Octavo*, n^o 7 (printemps), p. 1-2.
- DESROCHERS, Alfred (1948), « Lettre à Noël Pérusse », Fonds Alfred-DesRochers, Sherbrooke, Archives nationales du Québec.
- DUBOIS, Jacques (1978), *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Labor.
- MARCHAND, Clément (1972), « Les samedis d'Albert Pelletier », *Écrits du Canada français*, n^o 34, p. 37-40.
- MOLINIÉ, Georges, et Alain VIALA (1993), *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le*

- Clézio, Paris, Presses universitaires de France. (Coll. « Perspectives littéraires ».)
- O'LEARY, Dostaler (1947), « La Librairie Déom », *Notre Temps*, 10 mai, p. 3.
- PARMENTIER, Francis (1993), dans Arthur BUIES, *Correspondance (1855-1901)*, Montréal, Guérin, p. 11-16.
- PLUET-DESPATIN, Jacqueline (1992), « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », dans Nicole RACINE et MICHEL TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Paris, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n° 20, p. 125-136.
- RACINE, Nicole (1992), « Présentation », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Paris, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n° 20, p. 7-9.
- ROBERT, Lucie (1989), *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », 28.)
- ROBERT, Lucie (1995), « Monsieur Quesnel ou le bourgeois anglo-man », *Voix et images*, vol. XX, n° 2 (59), p. 362-387.
- ROCHE, Daniel (1988), *Les républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard.
- ROQUEBRUNE, Robert de (1968), *Cherchant mes souvenirs, 1911-1940*, Montréal et Paris, Fides.
- TREBITSCH, Michel (1992), « Avant-propos ; la chapelle, le clan et le microcosme », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Paris, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n° 20, p. 11-21.
- VIALA, Alain (1985), *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit.

PRÉSENTATION

VIALA, Alain (1988), « Effets de champ, effets de prisme », *Littérature*, n° 70, p. 64-72.

VON DER HEYDEN-RYNSCH, Verena (1993), *Salons européens. Les beaux moments d'une culture féminine disparue*, Paris, Gallimard.

Richard Giguère

Université de Sherbrooke

SOCIABILITÉ ET FORMATION
DES ÉCRIVAINS
DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES. LE CAS
DES RÉSEAUX DE CORRESPONDANCE
D'ALFRED DESROCHERS

Selon Nicole Racine et Michel Trebitsch, qui s'inspirent des travaux de leur collègue Jean-François Sirinelli, les notions de lieux et de réseaux de sociabilité sont, avec celles de génération et d'itinéraire, les « trois outils de recherche opératoires » pour qui veut retracer l'histoire des intellectuels d'une époque donnée¹. Les deux chercheurs insistent sur l'importance des « relations subtiles entre un milieu intellectuel et une communauté de valeurs et de références » propres à une même génération et sur la pertinence de « la notion de

1. Voir Racine et Trebitsch (1992 : 7). Voir aussi Sirinelli (1987). Désormais les renvois au collectif « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », de Racine et Trebitsch, seront signalés par la seule mention *SI*, suivie du numéro de la page.

sociabilité appliquée à l'étude des intellectuels » (*SI*, 8-9). En ce qui concerne la distinction à établir entre des lieux, des milieux et des réseaux, Trebitsch reprend dans son « Avant-propos » à « Sociabilités intellectuelles » « la triple approche géographique, sociologique et idéologique » de Christophe Prochasson (1989). Cela l'amène à suggérer une approche « à géométrie variable » de la définition de sociabilité selon qu'on insiste sur un « groupement permanent ou temporaire – quel que soit son degré d'institutionnalisation – auquel on choisit de participer », sur « la petite taille du milieu [...] et sur les liens de solidarité » ou sur des « structures élémentaires de la sociabilité » qui distinguent des réseaux et des « microclimats » (des microcosmes particuliers) (*SI*, 12). En pratique, si l'on veut élaborer la cartographie d'un milieu intellectuel, il faut tenir compte des critères d'âge, de sexe, de niveau socioprofessionnel des membres d'un réseau, en somme de ce qui caractérise « la sociabilité au quotidien », de même que de « la régularité relative d'un mode relationnel et l'intériorisation des normes de comportement » (*SI*, 13).

Et maintenant, pourrait-on se demander, quelle est la place de la correspondance comme moyen d'étude de la sociabilité parmi la douzaine d'articles (traitant de « lieux » comme les cafés et les salons littéraires, de « milieux » catholiques et francs-maçons, de « réseaux » d'intellectuels engagés dans des revues et des maisons d'édition, en politique) du collectif « Sociabilités intellectuelles » ? Dans son

étude de la correspondance d'Henri Lefebvre et de Norbert Guterman, Trebitsch affirme qu'il s'agit d'un « instrument majeur d'approche des sociabilités [...] pour au moins trois raisons » :

En premier lieu, elles [les correspondances] sont une des rares sources écrites sur un mode de relations sociales dominé par la parole et l'oralité. En second lieu, elles ont un statut de récit personnel, proche de l'autobiographie ou du journal intime, et différent des textes destinés à la publication, ce qui leur confère un contrat d'authenticité en vertu duquel l'arrière-texte a pour fonction d'expliquer ce qui est à l'avant-scène, l'intime de rendre compte de l'exprimé. Enfin, elles constituent par elles-mêmes un lieu de sociabilité, lieu « privé » certes, par opposition à des lieux « publics » comme les revues, les colloques ou les manifestes, mais aussi d'échanges, non seulement entre des personnes, mais entre des comportements individuels et des règles imposées de l'extérieur, codes sociaux ou normes d'écriture (SI, 82).

Dans le collectif *Lettres des années trente*, Michel Biron, qui parle de « configuration sociale » plutôt que de milieu ou de réseau, soutient que le rôle des correspondances des écrivains de l'entre-deux-guerres est de « structurer les relations littéraires en l'absence de salon littéraire et de revue spécifiquement littéraire », en somme de milieux où les écrivains pourraient socialiser entre eux². Il

2. Biron (1996 : 111). Désormais les renvois à l'œuvre de Michel Biron et Benoît Melançon, *Lettres des années trente*, seront signalés par la mention *LAT*, suivie de la page.

emprunte la notion de « configuration » au sociologue allemand Norbert Élias, qui la définit de façon générale comme « une chaîne d'interdépendances entre des individus, par opposition au courant de l'individualisme méthodologique, représenté par Max Weber, ainsi qu'au structuralisme anthropologique ». Cette sociologie « décrit l'évolution humaine à la lumière des configurations sociales plutôt que des individus isolés ou des sociétés considérées comme des structures dominantes » (*LAT*, 110). En insistant sur la dimension « communauté familière » de la correspondance de DesRochers et de Hector de Saint-Denys Garneau, Biron inscrit ces correspondances « dans un processus de socialisation associative plutôt qu'institutionnelle », c'est-à-dire par « un accord volontaire plutôt que par l'imposition de règles ou par la domination du pouvoir légitime » (*LAT*, 113).

De manière générale, l'intérêt des correspondances des années 1930 ne réside pas seulement dans le fait qu'il s'agit des « lettres de la Crise », comme le rappellent Biron et Benoît Melançon dans leur « Présentation ». Les « configurations épistolaires » de DesRochers et de Saint-Denys Garneau montrent que les auteurs de l'époque doivent « presque obligatoirement recourir à la lettre pour nouer et entretenir des relations avec leurs pairs » (*LAT*, 10). Plus encore, les années 1930 représentent une décennie qui marque l'essor d'une nouvelle génération d'écrivains et les correspondances mettent en scène le discours de « la première mo-

dernité québécoise ». Partant du postulat que dans le discours épistolaire, on a toujours affaire à du langage, à de l'écriture, les deux chercheurs citent Rainier Grutman pour qui « la lettre écrit plus qu'elle ne décrit le social » et donc elle ne « saurait être considérée comme un simple document qui donnerait à lire son époque en transparence » (*LAT*, 8).

UNE « GÉNÉRATION DE TRANSITION »

Qu'on retienne la notion de « réseau » ou celle de « configuration » épistolaire, il reste que pour la génération d'écrivains des années 1920 et 1930, la correspondance joue un rôle de premier plan. En relisant sa correspondance avec Louis Dantin 20 ans après l'avoir écrite, DesRochers a pris conscience de l'importance du phénomène « génération » chez les écrivains de l'entre-deux-guerres au Québec. Dans deux articles qu'il a publiés au début des années 1950³, il parle d'une « génération perdue » en faisant référence à la « Lost Generation » d'écrivains américains qu'il a beaucoup lus et admirés ; constatant que lui et ses pairs n'ont pas formé une école ou un mouvement littéraire qui défendait une esthétique ou une idéologie en particulier, il qualifie les Jovette Bernier, Robert Choquette, Émile Coderre, Rosaire Dion-Lévesque, Claude-Henri Grignon, Simone Routier et Éva

3. Voir DesRochers, « Les "individualistes" de 1925 » et « Louis Dantin et la génération perdue ».

Senécal d'auteurs « individualistes » – tous nés entre 1893 et 1905 – qui poursuivent chacun son petit bonhomme de chemin. Essentiellement il considère que lui et ses camarades font partie d'une « génération de transition ». C'est-à-dire qu'ils sont des écrivains qui n'appartiennent pas à la génération des « devanciers » comme Nelligan (né en 1879), de l'École littéraire de Montréal, ou comme le poète « artiste » Paul Morin (1889), et qu'ils ne sont pas non plus de la génération des « grands aînés » de la littérature québécoise, reconnus comme tels dans les années 1960, soit Saint-Denys Garneau (né en 1912), Anne Hébert (1916), Rina Lasnier (1915) et Alain Grandbois (1900)⁴.

Une des caractéristiques majeures des auteurs et des auteures de cette période de « transition », c'est qu'ils ont tous tenu une correspondance remarquable avec des écrivains de leur génération (et d'autres générations aussi). Dans le cas de DesRochers⁵, un portrait global de l'ensemble de sa correspondance est impressionnant. Le jour-

4. Grandbois est né en 1900, mais il s'est fait connaître comme poète (*Les îles de la nuit*, 1944) et comme nouvelliste (*Avant le chaos*, 1945) dans les années 1940 seulement, alors que presque tous les auteurs de l'entre-deux-guerres ont cessé d'écrire et de publier leurs textes après le déclenchement de la guerre, en 1939.

5. On pourrait citer les exemples d'autres écrivains de l'entre-deux-guerres qui ont tenu de volumineuses correspondances, mais aucune, sauf celle de Saint-Denys Garneau, n'a fait l'objet d'un inventaire complet et d'une étude approfondie.

naliste, poète et critique de Sherbrooke a échangé pas moins de 2 000 lettres avec une cinquantaine d'écrivains du milieu des années 1920 à la fin des années 1940, de 1928 à 1939 surtout (la pointe des années les plus actives de sa correspondance se situe entre 1929 et 1934). Les correspondants de DesRochers sont principalement des poètes – en majorité des hommes, et des femmes pour un bon tiers –, mais aussi des critiques et des essayistes, des romanciers et des conteurs, des éditeurs et des animateurs littéraires qui viennent des milieux socioprofessionnels où se recrutent les écrivains de l'époque : fonctionnarisme, journalisme, professions libérales, enseignement, clergé et communautés religieuses. Le *Répertoire du fonds Alfred-DesRochers*⁶ déposé aux Archives nationales du Québec à Sherbrooke recense une douzaine de correspondances de première importance (Jeannine Bélanger, Harry Bernard, Émile Coderre, Louis Dantin, Rosaire Dion-Lévesque, Claude-Henri Grignon, Germaine Guèvremont, Clément Marchand, Albert Pelletier, Lucien Rainier, Simone Routier, Éva Sénécal), une quinzaine d'importance moyenne (Germain Beaulieu, Jean Bruchési, Robert Choquette, Jean-Charles Harvey, Maurice Hébert, Marc-Antonin Lamarche, Rina Lasnier,

6. *Répertoire du fonds Alfred-DesRochers* (1984). Toutes les lettres des correspondants de DesRochers se trouvent dans ce fonds ; les extraits de lettres cités dans notre texte seront suivis de la seule indication de la date (jour, mois et année).

Alice Lemieux, Albert Tessier, entre autres) et une trentaine de correspondances occasionnelles.

Si l'on ajoute à ces correspondances personnelles les lettres adressées par DesRochers à des journaux (comme *Le Canada*, *Le Devoir*, *La Patrie*), à des revues (*L'Enseignement secondaire au Canada*, *Les Idées*, *Horizons*), à des maisons d'édition (Albert Lévesque, Pascal, Fides) et à des institutions comme Radio-Canada ou le Collège séraphique de Trois-Rivières, on peut dire que le poète et le critique avait établi un contact direct et dynamique avec des représentants de toutes les sphères du monde littéraire de son temps. DesRochers tenait un dialogue avec le Québec littéraire des années 1930.

Cette correspondance présente un grand intérêt non seulement en raison du nombre de contacts ou de la quantité de lettres échangées et de la représentativité des écrivains mais également en raison de son étendue géographique. Il y a d'abord, bien sûr, des correspondants de la région de Sherbrooke et des environs, les Cantons-de-l'Est de l'époque, c'est-à-dire des villages et des villes comme Compton, Coaticook, La Patrie, Magog et jusqu'à Granby. D'autres se retrouvent dans plusieurs coins du territoire du Québec, au nord-est : la ville de Québec, le siège de la Société des poètes canadiens-français (Alphonse Désilets, Alice Lemieux, Simone Routier, entre autres) ; au nord : les Bois-Francs (Victoriaville, Drummondville), la Mauricie (*Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, la revue *Le Mauricien*, l'hebdo *Le Bien public* de Clément

Marchand et de son collaborateur Raymond Douville) et les Laurentides (Sainte-Adèle), là où Grignon situe les « Belles Histoires des pays d'en-haut » ; à l'ouest : la Montérégie (Saint-Césaire, Saint-Jean), mais surtout Montréal où se trouve le plus grand bassin de relations de DesRochers, des critiques et des journalistes du *Canada*, des auteurs des Éditions Albert Lévesque, des écrivains et des collaborateurs de *La Revue moderne*, de la revue *Les Idées* et des Éditions du Totem, et autres. Débordant le territoire du Québec, le poète compte des correspondants plus à l'ouest, à Ottawa, des écrivains et des journalistes du *Droit* et, enfin, au sud, en Nouvelle-Angleterre, un auteur exilé comme Louis Dantin (Cambridge, Massachusetts) et un poète franco-américain, Rosaire Dion-Lévesque (Nashua, New Hampshire).

Il ne fait pas de doute que DesRochers possède l'une des correspondances littéraires les plus importantes et les plus étendues de l'entre-deux-guerres, égalee et dépassée seulement par celle de Dantin. Pourquoi ces deux écrivains se trouvent-ils en tête de palmarès en ce qui concerne le nombre de lettres échangées et l'ampleur de leur correspondance ? « Parce que je vis en province, écrit DesRochers à Dantin, c'est le silence, ou l'hostilité ou la banalité⁷ ». Pour un écrivain qui vit en région au Québec dans les années de l'entre-deux-guerres – et encore plus pour un critique exilé en Nouvelle-

7. Cité par Lafrance (1985 : 261).

Angleterre –, loin des centres culturels (Montréal et Québec), loin des éditeurs potentiels et à l'écart des cercles littéraires, la correspondance est le moyen privilégié de prendre contact avec d'autres auteurs, la condition *sine qua non* qui permet de se faire connaître et d'échanger avec ses pairs, de progresser comme écrivain et, pour le dire franchement, la seule façon de ne pas avoir l'impression d'écrire dans le vide.

De ce point de vue, Trebitsch et Racine, tout comme Biron et Melançon ont raison d'insister sur la notion de sociabilité en ce qui concerne les correspondances d'écrivains, d'artistes et d'intellectuels. Mais, dans le cas de DesRochers – il faudrait vérifier cette hypothèse chez d'autres écrivains et intellectuels de l'époque –, les relations épistolaires jouent un autre rôle, plus fondamental encore. DesRochers se désola toute sa vie, il le répète sans cesse dans ses lettres et ses interviews, de n'avoir fait que les trois premières années du « cours classique » (huit ans) au Collège séraphique des franciscains de Trois-Rivières. Comparé à la grande majorité de ses correspondants, qui ont terminé leurs études collégiales et qui ont même poursuivi leur formation à l'université, le poète de l'Orford se considérait comme un autodidacte qui devait se débrouiller par lui-même en lisant comme un boulimique (sa bibliothèque personnelle contenait plus de 2 500 imprimés⁸). DesRochers a donc beaucoup

8. Voir Giguère (1985).

appris dans les livres de sa bibliothèque, mais aussi dans les lettres qu'il échangeait avec d'autres poètes, critiques, journalistes et essayistes. La correspondance n'est pas seulement pour lui un moyen de socialiser, c'est un moyen d'apprendre et de se former. Plutôt qu'essayer de décrire ce que chaque contact a apporté à sa formation, ce qui serait long et fastidieux, nous tenterons de cerner une dizaine de réseaux de correspondants et de préciser le rôle formateur de chacun d'eux.

RÉSEAUX DE CORRESPONDANCE

La correspondance la plus ouvertement consacrée à l'apprentissage du jeune poète dans le réseau qu'on pourrait appeler « maître-disciple » est celle que DesRochers a tenue avec la personne qu'il considérait comme son mentor, Louis Dantin (1865-1945). De 1928 à 1939, le poète de Sherbrooke et le critique de Cambridge ont échangé plus de 230 lettres – dont 210 de 1929 à 1935 – dans lesquelles ils ont abordé tous les sujets. Ce qui intéresse le plus le jeune DesRochers, bien sûr, alors qu'il vient de publier *L'offrande aux vierges folles* (1928) et qu'il prépare un nouveau recueil, ce sont des sujets littéraires comme la poésie et la versification, ou l'esthétique parnassienne comparée à l'esthétique romantique ; et Dantin profite de la confiance qu'il inspire à son disciple pour lui expliquer le prix de la liberté d'expression, le rôle fondamental de la critique pour une littérature en émergence comme celle du Québec et l'importance

de publier dans des revues et des maisons d'édition libres des contraintes de la morale et de la politique.

Les articles déjà publiés⁹ sur la volumineuse correspondance de Dantin et de DesRochers nous permettent de dégager trois domaines dans lesquels la relation maître-disciple a joué un rôle essentiel pour DesRochers. D'abord Dantin le conseiller littéraire a lu tous les poèmes d'*À l'ombre de l'Orford* soumis par le jeune poète à l'état de manuscrits et les a annotés, commentés et corrigés minutieusement avant que DesRochers les fasse imprimer. De même Dantin s'est prononcé sur les suites de poèmes des années 1930 – *Le retour de Titus* (publié en 1963), « Nous irons jouer dans l'île », « Échos de chansons mortes », « Le retour de l'enfant prodigue » – et même sur le manuscrit du recueil de critiques littéraires *Paragraphes* (1931). Dantin s'est donc penché sur les manuscrits soumis par DesRochers et a conseillé au poète de réunir ses deux premiers recueils et de les publier chez Albert Lévesque en 1930¹⁰. Et Dantin a nourri l'imaginaire américain du poète de Sherbrooke en l'initiant à la lecture de poètes reconnus aux États-Unis comme Stephen Crane, Vachel Lindsay, Archibald MacLeish, Ezra Pound,

9. Voir Hayward (1990) et Giguère (1996).

10. C'est grâce à cette édition d'*À l'ombre de l'Orford* (suivi d'un choix de poèmes tirés de *L'offrande aux vierges folles*) que DesRochers a remporté le prix David (*ex æquo* avec Robert Choquette) en 1932.

Carl Sandburg, Walt Whitman dont nous retrouvons les œuvres dans la bibliothèque de DesRochers. Enfin, et c'est là la plus importante leçon que le maître donna à son disciple, Dantin a appris à DesRochers à penser par lui-même. Lire les 230 lettres de cette riche correspondance, c'est suivre pas à pas, semaine après semaine, mois après mois, les grands débats littéraires, intellectuels, sociopolitiques et économiques des années 1930. La correspondance DesRochers-Dantin a été une école de pensée et de liberté pour le jeune poète, une école animée par le doyen de la critique de la période de l'entre-deux-guerres¹¹.

Le réseau de correspondants « maître-disciple » inclut-il aussi Émile Coderre, le seul autre poète à qui DesRochers a soumis les textes manuscrits d'*À l'ombre de l'Orford* pour commentaires et corrections¹²? Même si Coderre est de huit ans l'aîné de DesRochers et que celui-ci le considère comme un « grand frère », le futur Jean Narrache n'a pas vraiment joué dans les années 1920 un rôle de maître pour le poète de Sherbrooke, encore moins après que celui-ci eut publié son deuxième recueil de poèmes. Mais nous verrons plus loin que

11. Ajoutons que Dantin a tenu une semblable correspondance « maître-disciple » avec la plupart des écrivains de la génération de DesRochers (Choquette, Dion-Lévesque, Pelletier, Bernier, Lemieux, Routier et Senécal).

12. Coderre a écrit 120 lettres à DesRochers de 1926 à 1950 dont la grande majorité dans les années 1930. Malheureusement Coderre n'a pas laissé de fonds et les lettres de DesRochers sont sans doute perdues à jamais.

DesRochers lui-même, dès les années 1930 et surtout dans les années 1940, devint à son tour un mentor pour de jeunes écrivains admiratifs et avides de ses conseils.

À la fin de la décennie 1920, DesRochers a déjà fait paraître des comptes rendus de livres dans les journaux depuis qu'il a été embauché par *La Tribune* à temps complet, en 1925. Depuis cette époque, il caressait le projet de publier un recueil de critiques littéraires consacré aux auteurs (surtout les poètes) de sa génération. Mais il avait besoin de se forger d'abord une pensée critique et de tester ses idées auprès de critiques littéraires déjà reconnus à cette époque. Il correspondait depuis 1928, nous l'avons vu, avec un critique respecté, Dantin, qui avait fait un compte rendu élogieux de *L'offrande aux vierges folles*. L'autre critique qui a fait une analyse très positive de son recueil se nommait Albert Pelletier (1896-1971). Chroniqueur au journal *Le Canada*, Pelletier était un critique redouté par tous les auteurs canadiens-français car il pouvait se montrer impitoyable s'il jugeait une œuvre « médiocre ». DesRochers lui a adressé une première lettre en 1929 pour le remercier de son compte rendu de *L'offrande*. Cette lettre fut suivie d'une correspondance de sept ans (1929-1936) comptant près de 200 lettres¹³, marquée par des échanges francs et directs, par des prises de posi-

13. Le fonds DesRochers possède 90 lettres de Pelletier et 10 copies carbone des lettres envoyées par le poète au critique. Pelletier a déjà admis que la centaine de lettres

tion et des opinions qui révèlent le côté tranchant et même polémiste de Pelletier.

Or, dans le réseau des écrivains qui pratiquent la critique littéraire (citons Bernard, Grignon, Harvey, Hébert, parmi les laïques), les lettres échangées avec Pelletier sont celles qui ont été les plus utiles à DesRochers dans sa formation de critique. D'abord, en ce qui a trait à la théorie critique, les convictions de Pelletier ont forcé l'apprenti critique à prendre position et à s'opposer au chroniqueur du *Canada*. À un Pelletier qui répète sans cesse qu'« avant le style, il y a d'abord le fond : une idée, une impression, un sentiment, une passion » et que « même en poésie, [...] le fond prime tout » (3 décembre 1929), DesRochers tient son bout et conclut sur le sujet : « mettre le fond avant la forme, c'est donner la palme à un bègue ânonnant, car cette vénération du fond dont l'immense majorité des Canayens [sic] souffre est un reliquat de formation clérico-ecclésiastique » (17 juin 1930). Sur la question du « canadianisme intégral » soutenu par Pelletier, c'est-à-dire la conviction que les écrivains doivent défendre la langue et la culture « canadiennes » par opposition à la langue et la culture françaises, DesRochers, après avoir dans un premier temps adhéré aux idées de Pelletier, finit par s'opposer au critique montréalais. Après plusieurs lettres de vives discussions sur le sujet, à la

qu'il a reçues de DesRochers avaient été brûlées par erreur, lors d'un déménagement. Voir notre article (1990).

« critique dogmatique » de Pelletier, l'auteur de *Paragraphes* préfère la « critique d'identification » proposée par Dantin.

En fin de compte, là où DesRochers est le plus redevable à son « ami » de Montréal, c'est en premier lieu de l'avoir intégré à son cercle d'écrivains qui sont les invités de ses « samedis soirs » de la rue Saint-Hubert, de 1929 à 1932 en particulier. Grâce à lui, DesRochers rencontre pour la première fois les auteurs Roger Brien, Robert Choquette, Émile Coderre, Françoise Gaudet, Claude-Henri Grignon, Jean-Charles Harvey, Medjé Vézina, les journalistes Olivar Asselin et Lucien Parizeau, les critiques de journaux Willie Chevalier et Henri Girard¹⁴. Chez Pelletier, le poète constate que des hommes et des femmes de lettres à l'esprit indépendant apprennent à penser et à s'exprimer librement. C'est d'ailleurs dans le sillage de ces « samedis soirs » que Pelletier a fondé sa maison d'édition, les Éditions du Totem (1933-1938), et sa revue *Les Idées* (1935-1939)¹⁵. De 1933 à 1935, les lettres de Pelletier à DesRochers débordent de renseignements sur les problèmes concrets de la fabrication, de la mise en marché et de la diffusion des livres et des revues

14. Plusieurs de ces rencontres avec des auteurs d'autres régions du Québec ont donné naissance à de nouvelles amitiés et à des correspondances que DesRochers a tenues pendant de longues années quelquefois.

15. Les mêmes auteurs et collaborateurs apparaissent dans les pages de la revue *Les Idées* et dans le catalogue des Éditions du Totem.

au Québec. DesRochers peut voir comment le critique s'y prend pour mettre sur pied une maison d'édition de nature « coopérative », pour dénicher et s'attacher des auteurs (Grignon, Harvey, Vézina, entre autres), puis les amener à faire paraître des extraits de leurs nouveaux manuscrits dans les pages de la revue *Les Idées* afin de mousser la publication de ces derniers aux Éditions du Totem. DesRochers s'est servi de ces connaissances pratiques quand est venu le temps, en 1935, de fonder son hebdo *Le Progrès de l'Est* à Sherbrooke.

La correspondance régulière avec Dantin et Pelletier, le recueil *À l'ombre de l'Orford* unanimement encensé par la critique, la publication systématique dans *La Tribune* de comptes rendus sympathiques aux livres des jeunes auteurs, le poste de vice-président obtenu à la Société des poètes canadiens-français de Québec, des traits de caractère marquant une forte personnalité d'écrivain, tout cela faisait de DesRochers un poète, un critique et un journaliste bien connu dans le milieu littéraire de la fin des années 1920. C'est sans doute une combinaison de ces facteurs – plus le poste qu'il occupait à *La Tribune* avec Jovette Bernier dans l'équipe de rédaction – qui a fait qu'en l'espace de quelques années, en 1927 d'abord, puis en 1929 et 1930, plusieurs écrivaines ont entrepris une correspondance suivie avec DesRochers. Mentionnons les cas de Simone Routier et d'Éva Sénécal, à quelques mois d'intervalle, en 1927, puis ceux d'Alice Lemieux, de Berthe Guertin, d'Annette

Lasalle, de Jeanne Grisé, de Marie Ratté, plus tard de Rina Lasnier, de Jeannine Bélanger, de Françoise Gaudet et de Germaine Guèvremont.

Pourquoi ce réseau de correspondantes chez les écrivaines est-il attaché au nom de DesRochers en particulier – et aussi à celui de Dantin pour un certain nombre d’entre elles – pendant la période de l’entre-deux-guerres ? D’abord rappelons l’émergence, comme le précise Marie-Claude Brosseau dans son essai *Trois écrivaines de l’entre-deux-guerres : Alice Lemieux, Éva Senécal et Simone Rou-tier*, d’une « nouvelle génération d’écrivaines » qui vont participer, particulièrement dans les années 1925 à 1935, à « la création d’une parole féminine autonome » en littérature québécoise¹⁶. Puis, le fait que ces jeunes femmes choisissent de correspondre avec Dantin et DesRochers s’explique facilement avec le recul : ce sont les deux critiques qui ont pris conscience en premier du phénomène de génération et de groupe lié à la « venue à l’écriture » de plusieurs jeunes femmes et qui ont publié des comptes rendus favorables de leurs premières œuvres. Dantin est perçu par les écrivaines comme un guide intellectuel et une sorte de caution morale¹⁷, en même temps qu’il est bien sûr un

16. Brosseau (1998 : 14). L’expression « parole féminine autonome » est de Lucie Robert (1987).

17. Le fait qu’Eugène Seers est un Père du Très-Saint-Sacrement qui a défrôqué et qui a dû s’exiler aux États-Unis est une information connue des écrivaines de l’époque de DesRochers. Ses comptes rendus nuancés dans *La Revue*

conseiller littéraire d'expérience, lui le « découvreur » de Nelligan au début du xx^e siècle. Quant à DesRochers, qui n'a ni l'âge ni l'expérience de Dantin dont il est lui-même un admirateur et un correspondant, il a l'avantage d'être un poète déjà bien coté par la critique littéraire après la publication de deux recueils seulement, et cela, malgré le fait qu'il vit dans une région éloignée des grands centres.

Que recherchent les Simone Routier (63 lettres, 1927-1935), Éva Senécal (87 lettres, 1927-1946) et Alice Lemieux (37 lettres, 1928-1960) dans leur correspondance avec DesRochers ? Bien entendu, les conseils d'un poète qui a une connaissance approfondie des ressources de la versification, de la musique et du rythme en poésie. Et puis, DesRochers est un critique et un journaliste bien informé qui a des contacts un peu partout au sein des associations d'auteurs, dans les journaux, auprès des autres critiques, et qui a déjà ses entrées dans les revues, les magazines et bientôt chez un éditeur montréalais comme Albert Lévesque. Or, les écrivaines cherchaient précisément à s'intégrer dans ces milieux littéraires et éditoriaux, et elles savaient que DesRochers pouvait leur faciliter la tâche sur le terrain, ce que Dantin ne pouvait pas faire de sa

moderne et *Le Canada*, son premier volume de *Poètes de l'Amérique française* publié en 1928 en font le critique de référence des jeunes auteurs, loin devant Camille Roy. Sa formation, son âge et son expérience assurent cette « caution morale », mais une morale laïque et non religieuse.

lointaine Nouvelle-Angleterre. Ce n'est pas un hasard, affirme Brosseau, si « la période charnière du parcours » littéraire de ces trois écrivaines « coïncide avec celle de leur correspondance avec Alfred DesRochers » (1998 : 20).

Dans le sens inverse, qu'est-ce que le poète et critique apprend grâce à ce réseau de correspondantes ? En lisant les recueils de poèmes et les lettres de ces femmes, DesRochers est frappé par une nouvelle sensibilité poétique à l'œuvre dans ces textes. Les auteures de *Tout n'est pas dit* (Bernier, 1929, préface de Dantin), de *Poèmes* (Lemieux, 1929, préface de Choquette), de *Ceux qui seront aimés* (Routier, 1931, préface de Dantin), d'*Un peu d'angoisse... un peu de fièvre* (Senécal, 1927) et de *La course dans l'aurore* (Senécal, 1929, préface de Louis-Philippe Robidoux) abordent des thématiques qui sont liées de près aux valeurs et aux aspirations de cette nouvelle génération d'écrivaines. En lisant les poèmes et en interviewant leurs auteures, le critique note une insistance nettement moins grande mise sur la versification traditionnelle et sur les formes fixes. Et DesRochers n'est pas sans remarquer que ces femmes poètes, dans les années 1930, se mettent à publier des récits (Routier) et des romans (Bernier, Senécal). En somme, l'avènement d'écrivaines et d'un nouveau rapport à l'écriture et à la littérature pendant la période de l'entre-deux-guerres transforma à jamais le visage des « lettres canadiennes », comme on disait à l'époque. Dantin et DesRochers, on le

sait par leur correspondance, ont senti ces changements de fond, même si, faute de recul, ils n'ont pu en déterminer l'ampleur et les conséquences à long terme.

Au contraire, des représentants de l'ordre établi – en littérature et dans plusieurs autres domaines – voulaient s'assurer que le vent de changement ne toucherait pas la société québécoise des années 1930. C'est le cas des critiques littéraires cléricaux, les représentants attirés de l'Église en matière de lectures à mettre ou à ne pas mettre entre les mains de tous les lecteurs, en particulier des jeunes. DesRochers a tenu une correspondance avec cinq membres du clergé (régulier et séculier) de l'époque, tous des critiques littéraires ou des directeurs de revue : Carmel Brouillard, franciscain, auteur de *Sous le signe des muses. Essais de critique littéraire catholique* (1935) ; Gustave Lamarche, clerc de Saint-Viateur, fondateur et directeur de la revue *Les Carnets viatoriens* de 1936 à 1956 ; Marc-Antonin Lamarche, dominicain, directeur de la *Revue dominicaine* de 1920 à 1940 et auteur d'*Ébauches critiques* (1930) et de *Nouvelles ébauches critiques* (1936) ; Lucien Rainier, pseudonyme de l'abbé Joseph-Marie Melançon, un des membres fondateurs de l'École littéraire de Montréal et l'auteur d'*Avec ma vie. Poèmes* (1931) ; et, enfin, Mgr Camille Roy, auteur d'une quinzaine de recueils d'essais et de critiques littéraires et du *Manuel d'histoire de la littérature canadienne* qui a connu de nombreuses rééditions.

De ce réseau de correspondances, les lettres échangées avec Marc-Antonin Lamarche (35 lettres de 1929 à 1946, surtout de 1929 à 1934) et avec l'abbé Melançon (34 lettres de 1929 à 1933) sont les plus intéressantes, car les deux membres du clergé faisaient partie des jurys des prix d'Action intellectuelle de l'ACJC¹⁸ et des prix David¹⁹ lorsque le poète a soumis *L'offrande aux vierges folles*, en 1929, puis *À l'ombre de l'Orford*, en 1930. Or, dans ces deux cas précis, DesRochers n'a pas remporté le prix parce que certains de ses vers ont été jugés « trop sensuels ». Sans aller dans le détail de ces cas²⁰, rappelons les faits. Après avoir lui-même édité *L'offrande aux vierges folles* à 150 exemplaires à la fin de novembre 1928, DesRochers a soumis son recueil au prix d'Action intellectuelle qui comprenait un jury de cinq personnes : les poètes Paul Morin, Lionel Léveillé et Albert Ferland, le père Marc-Antonin Lamarche et « un autre ecclésiastique dont [il a] oublié le nom²¹ ». Mais selon Dantin, son « offrande » ne fut pas évaluée selon des critères esthétiques – le père Lamarche était le premier à reconnaître dans une de ses let -

18. L'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) décernait chaque année plusieurs prix d'Action intellectuelle, dont un en poésie.

19. Les prix David des Concours littéraires et scientifiques du Québec étaient décernés chaque année par le gouvernement et non par une association pieuse comme l'ACJC.

20. Voir notre article (1993).

21. Lettre de DesRochers à Dantin, 5 avril 1929.

tres (8 février 1929) les « qualités poétiques » de son recueil –, et ce sont plutôt les « préoccupations morales » des jurés cléricaux qui ont éliminé ses vers. Dans le cas d'*À l'ombre de l'Orford* que le poète s'apprêtait à présenter au prix David un an plus tard, c'est par l'abbé Melançon cette fois qu'il fut informé qu'« une dizaine de vers de l'« Hymne au vent du Nord » engendr[eront] quelque dissension parmi les membres du jury, à la prochaine réunion » (1^{er} janvier 1930). Dans cette même lettre, le poète apprit que Melançon avait pu lire ses deux recueils grâce au père Lamarche « qui l'[avait] remplacé comme membre du jury dans les concours de l'ACJC [...] », et, ajoutait-t-il, « nous discutons ensemble des mérites des divers envois ».

La correspondance de DesRochers avec des représentants de la critique cléricale a été très formatrice, car elle lui a permis de dégager trois grandes leçons au début de sa carrière d'écrivain. D'abord, elle confirme qu'il est difficile pour un poète vivant à l'extérieur de Montréal ou de Québec d'imposer son nom en littérature « canadienne » dans les années de l'entre-deux-guerres. Et là-dessus DesRochers avait objectivement raison, malgré les dénégations de ses correspondants, surtout lorsqu'on se rappelle qu'un poète en région devait se débrouiller pour publier seul, sans l'aide d'un éditeur reconnu. Deuxième leçon, apprise douloureusement par DesRochers : il est plus difficile, sinon impossible, pour un écrivain de remporter un prix littéraire (prix d'Action intellectuelle ou

prix David) si son œuvre ou une partie de son œuvre est jugée contraire à la morale par des critiques cléricaux. Troisième leçon, sans doute la plus importante pour un jeune poète : mieux vaut mettre de son côté la critique cléricale plutôt que de l'affronter directement, car il s'agit d'un réseau organisé dont les membres entretiennent des rapports étroits (qu'ils soient du clergé régulier ou séculier). L'expérience démontre d'ailleurs qu'un écrivain ne peut gagner, à court ou à moyen terme, contre les autorités religieuses à cette époque : le cas de Jean-Charles Harvey et de son roman *Les demi-civilisés* (1934) en est un exemple éloquent.

UNE ASSOCIATION D'AUTEURS PAR CORRESPONDANCE

Une demi-douzaine d'autres réseaux de correspondants sont intéressants à étudier relativement à l'apprentissage du jeune poète, car les échanges de lettres dans chacun d'eux sont déterminants dans la formation de DesRochers. Il y a d'abord ce réseau dans lequel le poète, après avoir été le disciple d'un maître comme Dantin, devient à son tour le mentor de jeunes écrivains qui lui demandent des conseils et des encouragements. C'est le cas du poète Clément Marchand (78 lettres de 1931 à 1949), de Trois-Rivières, qui a soumis ses premiers vers à son « maître » DesRochers alors qu'il était encore un étudiant de 18 ans au Séminaire Saint-Joseph. Les deux correspondants discutent inlassablement, entre autres, de leur

conception de la poésie et de la littérature, de versification et de métrique traditionnelles et de leurs influences littéraires respectives. Plus on avance dans cette correspondance et plus on se rend compte que c'est bientôt le jeune disciple qui encourage le maître à reprendre la plume et à poursuivre la rédaction des « suites poétiques » commencées dans les années 1930, après la publication d'*À l'ombre de l'Orford*. Marchand talonne DesRochers jusqu'à ce qu'il obtienne des extraits de ces suites qu'il publie dans ses revues *Le Mauricien* et *Horizons*, à la fin des années 1930. Joseph Bonenfant (1990) avait raison de parler d'une « emprise réciproque » en ce qui concerne les relations entre les deux poètes dans son étude de la correspondance DesRochers-Marchand.

Plus tard, dans les années 1940, DesRochers a joué un rôle de mentor pour Jeannine Bélanger (103 lettres et billets, de 1940 à 1947 et en 1962) alors que celle-ci commençait à écrire des vers et vouait une admiration sans borne au poète. Comme Marchand, Bélanger a exhorté DesRochers à reprendre et à terminer la rédaction des « suites poétiques » inédites des années 1930. Après avoir patiemment colligé et recopié des extraits de la suite *Le retour de Titus* au cours des années 1940, Bélanger a convaincu le professeur Jean Ménard et les Éditions de l'Université d'Ottawa de publier en 1963 tous les fragments retrouvés de la série.

Quant à l'échange de billets, de lettres et de manuscrits entre DesRochers et Germaine

Guèvremont (35 lettres datées, 75 lettres et billets sans date) qui s'est poursuivi pendant une dizaine d'années (1942-1951), il ne s'agit pas vraiment d'une correspondance entre un maître et son disciple, même si la romancière considérait DesRochers comme son mentor (elle qui avait pourtant huit ans de plus que lui). Le poète et critique a plutôt joué le rôle de conseiller littéraire et de proche collaborateur dans la conception, l'élaboration et la révision des manuscrits des romans *Le Survenant* (1945) et *Marie-Didace* (1947)²². Guèvremont, de son côté, a aidé le poète dans ses difficiles négociations avec les éditeurs qui voulaient réimprimer ses recueils à l'époque où, à titre de chef du secrétariat de la Société des écrivains canadiens, elle pouvait lui donner de précieux conseils.

Grâce à sa correspondance avec ses éditeurs, que ce soit avec Albert Lévesque (7 lettres de 1930 à 1935), avec Gérard Dagenais de la Société des éditions Pascal (4 lettres de 1944) ou avec le père Paul-Aimé Martin, André Cordeau, Maurice Desjardins et Clément Saint-Germain des Éditions Fides (27 lettres de 1946 à 1963), Des Rochers a développé une expertise très avantageuse pour lui. À force de discuter de droits d'auteurs et de reconnaissance de ces droits, à force de lire atten-

22. Tous les billets et lettres de Guèvremont ainsi que les tapuscrits annotés de ses deux romans se trouvent dans le fonds Alfred-DesRochers (ANQ-S). Malheureusement la romancière n'a pas laissé de fonds d'archives dans lequel on pourrait consulter les lettres de DesRochers. Voir l'étude de Lepage (1990).

tivement et de décortiquer tous les articles des contrats liant un auteur à son éditeur, DesRochers est devenu un habile négociateur qui faisait tout pour obtenir les meilleures conditions matérielles et intellectuelles possibles dans la pratique de son métier d'écrivain²³, et cela, bien avant la naissance d'une association professionnelle reconnue légalement comme l'Union des écrivains québécois à la fin des années 1970.

On le voit, non seulement dans ses lettres avec des écrivains, mais également dans sa correspondance avec des représentants des institutions, DesRochers a su tirer profit de ce commerce à première vue impersonnel. C'est ainsi que dix ans après la fin de ses études collégiales, le poète a repris contact avec son *alma mater*, le Collège séraphique de Trois-Rivières. De 1930 à 1942, il a échangé 25 lettres avec des franciscains, les frères Adélarde Berthold, Gilles Labelle et Ferdinand Coîteux, pour se remémorer la règle de conduite de Saint-François, pour rester fidèle aux valeurs de droiture, d'humilité et d'honnêteté des franciscains, et pour développer son sens des responsabilités envers les jeunes²⁴.

Dans les années 1940 et 1950, n'écrivant plus de poésie, DesRochers a correspondu avec des artisans et des réalisateurs de la radio de Radio-

23. Voir notre article (1994).

24. Le poète trouva du temps pour aller donner des conférences aux élèves de son ancien collège dans les années 1930 et 1940.

Canada dans le cadre de projets de sketches radiophoniques. À l'instar de ses amis écrivains Jovette Bernier, Émile Coderre et Claude-Henri Grignon, le poète a voulu apprendre le métier de rédacteur de textes pour la radio. Il a échangé plus d'une trentaine de lettres avec Paul Leduc, Guy Beaulne, Roger Rolland, Jean Désy et Jean-Guy Pilon dans le cadre de différents projets radiophoniques (1940-1941 et 1951-1962), certains s'étant concrétisés, d'autres étant demeurés à l'état de projets.

L'institution qui lui a donné sa première chance d'être reconnu comme écrivain a été la Société des poètes canadiens-français de Québec. Trois ans après la fondation de son association, en 1926, le président Alphonse Désilets a écrit à DesRochers pour l'inviter à se joindre à son groupe. La correspondance d'une trentaine de lettres avec Désilets et avec d'autres membres de la Société comme Georges Boulanger et Aimé Plamondon s'est poursuivie jusqu'au début des années 1930. Le jeune poète a assisté à plusieurs réunions du groupe de poètes à Québec, au restaurant Kerhulu, ou encore à l'île d'Orléans, à la résidence secondaire de Désilets. Élu vice-président de l'association, il a rencontré plusieurs poètes de la région de Québec et convaincu d'autres poètes des Cantons-de-l'Est d'en faire partie. Surtout, la Société des poètes canadiens-français a été un modèle idéal pour le poète de Sherbrooke qui voulait apprendre comment fonctionne une association d'auteurs dans le but d'en fonder une dans sa région.

Et c'est exactement ce qui s'est produit en 1930 quand DesRochers a décidé de créer une association d'auteurs dans les Cantons-de-l'Est, qu'il a nommée les « Écrivains de l'Est ». D'une part, ce nouveau groupe reprend par certaines caractéristiques le modèle classique d'une association d'auteurs : il est composé d'hommes et de femmes qui ont déjà – mais pas nécessairement – publié un livre (des poèmes, des contes ou des nouvelles, un essai ou un roman) ; la plupart des auteurs résident ou ont résidé dans les Cantons-de-l'Est, mais d'autres viennent des Bois-Francs, de la Montérégie et même de Lanaudière ; l'association met sur pied chaque année des rencontres de groupe auxquelles sont invités des écrivains de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières ; c'est le cas de deux réunions organisées par DesRochers en l'honneur de la visite de Dantin à Sherbrooke. D'autre part, par certaines caractéristiques, les « Écrivains de l'Est » se démarquent du modèle et peuvent même, sur certains points, être considérés comme un cas unique dans l'histoire littéraire du Québec. Leur originalité réside dans le fait que les publications de groupe ne sont pas des anthologies ou des collectifs publiés sous forme de livres, mais des « Suppléments littéraires »²⁵ annuels parus dans *La Tribune* en 1930, 1931 et 1932 ; de plus, il n'y a

25. DesRochers intitule ces suppléments *Les Cantons de l'Est littéraires* en 1930 (29 novembre) et *L'Almanach littéraire de l'Est* en 1931 (17 décembre) et en 1932 (27 août).

jamais eu pendant ces trois années de réunion officielle de fondation tenue par les membres, ni de réunion annuelle obligatoire, car les « Écrivains de l'Est » n'ont pas de conseil d'administration ni d'exécutif, pas de statuts et règlements ; enfin, le groupe compte en tout vingt auteurs (13 hommes, 7 femmes) représentant deux générations (ceux et celles nés autour de 1880 et les autres nés vers 1900) mais, si l'on ne considère que les auteurs de la jeune génération, les femmes forment la grande majorité de la relève des « Écrivains de l'Est ».

Surtout, ce qui constitue le caractère unique de ce groupe, c'est que les « Écrivains de l'Est » fonctionnaient par correspondance. Pour fonder l'association, DesRochers, qui se considérait le *factotum* (littéralement : l'homme qui fait tout) du groupe, a écrit à 20 auteurs et les a priés de remplir un formulaire (nom, date de naissance, ville d'origine, publications, projets en cours, photographie récente). Il leur a demandé de soumettre des textes inédits pour chacun des « Suppléments littéraires » du journal. Puis, il les a officiellement invités aux trois réunions du groupe tenues à Sherbrooke sous les auspices de *La Tribune* et grâce à l'aide généreuse de son gérant, Florian Fortin. Et lorsque le *factotum* a mis fin à sa correspondance avec les membres du groupe, en 1933, l'association des « Écrivains de l'Est » a cessé d'exister.

*
* *
*

L'étude des réseaux de correspondants d'Alfred DesRochers montre le rôle vital de la correspondance comme mode de socialisation pour un jeune poète²⁶ vivant et écrivant en région, loin des centres culturels, pendant la période de l'entre-deux-guerres. Et DesRochers n'est pas un cas unique, lui qui entretient des relations épistolaires avec des auteurs qui vivent la même situation dans d'autres régions du Québec et même en Nouvelle-Angleterre. Ce mode de socialisation est également essentiel pour DesRochers dans ses échanges avec les écrivains de Montréal et de Québec, ces villes-centres où se trouvent les associations d'auteurs et où sont publiés la grande majorité des journaux, des revues et des livres.

Pour un certain nombre d'écrivains autodidactes comme DesRochers et Claude-Henri Grignon, pour le groupe de femmes qui émergent et qui veulent s'intégrer dans les milieux littéraires légitimés, ou encore pour un auteur comme Rosaire Dion-Lévesque qui désire conserver un

26. Il est remarquable de constater que les années les plus actives de la correspondance de DesRochers, de 1928 à 1934, se situent très exactement à l'époque où il publie ses deux recueils de poèmes et son livre de critique littéraire. Dans les années 1940, il correspondra principalement avec deux écrivaines, Jeannine Bélanger et Germaine Guèvremont, pour lesquelles il jouera un rôle de conseiller littéraire et de proche collaborateur.

lien d'appartenance aux « lettres canadiennes », la correspondance joue un rôle de soutien et de formation qui leur permet de se sentir des écrivains à part entière.

En fin de compte, la richesse et la diversité des correspondants de DesRochers donnent une bonne idée du nombre et de l'importance des réseaux de correspondance littéraire de la période de l'entre-deux-guerres au Québec. Dans la conclusion de son étude de la correspondance Simone Routier-Louis Dantin, Marie-Andrée Beaudet fait allusion à la « tâche colossale » qui attend celui ou celle qui ambitionnerait de « préciser le rôle et la fonction de ce qu'[elle] n'hésiterait pas pour [sa] part, à nommer *l'action épistolaire* des années trente dans la mutation littéraire et institutionnelle de la littérature québécoise » (*LAT*, 80).

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME ([1984]), *Répertoire du fonds Alfred-DesRochers*, Sherbrooke, Archives nationales du Québec.
- BEAUDET, Marie-Andrée (1996), « Voix et jeux de coulisses : la correspondance Simone Routier-Louis Dantin », dans Michel BIRON et Benoît MELANÇON (dir.), *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, p. 69-83.
- BIRON, Michel (1996), « Configurations épistolaires et champ littéraire : le cas d'Alfred DesRochers et de Saint-Denys Garneau », dans Michel BIRON et Benoît MELANÇON (dir.), *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, p. 109-124.
- BONENFANT, Joseph (1990), « Une emprise réciproque : Clément Marchand-Alfred DesRochers (1931-1949) », *Voix et images*, n° 46 (automne), p. 53-63.
- BROSSEAU, Marie-Claude (1998), *Trois écrivaines de l'entre-deux-guerres : Alice Lemieux, Éva Senécal et Simone Routier*, Québec, Nota bene. (Coll. « Études ».)
- DESROCHERS, Alfred (1951), « Les "individualistes" de 1925 », *Le Devoir*, 24 novembre, p. 51.
- DESROCHERS, Alfred (1952), « Louis Dantin et la génération perdue », *Les Carnets viatoriens*, vol. 17, n° 3 (octobre), p. 120-127.
- GIGUÈRE, Richard (1985), « La bibliothèque d'Alfred DesRochers », dans Joseph BONENFANT, Janine BOYNARD-FROT, Richard GIGUÈRE et Antoine SIROIS (dir.), *À l'ombre de DesRochers. Le mouvement littéraire des Cantons-de-l'Est, 1925-1950*, Sherbrooke, La Tribune/Éditions de l'Université de Sherbrooke, p. 175-193.

- GIGUÈRE, Richard (1990), « Ces jeunes contestataires des années 30 : Albert Pelletier-Alfred DesRochers (1929-1936) », *Voix et images*, n° 46 (automne), p. 8-25.
- GIGUÈRE, Richard (1993), « Alfred DesRochers et la critique cléricale de son temps. Censure et autocensure de *L'offrande aux vierges folles* », dans Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC (dir.), *Les facultés des lettres*, Université de Montréal, p. 163-181.
- GIGUÈRE, Richard (1994), « Alfred DesRochers et ses éditeurs : des relations d'affaires tendues », dans Jacques MICHON (dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 13-24.
- GIGUÈRE, Richard (1996), « Les années de la Crise dans la correspondance Louis Dantin-Alfred DesRochers (1929-1935) », dans Michel BIRON et Benoît MELANÇON (dir.), *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, p. 85-107.
- HAYWARD, Annette (1990), « Les hauts et les bas d'une grande amitié littéraire : Louis Dantin-Alfred DesRochers (1928-1939) », *Voix et images*, n° 46 (automne), p. 26-43.
- LAFRANCE, Hélène (1985), « La correspondance littéraire d'Alfred DesRochers », dans Joseph BONENFANT, Janine BOYNARD-FROT, Richard GIGUÈRE et Antoine SIROIS (dir.), *À l'ombre de DesRochers. Le mouvement littéraire des Cantons-de-l'Est, 1925-1950*, Sherbrooke, La Tribune/Éditions de l'Université de Sherbrooke, p. 259-272.
- LEPAGE, Yvan (1990), « *Cher survenant...* : Germaine Guèvremont-Alfred DesRochers (1942-1951) », *Voix et images*, n° 46 (automne), p. 64-78.

SOCIABILITÉ ET FORMATION DES ÉCRIVAINS

- PROCHASSON, Christophe (1989), « Place et rôle des intellectuels dans le mouvement socialiste français, 1900-1920 ». Thèse, Paris I, 2 vol.
- RACINE, Nicole et Michel TREBITSCH (dir.) (1992), « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », Paris, *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 20.
- ROBERT, Lucie (1987), « D'Angéline de Montbrun à *La chair décevante* : la naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, vol. XX, n° 1 (printemps-été), p. 99-110.
- SIRINELLI, Jean-François (dir.) (1987), « Générations intellectuelles. Effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français », Paris, *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 6.

Cindy Béland

Université de Sherbrooke

SALONS ET SOIRÉES MONDAINES
AU CANADA FRANÇAIS :
D'UN ESPACE PRIVÉ
VERS L'ESPACE PUBLIC

De toutes les pratiques associatives, le salon littéraire est sans doute l'une des plus difficiles à circonscrire. Il s'agit, en effet, d'un mode de socialisation *privé* appartenant, de plus, à une époque révolue. La documentation sur le sujet est, par conséquent, extrêmement rare et souvent très subjective. Comme l'affirme Adeline Daumard dans une étude portant sur les salons français réalisée en 1986,

relevant exclusivement de la vie privée, les réunions de salon n'ont pas fait l'objet d'enquêtes administratives régulières. Force est donc de se reporter à des témoignages individuels au hasard des mémoires, des correspondances ou à des ouvrages qui, tout en se présentant comme des études spécifiques, sont généralement de simples recueils de souvenirs, personnels ou de seconde main (p. 82).

La pratique du salon en est également une qui concerne d'abord et avant tout les femmes et, nous le savons trop bien, ce genre de manifestations culturelles typiquement féminines et leurs conséquences ont été bien souvent ignorées des historiens de la littérature. Heureusement, « l'explosion » du féminisme ayant secoué le Québec au début des années 1970 aura permis de susciter un intérêt pour les réalisations méconnues des femmes au cours des derniers siècles, et ce, dans tous les champs d'activité. Ainsi, notre travail s'inscrit dans un courant qui se donne comme objectif de retracer l'histoire des femmes du Québec et de la « réécrire » de façon à mettre en lumière l'importance *réelle* qu'elles ont eue (particulièrement au sein du champ littéraire, dans le cas présent).

Certes, en France on s'intéresse depuis de nombreuses années au phénomène du salon littéraire, mais les études vraiment substantielles concernant cette pratique au Canada français sont inexistantes. Tel que le mentionne Lucie Robert, qui effleure le sujet dans un article paru en 1995,

on ignore encore à peu près tout de ces lieux d'activité littéraire [...] étroitement liés à la vie familiale ou mondaine, essentiellement privés, mais pas tout à fait étrangers à l'émergence d'une opinion publique et à la constitution de la littérature moderne (p. 387).

Certains chercheurs sont allés jusqu'à prétendre que « les sociétés littéraires créées par des femmes dans leurs salons ne se rencontrèrent jamais dans

toute l'histoire de la littérature française du Québec [...] » (Brunet, 1988 : 170). Joséphine Marchand-Dandurand (considérée par plusieurs comme la première femme journaliste du Canada français), qui fréquentera quelques salons parisiens au début du xx^e siècle, déclare également, en 1900, que « les salons sont inconnus parmi nous, les hommes eux-mêmes séparant absolument l'idée de plaisir intellectuel de celle de délassement social [...] » (Dandurand, 1900 : 28).

Pourtant, malgré les difficultés inhérentes au traitement du sujet, nous sommes parvenue à établir que des salons littéraires ont bel et bien été tenus au Canada français. Nous avons donc tenté d'élaborer une définition concrète de cette pratique et de voir comment celle-ci s'est manifestée dans la seconde moitié du xix^e siècle et la première moitié du xx^e.

Certes, les salons et les soirées mondaines existaient bien avant 1830, début de la période à laquelle nous nous intéressons. Nous savons, par exemple, que les épouses des premiers gouverneurs de la Nouvelle-France recevaient chez elles les notables de l'époque. C'est toutefois autour des années 1830 et 1840 que, de façon plus régulière, de petits groupes commencent à se réunir autour de figures féminines pour discuter de divers sujets, dont la littérature.

Qui sont donc ces femmes qui reçoivent dans leurs salons et, surtout, à quelle classe sociale appartiennent-elles ? Ce mode de socialisation est-

il l'apanage exclusif des bourgeois ? Comment se déroule une soirée dans un salon canadien-français et quels sont les sujets dont on discute ? Qui est convié à ces réunions, et pour quelles raisons ? Quelles ont été les répercussions de la pratique du salon sur le processus d'émancipation des Canadiennes françaises, et de manière plus générale, sur le champ littéraire ? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles nous avons cherché à répondre.

POUR UNE DÉFINITION CONCRÈTE DE LA PRATIQUE DU SALON LITTÉRAIRE : LE MODÈLE FRANÇAIS

On définit généralement le salon littéraire comme une forme de réunion sans objectif précis et sans contrainte, organisée autour d'un noyau formé par les familiers d'une dame influente, par sa naissance ou ses fonctions sociales. Les personnes qui y participent appartiennent à divers milieux et s'y rencontrent à jour fixe, sans nécessairement y avoir été conviées, car le salon est d'abord et avant tout un lieu *d'accueil*. « Recevoir c'est avoir une maison ouverte, une maison où chaque soir on peut aller avec sûreté de trouver la maison habitée, éclairée et les maîtres du logis disposés à vous accueillir avec une bonne mine d'hôtes » (Daumard, 1986 : 82). Pendant quelques heures, tout ce « beau monde » entretient des conversations sur des sujets littéraires, philosophiques ou politiques, sans jamais négliger l'aspect *esthétique* du discours.

D'abord et avant tout « affaires de femmes », les salons apparaissent en France à la Renaissance, époque où le contexte sociohistorique est propice à l'émancipation des dames. C'est Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, qui inaugure à Paris, en 1610, ce qu'on appellera la « culture de salon ». Elle reçoit dans son hôtel particulier de nombreux écrivains célèbres, dont Malherbe et Corneille. Comme la plupart des salons de la Renaissance, celui de l'Hôtel de Rambouillet est marqué par la préciosité et la sensibilité féminine. On y lit des œuvres littéraires, on y fait de la musique, mais la primauté revient à la conversation, à la fois cultivée et joyeusement galante. C'est d'ailleurs sur la conversation que repose l'essence même d'un salon.

Causer [est] pour les hôtes une possibilité, un plaisir et même un devoir. C'[est] un rite grâce auquel chacun [peut] et [doit] se rendre agréable à autrui. Les meilleures maîtresses de maison [sont] celles qui, comme un chef d'orchestre, [sont] donner à chacun l'occasion d'exprimer le meilleur de soi-même, avec spontanéité et liberté, avec esprit si possible [et] surtout avec tact [...]
(Daumard, 1986 : 84).

L'époque des Lumières marque véritablement l'apogée de la culture de salon. L'influence des salonnières est telle, à ce moment, que Jean-Jacques Rousseau lui-même, venu s'installer dans la capitale française en 1742, est prévenu : « À Paris, on n'arrive à rien sans les femmes ! » (Von

Der Heyden-Rynsch, 1993 : 57). Tenir salon devient l'activité la plus communément recherchée par une certaine classe de femmes (d'abord les femmes de « bonne naissance », puis un peu plus tard, les bourgeois) et toutes transforment peu à peu leurs soirées mondaines en lieux de rencontres pour discussions intellectuelles et politiques. Quant aux invités, faire la tournée des endroits les plus célèbres constitue, pour eux, l'occupation d'une vie. Chaque jour (voire même chaque *heure* du jour) est consacré à un salon précis.

Les salonnières sont le pivot de ces sociétés restreintes, au sein desquelles elles font figure d'autorité. Il s'agit généralement de dames riches, intelligentes et dotées de beaucoup d'esprit. Chez elle, la femme qui reçoit est reine. Elle décide elle-même d'accueillir ou de rejeter les hôtes de son choix, elle impose ce qu'elle considère comme les « bons usages » et peut même faire ou défaire à sa guise les réputations de ceux qui fréquentent sa demeure. Dans certains milieux,

se présenter aux douairières qui façonnent l'opinion dans les cercles où elles [sont] écoutées [est] une preuve que [doivent] affronter les débutants des deux sexes. Ceux-ci [sont] jugés et parfois jugés sans appel. Des jeunes gens ignorant les manières du monde [sont parfois même] écartés de certaines carrières [...] où la représentation et les rapports mondains [ont] un rôle à jouer (Daumard, 1986 : 89).

Les responsabilités de la femme qui reçoit sont grandes. La bonne hôtesse doit savoir s'éclipser pour mettre en valeur ses invités. Usant de tact, elle dirige la conversation, en veillant à ce qu'elle soit toujours intéressante et à ce que ses hôtes n'abordent pas de sujets « glissants » qui pourraient semer la discorde, faute de quoi elle doit elle-même apaiser les antagonismes. Il règne donc toujours, chez la salonnière, une atmosphère cultivée où filtre parfois une légère note d'érotisme. La dame apporte ainsi à ceux qui fréquentent sa demeure « le bien-être de l'âme [et] le mouvement de l'esprit » (Von Der Heyden-Rynsch, 1993 : 17).

LE SALON LITTÉRAIRE, COMPLICE DU PROCESSUS D'ÉMANCIPATION DE LA FEMME

Le salon littéraire contribue grandement à modifier la situation des femmes et il favorise leur émancipation. En France, dès le XVIII^e siècle, il devient en effet leur principal champ d'action, et il leur donne l'occasion de « vérifier l'intérêt de leur personne » : chaque hôtesse tente d'attirer dans son orbite un maximum de gens en vue, et c'est la qualité de ses invités qui témoigne de son pouvoir.

Ainsi, le salon instaure une nouvelle évaluation du rôle social des femmes. Non seulement cette pratique leur permet-elle de tromper l'ennui, mais elle leur confère également le statut d'« autorités morales » tout en leur donnant la chance de contribuer directement à la diffusion des idées. C'est également dans les salons que, pour la

première fois, les femmes sont appelées à faire partie du public lettré. Par rapport au principe patriarcal de la société de cour à laquelle il succède et s'oppose, le salon constitue donc un centre *matriarcal*, un espace de liberté privilégié fondé et mené par des femmes, qui se distingue radicalement des institutions culturelles propres à la société masculine, comme les clubs et les loges maçonniques¹.

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les salons sont de moins en moins littéraires et de plus en plus politiques et « intellectuellement engagés ». « Le salon littéraire proprement dit [semble] voué à l'extinction. L'aspect ludique et gratuit, caractéristique de la conversation au XVIII^e et partiellement encore au XIX^e siècle, [disparaît graduellement] au profit d'un engagement lié à un but » (Von Der Heyden-Rynsch, 1993 : 191). Dorénavant, les salonnières ne se contentent plus de mener des conversations subtiles dans le but de soutenir ou de mettre en valeur un de leurs invités (souvent un écrivain célèbre) ; elles se tiennent elles-mêmes en tant qu'artistes, au cœur de l'événement culturel ou politique.

DANS UN SALON...

Mais comment donc se déroule une soirée typique dans le salon d'une dame de la haute société ?

1. Les salons ont d'ailleurs souvent été comparés à ces loges, car des jeux d'influences semblables s'y exerçaient.

Le tout débute généralement par un dîner, auquel n'est prié qu'un nombre restreint de convives. Certaines salonnières célèbres répartissent d'ailleurs leurs invités en deux groupes bien distincts : la « grande liste » (les visiteurs du salon) et une liste restreinte (les convives du dîner). L'écrivain Léon Daudet donne, dans *Salons et journaux*, une idée fort juste de ce qui se passe au salon, après le repas :

On sort[] de table à neuf heures [...] Après le repas, les dames et les non-fumeurs se group[ent] au salon autour de [l'hôtesse], les fumeurs s'entass[ent] dans l'antichambre. Les habitués de la soirée arriv[ent] et tout de suite, tout chauds, tout bouillants se mêl[ent] à la conversation, apport[ent] le dernier potin de la Chambre, des théâtres, de Paris en général. Il [faut] fréquenter [certains salons] pour connaître le dessous des cartes et l'envers, comique et tragique, des événements. En même temps, il se [fait] là une opinion moyenne et courante qui [s'avère souvent] être, le lendemain, celle des principaux journaux [...] (Leroy, 1992 : 91).

Outre la conversation, les invités pratiquent d'autres activités, bien que l'oisiveté demeure la règle dans la plupart des salons. Il y règne, en effet, une certaine nonchalance. Ici et là, des dames s'adonnent à des « travaux féminins » tels que la broderie ou la tapisserie, « qui leur donnent une contenance ou servent d'accessoire à [leur] coquetterie » (Daumard, 1986 : 82). Le jeu (que pratiquent surtout les hommes et les femmes d'âge mur), la

danse, la musique et le chant (que les plus jeunes utilisent souvent comme un prétexte à l'échange de propos aimables ou galants) figurent parmi les distractions les plus répandues lors de ces soirées. Les invités s'amuse également à improviser des charades, ils interprètent de petites comédies, ou s'assoient simplement pour écouter une lecture, extrait présenté en primeur par un habitué du salon ou ouvrage récent dont les thèmes alimentent la conversation.

Les sujets abordés sont des plus variés, allant des belles-lettres et des arts à la politique, en passant par l'histoire, la philosophie, les sciences et la morale. Dans certaines maisons, on se contente d'échanger potins et plaisanteries, de se raconter des historiettes, de commenter les nouvelles du jour ou les plus récentes modes. Dans d'autres, où le sens de la répartie est à l'honneur, on ose remettre en question les idées, croyances et sentiments sans, bien sûr, jamais dépasser les limites de la bienséance...

LE PUBLIC DES SALONS

Qu'en est-il, maintenant, du public qui fréquente les réunions mondaines? À partir du XIX^e siècle, les salons touchent davantage la bourgeoisie que les nobles et les aristocrates, comme c'était le cas aux XVII^e et XVIII^e siècles; les réunions sont beaucoup plus modestes, moins « guindées » qu'elles ne l'étaient précédemment. Tant à Paris qu'en province, on retrouve dans les salons des

notables et différentes classes de gens qui y trouvent un *plaisir* ou un *intérêt*, et non plus, comme auparavant, les personnes qui se distinguent par leur fonction ou leur fortune. La grande majorité des hôtes appartiennent à la haute ou à la moyenne bourgeoisie. Ils ont pour la plupart fait des études supérieures et ils mènent une vie aisée. Quant aux écrivains qui fréquentent les salons, ils vivent généralement de leur plume.

LES SALONS, LIEUX D'INFLUENCES ET DE CONSÉCRATION

Certaines classes de gens, nous l'avons mentionné, trouvent un *intérêt* particulier dans la fréquentation des salons. Mais qui sont donc ces personnes auxquelles les réceptions mondaines profitent tant et pourquoi ? Certes, il y a les artistes, les savants, voire même des représentants des milieux d'affaires qui vont s'y faire des « contacts », mais ce sont d'abord et avant tout les hommes de lettres et les hommes politiques qui bénéficient de ces rencontres.

Il existe en effet, au XIX^e siècle, des *salons d'influence*, où l'on ne se rassemble pas que pour le plaisir d'échanger des propos frivoles ou sérieux. Dans ces réunions, les rencontres et les conversations répondent à une stratégie bien précise, qui vise à utiliser le jeu des relations mondaines en vue d'aider à la réussite des carrières ou des ambitions des habitués. Pour les écrivains, la fréquentation des salons peut s'avérer profitable à bien des égards. Ils y trouvent parfois un tremplin pour leur

carrière et pour leur avancement dans la hiérarchie littéraire et sociale. Ils ont la possibilité de côtoyer les notables qui contrôlent la presse, les directeurs de revues, les autres écrivains en vogue, les hommes politiques, et cela leur permet souvent de nouer des relations utiles et rentables.

En outre, les salons favorisent les rencontres entre les auteurs et leurs lecteurs, ce qui profite aux deux parties. « D'une part, les écrivains s'y trouvent en contact avec une élite sociale de leurs lecteurs [; ils] peuvent observer les tendances du goût mondain dominant » (Viala, 1985 : 132) et éventuellement, orienter leurs écrits en fonction de ces tendances. Ils ont également l'occasion de lire leurs œuvres en avant-première, afin d'en tester le succès. Parallèlement, les représentants de l'élite sociale, qui cherchent dans les salons des moyens de distinction, y trouvent aussi leur compte ; la conversation avec les auteurs les place « en prise directe sur l'actualité de la production littéraire ; et, les effets du snobisme aidant, ces mondains amplifient en courants de la mode les tendances esthétiques qui répondent le mieux à leurs attentes. » (Viala, 1985 : 133).

C'est donc dire à quel point le rôle des salonniers, qui rendent possibles toutes ces rencontres, s'avère primordial. Non seulement ces femmes permettent-elles à des gens de différentes professions et classes sociales d'entrer en contact, mais leur influence est telle qu'elles sont, indirectement, en mesure de favoriser la montée d'un écrivain ou

de lui nuire. En effet, la fréquentation des salons peut avoir une influence directe sur le succès ou l'insuccès d'un écrivain en devenir. Tout dépendant des relations qui s'y tissent, elle peut contribuer à maintenir un auteur au second plan, comme un « complément » de l'agrément mondain ou, au contraire, lui donner la chance de se tailler une place bien en vue et lui apporter la consécration. Comme le souligne Edmond de Goncourt en 1882 : « la station des jeunes de la littérature, de cinq à sept heures, dans un intérieur de femme à la mode, c'est [...] le [meilleur] procédé pour arriver » (Leroy, 1992 : 93). Plusieurs écrivains n'hésitent donc pas à en profiter, entre autres ceux qui fréquentent le salon de la princesse Mathilde au milieu du XIX^e siècle. Cette mécène et protectrice des arts intervient régulièrement auprès des têtes dirigeantes afin d'assurer des faveurs à ses amis. Ainsi, on sait qu'elle a contribué à l'obtention du sénat pour Sainte-Beuve, du prix de l'Académie française pour George Sand, de la Légion d'honneur pour Flaubert et Taine, et d'un emploi pour Théophile Gautier (Bourdieu, 1998 : 82).

Certaines salonnières jouissent d'un pouvoir si grand qu'on a même parfois attribué à quelques grands salons un rôle de « prérecrutement à l'Académie française » (Leroy, 1992 : 97). Les académiciens ayant l'occasion de s'y rencontrer ne peuvent éviter de s'entretenir des candidatures – qui plus est lorsqu'ils sont soumis aux pressions subtiles d'une hôtesse envers laquelle ils ont une dette de

reconnaissance... Ainsi, au XVIII^e siècle le pouvoir de Mme de Lambert fut tel « qu'on eût difficilement trouvé quelqu'un qui pût être nommé membre de l'Académie sans avoir été reçu chez elle et avoir eu son appui » (Von Der Heyden-Rynsch, 1993 : 68). De même, on dit du salon de Mme Ancelot qu'il fut, pour quelques-uns, « une porte d'entrée de l'Académie française » (Daumard, 1986 : 88). Au XIX^e siècle, parmi les salons qui comptent le plus pour les élections à l'Académie, on retrouve ceux de « Juliette Adam, qui impose Loti, de Mme de Loynes qui place Lemaître, de Mme de Caillavet qui fait accepter France, ou de Mme Aubernon, modèle de la Mme Verdurin de *La recherche du temps perdu* » (Lemire, 1999 : 14). Tout bon salon parisien se doit donc d'avoir son académicien qui, par sa notoriété, assure la réussite et la renommée des réceptions auxquelles il participe.

*
* * *

Bien qu'il ait périclité à partir de la fin du XIX^e siècle, puis disparu complètement au milieu du XX^e, le salon littéraire aura quand même été, pour la France, un espace unique où se sont joués les événements culturels et effacées certaines barrières sociales. De son apparition jusqu'à son dépérissement, « il symbolise l'Europe de l'esprit en même temps qu'il a toujours été le théâtre d'une répétition générale de l'émancipation de la femme » (Von Der Heyden-Rynsch, 1993 : 9).

LA PRATIQUE DU SALON AU CANADA FRANÇAIS

Nous l'avons déjà mentionné, les salons sont d'abord et avant tout « affaires de femmes »... En France, du moins, car il en va bien autrement au Canada français. La salonnière « québécoise » jouit d'une autonomie beaucoup moins grande que son homologue française et cela est fort compréhensible, compte tenu du contexte social dans lequel elle évolue. En effet, le XIX^e siècle québécois est marqué par une série de bouleversements qui modifient de façon radicale la vie des gens, et particulièrement celle des femmes. Beaucoup de familles quittent la terre où elles s'étaient établies pour s'installer dans les colonies, à la ville ou encore pour émigrer aux États-Unis, où les opportunités de travail sont meilleures. Ces déplacements exigent beaucoup de la part des femmes, qui doivent créer de nouvelles formes d'entraide et de soutien et « réapprendre à être femmes dans un monde où elles sont à la fois exclues et indispensables » (Collectif Clio, 1992 : 155). Dans pratiquement toutes les sphères d'activité, la femme est confrontée à une réalité nouvelle, remodelée exclusivement par et pour les hommes, à laquelle elle doit s'adapter.

Dans ce contexte, la place des femmes dans le champ littéraire demeure plutôt restreinte, puisque la très grande majorité des Canadiennes françaises sont, à cette époque, préoccupées par des tâches beaucoup plus terre à terre avec lesquelles elles

sont aux prises (éducation des enfants, entretien ménager, travaux manuels, etc.). Certaines d'entre elles, particulièrement les plus fortunées, trouvent malgré tout le temps de s'engager dans des activités littéraires, comme les salons, par exemple. Ces premières tentatives de regroupement créent des modes d'action qui laissent déjà entrevoir le féminisme qui apparaîtra au début du siècle suivant.

PARTICULARITÉ DU SALON CANADIEN-FRANÇAIS

Bien que le phénomène du salon littéraire n'ait pas eu, au Canada français, la même importance qu'en France, cette pratique a tout de même existé ici. Dès le début du XIX^e siècle, tant dans les petites villes que dans les grands centres comme Montréal, Québec et Ottawa, les salons fleurissent. Précisons toutefois que dans la société canadienne-française de cette époque, le mot « salon » désigne tant les rencontres hebdomadaires que tiennent certaines dames de la bourgeoisie que les simples réunions entre amis, où l'on discute autour d'une table bien garnie, ou encore les somptueuses réceptions données par les épouses des hommes politiques et des écrivains. De manière générale, le « salon » canadien-français, manifestation culturelle privée, n'a pas une organisation protocolaire rigide et ne donne pas non plus dans le snobisme (Mativat, 1996 : 414) ; il s'agit d'abord et avant tout d'un lieu de rencontre sociale faisant partie des loisirs d'une certaine « élite » cultivée.

Les gens reçoivent beaucoup au Bas-Canada. En effet, la convivialité est l'un des traits caractéristiques de la bourgeoisie du XIX^e siècle. Déjà, au début des années 1830, lady Louise-Anne Aylmer (épouse du baron Aylmer, gouverneur du Bas-Canada de 1831 à 1835) organise de grandes réceptions au château Saint-Louis, résidence officielle du couple.

Les Aylmer assistent également à des soirées du même genre données par Louis-Joseph Papineau et sa femme Julie Bruneau dans leur maison de campagne. Lady Aylmer a laissé un témoignage fort intéressant de l'une de ces soirées dans son journal :

À huit heures et demie, écrit-elle, nous arrivons pour trouver le parc et le portique de la maison très joliment illuminés avec des girandoles de couleur ; la fanfare du 15^e était là et un grand nombre de Dames et de Messieurs canadiens étaient réunis, tout cela nous promettant une fête brillante et une soirée dansante (Dufebvre, 1950 : 232).

Il semble, aux dires de lady Aylmer, que Julie Papineau, « qui ne se mêle [guère souvent] à la société de Montréal », se révèle une excellente hôtesse, « [recevant] ses invités avec beaucoup d'aise et [faisant] les honneurs de façon remarquable ».

Certes, ce genre de rencontres réunissant surtout des hommes politiques n'ont rien de purement littéraire. Toutefois, il n'est pas rare qu'on y « surprenne » les invités à discuter du dernier ouvrage qu'ils ont lu, ou de la parution prochaine

d'un volume intéressant. Parfois même, un écrivain connu est appelé à venir réciter quelques vers, entre deux pièces musicales.

QUAND LES LETTRES
ET LA POLITIQUE S'ENTREMÊLENT :
PORTRAIT D'UN RÉSEAU DE SALONNIÈRES
CANADIENNES-FRANÇAISES (1830-1840)

Toujours dans la première moitié du XIX^e siècle, un véritable « réseau de salonnières » s'organise autour des épouses de trois hommes politiques bien en vue, soit Denis-Benjamin Viger, seigneur de l'île Bizard, son cousin Jacques Viger, historien et futur maire de Montréal, et son neveu Côme-Séraphin Cherrier, jeune avocat qui épousera la fille de l'écrivain Joseph Quesnel. Ce groupe forme une véritable petite société où l'on se plaît à cultiver les lettres et les arts.

Denis-Benjamin Viger et son épouse Marie-Amable Foretier comptent parmi ceux qui reçoivent régulièrement. Les samedis, leur maison de campagne se remplit d'amis. Alfred DeCelles a laissé quelques souvenirs de ces réunions, repris par Éliane Labastrou dans son *Histoire de l'île Bizard* :

Hors le temps des sessions du parlement, certains samedis, partaient en voiture à une heure de l'après-midi messieurs Denis-Benjamin Viger, Louis-Joseph Papineau, Ludger Duvernay, Labrèche Viger, Côme-Séraphin Cherrier, Denis-Benjamin Papineau, Augustin-Norbert Morin, Ray -

mond Fabre, Joseph Roy, Wolfred Nelson, le juge en chef Johnson et bien d'autres bons vivants et fins gourmets. [Ils] s'installaient dans un manoir de l'Île Bizard où les attendait un choix des meilleurs plats de la cuisine canadienne [...]. Lorsque les forces étaient restaurées, commençaient entre les convives des discussions animées, entremêlées de discours improvisés, et la séance se prolongeait tard dans la soirée. Ce programme recommençait le dimanche, car on ne revenait à la ville que le lundi matin (Parizeau, 1980 : 205-206).

D'aucuns considèrent ces petites scènes de l'île Bizard comme des manières de *répétitions* en vue de la « représentation finale » sur la scène du Parlement, car en effet, il n'est pas rare, à l'époque, que la politique commence dans les salons, dans des joutes littéraires qui se terminent dans les journaux et qui, en bout de ligne, exercent une certaine influence sur l'opinion publique.

Jacques Viger, cousin de Denis-Benjamin, et son épouse Marguerite La Corne, reçoivent eux aussi de façon régulière le même petit cercle restreint d'invités. On dit de Mme Viger qu'elle possède d'excellentes manières et de l'esprit. « Aussi se [presse-t-on] chez elle pour goûter l'hospitalité qu'elle [fait] valoir par la gentillesse et la générosité de son accueil » (Parizeau, 1980 : 255). Les politiciens et les hommes de lettres de l'époque trouvent dans la maison de Marguerite La Corne un salon qui donne le ton à la société d'alors. Cette demeure, mentionne Joseph-Guillaume Barthe, est « le rendez-vous de l'élite de notre beau monde [et]

Madame Viger [fait royalement les honneurs de la maison] » (Barthe, 1885 : 403).

Louise-Amélie Panet dont le mari, William Berczy, est un proche ami des Viger, reçoit elle aussi dans sa demeure seigneuriale, à la campagne d'Aillebout. Elle fait les délices d'un cercle étroit mais choisi dans lequel figurent, outre Jacques et Denis-Benjamin Viger, le chevalier d'Estimauville, Louis-Joseph Papineau, Henri Heney et bien d'autres encore. Plusieurs de ces hommes distingués correspondent fréquemment avec elle et s'en estiment heureux. D'autres viennent la voir, la quittant toujours à regret. Dans un article qu'il lui consacre dans *La Kermesse* en novembre 1892, l'auteur De Ranville fournit une description extrêmement détaillée du lieu dans lequel Louise-Amélie Panet reçoit ses amis. Il dépeint son salon comme étant vaste, élégant, commode, simple mais confortable. L'ameublement est de bon goût, des portraits de famille sont suspendus aux murs et des livres disposés ici et là. « L'œil [est] flatté à la vue de ces petits riens que la femme de bon goût sait toujours entasser si artistement autour d'elle. » L'hôtesse offre habituellement du café et elle chante ou interprète des pièces au clavecin.

C'est ravissant de simplicité, d'élégance et de confort, commente De Ranville. Oh ! Qu'il [fait] bon de passer quelques heures dans cette espèce de paradis terrestre, et comme il en [coûte] tous les jours de s'en éloigner ! (De Ranville, 1892 : 135)

S'il est toutefois une femme qui se distingue plus que toute autre parmi les salonnières du « réseau Viger », c'est sans contredit Mélanie Quesnel, épouse du politicien Côme-Séraphin Cherrier (neveu de Denis-Benjamin Viger) et fille de l'écrivain Joseph Quesnel. Rue Saint-Denis, son salon réunit chaque dimanche, et parfois aussi la semaine, une société peu nombreuse mais triée sur le volet, « où l'on [cause] et l'on [s'amuse] sans invitation préalable et sans aucune des contraintes de l'étiquette » (Parizeau, 1980 : 273). Mme Cherrier possède, semble-t-il, toutes les qualités de la bonne salonnière. Cultivée, elle a lu les meilleurs auteurs français et elle sait « émailler sa conversation de réminiscences littéraires toujours justes [et] pleines d'à-propos [...] » (Parizeau, 1980 : 272). Remarquable par ses qualités de cœur et d'esprit, très intéressante dans ses commentaires, Mélanie Quesnel a connu dans sa jeunesse les personnages marquants de l'époque des premières luttes constitutionnelles.

Elle [a] vécu dans l'intimité de ceux qui dirigeaient l'opinion, et naturellement, elle [a] beaucoup gagné à vivre au milieu de tout ce petit monde de lettrés, d'hommes politiques, de magistrats qui formaient la bonne société canadienne de Montréal (Parizeau, 1980 : 271).

Dans son salon, elle fait revivre cette époque dont elle a été témoin².

2. Notons que Mélanie Quesnel n'est pas la seule de sa famille à avoir tenu salon. Au moment de son admission au

LES SALONS DES ÉPOUSES D'ÉCRIVAINS (1850-1890)

Les épouses de plusieurs écrivains canadiens-français organisent elles aussi, au milieu du XIX^e siècle, des réceptions où la littérature est souvent à l'honneur. Nous savons par exemple que Flore Masse (Mme Pierre-Joseph-Olivier Chauveau) tient salon au château de Ramezay, dans les années 1850 et 1860, alors que son mari est surintendant de l'Instruction publique. Mme Chauveau aurait hérité cette pratique de sa mère, Marie-Anne Boucher, chez qui se rencontraient certains fondateurs et administrateurs du journal *Le Canadien*.

Entre 1875 et 1880, la demeure de Louis Fréchette et de sa femme Emma Beaudry sert également de lieu de rencontre à un groupe d'écrivains, auxquels s'ajoutent quelques admirateurs du poète. On dit de Mme Fréchette qu'elle est une excellente hôtesse, cultivée et qu'elle possède beaucoup de goût en matière d'art. « Her home has been the scene of some of the most notable intellectual ga-

Barreau, son frère Frédéric-Auguste reçoit également dans sa demeure de Montréal, comme en témoigne Joseph-Guillaume Barthe dans *Souvenirs d'un demi-siècle*. « Nous allions [chez M. Quesnel] à peu près tous les soirs, en toute saison, pour jouir de la causerie des gens d'esprit qui s'y donnaient rendez-vous et dont le maître de céans n'était pas le moins brillant » (Barthe, 1885 : 404). Parmi cette société d'élite qui se réunit régulièrement chez Frédéric-Auguste Quesnel, on retrouve nul autre que son père Joseph, qui se plaît à venir chez son fils pour parler littérature en bonne compagnie.

therings known to Montreal society in the present day », souligne Henry James Morgan (1903 : 123).

Louis Fréchette, loin de dédaigner les mondainités, ne se contente pas d'organiser des réceptions dans sa propre demeure. Il lui arrive également de « prendre d'assaut » le domicile de son grand ami Félix-Gabriel Marchand (père de Joséphine, qui épousera le sénateur Raoul Dandurand), à Saint-Jean-sur-Richelieu, comme en témoigne L.-O. David dans un article paru dans *Le Canada* le 4 avril 1925 :

M. Marchand avait une épouse et une famille... comme lui hospitalières. Sa maison était le rendez-vous d'une société d'élite, qui venait un peu de partout y chercher la gaieté [sic] et les distractions les plus attrayantes. Parfois des groupes de jeunes gens et de jeunes filles partaient de Montréal, pour aller y passer la soirée. Fréchette (Louis), ami intime de la famille, était généralement le chef, l'organisateur de ces joviales réunions, et ce n'était pas lui qui [...] contribuait le moins à leur agrément. On y faisait de la musique, on y jouait des comédies, des vaudevilles dont l'auteur était souvent M. Marchand lui-même... (Marchand, 2000 : 245).

Vers 1884, d'autres soirées ont lieu au domicile d'Honoré Beaugrand et de sa femme Éлиза Walker, comme le mentionne un auteur anonyme dans *Le Journal du Dimanche* du 26 janvier de la même année. Lors de la réception évoquée, on dénombre une cinquantaine d'invités parmi lesquels les Doutre, les Lareau, Napoléon Bourrassa et ses filles,

qui s'y rendent pour interpréter des pièces musicales, danser et réciter des textes d'auteurs français et canadiens-français. Beaugrand y fait la lecture d'un poème intitulé *Spes ultima*, rédigé spécialement pour l'occasion par Louis Fréchette.

On ne sait malheureusement rien du rôle exact joué par les épouses lors de ces réceptions. Sont-elles de simples hôtes ou participent-elles activement aux discussions et aux débats menés par les hommes ? Quoi qu'il en soit, le simple fait, pour ces femmes, de recevoir dans leur demeure des écrivains et des hommes politiques, de les côtoyer et d'être acceptées dans leurs rassemblements leur a permis d'entrer en contact avec le milieu littéraire de l'époque, de stimuler leur intérêt pour ce milieu et leur désir de s'y engager.

LES SALONS « À LA FRANÇAISE » (1890-1895)

Le Canada français a-t-il connu de « véritables » salons, comme ceux de Paris, tenus chaque semaine à jours et à heures fixes ? Des salons où la femme qui reçoit le fait en son nom propre et non au nom de son mari ? D'après les sources que nous avons dépouillées, il semblerait que oui. Dans une chronique parue dans *Le Coin du feu* en février 1894, un dénommé « Muscadin³ » fait mention de

3. Le nom « muscadin » désignant un « jeune fat d'une coquetterie ridicule dans sa mise et ses manières » (voir *Le petit Robert*), il est permis de croire que le personnage qui se cache derrière ce pseudonyme est pour le moins

quelques salons qu'il se plaît à fréquenter régulièrement. Entre autres, « Mme [Amélie] Mathieu, souligne-t-il, voit tous les dimanches soirs son salon s'emplier d'amis, appréciateurs de sa cordiale hospitalité » (p. 44). Les réceptions de Mme Alexandre Lacoste (née Marie-Louise Globensky), où est conviée la « gaie jeunesse » tous les dimanches de quatre à sept heures, sont également très courues. Muscadin mentionne, en outre, les soirées du mardi chez Mme Laure (ou Louise-Hermine) de Martigny, rue Sherbrooke, qui « ramènent chaque semaine à leur affable hôtesse une société nombreuse et choisie⁴ », et le salon de Mme Arthur Barsalou, où l'on se réunit régulièrement pour jouer au « progressive euchre », un jeu de cartes populaire à l'époque. Il est aussi question, dans un autre article de Muscadin (1895), de Mlle Ninie Gérard, une « personnalité notoire [dont le salon] est l'un des plus hospitaliers de notre société, et un des rares où l'on ne s'ennuie jamais ». Mlle Gérard, souligne Muscadin, reçoit seule et invite en son propre nom.

Un auteur anonyme (à moins qu'il ne s'agisse d'une auteure, comme le donne à croire un passage du texte) fait également référence, dans *Le*

ironique, et qu'il se moque sans doute un peu de toutes ces mondanités auxquelles il prend part...

4. Laure de Martigny aura tenu salon pendant au moins 10 ans ; déjà en 1884, Joséphine Marchand avait l'habitude de passer certaines soirées chez elle lors de ses visites à Montréal, comme elle l'affirme dans son *Journal intime* (p. 58).

Coin du feu de mars 1894 (p. 73), au « Cours d'histoire et de Littérature » d'une certaine Mlle Gallimard, diplômée de l'Académie de Paris. « Ah !, mentionne-t-il, [quelle] agréable et profitable distraction notre société féminine a trouvée là [...] » ! Les séances ont lieu rue Saint-Hubert, dans le salon de la dite demoiselle Gallimard, où on discute littérature. On sait, par exemple, que le sujet du premier entretien était Mme de Sévigné.

Dans une étude semillante d'esprit et de piquantes anecdotes sur le règne du grand Louis XIV et celui de la délicieuse marquise, écrit l'auteur de l'article, la conférencière sut glisser [...] avec adresse d'utiles enseignements et des réflexions d'une haute moralité.

Mais ces salons sont-ils véritablement différents des autres formes de réunions mondaines dont nous avons parlé ? Ces femmes sont-elles vraiment plus autonomes que les épouses des écrivains et des politiciens qui reçoivent à la même époque ? Sans pouvoir l'affirmer avec certitude (les détails au sujet de ces réceptions faisant cruellement défaut), il est permis de croire que oui, entre autres parce que jamais les époux de ces dames ne sont désignés comme étant « ceux qui reçoivent » lorsqu'il est question de leurs réceptions. Chose certaine, il s'agit à notre avis du mode de socialisation se rapprochant le plus des salons français, et plusieurs dames ont sans doute tenu ce genre de soirées sans, malheureusement, en laisser aucune trace écrite...

LES SALONS DES FEMMES JOURNALISTES (1895-1915)

Parmi ces femmes qui ont tenu salon, nous pouvons compter certaines journalistes canadiennes-françaises, dont l'intérêt pour cette pratique fut très certainement motivé par leur passage à Paris au début du xx^e siècle.

Robertine Barry, mieux connue sous le pseudonyme de « Françoise », est l'une des rares Canadiennes françaises à avoir établi des contacts avec des salonnières parisiennes. Lors de son séjour dans la Ville Lumière à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, sa distinction et son amabilité lui valent de précieuses amitiés parmi les dames de la haute société française. Elle est invitée et reçue aux réunions du dimanche de Mme la baronne Grellet de la Deyte, dont les personnages les plus célèbres de l'élite littéraire parisienne fréquentent les salons. Françoise est également reçue, avec Joséphine Dandurand, dans le salon de « la pétulante Gyp », comtesse de Martel et collaboratrice du *Figaro* à l'esprit frondeur. Elle noue là des relations importantes qui lui seront utiles pour mener à terme différents projets à son retour de France⁵.

5. Notamment « L'œuvre des Livres gratuits », projet dans lequel Françoise s'engage avec Joséphine Dandurand. Cette œuvre a pour but de constituer un fonds de livres destinés à être distribués gratuitement dans certaines écoles canadiennes-françaises ne possédant pas de bibliothèques. Françoise établit des contacts avec plusieurs donateurs lors de son passage dans les salons parisiens.

Nous savons également que Mlle Barry tient elle-même salon, au tournant du siècle. C'est du moins ce qu'affirme un dénommé « Cupidon » dans une chronique parue dans *Le Passe-temps* du 6 mars 1897. Certains dimanches, mentionne-t-il, Françoise reçoit pour le thé une société sélecte composée de nombreux amis à elle, dont les écrivains Louis Fréchette et Hector Garneau (petit-fils de l'historien François-Xavier Garneau). Parmi les invités habituels du « salon » de Françoise figurent aussi son proche ami Émile Nelligan et ses collègues de l'École littéraire de Montréal, Paul de Martigny, Jean Charbonneau et Louvigny de Montigny (Bertrand, 1980 : 20).

Gaëtane de Montreuil [Georgina Bélanger-Gill], consœur journaliste de Robertine Barry, tient elle aussi salon. En effet, autour de 1900, elle accueille régulièrement chez elle les étudiants en droit et en médecine les plus cultivés de l'Université Laval, intéressés par les « choses de l'esprit ». Un peu plus tard, dans les premiers mois de 1903, elle reçoit les amis de son mari Charles Gill, qui deviennent aussi les siens. On compte parmi les invités assidus de son « salon » le peintre Wickenden ainsi qu'Albert Laberge.

Mais de toutes les journalistes canadiennes-françaises du début du siècle, c'est sans contredit « Madeleine » [Anne-Marie Gleason-Huguenin] qui mérite le plus le titre de salonnière. Dès son mariage en 1904 avec le riche docteur Wilfrid Huguenin, Madeleine ambitionne de tenir un salon

littéraire. Son vœu se concrétise quelques années plus tard. À tous les littérateurs, tant canadiens-français qu'européens, elle ouvre son salon, dans l'idée de faire grandir les lettres et la culture canadiennes.

Dans une thèse qu'elle consacre à Madeleine en 1970, Maria Eugenia de Matos Andrade mentionne que « de ces contacts amicaux et littéraires, est certainement sortie la littérature canadienne-française actuelle » (p. 51). Il s'est effectivement noué de nombreuses relations entre écrivains dans le salon de Madeleine. Robert de Roquebrune en témoigne dans *Cherchant mes souvenirs*. Il affirme en effet avoir rencontré chez les Huguenin, qui étaient des amis de son père, plusieurs auteurs et journalistes, dont Olivar Asselin. « [Wilfrid et Madeleine Huguenin] étaient charmants, écrit-il et les gens qu'ils recevaient étaient très intéressants » (1968 : 98). C'est lors d'une soirée chez eux qu'Asselin suggère à Roquebrune, récemment revenu de Paris, d'entrer en contact avec Jules Fournier, directeur de *L'Action*, pour lui proposer d'y publier une série d'articles portant sur la littérature française. Lors de la rencontre, Fournier accepte d'emblée la proposition de Roquebrune. « Nos compatriotes, lui dit-il, ne lisent que des niaiseries. Vous pourriez leur apprendre qu'il y a autre chose à Paris que les romans de M. Henri Bordeaux » (p. 99).

Cette rencontre entre Roquebrune et Fournier, dans le salon de Madeleine, par l'entremise d'Olivar Asselin, aura une conclusion fort heureuse. En

effet, après avoir publié un premier article dans *L'Action*, Roquebrune est remarqué par Fernand Préfontaine. Ce dernier conçoit alors l'idée de fonder une revue, qu'il dirigerait avec Roquebrune et Léo-Pol Morin. C'est ainsi que naîtra *Le Nigog*, dont le premier numéro paraîtra en janvier 1918.

LE CERCLE LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE MONTRÉAL (1885-1907)

Peu avant le tournant du xx^e siècle, un changement s'opère dans la pratique du salon au Canada français avec la création, en 1885, du Cercle littéraire et musical de Montréal (également connu sous le nom de « Société littéraire et musicale »). Nous pouvons, en effet, considérer le Cercle comme une manière de salon littéraire *formel*, beaucoup plus organisé que les soirées tenues « à la bonne franquette » dont nous avons parlé précédemment. Cette société se place à mi-chemin entre les premiers regroupements, privés et informels, et les associations formelles publiques avec statuts et règlements, qui vont se multiplier au début du xx^e siècle.

Le Cercle littéraire et musical est fondé à Montréal par MM. Coussirat et Darey, respectivement professeurs de langues orientales et de littérature française à l'Université McGill. Un groupe de pasteurs ainsi que leurs épouses comptent également parmi les membres fondateurs. Mme Sophie Cornu, professeur de français à l'école normale McGill, agit en qualité de secrétaire. La société se donne comme mandat de cultiver la diction, la musique

et, surtout, la littérature française. Les membres, qui appartiennent pour la plupart à la communauté protestante francophone de Montréal, nourrissent en effet l'espoir de voir la langue française se répandre, s'épurer, « et produire dans notre cher pays une littérature digne de celle de la mère patrie [...] » (*Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, 1889 : xix). Les séances du Cercle littéraire et musical ont lieu deux fois par mois pendant sept mois de l'année, et se tiennent dans les salons des sociétaires ; la présidence de la réunion est toujours assurée par la dame qui reçoit. Voilà donc l'un des rares exemples de salons tenus à *dates fixes* au Canada français.

La société est majoritairement composée d'hommes de lettres, de professeurs, de pasteurs, d'hommes d'affaires, de mères de familles et de dames qui se plaisent à consacrer une partie de leur temps à la culture et aux beaux-arts. On attribue d'ailleurs le succès du Cercle en grande partie à la présence de ces dames et « à leurs contributions musicales et [...] littéraires qui donnent [aux] séances une variété et une fraîcheur justement appréciées » (Duclos, 1897 : XLIII). Ne sont admises dans le « cénacle » que les personnes « dont les goûts littéraires sont suffisamment prononcés pour les porter à prendre une part active dans les travaux du cercle » (Amaron, 1894 : xxx).

Organisé au départ dans le simple désir de rassembler régulièrement un petit nombre d'amis, le Cercle devient rapidement, pour tous, une source

de distractions précieuses. En effet, comme le mentionne la secrétaire, Sophie Cornu :

[S]ans le Cercle, notre vie aurait perdu de son charme et [...] nous nous verrions fort peu entre membres si notre société venait à suspendre ses séances. Comme point de ralliement, rendez-vous d'amis, émulation intellectuelle, il nous le faut (Morin, 1901 : xxiii).

Au fil des années, avec le nombre de membres qui ne cesse de s'accroître (on en compte 35 en 1889), le développement de la société devient tel qu'il tend même à se trahir au-delà du petit cercle restreint qui la constitue. Dès 1890, des travaux réalisés par les membres sont régulièrement publiés dans des revues et des journaux au Canada, en France et en Suisse. Ces travaux portent tantôt sur la littérature française en France et au Canada, tantôt sur les beaux-arts, l'histoire, les voyages, la philosophie ou la morale. Les membres sont entièrement libres de traiter les sujets de leur choix.

Les séances du Cercle littéraire n'ont, quant à elles, rien d'empesé ni d'officiel. Leur caractère familial va même en s'accroissant à mesure que les jeunes se joignent aux « vétérans » fondateurs de la société, et apportent leur part de travail, sous diverses formes. Le révérend Duclos, membre de la société, nous donne une idée de la façon dont se déroulent les soirées, dans un article publié dans les *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada* en 1897 :

Tel rend compte de voyages [...], tel autre fait part d'impressions reçues au cours de lectures [...]; d'autres consignent dans des pages concises les résultats d'études philosophiques ou historiques [...]; d'autres [...] recueillent des contes dont les coureurs des bois égayaient les longues soirées d'hiver; puis ce sont des peintures de mœurs [...], ce sont des événements historiques et des personnages que le temps entoure de nuages poétiques et que le génie dramatise à faire frémir d'horreur et ravir d'admiration le lecteur et l'auditeur. Ajoutez à cela de petites comédies bien jouées, des lectures, des récitations et de la musique vocale toujours accompagnée d'un ou de plusieurs instruments, et vous aurez une idée assez juste de ces séances (p. XLIII).

En 1907, après plus de 20 ans d'existence, le Cercle cesse peu à peu ses activités, par suite du décès de son fondateur, M. Coussirat. S'il est, toutefois, une chose qu'il faut retenir du Cercle littéraire et musical de Montréal, c'est sans contredit la façon dont il a évolué. Cette société d'abord fondée dans un simple but de divertissement *privé* prend, au fil des ans, une importance considérable. Nous pouvons la considérer comme une association *publique* à compter du moment où les travaux des membres sont publiés dans des journaux. De l'avis de certains chercheurs, ce regroupement aura également été, en bout de ligne, « le foyer inattendu d'une certaine modernité » (Rajotte, 1997 : 396) et aura peut-être, d'une certaine façon, ouvert la voie aux associations formelles et professionnelles qui se multiplieront tout au long du xx^e siècle.

*
* *

En conclusion, bien qu'elle soit plutôt difficile à circonscrire, la pratique du salon, ainsi que nous l'avons établi, n'en demeure pas moins très influente. Le salon littéraire constitue, en effet, un espace de grande liberté culturelle. Espace de liberté, d'abord, pour la pensée en marge des doctrines officielles et pour les rencontres, au-delà des différences de classes. En Europe comme au Canada français, les salons ont favorisé les contacts entre bourgeois, intellectuels, artistes et représentants du clergé. Ils ont ainsi fait naître une nouvelle culture des « élites » dont le rôle dans la formation de l'opinion, les bouleversements et les transformations de la société ne saurait être négligé.

Le salon représente également, et surtout, un espace de liberté pour l'émancipation de la femme, au-delà de la société qui, pendant longtemps, lui attribuait un rôle précis auquel elle devait se conformer. C'est à travers cette pratique, des premières soirées mondaines au début du xix^e siècle, jusqu'à la création du Cercle littéraire et musical en 1885, que l'influence des femmes sur le champ littéraire, qui se trouvait d'abord limitée à la sphère *privée*, se transporte lentement dans la sphère *publique*.

En même temps qu'un mode de socialisation, le salon devient également, pour les femmes, un important lieu de formation. Elles y développent l'habitus nécessaire pour éventuellement sortir

complètement de la sphère privée et agir dans la sphère publique, au même titre que les hommes. Faute de pouvoir intervenir directement sur la place publique afin d'exercer leur influence sur le champ littéraire et dans d'autres secteurs d'activité, les femmes se rabattent donc sur le privé, en tenant salon. Plus encore, nous pourrions affirmer qu'elles amènent littéralement *le « public » chez elles*, afin de pouvoir s'y impliquer ! Il s'agit là d'un moyen quelque peu « ratoureux », peut-être, mais oh ! combien efficace pour parvenir à ses fins ! L'aboutissement de cette transposition du rôle de la femme sera d'ailleurs marqué, dans les années 1920, par la création des premières sociétés littéraires féminines⁶.

Certes, les salons n'ont jamais « dirigé » la vie politique ni le monde de la pensée ou des arts, mais ils ont favorisé les rencontres et, à ce titre, ils ont joué un rôle non négligeable dans les destinées nationales et régionales.

Complétant l'information fournie par la lecture de la presse, des revues ou des ouvrages contemporains et par la fréquentation des théâtres, les rencontres et les conversations de salon ont contribué à diffuser les idées et les sentiments [...] du XIX^e siècle. [Les salons] ont agi comme un écho pour amplifier ce qui aurait pu être ignoré ou

6. Mentionnons, entre autres, la « Société d'étude et de conférences » créée par un groupe de femmes à Montréal en 1933, et la « Société du Moulin à vent », fondée en 1938 à Québec par Reine Malouin et Germaine Bundock.

négligé sans les contacts qu'ils permettaient d'établir (Daumard, 1986 : 91).

Il ne conviendrait donc pas de minimiser le rôle si caractéristique de cette pratique bien que ce type de sociabilité littéraire appartienne à une époque révolue. L'étude de ce phénomène pourra très certainement, dans le futur, nous révéler certains pans de notre culture littéraire ignorés jusqu'à ce jour et peut-être, également, changer la façon dont nous relirons l'histoire de notre littérature, car le fait de « s'intéresser au salon après sa disparition n'est pas seulement une recherche concernant les phénomènes culturels du passé, mais toujours, aussi, une confrontation avec les ferments de l'avenir » (Von Der Heyden-Rynsch, 1993 : 245).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Louis (1943), *Esquisses parisiennes en des temps heureux. 1830-1848*, Montréal, Les Éditions Variétés.
- AMARON, C. E. [s.d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada pour l'année 1894*, tome XII, Montréal, Dawson Brothers, p. xxx à xxxii.
- AMI, [Henri] [s.d.], « FROM La Société littéraire et musicale de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada pour l'année 1892*, tome X, Montréal, Dawson Brothers, p. xxiv.
- AMI, Henri [s.d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, seconde série – tome XII, séance de mai 1906, Montréal, Dawson Brothers p. cvi-cvii.
- [ANONYME] (1884), « Le tout Montréal », *Le Journal du Dimanche*, vol. I, n° 6, 26 janvier, p. 46.
- [ANONYME] (1884), « Dans un de nos salons », *Le Journal du Dimanche*, vol. I, n° 14, 22 mars, p. 111.
- [ANONYME] (1893), « L'agrément des Salons », *Le Coin du feu*, vol. I, n° 5, p. [142]-143.
- [ANONYME] (1894), « Le Cours d'Histoire et de Littérature de Melle Gallimard », *Le Coin du feu*, [vol. 2, n° 3], mars 1894, [p. 73].
- BARTHE, Joseph-Guillaume (1885), *Souvenirs d'un demi-siècle ou mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & Fils Imprimeurs.
- BEAUDRY-GOURD, Anne (1959), « Les sociétés littéraires au Canada français », *Vie française*, vol. XIII, nos 5-6 (janvier-février), p. 159-176.
- BERTRAND, Réal (1980), *Émile Nelligan*, Montréal, Lidec. (Coll. « Célébrités canadiennes ».)

- BESSETTE, Germaine (1971), « Une revue d'avant-garde au Québec : *Le Nigog* (1918) ». Mémoire de D.E.S., Montréal, Université de Montréal.
- BOURDIEU, Pierre (1998), *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil. (Coll. « Points ».)
- BRUNET, Manon (1988), « Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX^e siècle québécois », dans Claude GALARNEAU et Maurice LEMIRE (dir.), *Livre et lecture au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 167-178.
- CALVET, Jean (2000), *Les salons de Marguerite de Navarre (1492-1549) à Suzanne Necker (1740-1794)*, Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie Édition.
- COLLECTIF CLIO, DUMONT, Micheline, *et al.* (1992), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 2^e éd., Montréal, Le Jour.
- COUSSIRAT, [Daniel] [s. d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, seconde série – tome I, séance de mai 1895, Montréal, Dawson Brothers, p. LX-LXI.
- CUPIDON [pseudonyme] (1897), « Mondanités », *Le Passe-temps*, vol. III, n^o 51, 6 mars, p. 57-58.
- DANDURAND, Mme [Joséphine] (1893), « Ce que nous ne serons pas », *Le Coin du feu*, vol. 1, n^o 1 (janvier), p. 2.
- DANDURAND, [Joséphine] [1900], « Coutumes canadiennes-françaises », dans CONSEIL NATIONAL DES FEMMES DU CANADA, *Les femmes du Canada. Leur vie et leurs œuvres*, [s.l., s.é.], p. 24-32.
- DAUMARD, Adeline (1986), « La vie de salon en France dans la première moitié du XIX^e siècle », dans Étienne

- FRANÇOIS (dir.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850. Geselligkeit, vereinswesen und bürgerliche gesellschaft in Frankreich, Deutschland und der Schweiz, 1750-1850*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, p. 81-92. (Coll. « Travaux et mémoires de la mission historique française en Allemagne ».)
- DE RANVILLE (1892), « Amélie Panet », *La Kermesse*, n^{os} 9 et 10, 25 novembre, p. 129-135.
- DUBOIS, Jacques (1978), *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Labor.
- DUCLOS, Rieul-P. [s.d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, seconde série – tome III, séance de juin 1897, Montréal, Dawson Brothers, p. XLIII à XLV.
- DUFEBVRE, B[ernard] (1950), *Cinq femmes et nous*, Québec, Bélisle Éditeur.
- DUMONT, Georges-Alphonse (1896), « Miettes historiques », *La Feuille d'érable*, vol. 1, n^o 6, 25 juin, p. 132.
- FAUCHER DE SAINT-MAURICE, [Narcisse-Henri-Édouard] (1887), « Vers le passé », *La Revue Canadienne*, t. 23, p. 553-556.
- FRANÇOISE [pseudonyme de Robertine Barry] (1895), *Chroniques du lundi de Françoise*, Montréal, [s.é.].
- GUILLEMETTE, Armand (1987), « [Le Nigog] La genèse et l'expression d'une pensée – De Paris à Montréal », « Le Nigog », *Archives des lettres canadiennes*, t. VII, Fides.
- HABERMAS, Jürgen (1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

- HALPENNY, Frances, G. et Jean HAMELIN (éditeurs) (1966-1998), *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec et Toronto, Les presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 14 vol.
- HAMEL, Réginald (1976), *Gaëtane de Montreuil*, Montréal, L'Aurore.
- LABASTROU, Éliane (1976), *Histoire de l'île Bizard*, Saint-Raphaël de l'île Bizard, Le Conseil.
- LAMONDE, Yvan (1983), *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LEMIRE, Maurice, et Denis SAINT-JACQUES (1999), *La vie littéraire au Québec*, t. IV : 1870-1894, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- LEROY, Géraldi (1992), « La mondanité littéraire à la belle époque », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Paris, Cahiers de l'Institut d'Histoire du temps présent, n° 20, p. 85-100.
- MARCHAND [Dandurand], Joséphine (2000), *Journal intime 1879-1900*, Lachine, Les Éditions de la Pleine Lune.
- MARTIN, Henri-Jean (1969), *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz. (Coll. « Histoire et civilisation du livre »), n° 3, 2 vol.
- MATIVAT, Daniel (1996), *Le métier d'écrivain au Québec : 1840-1900. Pionniers, nègres ou épiciers des lettres ?*, Montréal, Triptyque.
- MATOS ANDRADE, Maria-Eugénia de (1970), « Biographie et bibliographie descriptive de Madeleine (1875-1943) ». Mémoire de D.E.S, Montréal, Université de Montréal.

- MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, « Proceedings and transactions », 1889, vol. 7, section 1, p. XIX.
- MÉTÉORE [pseud. Joséphine Marchand-Dandurand] (1895), « Sans vouloir faire ici [...] » [incipit], *Le Coin du feu*, vol. 3, n° 2 (février), p. [40].
- MORGAN, Henry James (1903), *Types of Canadian women and of women who are or have been connected with Canada*, vol. I, Toronto, William Briggs.
- MORIN, J. L. [s. d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, seconde série – tome VII, séance de mai 1901, Montréal, Dawson Brothers, p. XXIII-XXIV.
- MORIN, J. L. [s. d.], « Rapport de la Société littéraire de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, seconde série – tome IX, séance de mai 1903, Montréal, Dawson Brothers p. LXXXII-LXXXIII.
- MUSCADIN [pseudonyme] (1894), « Muscadin dans le monde », *Le Coin du feu*, vol. 2, n° 2, p. 44.
- MUSCADIN (1895), « Notes d'un mondain », *Le Coin du feu*, vol. 3, n° 8 (août), p. 239-240.
- PARIZEAU, Gérard (1980), *La vie studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger (1774-1861)*, Montréal, Fides.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène (1996), *Olivar Asselin et son temps. Le militant*, Montréal, Fides.
- PICARD, Roger (1943), *Les salons littéraires et la société française 1610-1789*, New York, Brentano's.
- RAJOTTE, Pierre (1997), « Les associations littéraires au Québec (1870-1895) : de la dépendance à l'autonomie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 3, p. 375-400.

- RIÈSE, Laure (1962), *Les salons littéraires parisiens du second Empire à nos jours*, Toulouse, Privat.
- ROBERT, Lucie (1995), « Monsieur Quesnel ou le Bourgeois anglo-man », *Voix et images*, vol. XX, n° 2 (59), p. 362 à 387.
- ROQUEBRUNE, Robert de (1968), *Cherchant mes souvenirs. 1911-1949*, Montréal, Fides. (Coll. « Du Nénuphar ».)
- SAUVALLE, Mme Marc [s. d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, seconde série – tome 5, séance de mai 1899, Montréal, Dawson Brothers, p. CXXII-CXXVII.
- SAUVALLE, Marc [s. d.], « FROM Le Cercle littéraire et musical de Montréal », *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, troisième série – tome I, séance de mai 1907, Montréal, Dawson Brothers, p. CXVIII-CXIX.
- TASSÉ, Henriette (1930), *Les salons français*, Montréal, [s. é.].
- VIALA, Alain (1985), *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit.
- VON DER HEYDEN-RYNSCH, Verena (1993), *Salons européens. Les beaux moments d'une culture féminine disparue*, Paris, Gallimard.

Nancy Houle

Université de Sherbrooke

LA RELÈVE : UNE REVUE, UN RÉSEAU

Les revues ont depuis toujours constitué une source privilégiée pour l'histoire des idées et l'histoire littéraire. Maintes fois, on a souligné leur rôle spécifique et irremplaçable dans la vie intellectuelle et culturelle. En témoigne, de façon imagée, le chercheur Yvan Lamonde :

L'arbre de la généalogie intellectuelle des revues québécoises est fort touffu depuis un quart de siècle. Les branches ont poussé, mais sur un tronc qui a aussi poussé. En descendant vers les racines, on observe que certaines revues ont laissé des marques sur ce tronc : Parti Pris, Liberté, Cité Libre, La Relève, autant de revues qui s'enracinent en une direction ou en une autre, dans L'Action française. C'est dire la place centrale – irremplaçable (?) – des revues dans la dynamique culturelle du Québec (1989 : 36).

Mais qu'est-ce qu'une revue ? « Véhicule pour l'expression de "l'idée" » (Pluet, 1987 : 23), de l'opinion, la revue est, en général, perçue et définie comme « un lieu de "rayonnement" » (Pluet, 1987 : 23), un « laboratoire de création » (Beaudry, 1998 : 116), souvent le lieu de « l'innovation » (Prochasson,

1991 : 157). Parce qu'elle est un « forum à voix multiples et simultanées » (Fortin, 1990 : 169), la revue se distingue du livre, s'y oppose. En effet, de la revue émerge une signature, rarement individuelle, plus souvent celle d'un groupe. En tant qu'œuvre collective, la revue devient nécessairement un important lieu de rencontres. Selon Géraldi Leroy, « toute revue est un lieu de sociabilité active où le collectif possède en quelque sorte une vie autonome » (1992 : 137). Ainsi, ce qui se passe « entre » les textes, la dimension réseau de la revue, prend une valeur toute particulière.

Enfin, lorsqu'on parvient à comprendre tous ses mécanismes, sa fabrique éditoriale, le monde des revues dévoile, mieux parfois que le livre lui-même, « produit fini » trop souvent et nettement séparé des conditions de sa production, les structures, réseaux, groupes, et processus qui organisent et déterminent en profondeur la vie intellectuelle ou littéraire (Corpet, 1995b : 2).

Si l'importance des revues est généralement reconnue, le mode de fonctionnement de celles-ci est cependant peu connu. Olivier Corpet déplore à juste titre ce paradoxe : « Le monde des revues est aussi méconnu dans ses fonctionnements que réputé pour son rôle » (1995b : 2). Pourquoi le phénomène est-il si difficile à circonscrire ? Parce que, par opposition au livre, produit « fini », la revue est une « œuvre en mouvement » (Pluet-Despatin, 1992 : 134) ? Il semble, en tout cas, que la dimension réseau de la revue ne simplifie en rien les choses.

On distingue aisément l'espace écrit, public, de la revue, mais on accède beaucoup moins à l'espace humain, caché, où se « cuisine » et se négocie le sommaire. [...] Il se passe donc entre l'envers et l'endroit de la revue une circulation de signaux qu'il ne nous est pas facile d'interpréter, car la plupart du temps nous manquent les pièces témoins. Rien n'est plus fugace que la mémoire d'une revue où beaucoup de choses sont dites et transitent au-delà des lieux de réunion institués par la revue et au-delà même du simple réseau de ses membres (Pluet-Despatin, 1992 : 130).

Malgré la « difficulté », le phénomène suscite un intérêt particulier, autant en France qu'au Québec. Au Québec, on retient les études des Yvan Lamonde (1989), Andrée Fortin (1990 ; 1993), Jacques Beaudry (1998) et Maurice Lemire (1994), études qui ont démontré l'importance des revues dans la trajectoire intellectuelle des Québécois et dans l'histoire littéraire. En France, plusieurs chercheurs, tels Jean-François Sirinelli (1986), Christophe Prochasson (1991), Olivier Corpet (1995 ; 1998), Catherine Pomeyrols (1996) et Jacqueline Pluet-Despatin (1992),

ne se contentent plus de ne voir dans les revues qu'une source parmi d'autres et s'attachent désormais à analyser « l'instrument historique » que constitue la revue, à définir, mesurer son influence dans les échanges et les stratégies intellectuelles (Pluet, 1987 : 22).

Ceux-ci mettent donc moins l'accent sur le contenu que sur le fonctionnement, sur les pratiques des

revues. Parfois, d'après ces chercheurs, la revue fait entendre les voix de ceux qui l'ont créée, donne à voir les réseaux d'intellectuels qui l'ont fait vivre, les liens qui ont uni différents groupes « revuistes ». Quels sont-ils ces « mécanismes » de fonctionnement ? Comment fonctionne la revue en tant que mode de socialisation particulier ? Pour nous aider à cerner le réseau par le biais de la revue, Corpet propose un modèle « revuiste » des plus intéressants. Voyons donc les caractéristiques corpétaines, celles qui aident à comprendre les mécanismes et les structures de la revue et qui, par le fait même, font voir le phénomène revue telle une véritable pratique associative¹.

LES CARACTÉRISTIQUES « REVUISTES » DE CORPET

Selon Corpet, « la caractéristique première, fondamentale, de la revue, c'est d'être l'expression d'une passion » (1995a : 1036), parfois la passion d'un individu, plus souvent celle d'un groupe. Dans les archives de la littérature de France, il

1. Précisons que notre étude vise davantage à poser des questions qu'à y répondre et que nous en sommes au début de notre réflexion. La revue en tant que telle est au centre de l'analyse. Cependant, dans notre mémoire de maîtrise à venir, la revue sera davantage étudiée comme une activité du réseau. Par le biais de la revue *La Relève*, nous nous rapprocherons du réseau « Charbonneau-Beaulieu-Hurtubise-Le Moyne-Élie... », réseau qui « commence » avant l'expérience de *La Relève* et qui se termine bien après la mort de la revue.

existe peu de cas de « création solitaire », comme les appelle Corpet, c'est-à-dire des cas où la publication d'une revue donnée est l'œuvre d'un seul individu. Comme le raconte Corpet (1995a : 1036), Eugène Monfort, avec la première série des *Marges* (1903-1908), qui était l'unique rédacteur de sa revue, et Charles Péguy, dont l'influence sur les *Cahiers de la quinzaine* a été si grande qu'après « lui », après sa disparition, l'entreprise ne pouvait survivre, font partie des exceptions. Au Québec, la revue *Gants du ciel*, création de Guy Sylvestre (La Rochelle, 1991 : 63), fait aussi partie de ces cas isolés dont parle Corpet. D'après Guy La Rochelle, Sylvestre a été à la fois « l'initiateur, le directeur, le rédacteur en chef et le promoteur. Il n'y eut donc pas d'équipe de travail à *Gants du ciel*, tout était fait par Sylvestre, de la sollicitation des textes à leur mise en page » (1991 : 63).

Plus couramment, la revue réunit un groupe, une école, un clan animé par une même passion. Corpet ne parle alors plus de « création solitaire », mais de « communauté utopique ». Sur cette caractéristique, les auteurs, qui se sont intéressés au phénomène revue, s'entendent. Pluet-Despatin mentionne que le trait caractéristique d'une revue réside dans le fait qu'elle est « le point de rencontre d'itinéraires individuels sur un "credo" commun, selon la formule d'Auguste Anglès, et la mise en forme d'un désir d'expression collective » (1992 : 126). Selon Lemire, « les revues littéraires rassemblent des écrivains qui partagent certaines visions »

(1994 : 521). Pour sa part, Lamonde considère la revue comme un lieu « d'expression », le « lieu de l'opinion », le lieu « d'émergence de la signature » (1989 : 38). Andrée Fortin (1993 : 18), abondant dans le même sens que les autres, s'intéresse au « Nous » qui prend la parole dans une revue au nom d'un idéal commun. Certes, la revue exprime une passion. Elle est le signe d'une « foi », d'un « enthousiasme » (Beaudry, 1998 : 10).

Le plus souvent, ce qui enthousiasme les membres d'un groupe « revuiste », ce sont des choix esthétiques communs. Réuni par une même vision de la littérature et des arts, le clan se sert de la revue comme d'un podium pour promouvoir, justement, l'esthétique, le courant de pensée, le courant littéraire auquel il croit. Outre cette foi particulière, l'amitié est un important (le principal, au dire de Corpet) ferment de l'aventure « revuiste ». Sans ce « fluide » puissant, certaines revues n'auraient jamais vu le jour. Plusieurs revues s'organisent ainsi, autour d'un petit groupe, « selon une sociabilité amicale » (Pomeyrols, 1996 : 248). Au dire d'Auguste Anglès, la *Nouvelle Revue française* ne serait jamais née et n'aurait pas survécu sans l'amitié (Corpet, 1995a : 1036). Selon Michel Winock, *Esprit* était une amitié, plus qu'une revue (cité dans Pluet-Despatin, 1992 : 129). De même, la revue québécoise *Vivre* a vu le jour « sur un coin de table, autour d'un groupe d'amis, ayant les mêmes références livresques, les mêmes enthousiasmes et les mêmes préjugés » (Pomeyrols, 1996 : 243).

Étant donné cette dimension collective de la vie des revues, les conflits et les ruptures sont inévitables. Comme le mentionne Sirinelli, « la sympathie et l'amitié, par exemple, et, a contrario, la rivalité et l'hostilité, la rancune et la jalousie, la rupture et la brouille, jouent, comme dans toute microsociété, un rôle parfois décisif » (1986 : 104). Selon Pluet-Despatin, la revue, dans sa structure même, est une « instance permanente de débat, interne et externe » (1992 : 135). Ainsi, à l'interne, c'est-à-dire à « l'intérieur » même du réseau, entre les collaborateurs d'une même revue, il est courant qu'éclatent des disputes. Les combats peuvent également être menés à « l'externe » ou, en d'autres mots, entre différentes revues, différents réseaux. Tel que le conçoit Corpet, les correspondances privées échangées entre les principaux collaborateurs de revues « racontent » fréquemment ces disputes. Sans ces précieux documents, il serait souvent impossible aux lecteurs de percevoir les débats qui divisent les collaborateurs d'une revue. Par exemple, comment pourrions-nous savoir autrement que, dans le cas de la revue *Siècle à mains*, publiée de 1963 à 1970, chaque numéro coûtait à l'équipe « des mois d'intenses discussions » (Pluet-Despatin, 1992 : 130)? À l'externe, cependant, il est parfois possible d'être témoins de débats qui opposent différents groupes : lorsque d'une revue à l'autre on se répond, lorsque la revue devient une arme. Mais, bien que le milieu « revuiste » génère des conflits et entraîne des ruptures au sein du groupe,

la revue demeure en tout temps un important « lieu de passage et de rencontre, tant pour les auteurs que pour les lecteurs » (Corpet, 1995a : 1036). Toute création de revue vise avant tout à « ouvrir un espace de sociabilité littéraire et intellectuelle autour duquel s'organisent échanges et confrontations » (p. 1036). Rencontres et conflits sont peut-être indissociables après tout.

Le « complot » est également un élément propre aux revues. Selon Corpet (1995 : 1036), chaque projet de revue est le résultat d'une sorte de conspiration : d'une génération de jeunes contre les anciens, d'une esthétique contre une autre, de valeurs avant-gardistes contre les valeurs instituées, académiques. L'idéal d'un groupe, souvent en réaction à celui d'un autre groupe, trouve le moyen de s'exprimer dans les pages de la revue, « espace expérimental ». Longtemps, les nouvelles générations d'écrivains ou de critiques littéraires se sont affirmées par l'entremise de la revue, particulièrement à l'aide d'un manifeste dans lequel chaque groupe désignait ses adversaires, précisait ses orientations éditoriales, choisissait ses lecteurs. Le manifeste d'une revue, qui identifie les « rivaux », ne laisse-t-il pas deviner du même coup les conflits à venir, les débats auxquels prendra part le groupe ? En fait, ce texte apprend beaucoup de choses aux lecteurs. Il n'est pas surprenant que la plupart des chercheurs qui s'intéressent au phénomène « revuiste » y portent une grande attention. Corpet considère le manifeste comme un moyen

utilisé par le groupe « revuiste » pour affirmer son « complot ». Fortin mentionne à plusieurs reprises, dans son analyse du discours des intellectuels québécois, que toute nouvelle revue entend combler une lacune du champ intellectuel et que l'éditorial de présentation du premier numéro d'une revue, tel un manifeste, se révèle être « un moment d'autoposition, d'autodéfinition des intellectuels où ils s'érigent à la fois comme sujet collectif d'une parole et comme acteur social » (1993 : 9). Le genre « premier éditorial » mettrait l'accent non seulement sur le vide qui se fait sentir, mais surtout sur le vide à combler par la revue, bref, sur la nouvelle vision proposée par celle-ci. Pomeyrols (1996 : 231) et d'autres encore (Racine et Trebitsch, 1992 : 129) utilisent les mêmes termes :

Toute revue lors de sa création est en effet porteuse d'un message singulier et revendique contre les « cléricatures » en place, une nouvelle culture, une nouvelle esthétique ou une nouvelle orientation spécifique, qu'elle le signifie ou non sous la forme d'un manifeste ou d'un article fondateur.

Bref, toute revue, en tant qu'organe d'un groupe, d'un réseau, cherche à se positionner, à se démarquer par rapport à ce qu'il y a eu avant elle ou par rapport à ce qui l'entoure.

La description de la revue serait sans doute incomplète si la fonction expérimentale de cette dernière n'était pas davantage approfondie. Selon Corpet, les revues sont « des instruments privilégiés

de la novation, de la découverte et souvent l'expression des nouveaux talents » (1995a : 1036). Ce sont, dans bien des cas, les petites revues qui prennent le risque de publier certains écrivains parmi les plus novateurs, avant qu'ils ne deviennent des classiques. On peut parfois, en lisant entre leurs lignes, découvrir la littérature de demain. La revue expérimente, découvre, fait connaître. Selon la théorie de Jacques Dubois (1978), cette dernière joue un rôle « d'émergence », en faisant connaître certains auteurs, une nouvelle conception de la littérature, et de « reconnaissance », entre pairs, mais aussi entre revues. Certaines revues associées à des forces « instituant » jouent aussi un rôle de « consécration ». « Dans la mesure, en outre, où la revue en tant que genre fonctionne ou tend à fonctionner comme instance normative, elle devient un lieu de pouvoir et suscite la concurrence » (Pluet-Despatin, 1992 : 128). En France, *La Nouvelle Revue française* a joué longtemps le rôle de « magistère » (1992 : 128). De l'avis de Corpet, à une certaine époque, « il n'est point de réputation littéraire qui ne soit issue du *Mercur* ou qu'il n'ait contribué à former » (1995a : 1036).

Les caractéristiques « revuistes » permettent ainsi de mieux comprendre le mode de fonctionnement de la revue et le rôle joué par celle-ci dans la vie littéraire. Corpet en a présenté de nombreuses, ce qui lui a permis d'établir un réel modèle « revuiste ». Les appliquant à des revues françaises, il a pu en arriver à certaines conclusions

des plus intéressantes. Par exemple, il a pu dire de *La Revue des Deux Mondes* et de *La Nouvelle Revue française*, grandes institutions, qu'elles étaient de véritables « microsociétés », « ouvertes », « conviviales », avec certains « rites » et certains « codes » (1995a : 1036). Il a pu aussi envisager ces revues comme des lieux importants de renouvellement de la littérature. Peut-on faire de même dans le cas de revues québécoises ? Doit-on comprendre autrement le fonctionnement de cette revue montréalaise, œuvre d'un groupe de jeunes, faisant partie, selon Alfred DesRochers, des « meilleures réussites de notre littérature » : *La Relève* ? Peut-on, en parlant de la revue *La Relève*, parler d'une pratique associative avec des mécanismes et un fonctionnement particuliers ?

IL ÉTAIT UNE FOIS... LA RELÈVE

La revue *La Relève* voit le jour en mars 1934, à un moment de l'histoire du Québec moderne particulièrement troublé, « alors que le Québec vit dans le vortex de la Crise et de l'apparition de régimes totalitaires en Europe, prélude à la Deuxième Guerre mondiale » (Melançon et Popovic, 1995 : 8). Durant cette période de l'entre-deux-guerres, plusieurs revues sont fondées. *La Relève* n'est pas la seule à se « mobiliser vers l'optimisme » (Falardeau, 1967 : 102). Les groupes « revuistes » *Vivre*, *Les Idées*, ainsi que les hebdomadaires *L'Ordre* et *La Renaissance*, pour ne nommer que ceux-là,

ressentent aussi ce besoin de renaissance nationale, intellectuelle et littéraire.

L'histoire de *La Relève* débute, pour ainsi dire, lors d'une réunion entre membres du conventum de Rhétorique, chez Paul Brais, qui en était le Président, élu par la classe. Au cours de cette soirée, sachant le désir de Robert Charbonneau de se consacrer à la chose littéraire, un de ses camarades lui « lance » l'idée, comme une boutade, de fonder une revue. L'idée fait son chemin et, quelques jours plus tard, Charbonneau déclare à Paul Beaulieu : « J'ai l'intention de fonder la revue dont nous avons parlé chez Brais, mais pas une revue de collège ; une revue littéraire, indépendante, libre de tous liens avec la classe. Veux-tu t'en occuper avec moi ? » (Ducrocq-Poirier, 1972 : 36).

Rapidement, le groupe de *La Relève* se forme. Charbonneau et Beaulieu invitent d'abord Claude Hurtubise à se joindre à eux, puis Robert Élie, Hector de Saint-Denys Garneau et Jean Le Moyne. Mis à part ce noyau initial, qui, dans l'ensemble, demeurera le même jusqu'à la fin, *La Relève* rassemble de grands noms d'ici et d'ailleurs. « D'ici » on retient, entre autres, les Madeleine Riopel, Berthelot Brunet, André Laurendeau, Marcel Raymond, Roger Duhamel, Guy Frégault, Anne Hébert, Yves Thériault. « D'ailleurs », de France particulièrement, on se rappelle l'importante contribution de Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Georges Bernanos, Henri Daniel-Rops, François Mauriac, Yves R. Simon, Auguste Viatte et Henri Laugier. Les

collaborateurs de *La Relève* ont participé, soutenu, « fait vivre » la revue. Cependant, lorsqu'on parle du groupe de *La Relève*, on pense avant tout aux jeunes Montréalais (mentionnés plus haut), à eux que l'on dit amis, pour la plupart formés par les jésuites du Collège Sainte-Marie et qui, à l'époque de la création de la revue, ont déjà fait leurs premières armes dans les revues de collégiens telles que *La Revue Scientifique et artistique*, les *Cahiers canadiens* et *Nous*.

Avec très peu de moyens, donc, la revue *La Relève* est fondée. Elle vivra 14 années durant lesquelles 103 numéros seront publiés, dont les 48 premiers sous le nom de *La Relève* et les 55 autres sous le nom de *La Nouvelle Relève*. Il y a beaucoup de choses à dire de cette revue, de son idéologie, de ses ambiguïtés. Quelques auteurs, tels Catherine Pomeyrols (1996), Jacques Pelletier (1995), Benoît Melançon et Pierre Popovic (1995), Guy La Rochelle (1991), André J. Bélanger (1974 ; 1977), Hélène Poulin (1968) et Jean-Charles Falardeau (1966), se sont déjà intéressés à la question. Tous ces chercheurs ont, bien évidemment, étudié le contenu de la revue en tant que tel. Les conclusions diffèrent quelque peu de l'un à l'autre, quoique de façon générale la plupart des auteurs s'entendent. Ainsi, on peut regrouper les analyses sociopolitiques et historiques des Pelletier, Bélanger et Falardeau. Tous les trois se sont penchés sur les textes de la revue ainsi que sur les œuvres des membres pour identifier l'idéologie maîtresse de la

revue. De Pelletier, on apprend que la vision du monde de *La Relève* en est une théocentrique, hiérarchisée et en marge du réel. Bélanger présente *La Relève* comme étant un produit de la crise alors que *La Nouvelle Relève* en serait un de la guerre. Pour sa part, Falardeau montre *La Relève* non pas comme un phénomène de génération commun à toute une société, mais plutôt comme un phénomène de classe.

Poulin et La Rochelle ont, quant à eux, été attirés par le rôle joué par cette publication dans l'évolution des lettres canadiennes-françaises. Les 11 entrevues réalisées par Poulin avec quelques membres de *La Relève* sont des plus intéressantes, car elles éclairent le lecteur sur le mode de fonctionnement interne de la revue. La Rochelle, lui, fait voir *La Nouvelle Relève* d'une façon bien particulière, c'est-à-dire en tant que revue d'avant-garde.

L'ouvrage collectif présenté par Melançon et Popovic, *Saint-Denys Garneau et La Relève*, contient les Actes du colloque organisé par le Centre d'études québécoises du département d'études françaises de l'Université de Montréal tenu à Montréal 12 novembre 1993. « Lire ensemble St-Denys Garneau, *La Relève* et le Québec des années trente, tel est le projet de cet ouvrage », disent les auteurs. Même si *La Relève* figure sur la page couverture de l'ouvrage, un seul des membres de la revue est réellement à l'étude. Le titre l'annonce : l'ouvrage est consacré aux relations de Hector de

Saint-Denys Garneau avec la revue, à la réception de son œuvre, à ses rapports avec son équipe et, bien sûr, à sa production littéraire.

Pomeyrols, dans son étude *Les intellectuels québécois : formation et engagements 1919-1939*, consacre une dizaine de pages à l'analyse de *La Relève* dans son chapitre « Revues, groupes idéologiques et mouvements de jeunesse de l'entre-deux-guerres ». Elle la révèle tel un milieu, un réseau d'intellectuels qui entre en relation avec d'autres réseaux. Son analyse est certainement celle qui nous apprend le plus sur le fonctionnement interne de la revue et sur la question des réseaux.

Tous ces auteurs qui se sont intéressés à *La Relève*, d'une manière ou d'une autre et qui ont parcouru ses cahiers, ont souligné l'entreprise « spirituelle » de la revue. À *La Relève*, on veut relever, rénover le catholicisme québécois. Les influences du groupe sont claires : les théories de l'humanisme intégral de Maritain et la philosophie néothomiste et personnaliste de Mounier inspirent le groupe. Dans cette aventure à la fois mystique et esthétique, la revue devient un outil des plus importants. Les membres de *La Relève* s'en servent afin de préciser leur pensée sur la question religieuse. Dans ce sens, le groupe de *La Relève* doit être compris avant tout comme un mouvement de pensée. Selon Pelletier, « le vide qu'il se proposait de combler était un vide spirituel » (1995 : 245). Tout au long de son existence, jusqu'à son dernier

numéro en février 1948, *La Relève* privilégie l'activité « théorique », c'est-à-dire « la réflexion sociale et politique plutôt que l'action sociale et politique » (Pelletier, 1995 : 245). À *La Relève*, c'est dans l'abstrait que « l'homme tente parfois de contrarier le cours irréversible de l'histoire, justement pour faire entrer sa volonté dans le fatalisme » (Ducrocq-Poirier, 1972 : 38).

À plusieurs reprises et de diverses manières, *La Relève* a déjà été étudiée. Mais qui nous parle de *La Relève* en tant que réseau, en tant que lieu de sociabilité ? Personne, ou presque. Pomeyrols s'y essaie, lance des pistes, mais ne pousse pas très loin la réflexion : 10 pages à peine, *La Relève* n'étant qu'une parmi tant et tant d'autres revues à l'étude. Poulin, quant à elle, apporte quelques éléments intéressants sur le fonctionnement interne du groupe, de façon « indirecte », car la question de réseau n'est pas, en elle-même, le but de l'analyse. Il semble donc que la plupart des chercheurs ne se soient pas précisément intéressés à cet aspect complexe de la revue, l'objet réel de notre étude. Il y a beaucoup de choses à dire de la revue *La Relève*, de son idéologie, de ses ambiguïtés lisibles sur « papier ». Mais sait-on vraiment comment elle a fonctionné ? Que dire du réseau qui soutend la revue ? Connaissons-nous *La Relève* en tant que revue associée à un important réseau de littéraires ? Quels liens entretenaient les membres entre eux ? Certains ont-ils joué un rôle plus grand que d'autres ? Y a-t-il eu des conflits ? Contre quoi le

groupe réagissait-il ? Pourquoi ces jeunes s'étaient-ils réunis ? *La Relève* a-t-elle fait connaître plusieurs auteurs, consacré certaines œuvres, influencé le cours de la littérature ? À l'aide des caractéristiques « revuistes » énoncées par Corpet, il est possible de mieux saisir le mode de fonctionnement de la revue et du réseau *La Relève*. La revue montréalaise se singularise-t-elle d'une façon ou d'une autre du modèle corpétain ? D'abord, voyons si l'élément « affectif » occupe une large place dans cette aventure.

« DES AMIS À TABLE »

Certes, la revue *La Relève* fut l'expression d'une passion. L'article liminaire du premier cahier de la revue, sorte de manifeste, intitulé « Positions », signé par la direction et écrit au « Nous », donne à lire une passion « catholique » des plus évidentes.

La Relève est un cahier mensuel fondé par des jeunes. Cette feuille se présente au public, comme la première revue de jeunes qui ne soit ni une affaire de collège, ni le porte-parole des opinions d'un groupe particulier. La Relève se propose de refléter la mentalité et les tendances des jeunes catholiques canadiens, et par ressaut des jeunes catholiques du monde entier.

[...]

La Relève entend jouer un rôle social en rendant pour sa part dans le monde la primauté au spirituel (La Relève, cahier 1, 1, p. 1).

Le groupe de *La Relève* se veut le porte-parole d'une génération, alors que ses membres appartiennent à une minorité de la population, à la petite bourgeoisie et à la couche supérieure de la classe moyenne montréalaise. Selon Pomeyrols, *La Relève* « se donne l'illusion de parler d'un point de vue universel » (1996 : 234). Ce désir utopique, passionnel, de renouveler le catholicisme, de le rendre « attractif » (Pomeyrols, 1996 : 242) dans un monde en crise, remplit les pages de la revue. C'est aussi en grande partie à cause de ce désir que la revue a été fondée, et c'est précisément grâce à elle que le groupe de *La Relève* sera mis en relation avec le milieu catholique français de l'époque.

La passion du groupe influence, en quelque sorte, les choix esthétiques des membres. En effet, leur réflexion métaphysique et spirituelle est donnée à lire tant dans les articles de la revue que dans les œuvres des membres. Dans chacune d'elles, une même vision du monde est mise en forme.

Vision du monde fondée sur la primauté des valeurs spirituelles sur les valeurs temporelles, de la vie contemplative sur la vie active, de la révolution intérieure sur l'action dans le monde. Il n'est donc pas surprenant que les héros de ces romans demeurent fermés sur eux-mêmes, prisonniers d'eux-mêmes, incapables de communiquer avec le monde extérieur (Pelletier, 1995 : 286).

L'idéal esthétique que l'on retrouve dans les œuvres des Charbonneau, Élie et Saint-Denys

Garneau, œuvres « psychologiques », où l'angoisse et la solitude sont de toutes les pages, circule aussi dans les cahiers de *La Relève*. Cet esthétisme particulier « rapproche » encore un peu plus le groupe des romanciers catholiques français, tels Mauriac et Bernanos, auteurs de romans psychologiques. Dans son manifeste, *La Relève*, en présentant ses positions, laisse entendre du même coup contre « quoi », contre « qui » le groupe se dresse. Selon Bélanger, *La Relève*, en tant que nouvelle génération, se positionne « contre » les générations précédentes et aussi, « parce qu'elle se définit en fonction du monde et non plus d'après les frontières de la petite patrie », « contre » les autres mouvements de son époque (1977 : 15). Ainsi, rompt-elle d'une certaine façon avec la tradition. « D'une certaine façon », parce que *La Relève* n'est pas totalement en rupture avec l'idéologie de son époque. Paul Beaulieu, plusieurs années après la « fin » de *La Relève*, nuance les positions du groupe et le véritable « complot » de la revue. Il considère que *La Relève* est certes en *rupture* avec « la génération intellectuelle précédente, surtout les retours d'Europe² » (1984 : 62). En *rupture* aussi « avec des

2. Leur nom le dit, les « retours d'Europe » ou les « anciens d'Europe » sont des jeunes, pour la plupart boursiers de la province de Québec, qui sont allés étudier – études postuniversitaires – en Europe. Au retour, ces jeunes, qui ont bénéficié, selon Jean Bruchési « d'une culture dont notre pays n'a que le reflet » (Beaudry, 1998 : 28) pendant deux, trois, quatre ou cinq ans, vivent un véritable choc

écrivains qui n'avaient aucune audience auprès des jeunes, leurs œuvres souffrant d'un complexe d'isolement des grands courants de pensée mondiaux ». Mais *La Relève* n'est pas seulement « mouvement de *rupture* », elle est aussi mouvement « de *continuité* », en « acceptant ce que le passé avait légué de vivant, d'où l'engagement dans le temporel » (Beaulieu, 1984 : 62).

La revue est-elle uniquement passion et revendication contre quelque chose ? Bien avant la passion et le désir utopique de combler ce vide spirituel dont on a déjà parlé, qu'est-ce qui réunit vraiment ces jeunes gens de *La Relève* ? À cette question, tous répondent d'une seule voix : l'amitié.

Tous les textes consacrés au groupe de *La Relève* ou à un de ses membres, si courts soient-ils, relèvent la grande amitié qui unit le groupe durant cette longue aventure « revuiste ». En fait, ce sont les membres de la revue eux-mêmes, dans leurs œuvres, romans autobiographiques, correspondances et témoignages, qui sont les grands « responsables » de cette image du groupe « soudé » par l'amitié que l'on se plaît à constamment répéter. Portrait idéalisé ? On se le demande parfois.

Pomeyrols mentionne que *La Relève* « fonctionna d'abord comme un groupe d'amis et avait l'habitude de fréquenter en 1933-34 un restaurant

culturel. Pour la réintégration des « retours d'Europe » l'Association des Anciens Étudiants d'Europe est fondée en 1928.

(“Chez Pierre”) où selon l’usage, dans de longues discussions ces jeunes intellectuels refaisaient le monde » (1996 : 234). Charbonneau, dans son roman autobiographique *Chronique de l’âge amer* parle de ce petit groupe d’amis intimes, de leurs réunions et de leurs discussions. Autour d’un repas bien arrosé, on discutait, formait des projets d’avenir, s’échangeait disques et livres.

Nous formions un tout homogène et pourtant, quant à la pensée, aussi disparate que possible. [...] Étrange assemblage où toutes les formes de pensée, d’opposition se faisaient jour, mais où jamais les divisions intellectuelles n’entamaient l’unité cordiale, la sacro-sainte affection qui nous unissait et en quelque sorte justifiait l’existence du groupe (p. 17).

C’est la « sacro-sainte affection » qui unissait et justifiait l’existence du groupe, l’existence de la revue. Au cours d’une entrevue réalisée par Hélène Poulin, à Ottawa, le 8 janvier 1968, Robert Élie affirmait que « *La Relève*, c’est ce qui reste de ces conversations interminables du dimanche soir chez Jean Le Moyne ou chez Claude Hurtubise » (Poulin, 1968 : 14). Plus qu’une revue, *La Relève* était donc une « amitié ». D’autres membres ont ainsi parlé du groupe et de son fonctionnement. En témoigne Jean Le Moyne, dans *Convergences* :

Mais nous ne fîmes jamais un chapitre ou un comité : nous étions des amis à table, sans autre plan ni intention qu’une quête absolue solidement orientée malgré les incohérences de son

ardeur, et sans autre ordre du jour que le désordre du soir, surtout celui du dimanche soir, le chaleureux, le tumultueux résumé que nous fîmes si longtemps de nos semaines comblées de découvertes et de ravissements, percées de perspectives exaltantes et assombries d'angoisse (1961 : 247).

Bien avant d'être « raisonné » en positions communes, en complot idéologique, le réseau de *La Relève* est un réseau d'amis. La revue est « le lieu de rencontres de ces jeunes écrivains » (La Rochelle, 1991 : 49). Les témoignages, les souvenirs des membres de *La Relève* parlent d'amitié, d'intimité, de complicité. Par le fait même, ils mettent en lumière le caractère « informel » de l'entreprise.

Les collaborateurs de la Revue n'ont jamais eu l'intention de lancer un mouvement, c'est-à-dire de créer une organisation avec des cadres précis, une hiérarchie et une ligne de conduite bien établie. [...] La Relève fut plutôt une équipe de jeunes intellectuels soucieux d'élargir les horizons trop restreints de leur milieu national, dans le but d'établir un dialogue avec le monde entier (Poulin, 1968 : 86).

Les réunions se font au restaurant, sans plan, sans ordre du jour. Mais, n'y a-t-il pas eu quelques membres du groupe de *La Relève* qui se soient démarqués des autres et qui aient joué des rôles prééminents, brisant par le fait même cette image d'homogénéité parfaite ? Qui inspirait, qui dirigeait, qui gérait, qui était le plus « présent » ? En parcourant les études consacrées à *La Relève* et les témoi -

gnages écrits des membres, on comprend que le véritable « noyau » du groupe siège à la direction. Charbonneau, Beaulieu et Hurtubise sont certainement ceux qui ont le plus œuvré pour la revue. De ces trois, Charbonneau se distingue. Selon Poulin, ce dernier, en tant « qu'animateur intransigeant », est « l'âme du groupe » (1968 : 34). Au dire de La Rochelle (1991 : 49), il est « l'initiateur, le principal collaborateur, l'âme et le moteur de la revue ». Les sommaires de la revue témoignent également de l'importance de Charbonneau, qui est de loin celui qui a écrit le plus d'articles à *La Relève*³.

La présence dans les cahiers d'une revue est-elle synonyme d'importance dans le groupe ? Sont-ce ceux qui ont écrit le plus d'articles ou ceux qui étaient de toutes les réunions qui se révèlent les plus importants ? Pour bien saisir le mode de fonctionnement de *La Relève*, une distinction doit être faite. Il faut comprendre que l'équipe de *La Relève* se divise en deux groupes : l'équipe rédactrice et le groupe de discussion qui inspire *La Relève*. Chacun des membres se situe par rapport à cette division interne. Selon Poulin (1968), Élie et Hurtubise font partie, par exemple, des deux « sous-groupes »,

3. Le nom de Robert Charbonneau apparaît 92 fois au sommaire de *La Relève* et de *La Nouvelle Relève* (et ce, sans compter les articles signés « La Direction » ou « *La Relève* » où il écrit avec d'autres membres) alors que celui de Claude Hurtubise apparaît 29 fois, celui de Paul Beaulieu, 27, celui de Robert Élie, 37, celui de Jean Lemoyne, 20 et celui de Saint-Denys Garneau, 13 fois.

tandis que Saint-Denys Garneau et Le Moyne n'appartiennent pas à l'équipe rédactrice. En effet, Le Moyne et Saint-Denys Garneau sont les deux membres qui ont le moins écrit dans la revue. Aux yeux de Le Moyne, « les discussions avaient plus d'importance [...] que la publication de la revue » (Poulin, 1968 : 48). Encore moins présent dans les pages de la revue que Le Moyne, Saint-Denys Garneau semble cependant y avoir laissé sa marque. Encore aujourd'hui, plus de 50 ans après la mort de la revue, Saint-Denys Garneau est probablement le membre qu'on associe le plus facilement, le plus spontanément à la revue. N'a-t-on pas d'ailleurs misé sur cette association en 1993 lors du Colloque de l'Université de Montréal *Saint-Denys Garneau et La Relève?* « Impossible, selon Michel Biron, l'un des participants au colloque, d'imaginer Saint-Denys Garneau en dehors de *La Relève!* » (1995 : 11). Impossible? Aussi impossible que d'imaginer Nelligan sans lien avec l'École littéraire de Montréal? Le rapprochement entre Nelligan et Saint-Denys Garneau semble se faire « naturellement ». Michel Biron (1995 : 11) le fait lui aussi. Nelligan... le mythe, la victime devenue héros en grande partie grâce à Louis Dantin. N'assiste-t-on pas sensiblement au même phénomène lorsqu'on parle de Saint-Denys Garneau comme d'un saint (« l'extension crucifiante de son épreuve » (Le Moyne, 1961 : 259) et quand on parle de sa mort comme d'un meurtre « longuement préparé » (p. 239)? Il est à se demander si la place

qu'on donne aujourd'hui au poète au sein de *La Relève* n'est pas le fait de ses amis, eux qui lui ont rendu hommage comme à l'un des plus importants écrivains québécois dès 1944 dans *La Nouvelle Relève*. *La Relève* ne se serait-elle pas servie de Saint-Denys Garneau, de son image de poète tué par la société ? En voulant défendre un ami et lui rendre hommage, ne voulait-on pas aussi promouvoir un groupe, faire connaître une revue ?

Bref, au sein du groupe, les rôles varient d'un membre à l'autre. Selon Poulin (1968 : 8), Charbonneau, Beaulieu et Hurtubise, les « esprits plus pratiques » du groupe, exerçaient des « pressions sur leurs amis ». À son avis, le travail d'équipe représentait un « sacrifice » pour tous les membres (p. 33). En ce cas, y a-t-il eu des conflits entre ces personnalités fortes ? Est-ce vrai que l'unité cordiale n'était jamais entamée par les divisions intellectuelles ?

Peu d'éléments de discordes sont donnés à lire dans les correspondances et dans les journaux intimes rendus publics, là où, normalement, on devrait trouver le plus de traces de différends. Dans les écrits privés des membres, il est question, il est vrai, de « malaises », de « clivages » (Bélanger, 1974 : 187) entre les membres. Par exemple, on apprend de Saint-Denys Garneau, en lisant ses lettres et son journal, qu'il se sentait inférieur à certains de ses amis de *La Relève* et, de plus en plus vers la fin de sa vie, souffrait leur présence. Charbonneau, le « fakir », éprouvait lui aussi quelques difficultés à

s'intégrer au groupe de *La Relève*, surtout dans les débuts de l'aventure. C'est dans son œuvre, d'ailleurs, qu'il confesse son malaise.

Il se sent cruellement seul. Les études classiques en l'élevant au-dessus de son entourage, sans l'élever au niveau de ceux de ses camarades dont les parents sont riches, le laissent baletant au milieu de la côte qu'il est toujours exposé à redescendre et que personne n'est capable de l'aider à monter. On ne se doute pas de ce qu'il faut de force de caractère au fils d'un ouvrier pour continuer, quand les parents n'ont pas confiance que les études peuvent être utiles et, qu'autour de lui, on le soupçonne d'avoir choisi la meilleure part par haine de ce qu'on appelle le travail (Charbonneau, 1948 : 50).

Il y aurait eu, donc, quelques tensions, quelques malaises au sein de *La Relève*. Rien cependant, selon les écrits des membres, ne semble défaire l'amitié qui les unit. Aucun conflit d'importance n'est rapporté.

Tout porte à croire que les directeurs ont à cœur les intérêts du groupe. Ainsi, lorsque la revue doit publier un texte important, le comité (Charbonneau, Beaulieu et Hurtubise) consulte les autres membres, pour avoir leur avis, leur accord. Si le texte n'est pas accepté à l'unanimité, il est supprimé. Malgré cette bonne entente, il existe, selon Poulin, « une certaine division à l'intérieur du groupe de *La Relève* » (1968 : 48). Sur cette question, Madeleine Ducrocq-Poirier partage l'avis de Poulin et explique la « scission » interne du groupe

par des différences de vues quand au rôle que chaque membre attribue à la revue. « La majorité ne voit dans cette initiative que l'occasion de rencontres sympathiques, de bons dîners aussi, sans se soucier de créer quelque chose en commun, ne serait-ce qu'une certaine forme d'esprit » (1972 : 109). Même si ces divisions « paraissent » quelques fois dans les sommaires (par les absences répétées d'un membre qui préfère discuter qu'écrire...), en général, « de cette alchimie, les pages de la revue ne portent pas toujours les traces, dans la mesure où toute revue tend, peu ou prou, à se situer sur un terrain de combat, où il convient qu'elle offre un front uni » (Pluet-Despatin, 1992 : 131). Est-ce pour cela, pour offrir un front uni que, par exemple, la revue passe sous silence le conflit qui a opposé les collaborateurs de *La Renaissance* aux partisans nationalistes des Jeune-Canada, dont faisaient partie Robert Charbonneau et quelques autres collaborateurs de *La Relève* (Falardeau, 1978 : 168)? Pourquoi Charbonneau escamote-t-il cette opposition idéologique, à laquelle il a vraisemblablement participé, dans son roman autobiographique *Chronique de l'âge amer*? Pourquoi cette « habitude » à taire les conflits? Parce qu'ils sont sans réelle importance ou pour préserver une certaine image? Et le groupe par rapport aux autres groupes génère-t-il des conflits? *La Relève* entretient-elle des rapports harmonieux avec les autres revues canadiennes-françaises de l'époque? Et qu'en est-il des milieux français?

LES RENCONTRES DU RÉSEAU *LA RELÈVE*...

En tant que revue, en tant que « chantier ouvert », on suppose que *La Relève* devait favoriser les échanges. N'a-t-elle pas d'ailleurs exprimé une passion qui privilégiait les contacts ? « Le catholicisme est un "terrain de rencontre" » (*La Relève*, cahier 1, 1, p. 2). Ainsi elle se voulait, ainsi elle a été jusqu'à son dernier numéro. En 1946, 12 ans après la fondation de la revue, Charbonneau présente *La Nouvelle Relève* comme un « centre de discussion, de travail, d'entraide » (1947 : 45). À *La Relève*, comme à *La Nouvelle Relève* on favorisait les échanges entre membres d'un même groupe, entre ceux qui partagent la même passion, mais, aussi, entre différents réseaux.

À l'interne, les membres de *La Relève* se sont servis de la revue pour partager leurs idées et pour échanger avec d'autres leur propre conception de la littérature. À ses débuts, l'échange se faisait principalement entre membres du réseau. À cela, rien d'étonnant puisque « dans ses débuts, le cénacle consomme lui-même ce qu'il produit et assure de l'intérieur sa reconnaissance » (Dubois, 1978 : 90). Ainsi, Saint-Denys Garneau et Charbonneau, en faisant paraître dans la revue certaines de leurs créations avant de les faire publier, ont su profiter de la revue pour faire connaître et diffuser leurs œuvres. *La Relève*, non seulement, aide ses propres membres, mais aussi, particulièrement lorsqu'elle devient *La Nouvelle Relève*, sert « d'instrument à tout un aréopage de la poésie québécoise »

(Bélangier, 1977 : 30). *La Nouvelle Relève* a, en effet, ouvert ses pages aux poètes d'ici : Anne Hébert, Gilles Hénault, Pierre Trottier, Réginald Boisvert. De plus, elle s'est offerte, durant la guerre, comme structure d'accueil à de nombreux exilés français. Bref, *La Relève* a toujours favorisé les échanges tant avec les auteurs d'ici qu'avec les auteurs étrangers. Elle a certainement aidé à la circulation de textes et, par le fait même, à la circulation de mouvements littéraires. *La Relève* s'est révélée, avec les années, un important lieu de rencontres. Des liens se sont formés, des milieux ont été mis en communication. À quel genre de rencontres *La Relève* a-t-elle participé ?

... ENTRE RÉSEAUX DU QUÉBEC

Les auteurs qui se sont intéressés aux groupements et aux revues de l'entre-deux-guerres, Pomeyrols, Beaudry et Poulin mentionnent des rapports harmonieux entre les différentes revues de cette période.

Tous les mouvements ou groupes de jeunes qui se manifestent pendant cette période ne sont pas en opposition mais évoluent à des niveaux différents et selon des perspectives différentes. Ils se respectent mutuellement tout en n'étant pas de la même famille intellectuelle (Poulin, 1968 : 76).

Dans la même veine, La Rochelle, dont les recherches portent sur la période 1943-1946, parle « d'une atmosphère de bonne entente où les

auteurs, les critiques, les essayistes n'hésitaient pas à écrire tantôt pour une revue, tantôt pour l'autre » (1991 : 15). Il semble donc qu'à l'époque où paraît *La Relève*, les différentes revues québécoises se partagent les collaborateurs dans un climat de respect. Selon Beaudry (1998 : 41), la revue *Vivre* aurait été fondée « en réaction amicale contre *La Relève* », l'une et l'autre pouvant facilement se conjuguer. En témoigne Saint-Denys Garneau dont les paroles sont rapportées par Jean-Louis Gagnon :

Que Vivre ne soit pas La Relève, que nos préoccupations soient moins lointaines et d'un autre ordre, cela ne le gênait pas. Au contraire. Pour lui, ces cahiers se conjuguaient et leur existence parallèle ne pouvait qu'être une source d'enrichissement. Il n'écarta pas la possibilité d'une collaboration, car il n'y voyait pas un choix entre deux groupes (Beaudry, 1998 : 44).

André J. Bélanger aurait bien pu « démolir » le portrait parfait de ces relations harmonieuses, mais il ne l'a pas fait. Dans son étude sur *La Relève*, il fait entendre un son de cloche différent lorsqu'il parle de cette dernière comme d'une jeunesse à l'écart des autres.

Isolée des autres mouvements de son époque, parfois attaquée avec une certaine violence par une autre jeunesse un peu plus pressée qu'elle... La Relève opère au Québec un changement important dans l'orientation des choix idéologiques à venir (1977 : 15).

Cette violente discorde, Bélanger ne la raconte pas dans le détail. On comprend qu'il fait allusion à la polémique qui a opposé Gagnon à Charbonneau. Cependant, on ne peut parler de cette querelle comme d'un conflit entre deux revues puisque Albert Pelletier, à la direction de la revue *Les Idées* (revue dont se « sert » Gagnon pour attaquer Charbonneau et les idées métaphysiques de *La Relève* à l'insu de Pelletier), ne partage nullement les idées de Gagnon. Si la querelle n'est pas une querelle de revues, alors pourquoi Bélanger oppose-t-il deux « jeunesses » ? A-t-on, ici, affaire à une querelle entre deux réseaux ? Celui de *Vivre* (sûrement toujours vivant même si la revue n'existe plus) contre celui du groupe de *La Relève* ? Ainsi, en dépit de l'affirmation plutôt ambiguë de Bélanger, il semble bien que, malgré toutes les formes de pensées, d'oppositions, de divisions intellectuelles, l'échange ait été possible entre *La Relève* et les autres revues de l'époque.

Mises à part ces relations avec les revues de l'époque, *La Relève* s'est-elle « frottée » à d'autres groupes ? Selon Pomeyrols, elle a entretenu des liens avec « les réseaux traditionnels liés au collège qui lui permettaient sa diffusion » (1996 : 235). Lors d'une conférence où étaient présents Paul Fontaine, Olivier Maurault, Lionel Groulx, Pierre Dansereau et la plupart des présidents des cercles de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC), le jésuite Paul Doncoeur aurait porté la revue *La Relève* sur les fonts baptismaux.

À la fin de cette conférence, le deuxième numéro de *La Relève* est vendu à la sortie (Pomeyrols, 1996 : 235). Mais peut-on vraiment établir un lien entre *La Relève* et les Fontaine, Maurault, Groulx et compagnie? Même si la revue se voulait et se déclarait indépendante (tel qu'il est mentionné dans son premier numéro), il semble qu'elle n'échappe pas à certains réseaux influents de l'époque. Il est évident qu'elle profite de l'appui financier du réseau traditionnel catholique québécois, du moins à ses débuts. Rapidement, le groupe de *La Relève* trouvera, pour partager son idéal spirituel, d'autres réseaux de littéraires associés à des revues, et ce, de l'autre côté de l'océan.

... AVEC LES RÉSEAUX DE FRANCE

Le manifeste du premier numéro de la revue exprime très clairement la « doctrine » choisie par le groupe. Lorsque *La Relève* parle de « vivre son catholicisme *intégralement* », elle s'inspire bien sûr de la pensée des Jacques Maritain, Emmanuel Mounier et Nicolas Berdiaeff. Parce qu'elle emprunte aux philosophes européens la théorie métaphysique de l'humanisme intégral et la philosophie néothomiste et personnaliste, *La Relève* se trouve rapidement liée au milieu catholique français de l'époque. Une même passion unit, des deux côtés de l'Atlantique, une certaine élite : rendre à nouveau le catholicisme attractif.

Au départ, les jeunes de *La Relève* « subissent » d'une certaine manière l'influence des Mounier,

Maritain et cie. En 1936, Charbonneau, dans une lettre à André Laurendeau se dit « sous-Maritain et sous-Mounier » (Pomeyrols, 1996 : 241) parce qu'il n'a malheureusement pas le temps d'assimiler toutes les nouvelles idées qui lui viennent de France. Avec le temps, cependant, le groupe de *La Relève* préférera l'échange et le dialogue plutôt que la communication à sens unique. Les penseurs de l'époque deviennent alors pour eux des sources d'inspiration.

Nous ne cherchions pas des maîtres à penser, mais des partenaires avec qui dialoguer. Nous nous sentions assez forts pour puiser à ces sources de savoir et assimiler la substance que pouvaient nous offrir des intellectuels de ces pays par leurs œuvres, leurs revues : Esprit, en France, La Nouvelle Équipe, en Belgique, Commonweal, aux États-Unis. Nos familiers étaient les Pères de l'Église, Rabelais, Dostoïevski, Péguy ; parmi les contemporains : le père Paul Doncoeur, Paul Claudel, Jacques Maritain, Étienne Gilson, Daniel-Rops, Bernanos, Berdiaeff (Beaulieu, 1984 : 63).

Le dialogue devient des plus intéressants lorsque Maritain, Berdiaeff, Mounier, Daniel-Rops, Doncoeur, Bernanos, Yves Simon offrent leur collaboration à *La Relève*, surtout à *La Nouvelle Relève*. De leur côté, des membres de la revue montréalaise écrivent dans les revues françaises. Ainsi se tissent des liens entre *Esprit* et *La Relève*.

À partir de février 1935, la revue canadienne est répertoriée dans la « Chronique des amis

d'Esprit » et Claude Hurtubise est signalé comme correspondant d'Esprit au Canada. En janvier 1936, la revue montréalaise est signalée comme groupe se chargeant de la diffusion d'Esprit dans le Journal intérieur, organe qui s'efforça de coordonner les divers « Groupes des Amis d'Esprit ». En mars 1936, une lettre de Charbonneau annonce une réunion à Montréal sur le thème « Esprit et le communisme ». En avril 1937, La Relève est considérée comme un groupe d'Amis d'Esprit à part entière, « une petite équipe qui suit attentivement nos travaux » (Pomeyrols, 1996 : 240).

Puis, après les rencontres sur papier, les uns entrent en contact avec les autres. « Les contacts personnels ou épistolaires complètent désormais la lecture abstraite des œuvres » (Beaulieu, 1984 : 63). Charbonneau, dans son roman autobiographique, parle, lui aussi, de cette époque de rencontres : « Mounier nous écrivait, Maritain nous recevait... » (1967 : 104). De plus, Maritain se rend assez fréquemment au Canada pour donner des conférences à Toronto et à Montréal. En octobre 1934, à l'occasion de sa conférence à l'Université Laval, il rencontre Charbonneau (Pomeyrols, 1996 : 240).

Une passion, un idéal commun lie le réseau de *La Relève* aux réseaux de Maritain et de Mounier. Avec le temps, l'admiration éprouvée par les néophytes se mue en amitié réciproque. Le climat entre ces différents réseaux en est un d'échange et de communication. Cependant, *La Relève* n'entretient pas que des liens paisibles avec les réseaux

intellectuels de France. Entre 1946 et 1948, Charbonneau et, par voie de conséquence, *La Nouvelle Relève* et les Éditions de l'Arbre (dont Charbonneau est le fondateur avec Hurtubise) se retrouvent au premier plan d'une vive querelle aux enjeux complexes⁴. Pendant presque deux années, de toutes ses forces, de tout son talent, Charbonneau défend les lettres canadiennes-françaises. Dans son combat, la revue est pour lui un important outil, une « arme ». En fait, la revue joue un rôle capital dans ce débat. Du côté canadien, les polémistes se servent de *La Nouvelle Relève*, tandis que les Français alimentent le débat dans des journaux *Le Monde*, *Les Lettres françaises*, *Combat*. Certes, l'écrit de Charbonneau *La France et nous* met en scène une « guerre » qui fut, ni plus ni moins, une guerre de revues. Mais *La France et nous* montre-t-il aussi deux (ou plusieurs différents) réseaux qui s'opposent ? Charbonneau n'a-t-il pas été le seul du groupe à porter et à recevoir les coups ? Dans ce sens, peut-on encore parler, pour les années 1947-1948, d'un réseau organisé autour de la revue *La Nouvelle Relève* ? Il est clair que le réseau qui nous intéresse a beaucoup évolué durant l'expérience de *La Relève* et de *La Nouvelle Relève*. La querelle *La France et*

4. Voir « L'histoire d'une querelle », par Élisabeth Nardout-Lafarge dans *La France et nous* (1993 : 7-26) et « Robert Charbonneau, la France, René Garneau et nous... » de Gilles Marcotte (1986 : 39-64).

nous provoque en quelque sorte la mort de la revue. Le réseau disparaît-il au même moment ? Nous n'en croyons rien.

*
* *

La Relève a été une revue importante pour l'histoire littéraire du Québec. Elle a duré 14 années durant lesquelles elle a fait connaître de nombreux auteurs, poètes et romanciers d'ici et de l'étranger. Son apport est grand sur les plans social et politique. Selon Pelletier (1995), ce qu'elle a mis en place sur le plan idéologique sera repris et prolongé par les réformistes de *Cité libre*. Sur les plans culturel et littéraire, *La Relève* a aussi beaucoup fait. Après elle, des écrivains s'inspireront de la « pratique spiritualiste de la poésie ou psychologique (chrétienne) du roman » (Pelletier, 1995 : 14). Une autre génération d'écrivains reprendra à son compte ce que, pourtant, *La Relève* avait préparé, « une littérature de l'angoisse et de la solitude » (Bélanger, 1977 : 34).

En fait, *La Relève* est passionnante surtout parce qu'elle a été un « lieu de vie » (Prochasson, 1991 : 160). Elle a fonctionné à peu près comme fonctionnent toutes les revues littéraires du monde entier. Elle a rassemblé des gens unis par une même passion, une même conception de la littérature et de l'amitié. Les rencontres au restaurant constituent très certainement les véritables codes et rites du groupe. Résultat d'une sorte de complot

« modéré », *La Relève* a été à la fois mouvement de rupture et mouvement de continuité. Avant tout, elle s'est avérée un important lieu de sociabilité.

Comme nous l'avons déjà mentionné, *La Relève* a souvent été étudiée. Son contenu idéologique n'est plus un secret pour personne désormais. Voilà pourquoi il nous a semblé tout indiqué d'appliquer le phénomène « revuiste » de *La Relève* à une nouvelle « grille », celle de Corpet. Certes, le modèle corpétain aide à pousser plus loin l'analyse de la revue qui nous intéresse. En fait, celui-ci donne à voir l'important réseau d'écrivains qui gravite autour de la revue, réseau qui ne commence ni ne se termine avec cette dernière. Ainsi, la grille dont nous nous sommes servie dans ce chapitre, sans permettre toutes les réponses, amène à anticiper une nouvelle lecture qui, nous l'espérons, renouvellera la lecture traditionnelle de *La Relève*.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDRY, Jacques (1998), *Le rébus des revues. Petites revues et vie littéraire au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BEAULIEU, Paul (1984), « 1930-1940 : sortir de l'ornière », *Écrits du Canada français*, 52, p. 57-65.
- BÉLANGER, André J. (1974), *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BÉLANGER, André J. (1977), *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris*, Montréal, HMH.
- BIRON, Michel (1995), « Les fissures des poèmes », dans Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC, *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, Saint-Laurent, Fides.
- CHARBONNEAU, Robert (1947), *La France et nous*, Montréal, Les Éditions de l'Arbre.
- CHARBONNEAU, Robert (1948), *Les désirs et les jours*, Montréal, Les Éditions de l'Arbre.
- CHARBONNEAU, Robert (1967), *Chronique de l'âge amer*, Montréal, Édition du sablier.
- CLOUTIER, Yvan (1995), « De quelques usages québécois de Maritain : la génération de *La Relève* », dans Benoît MELANÇON et Pierre POPOVIC, *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, Saint-Laurent, Fides, p. 59-80.
- CORPET, Olivier (1995a), « Revues littéraires », *Encyclopædia universalis*, Corpus 19, Paris, Encyclopædia universalis éditeur, p. 1035-1039.
- CORPET, Olivier (1995b), « Pour l'histoire des revues », *In Octavo*, n° 7, (printemps), p. 1-2.

- CORPET, Olivier (1998), « La cause (é)perdue des revues », *La Revue des revues*, n° 25, p. 7-10.
- DUBOIS, Jacques (1978), *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Labor.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine (1972), *Robert Charbonneau*, Montréal, Fides. (Coll. « Écrivains canadiens d'aujourd'hui ».)
- FALARDEAU, Jean-Charles (1967), « La génération de *La Relève* », dans *Notre société et son roman*, Montréal, HMH.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1978), « Chronique de l'âge amer », dans Maurice LEMIRE *et al.* (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 4 : 1960-1969, Montréal, Fides, p. 167-168.
- FORTIN, Andrée (1990), « Les intellectuels du Québec à travers leurs revues », *Recherches sociographiques*, XXXI, p. 169-200.
- FORTIN, Andrée (1993), *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- LAMONDE, Yvan (1989), « Les revues dans la trajectoire intellectuelle du Québec », *Écrits du Canada français*, 67, p. 27-38.
- LA ROCHELLE, Guy (1991), *Trois revues littéraires de 1943 à 1946 au Québec : La Nouvelle Relève, Amérique française et Gants du ciel*. (Coll. « Thèses canadiennes sur microfilm ».)
- LEMIRE, Maurice (1994), « Les revues littéraires au Québec comme réseaux d'écrivains et instance de consécration littéraire (1840-1870) », *Revue d'histoire de l'Amérique française (1947)*, vol. 47, n° 4, (printemps), p. 521-550.
- LE MOYNE, Jean (1961), *Convergences*, Montréal, Fides.

- LEROY, Géraldi (dir.) (1992), « Un “citoyen téléphoniste” : Charles Péguy », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Paris, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n° 20, p. 137-141.
- MARCOTTE, Gilles (1986), « Robert Charbonneau, la France, René Garneau et nous... », *Écrits du Canada français*, n° 57, p. 39-64.
- MARCOTTE, Gilles (1999), « En votre aimable règlement... », *Le Devoir*, 11, 12 décembre, p. D2.
- MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC (1995), *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, Saint-Laurent, Fides.
- NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth (1993), « L'histoire d'une querelle », présentation, dans Robert CHARBONNEAU, *La France et nous*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, p. 7-26. (Coll. « Sciences humaines ».)
- LA NOUVELLE RELÈVE*, Montréal, 1941-1948.
- PELLETIER, Jacques (1995), *Le poids de l'histoire. Littérature, idéologies, société du Québec moderne*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- PLUET, Jacqueline (1987), « Début de siècle », *La Revue des revues*, n° 3, printemps, p. 22-23.
- PLUET-DESPATIN, Jacqueline (1992), « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Paris, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n° 20, p. 125-136.
- POMEYROLS, Catherine (1996), *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Montréal, L'Harmattan.

LA RELÈVE : UNE REVUE, UN RÉSEAU

POULIN, Hélène (1968), *La Relève : analyses et témoignages*, Montréal, McGill University. (Coll. « Thèses canadiennes sur microfilm », 3202.)

PROCHASSON, Christophe (1991), « Le monde des revues », dans *Les années électriques 1880-1910*, Paris, La Découverte, p. 155-260. (Coll. « Textes à l'appui/ L'aventure intellectuelle du xx^e siècle ».)

RACINE, Nicole et Michel TREBITSCH (dir.) (1992), « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », Paris, *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n^o 20.

LA RELÈVE, Montréal, 1934-1941.

SIRINELLI, Jean-François (1986), « Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 9, janvier-mars, p. 97-108.

Isabelle Boisclair

Université du Québec à Montréal

LA MAISON D'ÉDITION :
LIEU(X) DE RENCONTRE.
ÉCHANGES ET RÉSEAUX
AUTOUR DU COLLECTIF FÉMINISTE
DU REMUE-MÉNAGE

S'il est un lieu réel et tangible où peuvent s'actualiser rencontres et échanges entre différents agents du champ littéraire, c'est bien la maison d'édition, avec les nombreuses occasions de réunions qu'elle suscite. Alors que le salon remplissait jadis cette fonction, le voilà disparu – à tout le moins du circuit officiel¹. Et s'il est vrai que dans certains cas, une revue peut avoir pignon sur rue et qu'il en est de même pour les écoles et les académies, il faut considérer que ces appareils ont des limites matérielles que ne connaît pas la maison d'édition. Celle-ci est une véritable entreprise qui profite, la plupart du temps, de ressources humaines permanentes en plus d'occuper un lieu

1. Je renvoie à l'article de Cindy Béland dans ce collectif.

de façon ininterrompue. Ce caractère de permanence rend les agents éditeurs disponibles pour les autres intervenants en plus de favoriser les allées et venues. Certes, la librairie est aussi un lieu physique « ouvert » ; mais sa nature publique et commerciale fait qu'elle attire bien davantage lecteurs et lectrices – transformés en l'occurrence en consommateurs et consommatrices – que les agents producteurs du champ littéraire – du moins dans sa version actuelle². De fait, la présence de la librairie est plus profondément ancrée dans la chaîne du livre que dans le champ littéraire.

La maison d'édition apparaît donc comme un lieu concret d'échanges puisqu'elle sait provoquer des rencontres tant entre auteurs et éditeurs qu'entre auteurs eux-mêmes. Ce dernier type de rencontres, il est vrai, trouve un cadre privilégié – outre les colloques, les soirées de poésie et les festivals littéraires qui sont sporadiques et limités dans le temps – dans un autre appareil portant également le nom de « maison » : les maisons d'écrivains. Au Québec, la maison des écrivains de l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ) est trop jeune pour qu'on en relate l'histoire³, et le fait qu'elle soit unique empêche qu'on la considère comme modèle théorique. La maison d'édition et

2. Voir à ce sujet le texte de Frédéric Brisson dans ce collectif.

3. « La Maison des écrivains a ouvert officiellement ses portes en octobre 1992. [...] La Maison des écrivains se veut un lieu de rencontre et d'animation, tant pour la commu-

ses potentialités d'actualisation d'un réseau littéraire retiendront donc notre attention pour le moment.

On peut poser d'entrée de jeu que la maison s'inscrit dans plusieurs réseaux, relevant de niveaux différents. On peut facilement en identifier trois. Un premier, tissé d'affinités culturelles, s'élabore autour de ce qu'on pourrait appeler le milieu souche de la maison – cercle idéologique, communauté littéraire –, là où seront recrutés, bien souvent, les agents qui y travailleront (éditeur, directeurs de collection, collaborateurs, lecteurs, etc.). Ce réseau initial fait office de rampe de lancement, en ce qu'il est utile surtout au moment du démarrage. Et d'une certaine façon, il précède la fondation de la maison puisqu'il relève de l'univers personnel du ou des fondateurs. Philippe Schuwer rappelle que dans le domaine de l'édition, « c'est une règle, les liens personnels jouent un rôle primordial » (1997 : 17).

L'entreprise éditoriale baigne également dans un deuxième réseau, de nature davantage corporatiste, composé des liens qu'elle établit avec ses partenaires de la chaîne du livre, soit des collègues travaillant dans des maisons concurrentes, soit des agents de la chaîne du livre partageant les mêmes intérêts qu'eux. Ce réseau a pour fonction de consolider la personnalité professionnelle de

nauté des écrivains que pour le grand public » (tiré du site Web de l'UNEQ, <http://www.uneq.qc.ca/serv/serv_f.htm>, octobre 2000).

l'entreprise ; il s'agit de la face privée, si l'on veut, des activités de la maison, et plusieurs collaborateurs concernés par la fabrication et la diffusion du livre s'y retrouvent. Ces deux réseaux sont de dimension nationale. Un troisième réseau intervient de façon circonstancielle lorsque la maison est appelée à agir sur le plan international avec des partenaires du même créneau éditorial. Nous avons déjà étudié ces deuxième et troisième types⁴. L'occasion nous est donnée de jeter ici les bases d'un cadre théorique autour de la notion du réseau qui se tisse, dans un champ littéraire donné, autour d'une maison d'édition.

Pour aborder le phénomène des échanges qui se réalisent autour de cette dernière, nous nous proposons de considérer d'abord la question dans sa dimension théorique et générale en traçant les contours du phénomène tel qu'il se présente pour la majorité des maisons d'édition. Puis nous illustrerons un cas particulier, celui des Éditions du Remue-ménage, maison d'édition féministe fondée à Montréal en 1976.

4. L'établissement d'un réseau socioprofessionnel spécifique et féministe, constituant un sous-champ littéraire féministe, a été l'objet de notre thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Sherbrooke (Boisclair, 1998a). Envisagé dans son caractère général et associatif, ce type de réseau est traité ici par Josée Vincent. La question des échanges transnationaux entre maisons féministes a été l'objet d'une communication dont les actes seront publiés sous peu (Boisclair, 2001).

AUTOUR D'UNE MAISON

Posons d'abord les limites de cette étude. Une maison d'édition n'apparaît pas de façon spontanée pas plus qu'elle ne fonctionne en vase clos. Les agents qui l'animent sont d'abord actifs sur un terrain plus vaste que celui de la maison : « l'édition littéraire [...] ne naît pas *ex nihilo*, mais s'appuie sur des réseaux intellectuels et artistiques officieux, où se recrutent auteurs et lecteurs » (Vailant, 1995 : 23). Or, tous ces agents sont des individus sociaux, engagés dans un milieu donné, et leur action dépasse leur stricte fonction sociale, que cette fonction soit celle d'éditeur, d'auteur, de directeur de collection, de lecteur ou d'attaché de presse. On ne peut réduire l'existence de ces agents à leur seule dimension professionnelle. On peut au contraire observer plusieurs strates d'appartenance sociale pour chacun d'eux. Chaque éditeur, avant même de fonder sa maison, est déjà en relation avec d'autres personnes, dans un milieu donné, et, à ce titre, il est membre de divers réseaux, même informels. D'autre part, l'agent éditeur met sur pied, à titre professionnel, un autre réseau, ou bien il s'inscrit dans un réseau qui existe déjà. Ces réseaux – formels ou informels – s'établissent sur la base d'un échange de points communs ou d'une adhésion à une même vision, qu'il s'agisse d'un idéal esthétique, politique ou social.

En outre, la notion même de réseau, contrairement à celle de groupe ou d'association, est difficile

à illustrer à cause de son caractère instable, de ses contours changeants et multiples. Dans bien des cas, le réseau n'apparaît que comme un lieu de transit et il ne dure que le temps d'un projet, d'une idée. Tandis que le groupe est un ensemble fini, le réseau est le résultat de maillages parfois aléatoires entre ses membres. Il fonctionne grâce aux échanges des agents entre eux, tandis que le groupe peut survivre à ces échanges multilatéraux. De même, alors que les membres d'un groupe sont définis, identifiés, ceux d'un réseau sont mouvants et ils circulent librement et aléatoirement et, à ce titre, ils se révèlent difficilement saisissables.

Une fois ces précautions énoncées, posons qu'il y a actuellement deux paradigmes dominant le monde de l'édition et de la diffusion des lettres : la littérature et les sciences humaines. Dans l'un ou l'autre cas, l'appartenance à un groupe suscite des échanges et assure la circulation des idées entre les personnes. Partageant un objectif social, une idéologie ou une esthétique, chacun des membres a intérêt à le promouvoir et à le diffuser. La maison d'édition s'avère dans ce cas précis un outil qui permettra l'amplification et la diffusion des intérêts du groupe formel ou du réseau informel auquel appartient l'éditeur et dont la maison prendra les couleurs, de façon plus ou moins affichée.

Qui dit réseau dit « échanges ». En faisant intervenir l'idée d'échanges, la notion de réseau nous situe d'emblée dans le paradigme de l'économie : ici, ce sont des capitaux symboliques qui sont en

jeu. Mais pour qu'il y ait échanges, il faut qu'il y ait rencontres⁵. En étudiant le fonctionnement d'une maison d'édition, nous avons identifié quatre lieux ou moments où sont créées des rencontres. Il s'agit du groupe fondateur, du comité de lecture, du catalogue et des lancements. Mais tous ces lieux ne sont pas également porteurs. Attardons-nous à les décrire et à circonscrire la capacité de chacun d'eux à dynamiser les réseaux.

GROUPE FONDATEUR

La maison d'édition se situe au cœur d'un système d'échanges complexes entre producteurs et récepteurs (lecteurs, instances critiques). Même lorsqu'elle est fondée par une seule personne, elle est toujours plus ou moins issue d'un réseau au centre de cette dynamique entre producteurs et récepteurs. Car il serait malaisé de tenter de se lancer en édition sans jouir de nombreux contacts. Dans le secteur de l'édition littéraire, la maison est souvent initiée par un ou une auteure – voire par un groupe d'auteurs (les Quinze, l'Hexagone) ou par une personne gravitant dans ce milieu. Dans le domaine des sciences humaines, la présence du réseau se fait également sentir. Le fondateur ou le groupe fondateur est actif dans un milieu intellectuel donné et il a déjà des contacts avec des

5. Qu'elles soient épistolaires ou virtuelles, ainsi que le démontrent les autres études rassemblées ici.

producteurs éventuels. Que ce soit le fait d'un individu ou d'un groupe, qu'il s'agisse de littérature ou de sciences humaines, la maison d'édition est un projet intellectuel qui émane, même indirectement, d'un réseau, d'un mouvement.

COMITÉ DE LECTURE

Dans les petites maisons qui débudent, tout comme dans celles qui conservent un fonctionnement artisanal, il n'y a pas toujours de comité de lecture structuré comme tel. L'éditeur soumet ponctuellement à l'évaluation tel manuscrit à telle personne. On ne peut parler, dans ce cas, d'échanges dynamiques. Dans les maisons de taille plus importante, le fonctionnement du comité éditorial, dont le rôle premier est la planification et la programmation, peut donner lieu à des rencontres entre les membres des comités de lecture, donc à des échanges. C'est là que se nouent des liens de toutes sortes, notamment de parrainage ou de marrainage. Mais cela ne signifie pas nécessairement des rencontres physiques. Dans de nombreux cas, les responsables éditoriaux se contentent de demander des rapports écrits à leurs lecteurs – le réseau d'affinités n'en demeure pas moins présent. Du reste, ce ne sont pas toutes les maisons qui tiennent des réunions éditoriales avec leurs lecteurs et leurs directeurs de collection. Comme le note Schuwer, « d'assez nombreux responsables de collection opèrent à l'extérieur », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas « intégrés à une maison » (1997 : 221).

LE CATALOGUE

Le catalogue est un réseau symbolique créé par l'éditeur. Dans sa version matérielle, il témoigne des associations qui résultent de ses choix éditoriaux. Se côtoyer, en tant qu'auteurs, dans un catalogue, c'est déjà avoir, sans jamais s'être rencontrés, un point commun. Cette communauté d'appartenance pourra être évoquée et servir de point de départ aux échanges lors d'une rencontre éventuelle. Le fait de partager le même label signifie qu'on a choisi la même enseigne – à moins d'avoir été choisi – pour indiquer la position qu'on veut occuper dans le champ littéraire. Le choix d'un éditeur ne se fait pas à l'aveuglette et les associations que le catalogue réalise forment donc déjà un réseau d'auteurs qui partagent une même vision du littéraire – voire du social dans le cas des sciences humaines –, vision que véhicule l'image de marque de l'éditeur. Par delà les cuvées annuelles, les disciplines et les genres littéraires, les auteurs figurant dans un catalogue se voient réunis sous la bannière esthétique ou idéologique d'un éditeur. À travers ce réseau formé de noms et de titres circule le capital symbolique, empruntant le prestige de l'un pour en revêtir l'autre et renforcer l'idée d'association, d'école.

Toute virtuelle soit-elle, l'association qui en résulte n'est pas innocente, *a fortiori* lorsqu'un éditeur sollicite un auteur. En composant son « écurie », l'éditeur fabrique de toutes pièces le réseau de noms propres qui lui seront associés et façonne

des jumelages symboliques, lesquels pourront éventuellement se concrétiser, lors d'un lancement par exemple, et peut-être donner lieu à des projets communs.

C'est sans doute, des quatre lieux identifiés ici, celui où le réseau a le plus de poids et d'importance. Comme le souligne Schuwer, la simple règle de la concurrence, à elle seule, oblige les éditeurs à recourir aux jeux d'influence que permet l'appartenance à un réseau :

[...] jamais un éditeur n'est à l'abri de rapt. Si cette continuelle concurrence s'opère dans l'ombre entre maisons fort connues, les jeunes éditeurs se voient souvent spoliés de leurs découvertes par des éditeurs plus puissants qui savent faire valoir auprès de l'auteur leurs succès, leurs efficaces réseaux de complicités dans la presse écrite et télévisée [...] (1997 : 17).

LANCEMENTS ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

Survenant au terme de la production d'un livre, le lancement est le moment de clôturer un projet éditorial, mais il peut aussi bien être à l'origine de nouveaux projets en ce qu'il permet, bien souvent, de mettre les éditeurs en contact avec de nouveaux auteurs. Parmi les invités au lancement peuvent figurer de futurs membres du réseau, introduits là par l'auteur. En effet, l'usage veut qu'à la liste stable des médias, des auteurs maisons et des amis s'ajoutent celle, ponctuelle, des invités de l'auteur et des publics ciblés pour la circonstance. Cela

n'est pas sans fournir l'occasion de nouvelles rencontres, qui sont autant de façons d'alimenter et de renouveler la banque de collaborateurs.

À ce moment intervient également le réseau des instances de diffusion. C'est de la solidité des liens entretenus avec ces dernières que découlera, en bonne partie, la qualité de la réception des œuvres lancées.

ÉCHANGES AUTOUR D'UNE MAISON FÉMINISTE : LE REMUE-MÉNAGE

Parce que la production de textes féministes n'est pas totalement autonome ou spontanée, comme peut l'être la production d'œuvres littéraires – mais tout texte, même le moins apparemment marqué par la temporalité, n'est-il pas tributaire d'un horizon spécifique? –, on peut voir la présence d'une maison d'édition féministe comme un élément qui vient stimuler la production. Cela correspond au phénomène que Schuwer décrit : « à l'opposé de cette forme d'édition [l'édition littéraire], il existe un domaine [...] où les rôles s'inversent : l'éditeur décide seul de donner vie et forme à un ouvrage ou à une collection » (1997 : 18). Selon cette acception, le projet éditorial précède sa production et c'est l'implantation d'une maison qui stimulera un type d'ouvrages – ici les textes engagés. Dans ce cas, l'auteur répond davantage à une commande – même informulée – de l'éditeur. C'est le cas de l'édition spécialisée, qui, par sa spécialisation même, a un effet programmatique.

Dans un tel contexte, la présence d'un réseau sera encore plus importante pour assurer l'inscription de la maison au cœur de la dynamique de l'offre et de la demande. La maison doit maintenir le réseau pour se maintenir elle-même ; ce faisant, elle alimente le réseau de publications, qui l'approvisionne à son tour en manuscrits. Plus que dans le secteur de l'édition générale, le réseau est essentiel à l'activité de la maison spécialisée, et il l'est de surcroît dans le cas d'un mouvement littéraire qui tente d'obtenir une légitimité, comme ce fut le cas de l'écriture « femmes » à partir des années 1970. C'est ce que corrobore Miklós Szabolcsi :

L'influence des facteurs d'ordre matériel (revues, maisons d'édition, etc.) est très fort dans le processus de la constitution du groupe. Il arrive que ce même processus se déroule en sens inverse : ce sont parfois les maisons d'édition, les mass media, voire les organes du pouvoir (associations, partis, l'État), qui font naître ces groupes (1980 : 623),

ou les soutiennent, comme nous l'affirmons ici.

UN NOYAU DE MILITANTES

La fondation, dans les années 1970, de maisons d'édition féministes un peu partout dans les grandes villes occidentales, résulte du flair qu'ont eu certaines militantes devant l'émergence de ce mouvement. Elles ont fait le pari que celui-ci allait prendre de l'ampleur et qu'il ne s'essoufflerait pas rapidement. Elle ne se sont pas trompées : 25 ans après leur fondation, les éditions du Remue-

ménage sont plus actives que jamais. Le noyau fondateur est composé de jeunes intellectuelles militantes, provenant pour certaines du monde syndical, pour d'autres des milieux communautaires.

Les Éditions du Remue-ménage voient le jour à Montréal en 1976. À cette époque, le milieu féministe est restreint : le féminisme est un mouvement émergent. C'est donc un petit noyau d'écrivaines militantes qui gravitent autour de la nouvelle maison d'édition. Pour certaines, il est de toute première importance d'inscrire leur production dans un créneau féministe et de placer leurs œuvres littéraires sous cette bannière. C'est là le vecteur identitaire qu'elles mettent en avant, qui les définit et qui définit – ou du moins oriente – leur écriture. Elles considèrent leur pratique littéraire indissociable de leur identité de genre. « J'aime à dire que, quand j'écris, je suis liée aux circonstances qui m'ont faite femme », écrit Lise Gauvin (1997 : 38), qui n'est pourtant pas une figure de proue du mouvement. D'autres, plus radicales, ont tenu à mettre de l'avant ce lien qu'elles jugent fondateur de leur acte d'écriture. Pour celles-là, la maison féministe officialise et affirme cette affiliation. Il faut insister sur le fait que ce sont d'abord des militantes et non pas des littéraires qui ont fondé le Remue-ménage⁶.

6. La poète Marie Savard est à l'origine de la première maison d'édition féministe québécoise, les Éditions de la Pleine lune. La trajectoire de cette maison est présentée dans mon mémoire de maîtrise (Boisclair, 1994c).

Il est d'ailleurs intéressant de rappeler à ce sujet que le premier texte publié provient du réseau de militantes. Parmi les groupes issus du Centre des femmes – où le Remue-ménage trouve aussi ses racines –, il y a notamment le Théâtre des Cuisines, qui présente *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage*. En 1976, la maison est officiellement incorporée et elle publie le texte de la pièce. Le lancement a lieu à l'occasion de la fête du 8 mars, organisée par des groupes syndicaux. Mais les écrivaines féministes, relativement peu nombreuses, ont bientôt fait de se regrouper autour de cette maison qui publie des livres féministes. N'est-ce pas ce qu'elles-mêmes veulent faire, des livres féministes? La maison a donc un grand pouvoir d'attraction sur les écrivaines qui se sentent davantage interpellées pas la communauté féministe que par la communauté littéraire. Il est même possible de penser que pour certaines, l'identification simultanée au monde féministe et au monde littéraire apparut difficilement conciliable, le second terme étant jugé trop androcentré. Malgré tout, il demeure une intersection entre ces deux mondes, et cette intersection, c'est l'écriture engagée dans la réflexion sur la dimension sexuée de l'écriture ou du sujet écrivain, la conscience de genre qui engage l'activité d'écriture. Chose certaine, l'engagement féministe et la réflexion sur la sexuation – tant de la société que de l'écriture – a été à l'origine de nombreux textes.

La conjonction des sphères littéraire et féministe produit un nouveau lieu d'énonciation. Tout

en appartenant initialement à la communauté littéraire, certaines femmes sont amenées à œuvrer dans le milieu féministe tandis que d'autres, qui ne proviennent pas de la communauté littéraire, gravitent dans le monde du livre, qui lui est corollaire. La relation entre les deux sphères est symbiotique⁷ : les essais des idéologues et militantes qui publient au Remue-ménage nourrissent la pensée des littéraires, férues de théorie féministe, et celles-ci, à leur tour, nourrissent les militantes de fictions nouvelles dans lesquelles les personnages féminins pensent, énoncent et agissent en leur propre nom. Les idéologues se plaisent à lire des romans, des poèmes, et des pièces de théâtre féministes, plus conformes à leur horizon d'attentes. Une communauté de lectrices émerge et provoque, à nouveau, une demande pour les œuvres féministes.

LECTRICES, LIBRAIRES ET AMIES

Parmi ces lectrices, certaines seront invitées à siéger aux comités de lecture des maisons féministes, mais également à ceux des maisons générales qui ouvrent, ici et là, des collections féministes (Boisclair, 1994c ; 1995). Au Remue-ménage, la communauté de lectrices est composée de connaissances et de libraires. Les éditrices disent ce noyau plutôt stable et consultent les mêmes

7. Au sens littéral, c'est-à-dire dans le sens où elle est « réciproquement profitable » (« Symbiose », *Le petit Robert*, 1994 : 2188).

personnes de façon récurrente (Boisclair, 2000), mais il n'y a pas de groupe institué et fermé.

RENCONTRES VIRTUELLES ET SYMBOLIQUES

La maison d'édition féministe se situant au point de convergence des milieux communautaires, universitaires et littéraires actifs dans la mouvance féministe, elle se sert des membres de son réseau à la fois comme bassin de producteurs et comme bassin de lecteurs.

Considérons les liens que la maison entretient avec un groupe qui émane du même terreau qu'elle : par exemple, des femmes qui font de la recherche universitaire ou de l'action communautaire. La maison communique régulièrement à ces groupes ses projets de publication ainsi que le calendrier de ses activités, et les groupes de femmes font de même. Ainsi, les agents de la maison deviennent partie prenante du réseau. Au cœur des échanges, l'éditrice reste à l'affût et s'assure d'être présente lorsque s'annonce un manuscrit intéressant, soit tel mémoire de maîtrise ou telle thèse de doctorat réalisée par l'étudiante d'une professeure, soit tel rapport sur la violence conjugale produit par un groupe communautaire. Ce sont là des exemples fictifs, mais qui illustrent bien le type d'échanges qui ont réellement lieu.

À cheval entre le littéraire et le militant, entre le littéraire (ou l'esthétique) et l'idéologique, le Remue-ménage a toutefois du mal à se faire reconnaître comme la maison de littérature

féministe, ou, plus largement, de littérature des femmes. Certaines des œuvres marquantes de la fin des années 1970 n'y sont pas publiées – pensons à *L'Euguélienne* (1976), de Louky Bersianik, à la pièce *Les fées ont soif* (1979), de Denise Boucher, et au collectif *La nef des sorcières* (1976) –, et, même si le catalogue, accueillant initialement des textes militants, s'ouvre aux textes littéraires à compter des années 1980, il demeure dans une grande proportion réservé aux essais⁸.

8. Bien sûr, le manuscrit de *L'Euguélienne* se trouvait chez l'éditeur La Presse avant même la fondation des Éditions du Remue-ménage. La publication de *La nef des sorcières* aux Quinze s'explique facilement par le fait que la plupart des auteures participantes faisaient partie de ce collectif éditorial. Enfin, pour ce qui est des *Fées ont soif*, il semble que le manuscrit ait été proposé au Remue-ménage par l'auteure Denise Boucher. À cette époque, la Pleine Lune occupait la position prévue pour publier ce genre d'ouvrage littéraire. Les fondatrices de la maison racontent avoir longuement soupesé cette décision avant de refuser ce manuscrit parce qu'elles estimaient qu'il revenait à La Pleine Lune de le publier, tandis qu'elles se réservaient la publication des textes militants. Il faut comprendre cette opposition « texte littéraire/texte militant » selon le point de vue adopté par les membres du Remue-ménage à cette époque, c'est-à-dire selon une dialectique marxiste où les textes poétiques et romanesques étaient perçus comme moins porteurs de changement que, par exemple, le théâtre – dans sa version militante s'entend. Cette distinction entre les deux maisons s'amenuise avec le temps et, dès 1983, les Éditions du Remue-ménage publient des textes littéraires. Le désintéret progressif de la Pleine Lune à l'endroit du féminisme achèvera le départage et laissera au Remue-ménage

D'une certaine façon, les auteures de la maison sont déchirées face à l'alternative suivante : publier leurs textes littéraires dans une maison d'édition féministe mais courir le risque de passer inaperçues dans le champ littéraire, ou bien publier dans une maison d'édition littéraire et risquer que soit passée sous silence la dimension engagée de leurs œuvres. Certaines auteures adoptent un *modus vivendi* qui satisfait tout le monde : elles réservent au Remue-ménage leurs essais, mais confient leur manuscrits littéraires aux maisons littéraires, niant de ce fait l'existence d'une « littérature féministe » et refusant que leur travail d'écriture soit réduit à cette seule dimension – de fait, rarement les textes, aussi engagés soient-ils, possèdent-ils une seule dimension : la critique littéraire actuelle est à même de prendre acte de cette plurivocité.

C'est la stratégie que Nicole Brossard, comme d'autres, semble avoir adoptée : elle publie ses poèmes et ses récits à l'Hexagone, alors que ses essais théoriques trouvent leur niche au Remue-ménage⁹. Cela peut être décevant pour les éditrices de voir certaines écrivaines féministes ne pas leur confier leurs œuvres littéraires. Mais paradoxalement, à cause de cette dichotomie littéraire/

le champ libre pour occuper le territoire des publications féministes, quelle que soit leur nature (Boisclair, 1994a ; 1998a).

9. C'est le départage que fait l'écrivaine lorsqu'elle parle de son parcours éditorial (entrevue privée, Montréal, 15 mai 1998) (Boisclair, 1998b).

féministe, le réseau gagne en ouverture. Les écrivaines, en publiant leurs œuvres littéraires chez d'autres éditeurs, empêchent que les échanges ne se déroulent qu'en circuit fermé, ce qui conduirait à la sclérose. Et, de toute façon, c'est au Remue-ménage que les plus jeunes apportent leurs premiers manuscrits littéraires, sachant qu'elles y seront bien accueillies. Elles profitent de l'ouverture de la maison féministe dans un marché éditorial plutôt fermé, et le Remue-ménage se trouve alimenté en manuscrits littéraires par ce sang neuf.

Il ne faut pas croire pour autant que les Éditions du Remue-ménage se soient fait damer le pion par une autre maison qui aurait su rassembler les écrivaines actives dans le mouvement de l'écriture des femmes. La communauté d'écrivaines n'a pas élu collectivement un éditeur littéraire comme dépositaire privilégié de ses manuscrits. Chaque écrivaine a plutôt cherché à se faire un nid chez un grand éditeur : Nicole Brossard à l'Hexagone, Madeleine Gagnon chez VLB, France Théoret aux Herbes rouges, Jovette Marchessault chez Leméac (après un séjour à la Pleine Lune), Marie-Claire Blais chez Boréal et Madeleine Ouellette-Michalska chez Québec-Amérique, pour n'en nommer que quelques-unes.

Si les écrivaines établies jugent qu'il est symboliquement plus rentable de publier chez des éditeurs littéraires, les nouvelles auteures, elles, trouvent là une porte d'entrée dans le champ littéraire. Le Remue-ménage fait œuvre utile en

publiant les premières œuvres de femmes qui ne sont pas connues et qui éprouveraient peut-être plus de difficulté à s'introduire dans les maisons générales, où la valeur féministe d'un texte n'est pas un critère de sélection éditoriale. Ici, elles figurent en bonne place. C'est le cas, par exemple, de Ninon Larochelle¹⁰ et de Johanne Jarry¹¹. Et comme le féminisme se conjugue bien avec le transculturalisme, les éditrices font également bon accueil aux voix provenant d'autres origines ethniques, comme celles de Marie-Célie Agnant¹² et d'Assar-Mary Santana¹³. Cette affirmation demande cependant à être nuancée, car c'est un peu par la force des choses que ce mouvement se réalise, la société devenant de plus en plus pluri-ethnique. Et c'est plus ou moins dans toutes les maisons que l'onomastique à dominante québécoise du catalogue laisse place à d'autres sonorités.

Même si on compte relativement peu d'œuvres littéraires au catalogue du Remue-ménage (environ 30 % de l'ensemble), il y a tout de même un certain nombre de publications importantes

10. Ninon LAROCHELLE (1992), *Bouche cousue*, Montréal, Éditions du Remue-ménage. (Coll. « Connivences roman ».)

11. Johanne JARRY (1991), *Vers le Sud*, Montréal, Éditions du Remue-ménage. (Coll. « Connivences roman ».)

12. Marie-Célie AGNANT (1995), *La Dot de Sara*, Montréal, Éditions du Remue-ménage. (Coll. « Connivences roman ».)

13. Assar-Mary SANTANA (1994), *Boléro*, traduit par Suzanne Grenier, Montréal, Éditions du Remue-ménage. (Coll. « Connivences roman ».)

liées à la problématique de l'écriture au féminin. Mentionnons, parmi les titres de la bibliothèque féministe québécoise, les collectifs *Féminité, subversion, écriture* (1983) et *La théorie, un dimanche* (1988) ; *La lettre aérienne* (1985), de Nicole Brossard ; *Stratégies du vertige*, de Louise Dupré (1989) ; *La main tranchante du symbole* (1990), de Louky Bersianik et *L'anthologie de la poésie des femmes au Québec* (1991), compilée sous la direction de Nicole Brossard et de Lisette Girouard.

Dans ce lot, il est un livre en particulier qui illustre bien le phénomène du réseautage. Il démontre que la maison d'édition est, bien plus qu'un abri éditorial, un lieu de rencontres et d'échanges autour de l'écriture. Il s'agit de *La théorie, un dimanche*, qui regroupe les textes des écrivaines qui se sont le plus illustrées dans le mouvement d'écriture des femmes : Louky Bersianik, Nicole Brossard, Louise Cotnoir, Louise Dupré, Gail Scott et France Théoret. La nature du collectif, qui explique le processus duquel il est issu (c'est-à-dire des rencontres dominicales régulières consacrées à la théorie de l'écriture au féminin), est très étroitement liée à la présence de ce réseau.

Louise Dupré, proche collaboratrice des Éditions du Remue-ménage, y fait paraître ses premiers recueils de poèmes, avant de se tourner vers le Noroît, maison spécialisée en poésie. L'une des seules littéraires du groupe de collaboratrices, elle est sûrement pour quelque chose dans l'ouverture de la maison à la fiction. En fait, c'est par elle que

passent les fils qui tissent, au Remue-ménage, les premières mailles d'un mini-réseau littéraire. Vient bientôt la rejoindre Louise Cotnoir et Louise Warren. Au théâtre, la faction militante prend place autour des femmes du Théâtre des cuisines et du Théâtre expérimental des femmes, Pol Pelletier en tête. Celle-ci y publiera plus tard une pièce, *Joie*, relatant justement les belles heures de l'établissement du réseau :

À l'époque, la mafia des femmes chauffait la ville avec des idées et des projets. On me demandait d'écrire des textes, des articles, des analyses, pour des maisons d'édition de femmes, des revues. Et de faire des livres, des conférences, des colloques, et... et... (Pelletier, 1995 : 76).

Mais au fil des années, la maison perd de l'attrait pour les aspirantes écrivaines, qui sont plus facilement accueillies chez d'autres éditeurs. Le réseau s'étirole ; le réseau des littéraires, s'entend, parce que le noyau des sciences sociales, lui, s'affirme et assure le maintien de la ligne éditoriale. L'analyse est simple : il est certainement plus facile pour une écrivaine de se faire publier dans une maison d'édition générale, même si son texte est fortement marqué par le féminin, maintenant que le mouvement a acquis une légitimité dans le champ littéraire – et l'avènement de maisons féministes n'est certes pas étranger à ce gain en légitimité, puisque leur arrivée a fait augmenter le cours de la valeur du texte féministe (Boisclair, 2001) –, que pour une militante de trouver un éditeur pour

un essai féministe, bien que de plus en plus d'éditeurs accueillent des titres féministes. Par ailleurs, contrairement aux écrivaines, les militantes et autres chercheuses féministes ont tout avantage à voir leurs titres figurer dans le catalogue d'une maison féministe.

Du côté des relations avec les groupes de femmes, donc, le réseau est bien établi. Il a de plus gagné en solidité et en potentiel d'actualisation lorsque, en 1998, l'entreprise emménage au 1010 de la rue Sainte-Thérèse à Montréal. Cet immeuble, occupé par différents groupes de femmes et baptisé la « Maison Parent-Roback », du nom de deux féministes pionnières¹⁴, abrite les locaux de plusieurs groupes féministes québécois¹⁵. Cela favorise, on s'en doute, les échanges, dont certains aboutissent à des projets d'édition. Mais les partenaires du réseau ne se limitent pas à ces colocalitaires. La lecture du catalogue confirme que des liens étroits existent avec certains groupes universitaires, comme l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) de l'UQAM, le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) de l'Université Laval et l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia.

14. Madeleine Parent et Léa Roback.

15. Mentionnons la Fédération des femmes du Québec, l'IR des centres de femmes du Québec, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

C'est ainsi que le réseau a des ramifications dans certains secteurs très actifs des sciences humaines, telles les sciences sociales et politiques (voir les participations aux ouvrages collectifs de Micheline De Sève, Francine Descarries, Diane Lamoureux, Nancy Guberman, Pierre Maheu, etc.) et les sciences de l'éducation (Pierrette Bouchard et Jean-Claude St-Amant – ceux-ci travaillant dans un projet de recherche sur l'analyse différenciée en milieu scolaire – et Louise Lafortune, dont les travaux portent sur les femmes et les mathématiques). Les éditrices ont donc su, au fil des années, nouer des contacts sûrs avec les principaux regroupements féministes, universitaires ou communautaires. Elles ont également entretenu et conservé des relations étroites avec les milieux syndicaux, lieu d'émergence de l'action féministe au Québec et, rappelons-le, milieu d'origine de la maison d'édition.

Au gré des rencontres se forme ainsi, en amont de la maison, une communauté de productrices qui se rassemblent autour de la cause de l'écriture au féminin, de l'engagement par et dans l'écriture. Puis, en aval, se forme une communauté de lectrices qui reconnaissent chez les éditrices du *Remue-ménage* des agentes qui, à travers la diffusion des écrits des femmes, sont pour une part importante dans la dissémination des idées du mouvement.

Plus largement, le réseau de l'écriture des femmes dépasse la maison d'édition, même si

celle-ci continue d'y occuper une position de choix. Le réseau s'actualise autour de plusieurs instances : en plus du Remue-ménage (à la fin des années 1970, la Pleine Lune fait aussi partie de ce mouvement), les échanges ont lieu autour d'un groupe d'écrivaines qui participent à divers événements conjuguant femmes et littérature, ainsi que des critiques littéraires qui détiennent les chroniques « livres » dans des périodiques féministes (*La Vie en rose*, *La Gazette des femmes*) ou les chroniques « femmes » dans les magazines littéraires. À cette communauté littéraire vient s'ajouter la communauté militante qui crée des occasions de rencontres, notamment lors de colloques ou d'événements sociaux (manifestations et autres). Et ces deux communautés sont appelées à se rencontrer, à leur tour, lors des lancements de livres.

LANCEMENTS

Ces agents qui se côtoient déjà au catalogue y sont alors rassemblés – du moins sont-ils invités à le faire. La liste d'invitations aux lancements comprend 141 noms¹⁶. En établissant une codification simple, nous parvenons au partage suivant : près de 60 noms sont ceux d'auteurs maison, près de 40 sont ceux de partenaires du monde universitaire, en particulier des sciences sociales

16. Nous remercions les éditrices du Remue-ménage, spécialement Rachel Bédard, pour avoir mis ces informations à notre disposition.

(Huguette Dagenais, Micheline De Sève, Francine Descarries, Louise Toupin), une vingtaine proviennent du monde littéraire (parmi lesquels Louky Bersianik, Nicole Brossard, Louise Cotnoir, Denise Desautels, Louise Dupré, Lori Saint-Martin, France Théoret, Louise Warren, Andrée Yanacopoulos), et une quinzaine de noms sont identifiés au circuit professionnel (distributeurs et médias) ainsi qu'au monde syndical¹⁷. À côté de ce portrait attendu, on retrouve des figures connues du monde féministe, par exemple la cinéaste Paule Baillargeon, l'historienne Micheline Dumont, la journaliste Françoise Guénette, la syndicaliste Madeleine Parent, ainsi que des personnes, moins connues celles-là, qui ont, à un moment ou l'autre, gravité autour du collectif d'édition : Odette des Ormeaux, Lisette Girouard, Suzanne Girouard, Nicole Lacelle, Lise Nantel et Véronique O'Leary.

On peut le voir, le réseau qui circule autour du Remue-ménage est hybride. Or, c'est justement dans cette hybridité, croyons-nous, qu'il puise son dynamisme. Sans en être le centre, la maison en est un des maillons essentiels, un des éléments les plus rassembleurs, car elle y tient le rôle d'éditeur officiel, en quelque sorte. Sa présence n'est bien entendu pas désintéressée : la maison pourra, à

17. Ce décompte est approximatif, parce que, d'une part, une proportion demeure classée hors de ces catégories ou indéterminée, et, parce que d'autre part, certains noms sont considérés dans plus d'une catégorie.

l'occasion d'événements divers, recruter de nouvelles auteures aussi bien que de nouvelles lectrices.

À chacun desancements, les auteures maison et les groupes féministes, tant universitaires que communautaires, sont appelés à échanger et à créer, voire à renouveler des contacts, lesquels mèneront vers d'autres événements... Et si la maison est, pour chacun des membres du réseau, un élément rassembleur aussi bien qu'un producteur, chacun des organismes qui l'alimente en manuscrits est ensuite appelé à lui servir de diffuseur, publicisant auprès de leur communauté respective les parutions du Remue-ménage. C'est de cette façon que s'entretient le réseau autour de la maison et qu'est créée une véritable synergie.

*
* *
*

Voici esquissées, à grands traits, les façons dont peut s'actualiser un réseau autour d'une maison d'édition ainsi que la circulation des agents qui en font partie. Nous sommes consciente de ne pouvoir en offrir qu'une vue partielle, tant il est vrai qu'un réseau n'est pas un objet qui se laisse mesurer précisément :

L'essence d'un groupe n'est pas la ressemblance ou la différence de ses membres, mais justement leur influence réciproque, leur interdépendance. Un groupe est une unité dynamique, ce qui signifie que la modification de l'état de n'importe quelle de ses parties est susceptible de modifier

toutes les autres parties. Quant à l'intensité de l'influence réciproque de ses membres, elle varie à partir de l'état amorphe jusqu'à la solidité la plus étroite (Lewin, cité dans Szabolcsi, 1980 : 620).

Il en est de même pour le réseau. Aussi ce modèle théorique que nous proposons ici n'est-il pas unique, et l'on peut certainement rencontrer de nombreuses variations selon les maisons. Il demeure tout de même des constantes structurales : toutes les maisons d'édition sont issues, d'une façon ou d'une autre, d'un milieu intellectuel dont les forces sont appelées à contribution ; toutes les maisons recourent, selon diverses modalités, aux services d'aviseurs lecteurs ; toutes les maisons ont un catalogue et toutes les maisons organisent des activités de lancement, quelles qu'en soient l'ampleur et la forme. Et, à moins d'opérer en circuit vraiment fermé, toute maison est un moteur propre à dynamiser des échanges entre les agents qui circulent autour d'elle, dans l'un ou l'autre des quatre lieux que nous avons identifiés.

Dans le cas d'une maison féministe, ce réseau revêt une grande importance. Notamment dans la phase d'implantation, étant donné que le champ dans lequel elle cherche à s'installer est, par la force de l'histoire, dominé par les hommes et les valeurs masculines (Boisclair, 1998b). Ce champ représente un réseau hégémonique dans lequel la maison doit s'introduire. Le fait, pour les éditrices,

de se faire reconnaître d'abord par les premières intéressées (auteures et lectrices) est essentiel : c'est le premier état du réseau qu'elles parviennent à former, et il constitue un ingrédient indispensable à la continuité de la maison. « L'identité et la légitimité ne peuvent venir que d'une semblable, que de nos semblables », dira Nicole Brossard (1983 : 36).

Il s'avère donc deux fois plus important, pour une instance qui se définit *contre* l'ordre hégémonique, de se construire un réseau, même s'il est souterrain, pour s'assurer du soutien nécessaire à son déploiement. Et les écrivaines reconnaissent volontiers la contribution de ces instances éditoriales spécifiques dans le déploiement de leur mouvement. Dans son compte rendu d'une table ronde portant sur l'écriture des femmes, en 1980, Julie Stanton rapporte que

l'apport et la nécessité des maisons d'éditions gérées et administrées par des femmes ont été majoritairement reconnus comme essentiels à l'éclatement de cette écriture, à l'affirmation de cet imaginaire (Stanton, 1980 : 22).

Le réseau apparaît ainsi comme un vecteur où circule le capital symbolique partagé, dans un premier temps, entre les auteures et la maison et, dans un deuxième temps, entre les auteures mêmes. Ce réseau joue à son tour un rôle dans la détermination de la valeur du capital d'une écrivaine, la valeur étant acquise par contamination, selon une logique d'appartenance au « bon » réseau.

Puis, à force de consolidation, la maison peut durer et s'inscrire dans un supraréseau – un réseau composé de maillons de même nature, en l'occurrence d'autres maisons féministes (Boisclair, 2001) –, informel (tel qu'il semble exister entre les maisons canadiennes (Boisclair, 2000) ou formel (telle cette association canado-américaine de maisons féministes¹⁸). Ce supraréseau est propre à favoriser les ententes de vente et d'échange de droits, étant donné que les maisons entre elles se partagent non pas un marché local, mais un marché dont la clientèle est composée de femmes. Elles ne se concurrencent pas non plus, puisque le premier marché de chacune est national ; au contraire, elles se partagent « certaines lignes idéologiques, une forme de militantisme, une symétrie d'affinités, ou une même spécialisation » (Schuwer, 1997 : 16) et les contacts qu'elles établissent entre elles permettent l'accroissement de ce marché.

Comme elle est située, au cœur du champ littéraire, entre les auteurs, les fabricants du livre,

18. The Womens Presses Library Project, « a coalition of women-owned independent presses, began its official work September, 1994 » <<http://www.litwomen.org/wplp.html>> (23 octobre 2000). Voici ce qu'on peut lire dans le site : « These presses produce books that address a range of subjects and concerns for women and girls not regularly dealt with by the mainstream houses. We have joined together in an effort to increase the visibility of their titles in libraries throughout the United States and Canada. In 1998, we represent 30 presses and close to 400 titles in 80+ subject areas ».

LA MAISON D'ÉDITION : LIEU(X) DE RENCONTRE

les lecteurs et les critiques, la maison d'édition apparaît comme un lieu – à la fois tangible et symbolique – de rencontres et d'échanges entre les auteurs et les autres agents de la chaîne du livre, lieu privilégié, donc, de dynamisation de ce champ littéraire.

BIBLIOGRAPHIE

A) ENTRETIENS

BOISCLAIR, Isabelle (1993) entretien avec Rachel Bédard et Hélène Larochelle, « L'édition militante II », Montréal, tapuscrit inédit.

BOISCLAIR, Isabelle (1994a), entretien avec Nicole Lacelle et Lise Nantel, « L'édition militante I », Montréal, tapuscrit inédit.

BOISCLAIR, Isabelle (1994b), entretien avec Marie Savard, Montréal.

BOISCLAIR, Isabelle (1998a), entretien avec Nicole Brossard, Montréal.

BOISCLAIR, Isabelle (2000), entrevue avec les éditrices du Remue-ménage, « Consolidation locale et échanges internationaux », Montréal.

B) LIVRES ET ARTICLES

BOISCLAIR Isabelle (1994c), « L'édition féministe au Québec : les Éditions de La Pleine Lune et les Éditions du Remue-ménage (1975-1990) ». Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

BOISCLAIR, Isabelle (1995), « Les femmes éditrices au Québec : repères historiques », *Présence francophone*, n° 47, p. 151-167.

BOISCLAIR, Isabelle (1998b), « Ouvrir la voie/x. Le processus constitutif d'un sous-champ littéraire féministe au Québec (1960-1990) ». Thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Faculté des Lettres et Sciences humaines, suivi d'un catalogue. (À paraître aux Éditions Nota bene).

BOISCLAIR, Isabelle (2001), « Édition féministe, édition spécialisée : ouvrir le champ », dans Jacques MICHON

- et Jean-Yves MOLLIER (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'An 2000*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 495-503.
- BROSSARD, Nicole, « Rencontre avec... Nicole Brossard », *Vlasta*, n° 1, 1983, p. 36.
- GAUVIN, Lise (1997), *À une enfant d'un autre siècle*, Montréal, Leméac. (Coll. « L'écritoire ».)
- LEMIEUX, Vincent (1999), *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses universitaires de France. (Coll. « Sociologies ».)
- PELLETIER, Pol (1995), *Joie*, Montréal, Remue-ménage.
- SCHUWER, Philippe (1997), *Traité pratique d'édition*, Paris, Électre/Éditions du Cercle de la Librairie.
- STANTON, Julie (1980), « Une culture au féminin », *Le Devoir*, 6 décembre, p. 22.
- SZABOLCSI, Miklós (1980), « Groupe, école, courant », *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, n° 3-4, p. 619-630.
- VAILLANT, Alain (1995), « La littérature imaginaire : des limites de la bibliologie littéraire », dans Jacques MICHON (dir.), *Édition et pouvoirs*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 17-33.

Frédéric Brisson

Université de Sherbrooke

LA LIBRAIRIE
AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE :
L'ÉDIFICATION
D'UN RÉSEAU D'INFLUENCE
PAR LE COMMERCE DU LIVRE

Par leur nature de lieu de diffusion des écrits, les librairies attirent en leur sein nombre d'intellectuels. Dans le cas de certaines d'entre elles, ce passage continu de lecteurs donne lieu à un contact qui dépasse le simple commerce. Les clients s'attardent et se mettent à échanger des idées entre eux ou avec le propriétaire. Ces rencontres vont jusqu'à prendre une teneur plus formelle et à avoir un impact sur la communauté littéraire. Nous verrons, à l'aide du cas particulier de la librairie Déom, fondée à Montréal en 1896, comment une librairie peut parvenir à créer un réseau d'influence qui déborde largement le cadre de son établissement.

Le parcours que nous proposons consiste d'abord à étudier le rôle de diffusion joué par la librairie, qui conditionne ses relations avec les

divers agents du champ littéraire. Nous verrons quelles possibilités de socialisation s'offrent au libraire, et comment il peut tisser un réseau autour de lui. Nous décrivons ensuite l'évolution des différentes activités de la maison Déom, qui nous servira d'exemple. Nous évaluerons les influences possibles de cette librairie dans le monde littéraire et identifierons, à l'aide de témoignages, des intellectuels qui la fréquentent et qui s'y rencontrent. Nous pourrions reconstituer une véritable toile d'araignée, dont une des intersections sera personnifiée par Cornélius Déom.

LA LIBRAIRIE ET LA DIFFUSION DU LIVRE

Robert Escarpit écrit que « la sélection de l'éditeur *fait* la littérature alors que celle du libraire y crée des hiérarchies » ([1958] 1992 : 75). Le libraire occupe donc une place de choix dans la chaîne littéraire. Par sa position, il se voit en mesure de faire valoir ses idées ou ses préférences. André Chamson rappelle à ce sujet que « la propagande orale est la plus efficace pour un livre, et, [qu']en ce domaine, le libraire a un rôle capital à jouer » (cité dans Chavardès, 1967 : 177).

Dans la même veine, mais cette fois d'un point de vue religieux, le R. P. Paul Gay affirme que le libraire « est un semeur d'idées et [...] qu'il] endosse à sa façon la responsabilité des grands courants d'opinion qui mènent le monde » (1948 : 2). Jean-Louis Roy ajoute que « le libraire à la fois reconnaît

et agrandit les préoccupations intellectuelles, culturelles et spirituelles de son métier et son commerce constitue un lieu privilégié des rapports de la société avec le savoir en évolution disponible dans d'autres sociétés » (1980 : 25). Fernande Roy renchérit : « Acteur culturel, le libraire tisse des liens sociaux multiples et apporte une contribution essentielle à la diffusion de l'information, du savoir, de la littérature » (2000 : 9).

Manifestement, la librairie n'est pas qu'un lieu neutre de diffusion des écrits. Son propriétaire, en plus de choisir les livres qu'il vend en fonction de sa clientèle, accorde à certains une place de choix, recommande ceux-ci plutôt que ceux-là. De plus, comme un livre ne constitue pas un bien indifférencié, mais est porteur d'un contenu, c'est de telle idée ou de tel courant littéraire dont le libraire fait la promotion.

Sa clientèle ne s'y trompe pas. Si elle choisit un libraire plutôt qu'un autre, ce peut être pour des raisons de proximité géographique, mais ce peut être aussi parce qu'elle sait qu'elle y trouvera certains livres qui seront absents chez ses concurrents. Une librairie peut se spécialiser, par exemple, dans le livre médical, juridique ou religieux. Mais elle peut aussi, à l'intérieur du champ littéraire, privilégier la poésie, le livre de luxe, le livre d'occasion, le livre français, ou même un courant littéraire. Même une librairie de type plus général doit sélectionner des secteurs dans lesquels elle développera davantage son catalogue. Ces choix

ne sont pas innocents. Ils reflètent les opinions du libraire, ses partis pris littéraires, sa position idéologique. La teneur du fonds d'une librairie influence à son tour la composition de la clientèle et attire des catégories de lecteurs correspondantes.

Dans sa thèse sur les librairies espagnoles, Jean-François Botrel intitule son introduction : « L'appareil de diffusion de l'imprimé, point nodal de la communication » (1988 : 7). Il s'agit d'une définition sommaire qui mérite d'être soulignée. Les librairies ne représentent pas, à elles seules, l'ensemble de l'appareil de diffusion¹, mais elles en forment une composante essentielle. L'image du nœud place la librairie au centre du processus de communication, entre les instances de production et de réception, dans une relation d'interdépendance. Ce rôle d'intermédiaire lui confère le pouvoir d'influencer cette relation. La librairie doit évidemment répondre à la demande de sa clientèle, mais il reste une part de brouillage dans la relation entre producteurs et récepteurs, qui laisse au libraire la liberté de commander les ouvrages qu'il désire, et de pousser la vente de ceux qu'il choisit. Il assume ainsi « cette nature et cette fonction de médium des lieux et des hommes » (Botrel, 1988 : 9).

1. Les kiosques à journaux, par exemple, diffusent aussi de l'imprimé.

UN LIEU DE CONVERGENCE

La librairie constitue un lieu circonscrit dans l'espace, où les lecteurs doivent se rendre pour se procurer leurs livres. Le libraire entre directement en contact avec sa clientèle et communique avec elle. Il s'agit d'un premier niveau de sociabilisation. L'ensemble de sa clientèle représente un vaste réseau dont les ramifications s'étendent à de nombreuses couches de la société. Son influence dans ce réseau, bien que difficilement mesurable, n'est tout de même pas négligeable. Il faut garder à l'esprit que le libraire, en dehors des discussions qui se tiennent chez lui, influence la vie intellectuelle par une deuxième voie, encore plus primordiale, celle du livre et de son contenu. Le livre, hors de la librairie, peut se promener de main en main, et son ou ses lecteurs s'impliquent dans différents milieux. Dans la boutique du libraire transitent des idées et des savoirs qui façonnent le milieu culturel et intellectuel de sa société.

Une des questions essentielles consiste à savoir à quel public un libraire s'adresse. Quelle peut être, en définitive, sa portée dans le milieu littéraire ? Il est impossible de dissocier une librairie des gens qui la fréquentent. Sans clients, elle n'existe pas. La reconstituer dans son milieu nous conduit à « imaginer les pratiques culturelles à travers les relations et les échanges, les simultanités temporelles, l'acculturation » (Roche, 1995 : 227). Envisager la librairie en fonction du circuit qui la traverse est une idée qui se révèle féconde.

L'appareil de diffusion contribue à déterminer, en même temps qu'il les révèle au chercheur, des circuits de niveaux différents, depuis le plus multitudinaire jusqu'au plus élitaire [...], qui ne sont pas exclusivement commerciaux mais aussi de communication. Autour d'eux se configurent des niveaux et des modes de communication qui mettent en jeu la formation des goûts, des mentalités et au-delà, des sociétés. Les différents libraires sont au centre de cette problématique (Botrel, 1988 : 9).

Si l'influence d'un libraire à travers l'ensemble de sa clientèle peut paraître diluée, son pouvoir se cristallise lorsqu'il parvient à retenir autour de lui un cercle plus restreint, un noyau dur où s'intensifient les échanges. C'est ce que nous pourrions appeler un second niveau de sociabilisation.

En invoquant le pouvoir des libraires nous nous référons à cette attitude d'accueil, voire d'engagement envers un groupe culturel ou littéraire ou politique jusqu'à devenir le lieu d'identification, de développement, d'affirmation d'un groupe littéraire comme ce fut le cas à la librairie d'Octave Crémazie, d'un groupe politique comme ce fut le cas à la librairie d'Édouard-Raymond Fabre, d'un mouvement culturel comme ce fut le cas à la librairie d'Henri Tranquille (Roy, 1980 : 27).

La librairie peut alors servir de lieu de réunion d'un groupe, à une heure prédéterminée, ou susciter des rencontres occasionnelles, puisque les habitués peuvent fréquenter le commerce pendant ses heures d'ouverture. Le libraire assure, en

quelque sorte, une permanence pour un groupe ou un mouvement.

Une autre possibilité, pour le libraire, de participer à la vie littéraire, consiste à prendre en charge la publication d'œuvres littéraires. Sans vouloir entrer dans la problématique du réseau éditorial², soulignons que ce geste témoigne manifestement d'une collaboration entre l'auteur et la librairie. Les motivations de cette collaboration peuvent être de natures diverses, mais l'inscription de la raison sociale de la librairie sur la page titre d'un ouvrage lui confère à tout le moins un support moral, sinon financier, qui l'intègre dans les activités de la librairie.

Enfin, le libraire peut également, hors de sa librairie, prendre part à la vie littéraire. Par exemple, il peut être membre d'une institution littéraire ou d'une association professionnelle, écrire lui-même de la poésie, de la fiction ou des critiques, organiser des expositions de livres ou prononcer des conférences. Ces activités accroissent son réseau social, par des apports externes à sa librairie. Néanmoins, il ne peut se défaire de son métier, et le public associe l'homme à son commerce. Les gens savent où le trouver, s'ils veulent discuter ou acheter les livres qu'il vante.

L'ensemble des activités sociales d'un libraire lui permettent d'établir petit à petit un réseau

2. Voir à ce sujet l'article d'Isabelle Boisclair, dans ce même ouvrage.

d'influence à ses côtés. Que le libraire prodigue des conseils ou des suggestions à sa clientèle, qu'il en recueille les commentaires, qu'il organise autour de lui un cénacle, qu'il publie des auteurs ou qu'il exerce différentes fonctions à l'extérieur de sa librairie, il s'engage, prend position et crée un impact dans son milieu.

Il faut se garder, cependant, de restreindre les activités d'une grande librairie à un simple courant littéraire, bien qu'elle puisse en favoriser un. Il s'agit après tout d'un commerce, dont la raison d'être implicite consiste à permettre à son propriétaire d'amasser des revenus. D'un point de vue commercial, une prise de position ferme en faveur d'un mouvement littéraire pourrait même conduire le libraire à s'aliéner une partie de sa clientèle, ce qu'il cherche assurément à éviter. C'est probablement pour cette raison qu'une librairie laisse peu de traces écrites qui lui soient contemporaines, de programme, d'énoncé d'intention qui en explique les buts et l'orientation, comme ce peut être le cas par exemple avec une revue, une maison d'édition ou une académie. Seul son catalogue fournit quelques informations... lorsque celui-ci existe.

LA LIBRAIRIE DÉOM

Cornélius Déom inaugure sa librairie en 1896, en compagnie de son cadet Avila. Les frères sont d'ascendance belge : leur père a immigré à Montréal en 1854. Les deux ont suivi un chemine-

ment semblable. D'abord élèves des Frères des écoles chrétiennes, ils ont par la suite acquis une formation de maître typographe. Comme Cornélius se trouve sans emploi en 1895, « un de ses amis, franc-maçon notoire, l'invite à Paris pour l'initier au monde du livre et rencontrer les éditeurs » (Michon, 1999 : 418).

La librairie ouvre ses portes au retour à Montréal de Cornélius. Elle se situe rue Sainte-Catherine, au cœur du Quartier Latin. La librairie se spécialise dans la vente de livres de médecine et dans l'importation du livre français. Elle se compose une importante clientèle.

Déom Frères est, à Montréal, la librairie classique et le lieu de rendez-vous des intellectuels. Cette boutique [...] dessert les étudiants, les professeurs et toute la bohème gravitant autour de l'Université Laval (rue Saint-Denis) et du Collège Sainte-Marie (rue Bleury) (Michon, 1999 : 115).

Bien qu'elle oriente son commerce vers les milieux intellectuels, la librairie ne néglige pas pour autant la littérature populaire, susceptible de lui procurer des revenus substantiels. Déom succède « à Leprohon & Leprohon en 1900 pour la publication de "La Bonne Littérature", collection de romans populaires » (Michon, 1999 : 116). L'arrêt de cette pratique, en 1905, coïncide avec deux événements : le départ d'Avila Déom vers une autre carrière, d'une part, et le procès Mary c. Hubert, d'autre part, intenté à l'instigation de l'Association des journalistes canadiens-français dans le but de

mettre fin à la piraterie³. Au total, Déom avait publié une quarantaine de contrefaçons, parmi lesquelles figurent trois romans signés... Jules Mary.

La maison Déom connaît une croissance rapide : « When Arthur Conrad surveyed the Montreal scene in 1905, he listed Granger Frères, along with Beauchemin and Déom Frères, as the three major French-language jobbers in the city » (Parker, 1985 : 183). Cette prospérité permet au libraire de publier une dizaine de nouveautés avant 1920. Nous reviendrons plus loin sur l'identité des auteurs concernés.

Innovateur, Cornélius Déom l'était sans aucun doute. Son gendre Édouard Saint-Onge (Denis, 1965) raconte qu'il « avait introduit les premiers “livres de poche” de l'éditeur Plon-Nourrit » et qu'il « fut le premier à faire vendre des livres en français à bord des trains ». Peut-être les librairies de gare Hachette, qui connaissaient du succès en France, lui avaient-elles donné des idées. Une autre initiative couronnée de succès, cette fois à l'autre bout du spectre du marché du livre, consiste en

l'importation du livre de luxe, qui était une des passions du patron. Point question de canadiana. Des pleins cuirs, des volumes sur papier rare avec des illustrations signées des plus grands noms.

[...] Nous avons, à un certain moment, 29 abonnés réguliers, qui souscrivaient d'avance à tous

3. Voir les annexes 6 et 8 de l'*Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle*.

*les ouvrages de luxe que nous importions, quels que fussent leur titre ou leur éditeur. Quand on songe, par exemple, que le *Maria Chapdelaine* illustré par Clarence Gagnon ne fut tiré qu'à 35 exemplaires numérotés, après quoi les fers furent détruits, et que nous en reçûmes 29, c'était presque l'édition entière ! Et quand on songe qu'à cette époque où la bonne brochure se vendait 50 cents et le bon livre relié, \$ 1.50, ces abonnés étaient prêts à verser de \$50 à \$ 300 pour chaque volume avant de le voir, c'était quelque chose d'aburissant à Montréal (Denis, 1965).*

L'édition de *Maria Chapdelaine* en question a paru à Paris, chez Mornay, en 1933. Il est probable, et même logique, que le recrutement de ces abonnés ait commencé bien avant cette date. On ne peut s'empêcher de remarquer, toutefois, que le livre populaire et l'édition de luxe cohabitent dans le fonds de la librairie, avec l'accent mis sur le premier dans les débuts de la maison, et sur la deuxième quelque 20 ans plus tard.

Il semble que Cornélius Déom s'intéresse progressivement, tout de même, à la production locale, puisque le seul catalogue de son fonds qu'il rende public, daté de 1924, concerne exclusivement les livres canadiens disponibles à sa librairie. Déom se dévoue personnellement, en compagnie de Charles Maillard, directeur de l'École des Beaux-Arts de Montréal, à l'organisation d'une « Exposition du beau livre français et canadien » tenue en décembre 1926. L'accent est mis sur le livre français, puisque à cette occasion, « cent vingt

éditeurs exposants avaient envoyé environ 2 500 ouvrages » (Anonyme, 1927). Pour le succès de l'exposition, il faut

féliciter M. Charles Maillard qui déploya en la circonstance toute son activité, et M. Cornélius Déom, libraire, bibliophile et érudit. M. Cornélius Déom contribua pour une part importante au succès de l'exposition ; il se fit l'acquéreur d'un grand nombre des livres exposés, et mit sa bibliothèque personnelle au service du comité (Anonyme, 1927).

D'après René du Roure (1926), Déom « fut l'âme dirigeante » de l'exposition.

En 1927, l'avenue qu'habite Cornélius Déom est rebaptisée à son nom, ce qui témoigne d'une certaine notoriété, et d'une connivence avec des notables de la ville. En 1928, il reçoit les palmes académiques, décernées par le gouvernement français, « en reconnaissance de ses services pour l'expansion de la littérature française et de sa participation importante à l'exposition du livre français⁴ ».

Nous limiterons notre étude des réseaux qui gravitent autour de Déom à la période comprise entre sa fondation (1896) et cette exposition (1926), que l'on pourrait qualifier d'« apogée » du rayonnement de la librairie, juste avant que ne surgisse

4. Coupure de journal non datée et sans référence [probablement février 1928]. Fonds Déom, archives du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, Université de Sherbrooke.

la crise économique de 1929. Une trentaine d'années représente ordinairement une génération littéraire ; nous nous rangeons à l'opinion selon laquelle « chaque génération de créateurs entraîne pour se faire connaître une génération de libraires conscients d'exister au cœur même des courants d'idées et d'expressions pour une nouvelle génération de lecteurs » (Chaffanjon, 1997 : 405). La nécessité d'une certaine cohérence des idées et des hommes nous pousse à restreindre ainsi la période étudiée.

Pour la petite histoire, toutefois, il ne sera pas dénué d'intérêt de savoir ce qu'il advient de la maison. Les deux premiers fils de Cornélius, qui travaillent depuis le début du siècle avec leur père, meurent en 1926 (Émile) et en 1938 (Louis). En 1935, Déom s'associe avec les Éditions du Zodiaque d'Eugène Achard pour distribuer les productions de cette maison. Cornélius meurt en 1946 à l'âge de 83 ans. Son fils Jean-Louis et son gendre Édouard Saint-Onge prennent en main la librairie. Jean-Paul Déom meurt à son tour en 1957. Jean Bode est alors engagé comme gérant. Celui-ci renoue avec l'édition en créant en 1963 la collection « Poésie canadienne », et achète la librairie en 1966. Bode s'implique notamment dans la Société des libraires canadiens et dans le Conseil supérieur du livre. La librairie Déom ferme définitivement ses portes en 1982, après 86 années d'activité.

LE CONTEXTE MONTRÉALAIS AU DÉBUT DU SIÈCLE

Pour placer la librairie dans son contexte, il importe de situer la vie littéraire à Montréal au début du siècle. Daniel Mativat livre son interprétation de l'institution littéraire canadienne-française :

Vers 1900 en effet, les instances de reconnaissance sont en place, la population littéraire s'est nettement professionnalisée, le public est largement alphabétisé et les moyens de production ont pris leur grand virage technologique, et pourtant la littérature nationale végète, les œuvres majeures se font rares, le discours sur la littérature devient redondant et le nombre de jeunes auteurs est insuffisant pour assurer normalement la relève d'une génération à l'autre (1996 : 379).

Malgré tout, une vie littéraire existe : témoin l'École littéraire de Montréal, créée en 1895, partie prenante d'une « vie associative dont nous avons peine aujourd'hui à nous imaginer l'importance » (Cambron, 1999 : 9). Les projets littéraires de « l'Aube » et de « l'Encéphale » (1908), du « Soc » (1909), de la « Tribu des Casoars » (1913) et du *Nigog* (1918), parmi ceux qui s'inspirent de la modernité française, illustrent cette vie associative. Camille Roy lance en 1904 son projet de « Nationalisation de la littérature canadienne », qui prend de l'ampleur avec les années en s'appuyant sur les activités de la Société du parler français.

Sur le plan des libertés intellectuelles, la période 1896-1919 laisse place à « l'Église triomphante » (Hébert, 1997 : 137) et à une « censure

prescriptive » caractérisée par la manipulation des esprits, « afin que ce qui en émane s'accorde avec l'orthodoxie » (p. 159). Sur le plan éditorial, Beauchemin exerce « sa domination incontestée sur le champ intellectuel durant les quinze dernières années du XIX^e siècle et les quarante premières du nôtre » (Landry, 1997 : 295).

Dans le contexte du conflit entre régionalistes et exotiques, l'importation de livres français de toutes tendances, par une librairie, prend un sens nouveau, constitue une prise de position implicite. À Montréal, dans combien de librairies les amateurs de poésie symboliste ou décadente, par exemple, pouvaient-ils se procurer les œuvres de leurs poètes favoris ?

Selon les données colligées par Jacques Michon et Josée Vincent (1997 : 369) à partir des répertoires *Lovell's*, le nombre de librairies francophones à Montréal reste constant entre 1900 et 1920, n'oscillant que d'une unité, entre huit et neuf. Comme il faut enlever de ce nombre les librairies qui ont leurs entrées dans le marché institutionnel et qui, de ce fait, doivent se plier à l'orthodoxie religieuse, soit Beauchemin, Rolland, Cadieux & Derome (jusqu'en 1909) et Granger Frères, il ne reste que quatre à cinq librairies « libres » francophones pour tout Montréal.

Ce faible nombre de librairies entre 1900 et 1920 met en relief le rôle crucial de la diffusion des écrits litigieux ou officiellement condamnés, qui repose sur les épaules de quelques-unes d'entre

elles. En considérant l'ampleur que prend le commerce de la maison Déom, son indépendance face au clergé et sa position stratégique tout près de l'université, il est difficilement imaginable qu'un intellectuel de l'époque ait pu ne pas y mettre les pieds. Bien sûr, la visite d'une librairie ne détermine pas l'appartenance à une association littéraire. Cependant, quelques témoignages nous entraînent sur la piste d'un véritable réseau d'amitiés et de rencontres.

LES HABITUÉS DE LA MAISON DÉOM

Dostaler O'Leary (1947) évoque les débuts de la librairie Déom.

La nouvelle maison ne tarde pas à avoir de la vogue. Tout ce que Montréal contenait alors d'écrivains, d'intellectuels, de gens curieux de savoir se réunissait dans l'arrière boutique des frères Déom. Tout comme en France, à la même époque, les librain[i]es étaient des centres de culture où l'on discutait du dernier livre, de la dernière doctrine philosophique et des chances qu'avait le Parti libéral nouvellement en selle de se maintenir au pouvoir plus de quatre ans ! [...] Ceux qui fréquentaient à cette époque [fin de siècle] la librairie Déom, et qui l'été prenaient le frais installés sur la petite ruelle Léon XIII, y rencontraient Napoléon Brisebois, Fabre Surveyer, Aedégius [sic] Fauteux, E.-Z. Massicotte, Edouard Montpetit, Athanase David, etc., qui allaient y écouter les vers que leur récitait Nelligan.

Une mise en garde s'impose : O'Leary, né en 1908, n'a pu constater de visu ce qu'il assert, et il ne dévoile pas les sources qui lui permettent de dresser cet historique. Nous devons supposer qu'il s'appuie sur une tradition orale, lui qui est un familier de la librairie :

Pour les journalistes qui rédigeaient à cette époque [dans les années 1930] la chronique universitaire dans les quotidiens de la métropole, Déom est intimement lié à leur travail. Que de fois nous sommes allés y continuer les discussions que nous amorcions dans la petite salle réservée à ces messieurs de la presse (O'Leary, 1947).

Des écrits de Montpetit, que nous citerons plus loin, corroborent les affirmations du journaliste.

Les intellectuels que cite O'Leary sont tous âgés, en 1900, entre 18 et 25 ans, à l'exception d'Édouard-Zotique Massicotte (33 ans) et de Napoléon Brisebois, dont nous n'avons pu retracer l'âge avec exactitude. Pour ceux qui poursuivent des études à l'université ou au collège, la proximité de la librairie facilite et encourage sa fréquentation.

Du groupe, Massicotte et Nelligan participent activement à la vie littéraire de l'époque, par le biais entre autres de l'École littéraire de Montréal. Massicotte qui en est un membre fondateur, dirige en 1898 le *Monde illustré* et tient une chronique à *L'Étendard*, publie des récits et des poèmes « que ses adversaires qualifient de décadents. [...] Plusieurs le considèrent comme le précurseur de la

poésie moderne à Montréal dans la dernière décennie du XIX^e siècle » (Hamel, Hare et Wyczynski, 1989 : 959). De son côté, Nelligan assiste aux séances de l'École littéraire de 1898-1899 et y lit quelques-uns de ses poèmes. Interné à partir de 1899, ses poésies sont publiées en 1903 accompagnées d'une préface de son ami Louis Dantin.

Si la participation littéraire des Édouard Montpetit, Ægidius Fauteux et Athanase David est moins connue, ces derniers n'en deviennent pas moins, dans d'autres domaines, des figures de premier plan de la société canadienne-française. Fauteux, au tournant du siècle, étudie le droit. Il fonde *Le Rappel* en 1902, travaille ensuite pour *La Patrie* puis pour *La Presse*, dont il est rédacteur en chef de 1909 à 1912. Il devient alors conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice, puis, jusqu'à sa mort, de la Bibliothèque municipale de Montréal.

David exerce la fonction de secrétaire de la province de Québec de 1919 à 1936. Le Secrétariat acquiert sous sa direction « un rôle déterminant dans la promotion de l'éducation et de la culture » (Bernier, 1983 : 24). David inaugure en 1923 les Concours littéraires et scientifiques, qui auront un impact significatif sur la scène littéraire et seront rebaptisés « Prix Athanase-David » en 1970. David est aussi cité parmi les dignitaires qui ont appuyé la tenue de l'Exposition du livre français (Anonyme, 1927).

Montpetit, quant à lui, passe aussi par la Faculté de droit au début du siècle. Il étudie ensuite

à Paris, se lance dans le journalisme et prononce des conférences, puis devient professeur à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et occupe diverses fonctions à l'Université de Montréal. Économiste réputé, il reçoit plusieurs doctorats *honoris causa*. Les passages de Montpetit chez Déom l'ont suffisamment marqué pour qu'il les évoque dans les deux tomes de ses *Souvenirs* :

À la faveur des vacances ou des congés, nous nous retrouvions chez Déom, à l'affût des nouveautés, discutant les œuvres, appréciant les hommes. Il entraînait bien dans nos jugements beaucoup d'assurance et quelque naïveté, mais nous acquérions l'habitude des livres et nous en discourions en nous enrichissant (1944 : 211).

Et puis nous faisons des achats chez les libraires, chez notre ami Déom en particulier, si bon, si peu intéressé, toujours prêt à nous aider d'un large crédit. Sa librairie de la rue Sainte-Catherine ne désemplassait pas. Nous y rencontrons des figures connues, des collègues, de nombreux camarades ; et les conversations se prolongeaient. Je revois le grand livre étroit dans lequel Déom, ou un de ses fils, inscrivait nos commandes (1949 : 17-18).

La librairie Déom apparaît dans ces extraits comme un lieu, sinon de rendez-vous, du moins de rencontres assurées, où il est possible de s'attarder longuement et de converser avec les amis. La librairie représente un pôle d'attraction, un lieu de convergence dans la cité.

Claude-Henri Grignon (1967) relate lui aussi les souvenirs de jeunesse qu'il conserve au sujet des différents libraires de Montréal. À propos de la librairie Déom, il s'exclame : « Ah ! Cette Librairie, ce cénacle inoubliable. [...] Que de soirées j'aurai vécues, avec chaleur, dans cette Librairie, cette Maison des dieux ! » Grignon livre une description de Cornélius Déom : « toujours endimanché, d'une politesse parfois désarmante », « imposant, sentencieux », doté d'une « voix onctueuse », « venu au commerce du livre comme on vient au monde », « le père Déom connaissait le livre, les auteurs français nouvellement lancés », et il « raffolait des reliures somptueuses ».

Le mémorialiste nous renseigne également sur la composition du cénacle qui se réunit chez Déom. « Le samedi soir, et cela pendant des années, c'était le soir des grands spectacles. Nous étions quelques-uns à s'engueuler uniquement sur la littérature de l'époque, les *Vient de paraître*. » Grignon cite, dans l'ordre, Émile Vézina, Englebert Gallèze (pseudonyme de Lionel Léveillé), Albert Dreux, Roger Maillet, Berthelot Brunet, Jean-Aubert Loranger, Ubald Paquin et Henri Letondal. « Pour tout dire, nos samedis soir chez Déom étaient le prolongement des séances de l'*École littéraire* de Montréal qui avaient lieu le vendredi soir » (Grignon, 1967). En effet, ces intellectuels fréquentent tous l'École, en sont membres ou y occupent diverses fonctions. Par exemple, Grignon et Paquin en deviennent membres en 1920 ; Léveillé en est le président en 1919.

Grignon est à l'époque un pamphlétaire. Vézina pratique les métiers de caricaturiste et de dessinateur. Léveillé est avocat et journaliste et, en poésie, « se veut essentiellement poète du terroir » (Hamel, Hare et Wyczynski, 1989 : 886). Albert Dreux (pseudonyme d'Albert Maillé) publie *Les soirs* en 1910 et *Le mauvais passant* en 1920, recueils d'inspiration baudelairienne. Roger Maillet fonde *Le Matin* en 1920 et *Le Petit journal* en 1931. Berthelot Brunet, en 1920, étudie le droit. Il pratique le notariat de 1922 à 1929 avant de laisser tomber la profession et d'adopter un mode de vie bohème. Il rédige des contes, des critiques littéraires et de nombreux articles qu'il envoie à divers périodiques.

Pendant la Première Guerre mondiale, Jean-Aubert Loranger s'intéresse aux auteurs de la *Nouvelle Revue française* (NRF) et à la littérature d'avant-garde. Il fréquente le salon de Fernand Préfontaine, qui regroupe les artistes fondateurs du *Nigog* en 1918. Il publie les *Atmosphères* en 1920 et les *Poèmes* en 1922. Il se réoriente vers le régionalisme avec ses contes du *Village* en 1925.

Journaliste, Ubald Paquin collabore dans les années 1910 au *Devoir*, à *La Patrie*, au *Canada* et au *Nationaliste* de Fournier et d'Asselin, « dont il partage les idées » (Hamel, Hare et Wyczynski, 1989 : 1061). Au cours des années 1920, il écrit une série de romans populaires publiés chez Édouard Garand, en plus d'occuper un poste de fonctionnaire provincial.

Enfin, Henri Letondal, créateur précoce, se consacre au violoncelle, au théâtre et à la radio. Il écrit plusieurs pièces jouées au Monument national entre 1915 et 1925, et publie *Fantoches*, recueil de courtes pièces de théâtre, en 1922.

Dans la boutique du libraire Déom, en plus des personnes mentionnées plus haut, Grignon se rappelle que « M. Édouard Montpetit, toujours digne et qu'on vénérât, nous écoutait tout en feuilletant un livre précieux », et que le juge Gonzalve Desaulniers, « le poète des nymphes », allait droit vers Montpetit lorsqu'il entrait. « Souvent aussi, Omer Héroux, Olivar Asselin, Georges Pelletier passaient des heures chez Déom » (Grignon, 1967).

Desaulniers est nommé juge en 1923. Il fait partie de l'École littéraire depuis 1898. Il écrit des vers d'inspiration romantique, qu'il réunit en un volume en 1930 : *Les bois qui chantent*, préfacé par Louis Dantin. Le nationaliste Asselin, quant à lui, « polémiste brillant et caustique, excellent écrivain », a été « l'un des grands journalistes du Québec, et il a marqué de sa forte personnalité le premier tiers du vingtième siècle » (Hamel, Hare et Wyczynski, 1989 : 39). Héroux et Pelletier sont intimement liés au *Devoir*, à partir de sa fondation en 1910 et durant de nombreuses années.

En 1915, Asselin collabore au journal *L'Action* de son ami Jules Fournier, dans lequel Grignon découvre, par les textes qui y sont reproduits, l'œuvre de Léon Bloy. Grignon se met par la suite « à la recherche » de ces ouvrages, ce qui illustre la dif-

ficulté à l'époque de se procurer certains titres. « C'est bien chez Déom que j'ai acheté le *Mendiant ingrat* portant la signature de Léon Bloy [...] Par la suite, je devais en trouver d'autres, toujours chez Déom » (Grignon, 1967). Les ouvrages de Bloy étaient-ils interdits par le clergé ? Difficile de répondre à cette question. Le *Répertoire* de Sagehomme (1939) accole au *Mendiant ingrat* la cote « D » : dangereux, à déconseiller, soit un cran au-dessus de la cote « M » : mauvais. Était-il possible de se procurer n'importe quel titre à Montréal ? D'après Victor Barbeau, il semble que oui :

Montréal avait donc un marché du livre, des meilleurs aux pires, capable de satisfaire aux goûts, avoués ou secrets, de la clientèle. À vue d'œil rien ne semblait y manquer. Outre les périodiques français, il comprenait des ouvrages de fond, ceux qui n'ont pas d'âge, les classiques Garnier par exemple, de la poésie, Lamartine et Musset à ciel ouvert, sous le manteau, Baudelaire, Verlaine, Rollinat ; de la critique, de l'histoire. [...] Un titre en vogue à Paris ne prenait à le devenir à Montréal que le temps de la traversée de l'Atlantique. Il arrivait souvent que la demande excédât l'offre, mais l'amical libraire en mettait de côté quelques exemplaires pour ses fidèles (1977 : 64).

Cornélius Déom s'assure d'être bien au fait de ces nouveautés. « Chaque année, il va en Europe pour négocier directement avec ses fournisseurs belges et français » (Michon, 1999 : 418). Il peut donc s'approvisionner de façon à contenter les « goûts secrets » d'une partie de sa clientèle.

À Montréal, les librairies de Cornélius Déom et d'Aristide Pony, tous deux d'allégeance libérale, ont joué à cet égard, un rôle de premier plan en favorisant la diffusion de la littérature moderne censurée par le clergé. Chez ces libraires plus audacieux ainsi que dans le circuit du livre populaire, il semble que les ouvrages interdits aient été accessibles (Michon et Vincent, 1997 : 365).

Enfin, Grignon explique les raisons qui ont entraîné l'arrêt des rencontres du cénacle chez Déom. « Quelques années plus tard, Déom déménagea sur la rue Saint-Denis [en 1926]. Les membres de l'*École littéraire* se dispersèrent. C'était l'adieu aux inoubliables soirées de jadis » (Grignon, 1967).

Une autre source, dans *La Revue moderne*, décrit la connivence de Cornélius Déom avec sa clientèle. Pour souligner les 25 ans de la librairie Déom, Louis Claude (1921) lui livre un hommage très appuyé :

Cette maison a énormément fait pour la propagande du livre français, et elle jouit de la faveur et de la confiance de notre meilleur public. [...] La Librairie Déom dirige le goût des lecteurs, elle oriente les débutants, favorise le développement intellectuel par le choix des lectures qu'elle provoque et des auteurs qu'elle recommande. Elle est devenue un centre où se réunit une élite qui devient de plus en plus nombreuse.

S'agirait-il d'un retour d'ascenseur de la part de la revue fondée par Madeleine Huguenin ? « Dès l'apparition de *La Revue moderne*, M. Déom adopta cette nouvelle œuvre et aida à sa propa -

gande. » Cela fait partie du pouvoir du libraire de privilégier certaines publications.

Édouard Saint-Onge représente un autre témoin privilégié. Il entre au service de la librairie aux environs de 1930, mais dit connaître Cornélius Déom depuis 1915. La mention de l'avenue Déom, ainsi nommée en 1927, laisse penser que l'époque à laquelle il fait référence se situe au-delà de cette date. Il évoque

les réunions des familiers à la librairie – car cela aussi fut unique à Montréal.

Ils venaient : architectes, médecins, avocats, juges, poètes, industriels et marchands. Un groupe relativement restreint, et lettré. Le patron Cornélius Déom trônait. Quelqu'un prenait un livre et lisait à haute voix. Alors, on discutait sur l'auteur, sur sa facture, ses tendances. On ne buvait pas. On fumait la pipe ou le cigare. Le texte choisi était d'un classique, ou d'un maître de l'époque presque oublié aujourd'hui : Jules Lemaitre, Anatole France. Les croyants préféraient Veillot ; les adeptes du naturalisme, Zola ou Huysmans...

Les discussions se poursuivaient tard, car la librairie, qui ouvrait ses portes à 7 heures du matin, ne les fermait qu'à minuit... Mais cela ne signifiait pas que tout le monde partait. Et le dimanche, dans sa maison, à l'angle de l'avenue Déom et du chemin de la Côte Sainte-Catherine, Cornélius Déom recevait à dîner, pour continuer les doctes discours, une trentaine de convives. Il était fin gourmet et possédait une cave renommée (Denis, 1965).

Saint-Onge ne cite pas de noms, mais les professions qu'il nomme impliquent l'élite de la société canadienne-française. S'il s'y trouve encore des poètes, les étudiants semblent absents de ce cercle bourgeois. Ce sont les étudiants d'hier, qui ont continué à fréquenter la librairie et qui occupent dorénavant des charges importantes, qui se réunissent chez Déom le samedi et le dimanche. D'où la possibilité de pratiquer le commerce du livre de luxe.

DÉOM ÉDITEUR

En plus de l'édition de livres médicaux qui constitue l'une de ses spécialités, la librairie Déom lance quelques ouvrages littéraires, particulièrement entre 1900 et 1912. Fernande Roy affirme que

Cornélius Déom, aussi inorthodoxe comme éditeur que comme libraire, est l'un des rares à s'intéresser à l'avant-garde littéraire. Au début du ^{xx}e siècle, il publie les jeunes écrivains en rupture de ban avec les canons littéraires de leur époque (2000 : 151).

Certains de ces ouvrages sont porteurs d'un renouveau sur la scène littéraire, en particulier les deux œuvres de Guy Delahaye (pseudonyme de Guillaume Lahaise), *Les phases* (1910) et *Mignonne, allons voir si la rose...* (1912). D'autres appartiennent à la mouvance régionaliste.

C'est peut-être à titre de médecin qu'Ernest Choquette connaît Déom ; il fait paraître à cette enseigne, en 1900, *Carabinades*, recueil de petits

contes sur la vie militaire et médicale. L'ouvrage est illustré par Ozias Leduc et préfacé par Germain Beaulieu, avocat, premier président de l'École littéraire et journaliste aux *Débats* et à *La Semaine*. Suivent des essais d'économie politique à tendance socialiste, *Étoffe du pays* (1901), par Henri de Montigny, frère de Louvigny. Raoul Barré, collaborateur du journal *Les Débats*, publie la même année un album, *En roulant ma boule*.

Deux ans avant d'encourir l'anathème du clergé pour *Marie Calumet*, le journaliste à *La Presse* Rodolphe Girard publie *Mosaïque* (1902), un recueil de contes et de pièces de théâtre. Éva Circé-Côté lance l'année suivante un recueil de chroniques, de poèmes et de contes, *Bleu, blanc, rouge*. Entre autres, ce recueil exprime « une forte prise de position en faveur du rôle de la femme dans la société et les lettres » (Hamel, Hare et Wyczynski, 1989 : 312). Circé-Côté avait fondé en 1902 le journal littéraire *L'Étincelle*, en compagnie de Charles Gill et d'Arsène Bessette, et collaboré à différents journaux, dont *L'Avenir* de Jules Fourrier. Elle fonde en 1903 avec Hector Garneau la Bibliothèque municipale de Montréal, où elle agira comme bibliothécaire.

Le poète et dessinateur Albert Ferland publie à compte d'auteur, sous le nom de Déom, trois des cinq livres du *Canada chanté* (1908-1909). À cheval entre Romantisme, Parnasse et Symbolisme en 1900, Ferland se révèle dans le *Canada chanté* un poète du terroir.

Dans le cas des *Souvenirs de prison* (1910), la librairie Déom fait office de dépôt principal. Fournier y raconte le séjour en prison qu'il a vécu grâce aux bons soins de sir Lomer Gouin, qui lui a intenté un procès pour libelle, à la suite d'un article intitulé « Prostitution de la justice ».

La poésie symboliste de Delahaye dans *Les phases* (1910) présente un caractère résolument novateur. L'œuvre, par sa structure réfléchie et son langage, « renvoie à des préoccupations et à une conscience qui n'étaient pas nécessairement celles des poètes antérieurs » (Bérubé, 1980a). Delahaye récidive en 1912 avec *Mignonne, allons voir si la rose...*, qui bénéficie d'une préface d'Asselin et de dessins de Leduc. « Delahaye se moque de tout et de tous, y compris de lui-même », et son œuvre « est d'une nouveauté étonnante, surréaliste avant la lettre » (Bérubé, 1980b).

C'est probablement la publication de Delahaye qui permet à De Lagrave et Patenaude d'écrire qu'à « partir de 1910, la librairie Déom, le plus gros importateur de livres français à Montréal, fut le premier éditeur à agir comme dépisteur de talents, surtout dans le domaine de la poésie » (1986 : 109).

Enfin, l'étudiant en architecture Émile Venne publie en 1919, sous le pseudonyme de Léo d'Yril, un recueil de poésie intitulé *Symphonies*, dont l'écriture « révèle de la fantaisie et une certaine liberté, deux qualités que l'on trouvait rarement à cette époque chez les poètes canadiens-français » (Laurion, 1980).

L'EXPOSITION DE 1926

Cornélius Déom collabore, peut-être en tant que membre associé, à l'Association des auteurs canadiens, fondée en 1921. Celle-ci organise des semaines du livre canadien chaque automne. Sur une photo datée de 1921⁵ prise lors du lancement de la semaine du livre, on peut observer, en plus de Déom, Fauteux, qui dirige l'Association, Barbeau, Berthelot Brunet, Henri Letondal et Mme Huguenin.

Cependant, l'engagement le plus manifeste de Déom réside dans l'organisation de l'Exposition du livre français et canadien, présidée par Charles Maillard. On peut présumer qu'il connaît les conférenciers, et qu'il a peut-être participé à leur sélection. Cinq conférences y ont été prononcées : celles de René du Roure (« Du goût et du livre français »), de Paul Morin (« La pensée exotique dans le livre français »), de Fabre Surveyer (« Les auteurs anglais canadiens »), d'Henri Dombrowsky (« Les tendances du roman français d'après guerre ») et de Barbeau (« D'une page à l'autre »)⁶.

5. Coupure de journal datée, mais sans référence. Fonds Déom, archives du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRÉLQ), Université de Sherbrooke.

6. D'après Ulric Laurencelle, « Une exposition du livre français et canadien », *Quartier latin*, vol. 9, n^o 10, 9 décembre 1926.

LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU

Les stratégies de Déom pour participer à la vie littéraire de son temps nous apparaissent donc multiples. La disponibilité de nombreux livres de toutes tendances dans un même lieu, au cœur du Quartier Latin, attire les lecteurs. La possibilité d'y bouquiner à loisir, de discuter avec les connaissances et avec le propriétaire les retient. La tradition des rencontres du samedi soir, dans l'arrière-boutique, assure une fidélité des participants. Un cénacle se forme. L'édition de manuscrits constitue une implication supplémentaire sur la scène littéraire. L'appartenance de Déom à l'Association des auteurs canadiens et sa volonté de tenir une exposition du livre français le garde en contact avec les gens influents du monde du livre.

Nous observons divers recoupements à travers les sources mentionnées plus haut. Asselin, pour un, en plus de passer plusieurs heures à la librairie, préface deux ouvrages qui y sont publiés. Choquette et Delahaye, tous deux médecins, rencontrent Nelligan à la résidence Saint-Benoît en 1909 (Lahaise, 1987 : 114).

Les cofondateurs de la Tribu des Casoars, en 1913, se nomment Victor Barbeau, Philippe La Ferrière, Roger Maillet et Ubald Paquin. C'est nul autre que Paul Morin qui signe le bail du local. Quelques années plus tard, nous savons que Maillet et Paquin fréquentent la librairie, et que Barbeau et Morin prononcent des conférences à l'Exposition du livre français.

À partir de 1906, Delahaye tisse des liens d'amitié solides avec trois autres étudiants. Ces « Quatre Cavaliers de l'Apocalypse » (Lahaise, 1987 : 1) ont pour nom, en plus de Delahaye, Paul Morin, René Chopin et Marcel Dugas. Ils publient leur premier recueil presque en même temps : *Le paon d'émail* pour Morin et *Le théâtre à Montréal, propos d'un Huron canadien* pour Dugas en 1911, *Le cœur en exil* pour Chopin en 1913. Les trois amis de Delahaye le défendront ardemment lors de la publication des *Phases*.

« Dis-moi tes amis, je te dirai qui tu es », assure l'adage. S'il fallait évaluer la position idéologique de Déom par les gens qui le fréquentent, cette position recouvrirait une assez large fourchette, en raison de considérations commerciales et de l'évolution dans le temps. Notons l'absence de dogmatisme religieux, ou d'un quelconque abbé parmi les familiers de la librairie que nous connaissons. Déom s'est plutôt associé aux milieux progressistes de la littérature : Édouard-Zotique Massicotte et Émile Nelligan dans les débuts de l'École littéraire ; les journalistes Éva Circé-Côté et Rodolphe Girard ; Jules Fournier et son ami Olivar Asselin dans leur opposition au pouvoir civil ; la poésie innovatrice de Guy Delahaye ; la collaboration d'Ozias Leduc, cofondateur avec Jean-Aubert Loranger, Marcel Dugas et plusieurs autres du *Nigog*, en 1918 (Lemire, 1980 : xxxiv). Parmi ces cofondateurs, Robert de Roquebrune (1968 : 100), cousin de Loranger, rappelle ses amitiés avec

Asselin et Fournier et inclut, dans le cénacle de Préfontaine, René Chopin et Paul Morin. Un autre des familiers de Déom, l'« illustre professeur à l'Université de Montréal, Édouard Montpetit, venait parfois prendre part à nos discussions » (Roquebrune, 1968 : 103).

Au début des années 1920, la librairie attire les visites du pamphlétaire Grignon, de Paquin, de Maillet, de Dreux, de Loranger, de Brunet et de Letondal. Il s'agit dans tous les cas de journalistes ou d'auteurs de premier ordre qui appartiennent en même temps à l'École littéraire de Montréal. La croyance généralement admise veut que l'École d'après 1909⁷ s'oriente vers le régionalisme. Les travaux récents de François Couture et de Pierre Rajotte démontrent qu'il ne s'agit là que d'un mythe. D'après eux, les années 1919-1926, à l'École littéraire,

sont riches en rebondissements. Le seul fait qu'une partie du groupe gravitant autour de L'Arche et de la revue Le Nigog (celle qui ne retransverse pas l'Atlantique après la Grande Guerre : Victor Barbeau, Berthelot Brunet, Louis Francœur, Jean-Aubert Loranger, Roger Maillet, Isaïe Nantais, Philippe Panneton et Ubald Paquin) trouve sa place au sein de l'École devrait suffire à attirer l'attention des chercheurs (Couture et Rajotte, 2000 : 179).

7. Elle publie cette année-là la revue *Le Terroir*.

Cette liste reprend plusieurs noms déjà identifiés par Grignon comme des familiers des samedis soir chez Déom. Ce dernier n'appartenait pas à l'École, mais il pouvait certainement fournir les livres qui alimentaient les discussions des membres.

L'exemple de l'École littéraire illustre bien la place du libraire dans le champ littéraire. Bien que Déom n'en soit pas membre officiel, les collaborateurs de l'École viennent discuter chez lui aussi bien qu'à leurs séances régulières. Les discussions tenues chez Déom ne laissent pas de traces écrites, mais elles n'en sont pas moins réelles, et elles inscrivent le libraire dans la vie littéraire de son temps. D'une part, sa position de commerçant le contraint, parce que des prises de position trop tranchées peuvent lui attirer l'inimitié d'une certaine frange de sa clientèle. D'autre part, Déom dispose d'un lieu où se côtoient et où discutent de nombreux intellectuels. La nature informelle de ces rencontres et de ces discussions ne diminue en rien leur influence et leur portée sur le milieu littéraire.

*
* * *

Les pratiques de la librairie Déom s'inspirent d'une tradition qui remonte aux librairies d'Édouard-Raymond Fabre et d'Octave Crémazie, par la volonté de créer une vie littéraire autour du commerce du livre. À Montréal, les formes idéologiques qui débordent du cadre hégémonique

imposé par le clergé et, par ce biais, par la puissante maison Beauchemin, trouvent leur racine ou leur expression chez Déom. Leur racine, ne serait-ce que par la diffusion à grande échelle de la littérature française moderne, et par la possibilité d'y trouver le livre désiré, quel qu'il soit. Leur expression, par la possibilité de discuter de cette littérature moderne sur les lieux mêmes, et d'y publier des œuvres novatrices ou contestataires, comme celles de Delahaye et de Fournier.

L'ensemble des intellectuels qui sont passés dans ce lieu précis qu'est la librairie Déom ne représente-t-il pas un vaste réseau littéraire? Certes, si les relations établies par Déom se caractérisent par leur teneur informelle, elles le sont aussi par leur multiplicité, puisque le libraire se trouve en contact direct avec le public. La nature de diffuseur des livres et donc des idées d'un libraire en fait un incontournable pour l'accession à l'autonomie d'une communauté littéraire. En plus de la diffusion, les activités de production (édition et contrefaçon) et de réception (discussions, cénacle) exercées par Déom accentuent l'importance de son réseau et sa visibilité dans le milieu littéraire, sa place centrale, ou privilégiée, dans le monde intellectuel montréalais du début du xx^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- [ANONYME] (1927), « Le livre français au Canada », *Vient de paraître*, Paris, janvier.
- BARBEAU, Victor (1977), *La tentation du passé*, Montréal, *La Presse*. (Coll. « Ressouvenirs ».)
- BERNIER, Silvie (1983), « Prix littéraires et champs du pouvoir : le Prix David, 1923-1970 ». Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- BÉRUBÉ, Renald (1980a), « *Les phases* », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. T. II : 1900-1939, Montréal, Fides.
- BÉRUBÉ, Renald (1980b), « *Mignonne, allons voir si la rose...* », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. T. II : 1900-1939, Montréal, Fides.
- BOTREL, Jean-François (1988), *La diffusion du livre en Espagne (1868-1914)*, Madrid, Casa de Velázquez.
- CAMBRON, Micheline (1999), « Présentation », *Les Soirées du Château de Ramezay de l'École littéraire de Montréal*, [Saint-Laurent], Fides.
- CHAFFANJON, Michel (1997), « Libraires d'aujourd'hui, libraires de demain. Le rôle du libraire », dans Jean-Yves MOLLIÉ (dir.), *Le commerce de la librairie en France au XIX^e siècle, 1789-1914*, Paris, IMEC/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 399-407.
- CHAVARDÈS, Maurice (1967), *Histoire de la librairie*, Paris, Pierre Waleffe.
- CLAUDE, Louis (1921), « Livres et revues », *La Revue moderne*, 15 janvier.
- COUTURE, François et Pierre RAJOTTE (2000), « L'École littéraire de Montréal et ses mythes », *Études françaises*, vol. 36, n^o 3, p. 163-183.

- DE LAGRAVE, Jean-Paul, et J.-Z. Léon PATENAUDE ([1986] 1991), « Annexe : l'édition au Québec, 1840-1914 », dans Alfred FIERRO, « L'édition en français hors de France », dans R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 4 : *Le livre concurrent, 1900-1950*, Paris, Fayard/Cercle de la Librairie, p. 107-110.
- DENIS, Fernand (1965), « M. Édouard Saint-Onge nous livre... de beaux souvenirs sur la remarquable librairie Déom », *Le Petit Journal*, 5 juin.
- DU ROURE, René (1926), « L'exposition du livre français a été ouverte », *La Presse*, 4 déc.
- ESCARPIT, Robert ([1958] 1992), *Sociologie de la littérature*, 8^e éd., Paris, Presses universitaires de France. (Coll. « Que sais-je ? », 777.)
- GAY, R. P. Paul (1948), « Lecteurs et libraires. Deuxième partie : Droits et devoirs des libraires », *L'Œuvre des tracts*, n^o 347, mai, p. 1-16.
- GRIGNON, Claude-Henri (1967), « Les Libraires, ces bons maîtres », *Le Journal des Pays d'en haut*, I : 25 novembre ; II : 2 décembre.
- HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI (1989), *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, [Montréal], Fides.
- HÉBERT, Pierre (1997), *Censure et littérature au Québec. Le livre crucifié, 1625-1919*, avec la collaboration de Patrick Nicol, [Saint-Laurent], Fides.
- LAHAISE, Robert (1987), *Delahaye et la modernité littéraire au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH. (Coll. « Cahiers du Québec, Littérature ».)
- LAMONDE, Yvan (1991), *La librairie et l'édition à Montréal, 1776-1920*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.

- LANDRY, François (1997), *Beauchemin et l'édition au Québec (1840-1940). Une culture modèle*, [Saint-Laurent], Fides.
- LAURENCELLE, Ulric (1926), « Une exposition du livre français et canadien », *Quartier latin*, vol. 9, n^o 10, 9 décembre.
- LAURION, Gaston (1980), « *Symphonies* », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, 1900-1939*, Montréal, Fides.
- LEBLANC, Frédérique (1998), *Libraire : un métier*, Paris, L'Harmattan.
- LEMIRE, Maurice (1980), « Introduction » au *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. II : 1900-1939*, Montréal, Fides.
- LIBRAIRIE DÉOM FRÈRE (1924), *Livres canadiens*, catalogue, Montréal, Librairie Déom.
- MATIVAT, Daniel (1996), *Le métier d'écrivain au Québec : 1840-1900. Pionniers, nègres ou épiciers des lettres ?*, Montréal, Triptyque.
- MICHON, Jacques (dir.) (1999), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle. Vol. 1 : La naissance de l'éditeur, 1900-1939*, [Saint-Laurent], Fides.
- MICHON, Jacques, et Josée VINCENT (1997), « La librairie française à Montréal au début du siècle », dans Jean-Yves MOLLIER (dir.), *Le commerce de la librairie en France au xix^e siècle, 1789-1914*, Paris, IMEC/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 359-372.
- MONTPETIT, Édouard (1944), *Souvenirs, I : Vers la vie*, Montréal, Éditions de l'Arbre.
- MONTPETIT, Édouard (1949), *Souvenirs, II : Vous avez la parole*, [Paris ?], Chantecler.

- O'LEARY, Dostaler (1947), « La librairie Déom », *Notre Temps*, 10 mai, p. 3.
- PARKER, George L. (1985), *The Beginnings of the Book Trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- ROCHE, Daniel (1995), « Le livre : un objet de consommation entre l'économie et la lecture », dans H. E. BÖDEKER (dir.), *Histoires du livre, nouvelles orientations*, Paris, IMEC Éditions/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 225-240.
- ROQUEBRUNE, Robert de (1968), *En cherchant mes souvenirs, 1911-1940*, Montréal et Paris, Fides. (Collection « du Nénuphar ».)
- ROY, Fernande (2000), *Histoire de la librairie au Québec*, Montréal, Leméac.
- ROY, Jean-Louis (1980), « Une région mal connue : le pouvoir des libraires ou les libraires du pouvoir », dans *L'évolution du rôle social de l'imprimé et de ses agents au Québec*, Montréal, Les conférences Ægidius-Fauteux, p. 23-45.
- SAGEHOMME, G. (1939), *Répertoire alphabétique de 10,000 auteurs, avec 40,000 de leurs ouvrages, qualifiés quant à leur valeur morale*, Paris/Tournai, Casterman.

Pierre Rajotte

Université de Sherbrooke

LES ACADÉMIES :
ENTRE L'HÉTÉRONOMIE
ET L'AUTONOMIE

Les académies ont été un facteur décisif de l'autonomie du champ intellectuel et de sa division en branches de spécialités distinctes. Au sein de celui-ci, elles ont favorisé la suprématie du domaine littéraire. Elles ont donc joué un rôle capital dans la légitimation première de la littérature et de l'écrivain.

Alain VIALA,
*Naissance de l'écrivain. Sociologie de
la littérature à l'âge classique.*

Dans son étude *Naissance de l'écrivain* (1985), Alain Viala a mis au jour l'influence considérable des académies sur le processus d'institutionnalisation du champ littéraire en France au XVII^e siècle. L'essor des académies n'est pas le seul, mais certainement le plus manifeste des paramètres qui lui permettent d'observer la constitution du domaine littéraire en champ social relativement autonome,

c'est-à-dire distinct des autres sphères d'activité culturelle et de plus en plus indépendant des « pouvoirs » (politique, religieux, économique). Ces académies, qui se développent en Europe à partir du XVII^e siècle, sont d'abord des sociétés d'artistes et de gens de lettres qui se réunissent pour discuter librement des questions culturelles et scientifiques¹. Elles se caractérisent toutefois par le rapport paradoxal qu'elles entretiennent avec l'État, toutes déchirées qu'elles sont « entre la tutelle et l'indépendance » (Roche, 1988 : 162), entre l'hétéronomie et l'autonomie.

Issues généralement d'initiatives privées, les académies tendent à s'institutionnaliser grâce à la protection de la cour, d'un prince ou d'un prélat, par le choix d'un nom, d'une devise, d'un emblème allégorique, par l'instauration de réunions régulières et par l'adoption d'un haut degré de ritualisation (port de l'uniforme, rituels d'intronisation et d'initiation). Le cas de l'Académie française apparaît à ce titre paradigmatique. Issue d'un cercle

1. « L'académie se définit par opposition à d'autres formations collectives : le cercle d'amis ou le salon, dont elle constitue un avatar plus formel ou moins mondain ; l'université, contre laquelle elle s'est parfois explicitement constituée ; ou encore l'atelier ou la boutique, la corporation ou la manufacture, par rapport auxquels elle affirme sa rupture avec l'univers du "métier" (artisanal ou industrialisé mais, en tout cas, ressortissant du *negotium*) pour revendiquer l'accès à la "profession", intellectuelle et libérale, autrement dit désintéressée (telle que la pratiquent ceux qui vivent dans l'oisiveté, l'*otium*) » (Heinich, 1995 : 85).

privé formé vers 1629 autour de Jean Chapelain, Louis Giry, Antoine Godeau et Valentin Conrart, elle est officialisée par l'État en 1635 qui en fait alors l'instrument de sa politique de centralisation. Comme le précise Viala :

pour fonder la nouvelle institution nationale, Richelieu a pris appui sur un groupe qui se cantonnait aux questions de langue et d'esthétique littéraire et pouvait servir sa politique de centralisation, plutôt que le cercle Du Puy qui s'occupait de science, philosophie et théologie et risquait d'entrer en conflit ouvert avec les autorités religieuses et juridiques. [...] C'est là un trait essentiel de l'officialisation : les académies d'État naissent des cercles privés antérieurs et, loin de susciter la dynamique du mouvement, elles la détournent à leur profit (1985 : 26-27).

Ce rôle de l'État « qu'une tendance récente de l'analyse historique, modernisée à peu de frais, se plaît à hypertrophier, faisant de "l'État" (toutes nuances confondues) le grand responsable et le grand bénéficiaire du processus académique » (Heinich, 1995 : 89), doit toutefois être relativisé. De fait, la reconnaissance et l'officialisation de l'État, instruments essentiels de la légitimité, ne sont pas sans avantage pour les académies, qui accèdent ainsi dans le champ du pouvoir. En ce qui concerne l'Académie française, « le chef de l'État, qui en est le protecteur, lui délègue le pouvoir de légiférer en matière de culture » (Sapiro, 1992 : 155). Dès lors, l'Académie a pour fonction majeure « de représenter la culture légitime officielle, sa

tâche principale étant d'établir les règles de la langue française qu'elle rédige dans un dictionnaire et une grammaire » (Sapiro, 1992 : 155). Si « le souci d'unité et de pureté de la langue satisfait Richelieu qui y voit le renforcement de l'autorité royale » (Caput, 1986 : 97), s'il est historiquement utile à l'unification linguistique et politique de la France du XVII^e siècle, contribuant par là à l'entreprise de centralisation de la monarchie absolue, il n'est pas pour déplaire aux académiciens qui y voient l'occasion d'obtenir reconnaissance, légitimité et autorité.

Par ailleurs, tout en bénéficiant du protectorat et de la reconnaissance de l'État, le mouvement académique n'en témoigne pas moins d'une recherche d'autonomie à la fois institutionnelle et culturelle. D'une part, « en se cooptant librement, ou presque, ils [les académiciens] pérennisent leur action collective et, en se donnant une organisation reposant sur l'existence d'une hiérarchie interne, ils nient les divisions qui pourraient provenir de l'extérieur » (Roche, 1988 : 165).

En droit, le monde des académies représente à huis clos le jeu de l'égalité conciliant l'hétérogénéité sociale et l'ordre réel de la société par le biais des hiérarchies internes, du scrutin, des élections. Il impose l'idée d'une communauté supérieure aux individus qui trouvent voix égale du plus faible au plus puissant. Il organise une communauté égalitaire convenant à l'élite rassemblée par l'accomplissement d'une fonction culturelle amplement nourrie de résonances politiques (Roche, 1988 : 167).

Autant dire que le monde académique ouvre la voie à une forme d'autorité établie en fonction d'un nouveau discriminant. « Réservées aux spécialistes (ou qui se prétendent tels), les académies se fondent [...] sur un principe de compétence » (Viala, 1985 : 18).

Réunis sur la base de leur compétence et non du fait de leur état ou de leur statut social – même si l'un et l'autre sont souvent liés –, affranchis de la tutelle de l'Église, indépendants de celle de la cour, les académiciens créent une des premières organisations de la sphère publique bourgeoise. Ce faisant, ils dégagent le savoir du dogme, l'esthétique de l'artisanat, la recherche du divertissement mondain pour les fonder sur un inventaire des connaissances, sur l'expérimentation et sur l'échange des idées entre spécialistes (Robert, 1989 : 161-162).

La naissance, l'accroissement et la diversité de ce mouvement académique issu en grande partie de la bourgeoisie favorisent l'avènement d'une nouvelle élite qui tente de plus en plus de faire autorité en fonction de sa culture et de sa compétence intellectuelle. En France, en particulier, certaines académies constituent au XVIII^e siècle

des centres où se développe une critique d'ordre littéraire d'abord, puis également d'ordre politique par la suite, et qui commence à promouvoir une sorte d'égalité entre gens cultivés, mettant sur le même pied la société aristocratique et certains intellectuels bourgeois (Habermas, 1978 : 43).

En ce sens, ces individus réunis sur la base de leur compétence ne se contentent pas de contrefaire, en matière culturelle, cette aura d'autorité divine dispensée par la cour et l'Église, ils peuvent même, dans certains cas, s'approprier la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transformer en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État, le tout s'accomplissant « comme une subversion de la conscience publique littéraire, déjà dotée d'un public possédant ses propres institutions et de plates-formes de discussion » (Habermas, 1978 : 61). D'abord « regroupements informels d'humanistes laïcs », selon l'expression de N. Pevsner (1940), les académies deviennent bientôt l'un des principaux instruments de la diffusion des Lumières.

Dès le xviii^e siècle et les temps de la Révolution, une opinion fort répandue conçoit les rencontres savantes, parisiennes et provinciales, comme des lieux de fermentation révolutionnaire, le refuge du paradoxe – Jean-Jacques Rousseau couronné pour son Discours sur les sciences et les arts par les académiciens dijonnais oblige –, un lieu de liberté dont les excès égalitaires conduisent à la chute des traditions séculaires et préparent la perte de la monarchie d'Ancien Régime (Roche, 1988 : 157).

En somme, non moins que la plupart des associations littéraires de l'époque classique (salons et cénacles), les académies représentent, à travers les échanges qui s'y opèrent, des lieux d'interactions entre les champs, des « lieux de dialogue et de

conflits entre l'espace littéraire et les pouvoirs politiques, financiers et religieux » (Viala, 1988 : 67). Si d'une part, elles favorisent les débuts de l'institutionnalisation du champ littéraire en France, d'autre part elles participent « d'une société où l'écrivain vit surtout de gratifications et de protections » (Maingueneau, 1993 : 32).

D'un côté, on reconnaît de mieux en mieux que la littérature et l'écrivain sont une chose et un personnage d'un grand intérêt. De l'autre, les pouvoirs, qui officialisent les académies et entendent leur imposer des directives, [...], ne reconnaissent pas l'autonomie de l'activité littéraire. Dans le domaine académique, le champ littéraire est ainsi, à l'époque classique, le lieu d'une tension permanente entre la dynamique de l'autonomie et le maintien d'une dépendance obligée (Viala, 1985 : 50).

Qu'en est-il au Québec ? Les académies canadiennes-françaises se caractérisent-elles par cette tension entre l'hétéronomie et l'autonomie ? L'objectif n'est pas ici de brosser un panorama exhaustif des différentes académies canadiennes (ou des multiples tentatives de fondation d'académies²), mais plutôt de montrer en quoi l'apparition de trois d'entre elles dans le champ littéraire correspond à trois étapes importantes du processus d'autonomisation et de légitimation de la littérature québécoise ; d'abord l'Académie de Montréal fondée en 1778, puis l'Académie des lettres et des

2. Voir Rajotte (1997 ; 1992).

sciences humaines de la Société royale du Canada en 1882, et, enfin, en 1944, l'Académie canadienne-française.

L'ACADÉMIE DE MONTRÉAL :
UNE TENTATIVE D'ACCESSION DU CHAMP
LITTÉRAIRE DANS LE CHAMP DU POUVOIR

Au lendemain de la Conquête de 1760, les Canadiens (Canadiens français) s'initient rapidement à l'art d'exercer des pressions sur le pouvoir en envoyant, à l'instar des sujets britanniques, des pétitions à Londres. Mais ils forment très peu d'associations proprement dites. C'est que défavorisés économiquement et politiquement, ils sont moins sensibles aux motivations qui poussent les Britanniques à se regrouper. Les marchands anglais, par exemple, s'unissent avant tout pour mieux défendre leurs intérêts particuliers rattachés au commerce³. Or très peu de francophones⁴ s'intègrent au nouvel ordre commercial sous le régime anglais, d'où leur peu d'enthousiasme pour ce type

3. Voir Maurice Lemire (1991).

4. Citons le cas du jeune négociant canadien Pierre Gamelin, marguillier de sa paroisse, qui se joignit à une loge franc-maçonne anglaise et non catholique. Ses nouveaux liens commerciaux avec les Anglais le poussaient en ce sens. Étienne Montgolfier, grand-vicaire, qui jugea incompatible la fonction de marguillier et celle de franc-maçon, le pria d'opter entre les deux allégeances. « Lettre d'Étienne Montgolfier à l'évêque de Québec, 20 janvier 1771 », citée par Lagrave (1985 : 444-445).

d'association. Malgré tout, les Canadiens profitent, dans une certaine mesure, des possibilités que leur offre le nouveau régime. Aiguillonnés par l'exemple des marchands anglais, ils vont chercher à adapter les pratiques associatives à leurs besoins. Ainsi, à défaut de « bien particulier » à défendre, on se rabat sur le « bien commun », en cherchant entre autres à combattre l'ignorance et à défendre les intérêts de la nation canadienne-française. À la dimension commerciale on préfère la dimension philosophique et idéologique. En cela, les Canadiens français tendent à reproduire le modèle associatif français. Leurs premières associations sont d'ailleurs le fruit de quelques esprits révolutionnaires français – Valentin Jautard, Fleury Mesplet, Henri Mézière – qui poursuivent en Amérique le combat des Lumières. Notons cependant que dans l'ensemble, ces associations sont passablement éphémères. Il y a lieu, la plupart du temps, de parler d'épiphénomènes. C'est le cas notamment du projet de l'Académie de Montréal.

Annoncé en octobre 1778 dans *La Gazette littéraire, Pour la Ville & District de Montréal*, le projet d'une académie à Montréal constitue la première manifestation publique d'une volonté associative chez les francophones. Il n'est cependant pas l'œuvre de Canadiens. Étrangers de naissance et de formation, ses promoteurs, en l'occurrence Mesplet et Jautard, tentent d'imposer leur problématique comme schème d'interprétation de la réalité canadienne. Dans le numéro du 11 novembre

1778 de *La Gazette littéraire* [...], le secrétaire précise ainsi les buts de l'organisme :

Notre Corps se doit à lui-même, & encore plus à la Société. Le désir de nous instruire est inséparable du soin d'instruire les autres. Comment remplir ces deux objets ? Jusqu'à présent, sous des noms empruntés, nous avons aiguillonné la Jeunesse Canadienne ; plusieurs de nous ont fait des choses pour exciter cette noble émulation que nous désirons tous avec ardeur [...] notre Société fait ombrage parce qu'elle ouvre le sentier des Sciences, (jusqu'à présent inconnu dans ce pays) [...]. Nous aimons les Sciences, il faut donc, suivant notre institution, encourager les Émules (p. 88-89).

En principe, les avantages inhérents à la pratique académique sont multiples : lieu de sociabilité, lieu d'information et de formation, soutien mutuel entre les membres, reconnaissance par ses pairs et légitimation du statut de l'écrivain (Viala, 1985 : 42-43). Pour l'Académie cependant, la plupart de ces avantages ne peuvent être envisagés qu'à long terme et, dans l'immédiat, elle cherche avant tout à se définir comme lieu d'information et de formation pour les académiciens eux-mêmes, bien sûr, mais aussi pour une population jusqu'alors maintenue dans l'ignorance. Pendant le premier mois qui suit l'annonce de l'Académie, ce rôle didactique est réaffirmé à plusieurs reprises dans la gazette de Mesplet. Quelques-uns s'imaginent même que désormais l'avenir des lettres, des sciences et des arts est assuré au Canada français :

*Noble soin ! digne entreprise ! [...] C'est donc à vous généreux Libérateurs, qu'était réservée la gloire de briser les chaînes qui tenaient notre raison sous le joug honteux de l'ignorance ! vous déchirez le voile obscur ; nous allons jouir de la lumière ; nous allons connaître les trésors de la Science, [...]. Sans votre secours nous ramperions encore dans cette obscurité qui nous faisait mépriser de l'Étranger (Le Sincère et Le Canadien curieux, *La Gazette littéraire* [...], 25 novembre 1878, p. 96).*

Cet enthousiasme ne fait toutefois pas l'unanimité. Les autorités ecclésiastiques, et en particulier les Sulpiciens avec lesquels Mesplet a déjà maille à partir, ne voient pas d'un bon œil la nouvelle académie qui fait obstacle à leur volonté de contrôler la diffusion des connaissances au sein de la population francophone. Au demeurant, on se rend bien compte que Mesplet et Jautard mettent en marche un processus idéologique de communication et d'information analogue à celui dont se sert la bourgeoisie française afin de former, à partir de la conscience publique littéraire, une opinion publique qui soutienne ses intérêts. L'Académie apparaît en effet au moment où s'affrontent deux systèmes dont l'un, dit « philosophique » et voltairien, vise à instruire, à informer, à affranchir pour que le citoyen puisse jouer pleinement son rôle dans une société où l'opinion est appelée à faire contrepoids au pouvoir, et l'autre, « antiphilosophique », qui table sur les valeurs morales de soumission à l'ordre établi, de respect de l'autorité du clergé. Certes,

d'un côté comme de l'autre la seule responsabilité qu'on se reconnaît est de dire la vérité, mais selon une dialectique diamétralement opposée. Chez les thuriféraires de Voltaire, c'est la meilleure argumentation qui fait autorité, d'où l'importance de la diffusion des idées, de la discussion et de l'examen critique. Chez les bien-pensants, la vérité ne peut être qu'unique et indiscutable. Elle provient de l'autorité mandatée et non de la discussion. Or l'interférence d'un champ dans l'autre crée la perturbation du discours. Faute d'être mandaté, le premier justifie son discours par le dévoilement qu'il prétend opérer ; le second au contraire, en se prétendant mandaté, rend légitime l'entrave qu'il pose au dévoilement. Bref, la logique de l'un cherche à susciter la discussion, celle de l'autre veut au contraire la limiter.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'Académie, ou à tout le moins le subterfuge qui lui donne naissance. Au cours des semaines qui en précèdent l'annonce, la feuille de Mesplet répercute les échos d'une querelle dont le patriarche de Ferney fait les frais⁵. En laissant passer dans ses colonnes entre autres des extraits de l'*Anti-Dictionnaire philosophique* de Louis Mayeul-Chaudon, l'imprimeur provoque une réplique qui ne tarde pas à se manifester par la promotion de l'Académie et des idées voltairiennes dans la colonie.

5. Voir *La Gazette littéraire* [...], 16, 23 et 30 septembre, 7 et 14 octobre 1778.

Nous vous avertissons, écrivait le secrétaire de l'Académie, qu'une Assemblée d'un petit nombre d'Hommes de Lettres par les soins qu'ils prennent pour devenir sçavans – (Académie jusqu'à présent inconnue dans ce pays) – se sont proposés et se proposent de fournir toutes les raisons pour détruire tous les ridicules que vous donnerez libéralement à un homme que vous devez aimer et respecter [...]. Voltaire a levé le voile qui couvrait les vices et les crimes dont l'homme en général se parait (L.S.P.L.R.T., La Gazette littéraire [...], 21 octobre 1778, p. 76).

Pour consacrer cette entreprise destinée à « lever le voile épais de l'ignorance qui obscurcit & anéantit, pour ainsi dire, la raison de tant d'individus » (*La Gazette littéraire* [...], 11 novembre 1778, p. 89), ses membres sollicitent publiquement le patronage du gouverneur général Frederic Haldimand. Il est évident que Mesplet et Jautard comptent utiliser cette « approbation », gage de reconnaissance officielle et publique, afin de légitimer leur académie et de la soustraire aux menées de leurs adversaires. Leur démarche n'obtient cependant pas le succès escompté. En effet, à peine Étienne Montgolfier, supérieur des Sulpiciens, en prend-il connaissance, qu'il s'empresse d'écrire au gouverneur pour l'inviter à ne pas céder au désir des académiciens :

Il semble bien qu'ils n'ont point d'autre but que de corrompre l'esprit et le cœur des jeunes gens, en les retirant de la subordination et du respect qu'ils doivent à leurs maîtres, par les traits

satiriques qu'ils ne cessent de lancer contre le Collège de Montréal – qu'il a plu à Votre Excellence d'honorer des marques distinguées de votre protection – ; par les éloges continuels que ces académiciens donnent à des auteurs impies et proscrits, par leur hardiesse à mépriser la foi et à mettre en question jusques à l'immortalité de l'âme. [...] de saper, s'il était possible les fondements de toute religion, si nécessaire, même dans l'ordre purement politique, à la tranquillité des peuples et à la conservation des États (Lettre datée de Montréal, 2 janvier 1779, citée par Lagrave, 1985 : 165).

Devant de telles accusations, l'Académie est contrainte de prendre une position défensive et de renoncer à certaines ambitions. Le 30 décembre, « Le Spectateur tranquille » annonce au « Canadien curieux » qu'il n'est pas question, pour le moment, d'organiser des concours littéraires et de tenir des séances publiques comme ce dernier l'a suggéré dans *La Gazette littéraire* [...] du 16 décembre. Le journaliste explique que le collège de Montréal s'oppose à la participation de ses élèves à toute forme de concours littéraires ; on a même expulsé de l'établissement des jeunes gens qui ont écrit dans *La Gazette littéraire* [...]. De toute évidence, Mesplet avait sous-estimé ses adversaires, tout en exagérant par contre l'enthousiasme et la capacité de riposte de ses alliés. Avant même d'avoir pris son envol, l'Académie battait de l'aile. Tout porte à croire d'ailleurs qu'elle est demeurée au stade de projet. C'est du moins ce qui ressort du commen-

taire de l'un des membres, deux mois après la première annonce de l'Académie.

*Quant à la nouvelle Académie, elle n'est point feinte, & le projet est formé & exécuté autant que la circonstance le permet. Je n'ignore pas les difficultés qui se présentent tous les jours. Cet établissement, tout avantageux qu'il est pour la généralité, paroît préjudiciable en particulier ; mais qu'importe, nous espérons avec la patience & la persévérance, en venir à bout. Quand nous aurions que l'agrément d'avoir préparé le champ & jeté les semences, ce sera une grande satisfaction. On n'abat jamais un gros arbre d'un seul coup de hache (Le Spectateur tranquille, *La Gazette littéraire* [...], 16 décembre 1778, p. 110).*

Autant dire que l'heure n'est guère à la diffusion des Lumières et que devant cette « indigne politique qui tend à éterniser pour ainsi dire l'ignorance », il faut, bon gré mal gré, battre en retraite et se contenter de conférer « entre nous » (Le Spectateur tranquille, *La Gazette littéraire* [...], 30 décembre 1778, p. 117). Dans les faits, l'activité des membres (textes littéraires, répliques, énoncé d'un programme d'action) ne semble pas être allée au-delà de ce qui en apparaît dans *La Gazette littéraire* [...] de Mesplet. Aussi l'Académie ne survit-elle pas au journal qui disparaît en juin 1779.

Tout éphémère qu'elle ait été, l'Académie de Montréal constitue une tentative non négligeable pour organiser et valoriser le champ intellectuel, dont la littérature est un sous-ensemble. En effet, si la majorité des associations britanniques sont

réservées à une élite marchande ou militaire désireuse de se distinguer des autres groupes sociaux par ses richesses ou sa condition sociale, celles des francophones réunissent une petite-bourgeoisie qui tente de plus en plus de se définir en fonction de sa culture et de sa compétence intellectuelle. Au sein de ces associations, la discussion n'est plus uniquement l'affaire d'un rang social, mais de tout homme capable de raisonner. Ainsi, bien que l'Académie de Montréal n'explique jamais clairement quels sont ses critères d'admission, la lettre dans laquelle « Le Canadien curieux » – pseudonyme attribué à Pierre-Louis Panet – et « Le Sincère » posent leur double candidature ne laisse aucun doute sur l'importance de connaître les « principes de Montesquieu, Voltaire et Raynal et autres auteurs qui font honneur à l'humanité » (*La Gazette littéraire* [...], 4 novembre 1878, p. 84).

Toutefois cette première tentative d'académie n'obtient pas la reconnaissance de l'État qui lui aurait permis de se développer et de se soustraire aux contraintes imposées par les autorités religieuses. Il faudra attendre un siècle, pour que ces conditions soient réunies avec la fondation de la Société royale du Canada.

LA SOCIÉTÉ ROYALE : UNE INTERVENTION DE L'ÉTAT COMME SOURCE DE LÉGITIMITÉ

En 1882, au moment où est fondée la Société royale du Canada, l'idée de constituer une Académie des hommes de lettres n'est pas nouvelle.

Déjà elle circule au Québec depuis 1875⁶. Deux ans plus tard, lors des fêtes qui marquent le 25^e anniversaire de l'Institut canadien d'Ottawa, Joseph-Charles Taché, Joseph Tassé, Benjamin Sulte et Alphonse Benoît conçoivent le projet de jeter les fondements d'une société littéraire du Canada qui aurait pour but de réunir annuellement les écrivains les plus réputés. Ce n'est toutefois qu'en 1881 qu'un tel projet se concrétise. Après avoir participé à la fondation de l'Académie des Beaux-Arts du Canada, le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada de 1878 à 1883, s'allie des écrivains francophones et anglophones pour former la Société royale⁷. Le 29 avril 1881, il invite Sulte à sa table, ainsi que les professeurs Campbell et Darey de l'Université McGill. Ces derniers envisagent une société scientifique semblable à la Royal Society de Londres (1660). Sulte, qui avait déjà démontré dans *Le Canada* d'Ottawa, aux dates des 19, 20 et 21 avril 1880, les nombreux avantages d'une académie canadienne, songe plutôt à une réplique de l'Académie française (1634) « en vue d'arriver à soigner notre langue et de déterminer la valeur de certains mots qui ont cours parmi nous » (*Le Canada*, 19 avril 1880). Le marquis de Lorne opte finalement pour une institution qui réunit les lettres et les sciences en

6. Voir Huot (1875).

7. Au sujet de la fondation de la Société, on lira avec profit l'article de Victor Morin (1937).

sections distinctes, sur le modèle de l'Institut de France (1795), tout en tenant compte de la dualité linguistique canadienne.

Les 20 premiers membres de la section française sont choisis officiellement par le gouverneur général. Dans les faits, ce dernier demande à Faucher de Saint-Maurice, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et James MacPherson LeMoine de lui soumettre chacun une liste de candidats qui pourraient constituer la section. Le marquis de Lorne impose une condition : chaque sociétaire doit avoir publié un livre⁸. Dix-neuf des 20 membres sélectionnés font partie de la première liste de Faucher de Saint-Maurice (95 %) qui compte 57 noms⁹. Sa deuxième liste, de 10 noms choisis « parmi les 127 hommes de

8. Dans son discours à la session d'inauguration du 25 mai 1882, Faucher de Saint-Maurice rappelle les critères recommandés par le gouverneur général : « Le Marquis de Lorne la [la Société royale] voulait peu nombreuse, difficile d'accès » et « chaque sociétaire devait avoir publié un livre » (1883 : 13).

9. Garneau, DeCelles, Tassé, Taché, Bourinot, de Boucherville, Buies, Lemoine, abbé Gingras, Le May, Poisson, Legendre, Dick, Bois, Deguise, Fiset, Marchand, Évanturel, Chapman, Fréchette, Chauveau, David, Lareau, Bourassa, Royal, de Cazes, Routhier, Bégin, Paquet, Marmette, Casgrain, Bender, Dunn, Montpetit, Fabre, Verreau, abbé Provancher, Laflamme, Bédard, Tanguay, Renault, L'Écuyer, Baudry, Hervieux, Girouard, Loranger, de Bellefeuille, de Montigny, Villebon, de Lorimier, Trudel, Pagnuelo, Marceau, Prendergast, Baillaigé, Désaulniers, Sulte. Voir Sulte (1886 : 732).

lettres que compte le Canada français¹⁰ », contient 9 membres fondateurs et un futur remplaçant. En comparaison, la liste fournie par Chauveau (16 noms) ne contient que 4 personnes retenues. Finalement, les 20 membres qui forment la Section I (Littérature française, Histoire, Architecture, etc.) de la Société royale sont en 1882 : l'abbé Louis-Nazaire Bégin, l'abbé Louis-Édouard Bois, Napoléon Bourassa, l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Paul De Cazes, Oscar Dunn, Hector Fabre, Faucher de Saint-Maurice, Louis Fréchette, Napoléon Legendre, Pamphile Le May, James MacPherson LeMoine, Félix-Gabriel Marchand, Joseph Marmette, Adolphe-Basile Routhier, Benjamin Sulte, l'abbé Cyprien Tanguay, Joseph Tassé et l'abbé Hospice-Anthelme Verreau¹¹.

Compte tenu du prestige social et de la qualité intellectuelle de ses membres fondateurs, la Section I, nommée plus tard l'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société royale, présente le caractère à la fois élitiste et exclusif des

10. Lettre de Faucher de Saint-Maurice à J.-G. Bourinot en date du 18 février 1882, citée par Morin (1937 : 174).

11. À la suite du décès d'Oscar Dunn en 1885 et de la démission de Napoléon Bourassa, qui avait manifesté le désir de passer sur la liste des membres à la retraite, Alfred D. DeCelles et Alphonse Lusignan sont à leur tour admis au sein de la Société. L'abbé Bois, démissionnaire en 1887, est remplacé par l'abbé Cuoq l'année suivante, tandis qu'en 1890 Laurent-Olivier David est appelé à remplir la vacance causée par la mort de Chauveau.

académies. Voici comment Faucher de Saint-Maurice décrit ses collègues de la Société royale à ses débuts :

J'ai dû m'incliner devant un désir qui devenait un ordre. Voilà comment il se fait que je sois appelé, à mon grand étonnement et malgré mon peu de mérite, à présider à des juges, à des anciens ministres, à des lauréats de l'Académie française, à des officiers de l'Instruction Publique de France, à des docteurs-ès-lettres à des officiers d'académie, à des savants, à des érudits, dont les noms appartiennent déjà à l'histoire littéraire de notre pays (1883 : 13).

Lors de cette séance d'inauguration de la Société, l'abbé Casgrain déplore le fait que les quatre plus grands noms des lettres canadiennes-françaises du XIX^e siècle soient absents, et il tient à les associer, au-delà de la mort, « à la première page [des] annales » de la Société. Il s'agit des historiens François-Xavier Garneau et Jean-Baptiste Ferland, de l'essayiste et penseur Étienne Parent et du poète Octave Crémazie.

Ils ont été les premiers à la peine, il est juste qu'ils le soient à l'honneur. Supérieurs par le talent aussi bien que par l'âge, ils ont laissé après eux des œuvres qui n'ont pas été égalées et qui sont restées comme les meilleures assises de notre jeune littérature. S'ils eussent vécu assez longtemps pour être témoins du triomphe des lettres auquel nous assistons, ce serait sur leurs fronts que seraient tombées les premières couronnes académiques. Et combien chacun de nous se serait senti plus raffermi et plus confiant, si, en

franchissant aujourd'hui le seuil de cette enceinte, il se fût vu précédé [...] de ces grandes figures (1883 : 85).

Bien qu'elle abrite sous un même toit scientifiques et littérateurs, anglophones et francophones, la Société représente une légitimation de l'écrivain en tant que personnage social. Rappelons en effet qu'elle divise le champ intellectuel en deux classes d'activités distinctes : lettres et sciences. Ce souci de distinction témoigne d'une certaine spécialisation. En outre, les plus en vue des académiciens de la section lettres font figure de « littérateurs de profession » : quel que soit leur statut social, abbé, historiographe, avocat, etc., leur activité la plus connue et la plus importante se rapporte à la vie littéraire. En ce sens, l'essor de la Société contribue à leur conférer dignité et considération. Elle leur donne un rôle dans la collectivité, « une raison sociale comme régulateurs de la langue, de l'esthétique et du savoir », pour reprendre les mots de Viala (1985 : 43). En témoigne le caractère hautement institutionnel (jury, code, rituel, etc.) de la Société qui amène les membres à distribuer gratifications et reconnaissances et à fonctionner suivant un rituel dont le déroulement est largement répercuté par les périodiques de l'époque. Ainsi, quatre ans après la fondation de la Société, les membres décident d'accorder un diplôme spécial à certains écrivains qui se sont démarqués. En mai 1888, à l'occasion du congrès annuel, trois noms rallient la majorité des suffrages : Adolphe Poisson, Nérée

Beauchemin et Joseph-Edmond Roy (qui deviendra membre de la Société en 1891). Vers la même époque, la section française adopte le projet encore plus ambitieux d'instituer « un prix annuel qui serait décerné par l'Académie française à l'auteur canadien ou français qui en serait jugé digne » (*La Patrie*, 10, 118 (14 juillet 1888), p. 2). M. Dubail, consul général de France au Canada, est alors chargé de transmettre ce vœu au gouvernement français, qui ne donnera toutefois pas suite au projet.

La Société royale met en place un processus de sélection ou d'exclusion. C'est pourquoi elle ne manque pas de provoquer diverses réactions hostiles, en particulier de la part de certains candidats évincés, comme Arthur Buies et Jules-Paul Tardivel. Les principaux reproches concernent le choix des membres : « des noms bien connus y devraient figurer, tandis que d'autres en devraient être effacés. [...] On regrette, entr'autre chose, l'absence du nom de J.C. Taché » (Gustave Lamothe, 1882), de ceux de Mgr Taché et du père Lacombe¹², de même que celui d'Antoine Gérin-Lajoie, qui aurait été écarté pour des raisons de santé. Dans une lettre qu'il écrit à Alfred Garneau le 26 mai 1882, Buies estime que :

la moitié des membres n'a aucun titre à en faire partie. C'est l'œuvre d'une basse et mesquine coterie qui a profité de l'ignorance du gouver-

12. Voir *La Minerve*, 54, 197 (3 mai 1882).

neur à notre sujet, et qui fait de la soi-disant section littérature française une amplitude de la société d'admiration mutuelle (1993 : 157).

Dans *Le Canada* du 31 mai 1882, Léon Gérin, sous le pseudonyme de E. Rongelin, déplore pour sa part l'exclusion de plusieurs personnalités qui auraient dû y figurer, tout en soulignant le fait que d'autres auteurs avaient refusé d'en faire partie¹³. Mais surtout, il s'en prend à James MacPherson LeMoine et à Faucher de Saint-Maurice,

*deux ambitieux qui, grâce aux plus vils artifices, se sont placés à la tête de la section de la littérature française. Ils avaient tout intérêt à s'entourer de nullités, afin de régner sans rivaux ; et si, dans cette académie, nous voyons plusieurs de nos littérateurs éminents, c'est qu'ils devaient inévitablement s'y trouver et qu'on a craint de les en exclure*¹⁴.

La palme de l'opposition revient toutefois à Tardivel, qui prend à partie la plupart des membres de la « Société d'admiration mutuelle » (*La Vérité*, I, 31 [25 février 1882], p. 3). Faucher de Saint-Maurice, Fréchette, Tassé, Legendre, Sulte et Casgrain sont tour à tour brocardés par le polémiste, qui éprouve un certain plaisir à relever dans

13. Selon Sulte, Alfred Garneau avait décliné l'invitation « avec courtoisie » et J.-C. Taché « avec insolence » ; cité par Morin (1937 : 191).

14. Seize ans plus tard (1898), le jeune détracteur avait visiblement révisé ses positions puisqu'il accepta de devenir à son tour membre de la Société royale.

leurs œuvres des erreurs de langue ou du plagiat. « Quand on est membre de l'Académie canadienne, et qu'on se prétend gens de lettres, écrit Tardivel au sujet de Faucher de Saint-Maurice, on devrait bien se donner la peine d'apprendre au moins les éléments de la langue française » (*La Vérité*, III, 39 [19 avril 1884], p. 3). Même Adolphe-Basile Routhier, ultramontain comme Tardivel, provoque à plusieurs reprises la plume vitriolique du rédacteur de *La Vérité* qui le surprend, au dire de Séraphin Marion, « en flagrant délit d'outrage à la grammaire, voire à la logique et au bon sens » (1974 : 65).

Cette opposition de Tardivel s'apparente à celle qu'avait engendrée l'Académie française (1635) à ses débuts et dont la *Comédie des académistes* (1637), série de croquis satiriques, en avait été la principale expression (Viala, 1985 : 29-34). Mais surtout, elle indique à quel point la question de la compétence, toute limitée qu'elle soit à des problèmes de norme linguistique (légiférer en matière de correction linguistique et expurger la langue québécoise des barbarismes et anglicismes), tend à suppléer la critique idéologique traditionnelle fondée uniquement sur la valeur morale et édifiante des œuvres. De la norme morale, on assiste à un déplacement vers la norme linguistique, qui constitue de plus en plus l'enjeu principal de la vie académique. En témoigne, même s'il ne verra jamais le jour, le projet de la Société de réaliser un glossaire de la langue française au Québec, soit une sorte de pendant québé-

cois du dictionnaire de l'Académie française. Selon Sulte, la Société royale représente ni plus ni moins qu'un « parlement littéraire » (1886 : 727) appelé à « préserver notre langue, à la compléter, à lui donner du ton, de la dignité, de la mesure, à la mettre, enfin, au niveau de la position de peuple éclairé que nous ambitionnons sur ce continent » (p. 728).

Bref, bien qu'elle leur confère prestige et autorité, la nomination des académiciens leur attire également une attention particulière de la critique. Comme le précise Lamothe,

les nouveaux académiciens devront donner l'exemple. Titre oblige. Leurs œuvres futures serviront de modèles. Le public attend maintenant plus d'eux que des autres littérateurs laissés dans l'ombre, et la critique s'apprête sans doute à être plus sévère à leur égard (1882 : 300).

De fait, si bon nombre de journaux rapportent les activités des académiciens, certains prennent plaisir à éroder leur piédestal¹⁵. Encore en 1892, les rédacteurs du *Canada-Revue*, Marc Sauvalle et Aristide Filiatreault, ne ratent pas une occasion de

15. La nomination de Routhier, par exemple, attire sur lui la critique. En témoigne l'acharnement de Tardivel à son égard de même que cette appréciation de son livre *En canot* [...] : « Et tout bien considéré, il [Routhier] admettra que son petit livre n'a guère de style et renferme beaucoup de fautes de tous genres ; je l'ai prouvé. [...] [S]i l'on continue à proclamer chefs-d'œuvre des horreurs comme celles que je viens d'énumérer, on n'y parviendra jamais » (Lorrain, 1882 : 193).

se moquer de cette « coloniale société », « petit cénacle d'admiration mutuelle ». Au sujet d'une réunion où l'on discute d'un candidat qui désirait être admis au rang de la Société, Sauvalle rapporte à sa façon les propos de l'un des participants :

Pour moi, dit le bienveillant sociétaire, je lui donne ma voix. Car, enfin, on a beau dire, je lui trouve les qualités d'un véritable académicien. D'abord il se présente bien, il est très poli, il est décoratif, il n'est d'aucune opinion. Je sais qu'il a ses ouvrages, mais, que voulez-vous ! on n'est pas parfait ! (Canada-Revue, III, 28, 31 décembre 1892, p. 440).

Malgré la critique qu'elle suscite, la sélection des membres illustre la spécification du littéraire que favorise la nouvelle société. Elle n'est pas, comme dans la plupart des associations de l'époque¹⁶, prédéterminée par l'allégeance politique ou religieuse, mais plutôt par le mérite et la contribu-

16. Nous avons déjà montré comment, au Québec, le processus de spécification qui distingue le littéraire du non-littéraire est entravé au cours des années 1840-1870 par la lutte idéologique qui oppose libéraux et ultramontains. Cette lutte, en effet, a ceci de particulier qu'elle met aux prises deux champs institutionnels externes. Avant d'être écrivains, les sociétaires sont des partisans libéraux et ultramontains plus soucieux de faire avancer leur cause que de donner au littéraire un caractère distinctif. Si bien que, dans les associations « littéraires » qu'ils forment, ce n'est pas tant la littérature qui les préoccupe que ses effets sur l'opinion publique. De part et d'autre, il s'agit de se servir de la littérature plutôt que de la servir. Voir Rajotte (1992).

tion aux lettres canadiennes. La Société, en effet, regroupe des écrivains aussi bien ultramontains (Routhier, Bourassa, Verreau) que libéraux (Fréchette, Sulte, LeMoine). De plus, elle entraîne des opposants aussi bien d'un côté (Tardivel, William Chapman) que de l'autre (Buies, Sauvalle). La cooptation des membres institue donc de façon accentuée le processus de distinction du littéraire et son système de reproduction interne. Réservée aux spécialistes, elle est établie en fonction d'un principe de compétence et de reconnaissance littéraire.

Ce statut favorable à une plus grande spécification de l'activité littéraire a toutefois sa contrepartie. Patronnée par l'État, la Société incline à un certain conformisme politique, du moins dans le maintien d'un *modus vivendi* entre Anglais et Français. Cette cohabitation constitue un moyen de rapprocher les deux communautés. Mais plus encore, la Société n'échappe pas au danger qui guette l'académisme, soit celui de la gérontocratie. Faire d'une « société d'admiration mutuelle » une académie officielle, c'est l'installer dans la pérennité : le nombre des membres est fixe, et une fois l'effectif complet, il faut attendre un décès pour qu'il y ait un renouvellement. L'âge moyen des académiciens augmentant, – de 48 ans en 1883, il passe à 58 ans en 1895 –, la Société s'expose bientôt non seulement au conservatisme mais également à une certaine improductivité.

De fait, durant les 20 premières années de son existence, la Société royale, malgré les subventions

généreuses dont elle bénéficie (5 000 \$ puis, un peu plus tard, 8 000 \$ par an¹⁷) est loin de répondre aux attentes qu'elle suscite. Certes, on se réunit régulièrement pour débattre de certaines questions en rapport avec le progrès des sciences et des lettres au pays¹⁸. Des essais sont lus et discutés par les membres dans chacune des sections. Lors des séances de la section I, Fréchette, Routhier et Legendre déclament de la poésie ; Sulte et Casgrain présentent des travaux historiques ; Napoléon Legendre, des études critiques et Joseph Marmette, des fragments de romans¹⁹. Mais on déplore

17. En comparaison, l'Institut canadien-français d'Ottawa reçoit à la même époque 300 \$ par année.

18. Ainsi, en 1884, « la question de la propriété littéraire et artistique, celle d'une diminution des droits de douane et de poste sur les publications et les livres et surtout sur les revues scientifiques ou littéraires, l'établissement de concours pour des travaux sur les sciences et pour des œuvres littéraires, comme encouragement aux jeunes aspirants à la renommée dans ces deux carrières, ont été tour à tour le sujet des délibérations de la Société » (*Mémoires de la Société Royale du Canada*, tome II, section I, 1884 : xviii).

19. En 1884, Casgrain fait la lecture de ses notes de voyage « Un pèlerinage au pays d'Évangéline » qui seront publiées trois ans plus tard en volume, puis couronnées par l'Académie française en 1888. En 1889, il y fait la lecture d'un travail sur les lettres inédites de Montcalm. Le juge Routhier déclame un poème intitulé « L'homme ennuyé » et Louis Fréchette un poème de sa composition : « J.-B. de la Salle, fondateur des Écoles chrétiennes ». En 1890, Napoléon Legendre présente « Réalistes et Décadents. Étude critique sur quelques romanciers et poètes de la période actuelle en France ». Joseph Marmette fait la lecture de « À travers la vie.

régulièrement l'absence de plusieurs membres aux séances. En 1888, 9 des 20 membres y participent. Dans la même année, Joseph Tassé tombe sous le coup d'un règlement de la Société qui prévoit l'expulsion d'un membre si, pendant trois années consécutives, il n'a pas fait acte de présence, ni offert de travail, ni présenté par écrit à la société de satisfaisantes raisons d'abstention.

Par ailleurs, le projet de fonder des bourses et des concours pour l'encouragement des lettres se fait attendre, avant d'être bientôt abandonné, faute de ressources pécuniaires. Enfin, le mandat de la Société en ce qui a trait à la publication de travaux de recherche n'est que partiellement rempli. Ainsi, la réalisation d'un glossaire de la langue française au Québec ne verra jamais le jour. En fait, les sommes versées par le gouvernement sont employées uniquement à la publication des *Mémoires* de la Société. Entre 1884 et 1895, 12 volumes *in-quarto*, d'une moyenne de 800 à 1 000 pages chacun, sont publiés par la Société. Chaque volume comprend les meilleurs travaux des membres de même que des comptes rendus des délibérations tenues lors des séances annuelles²⁰.

Fragments d'un roman de mœurs canadiennes ». « La Société Royale », dans *Le Monde illustré*, 317 (31 mai 1890), p. 67.

20. Certains de ces travaux de qualité douteuse ne rendent toutefois pas justice au statut dont bénéficie leur auteur. « La petite histoire, rapporte Mativat (1996 : 419), ajoute que la contribution de plusieurs sociétaires sera très proche de la fumisterie. On verra ainsi certains membres de la

Sans répondre tout à fait aux attentes qu'elle a créées, la Société royale contribue malgré tout à la spécification du littéraire. Par la cooptation de ses membres, elle exerce un rôle de consécration qui soulève l'opposition de ceux qui en sont exclus. Cette lutte d'influence, qui transcende les oppositions traditionnelles entre ultramontains et libéraux, s'établit en fonction d'une certaine forme d'excellence et de compétence littéraire. En ce sens, elle rend manifeste autant le consensus qui fonde la stabilité du champ littéraire que le conflit qui assure le dynamisme de ses transformations²¹. Mais surtout elle favorise une légitimité qui, tout en étant largement tributaire de la reconnaissance de l'État, s'affirme de plus en plus selon le « principe de reproduction interne » (Dubois, 1978 : 97) propre à la sphère littéraire. Le domaine académique devient ainsi le lieu d'une tension entre une dépendance qui paraît nécessaire et la recherche d'une forme de spécification, entre l'hétéronomie et l'autonomie.

Société se contenter de produire des communications ne dépassant pas dix lignes et l'un d'eux mettra un comble à l'insignifiance en publiant en 1882 une étude sur la marche du fou au jeu d'échecs ».

21. Comme le mentionne Saint-Jacques (1991 : 68), « S'il n'existe pas de définition absolue de la littérature, la littérature présente pourtant des consensus historiques [...], sur lesquels s'entendent momentanément les agents ou à propos desquel ils s'engagent dans des luttes visant à les maîtriser et à les transformer. Il y a des définitions de la littérature valides pour les temps courts et moyens de l'histoire ».

L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE :
VERS UNE AUTONOMIE NATIONALE ET LITTÉRAIRE

Au début du xx^e siècle, la Société royale représente toujours une prestigieuse instance de consécration de la carrière des écrivains (par exemple Thomas Chapais y est élu en 1902, Camille Roy en 1904, Adjutor Rivard en 1908, Albert Lozeau en 1911, Édouard Montpetit en 1914 et Lionel Groulx en 1918). Certains de ses membres, plus actifs, se font remarquer pour la qualité de leurs travaux : Roy pour ses études littéraires²², Marius Barbeau pour ses travaux sur le folklore, et Narcisse Eutrope Dionne pour ses recherches lexicologiques et historiques. Mais la Société n'exerce pas l'influence que certains souhaiteraient. En mai 1903, le président de la Section française, Pascal Poirier affirme :

Notre action sur les écrivains de notre pays est nulle, ou à peu près ; nous ne donnons aucune orientation aux lettres canadiennes ; comme corps réputé d'élite, nous ne dirigeons en aucune façon le mouvement intellectuel canadien. L'âme canadienne flotte à côté de nous, sans être sollicitée par le faible sillage que nous traçons (1903 : 109).

22. Camille Roy, « Étude sur Jean Rivard », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3^e série, vol. III, 1909, section I, p. 111-128 ; Camille Roy, « Louis Fréchette, poète lyrique », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3^e série, vol. IV, 1910, p. 125-126.

En fait, le bilinguisme officiel de la Société permet difficilement à la Section française d'étudier et de résoudre des problèmes culturels inhérents à la minorité canadienne-française, voire de soutenir activement le nationalisme canadien-français. Poirier semble douter à cet égard de l'efficacité de l'auguste aréopage auquel il appartient :

N'avons-nous pas un rôle à remplir dans le drame intense qui se joue, au Canada, entre les différentes races, et dont le dénouement final sera la disparition de la nationalité française, ou la fondation d'une France nouvelle en Amérique ? (1903 : 109).

La question ne reste pas sans réponse. En 1909, Ernest Choquette estime que

L'Académie royale demeurera toujours stérile à cause de son manque d'homogénéité. La dualité de la langue, de race, de tempérament et de goût qui y règne, et qui la constitue pourtant, la voue à une perpétuelle infécondité (1909a : 4).

Aussi « supplie[-t-il] nos intellectuels politiques et littéraires de songer enfin à nous donner un foyer intellectuel français par la création d'une académie nationale, à Québec » (1909b : 3). « Pour ce qui est de notre nationalité, soutient-il, c'est dans Québec et formée d'éléments essentiellement français, recrutés dans tout le pays qu'il conviendrait d'implanter une pareille institution » (1909a : 4). Le projet du Dr Choquette donne lieu à des réflexions intéressantes dans *Le Canada* et *Le Nationaliste* au sujet des écrivains qui devraient composer la

nouvelle académie²³, sans toutefois avoir de suite immédiate. En mai 1918, les périodiques de l'époque rapportent « Un incident à la Société royale » qui relance la question de la dualité linguistique :

Au moment de la présentation des nouveaux membres à la Société Royale ce matin, la section anglaise de la société s'est opposée à l'admission de M. l'abbé Groulx, à cause de certaines expressions offensantes pour les Anglais dont il se serait servi dans ses conférences d'histoire à l'Université Laval. M. l'abbé Groulx a été vivement défendu par M. Thomas Chapais et le sénateur David (Le Devoir, vol. IX, n° 118 [21 mai 1918], p. 3).

Dans *Le Devoir* du 22 mai 1918, on apprend que « la section française est [...] bien décidée de se solidariser avec son candidat » et que, finalement, l'abbé Groulx est admis sans « réception solennelle comme à l'ordinaire cependant » (*Le Devoir*, vol. IX, n° 119 [22 mai 1918], p. 3). Ce genre de conflits n'est pas rare au sein de l'institution. Mais il faut attendre en 1944 pour que cela entraîne la formation d'une véritable société rivale. Un groupe de 16 écrivains²⁴ réunis autour de Victor Barbeau

23. Voir entre autres l'article d'Asselin, « À propos d'académie », dans *Le Nationaliste*, vol. 6, n° 2 (7 mars 1909), p. 1.

24. Victor Barbeau, Marius Barbeau, Roger Brien, Robert Charbonneau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Alain Grandbois, Lionel Groulx, François Hertel, Louis Lachance, Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Philippe Panneton, Léopold Richer.

fondent alors l'Académie canadienne-française et lui donnent pour objectifs de servir et de défendre la langue et la culture françaises au Canada. Plusieurs indices semblent étayer l'hypothèse du conflit idéologique entre les deux académies. Entré à la Société royale en 1941, Victor Barbeau démissionne l'année d'après, suivi de deux autres membres de l'Académie canadienne-française, Marius Barbeau et Groulx. Que dire enfin de ce passage du discours de Félix-Antoine Savard qui est reçu en 1945 à la Société royale :

J'occupe le fauteuil de celui qui fut l'un de vos plus distingués sociétaires, Monsieur Victor Barbeau ; et je lui dois, m'a-t-on dit, quelques mots en matière d'oraison. Un ministère plus délicat que le mien s'est rarement vu ; et je ne cesse d'hésiter dans le même Barbeau entre deux hommes d'apparences assez contradictoires ; l'un qui nous divise et l'autre qui nous unit. Laissons prudemment à quelque historien curieux de nos misères le récit de ce qu'il appellera sans doute notre grand schisme académique. Nous serons morts, Messieurs, tous entrés dans une bienheureuse et pacifique immortalité, dans une communion où il n'y aura plus de dissidence, et l'on jugera de haut, avec la vraie mesure, de ce qu'était dans le temps la mesure de notre taille (cité par Désilets, 1997 : 39).

Sans nécessairement fournir une explication à ce « schisme académique », la comparaison entre les deux académies permet de relever certaines différences significatives. D'abord, afin d'éviter la gérontocratie qui frappe la Société royale, l'Aca-

démie montréalaise « innove [...] en ne subordonnant pas l'éligibilité à l'âge. La jeune littérature y partage les travaux de son aînée » (Barbeau, 1963 : 6).

Nous avons voulu que loin d'être la fin, le terme d'une carrière, l'échéance d'un talent, l'Académie en soit la phase la plus active. Par cette communion, cette compénétration des générations, elle espère obtenir la continuité et le renouvellement indispensables à l'accomplissement de ses fins et demeurer fidèle à sa devise : « Feu qui dure » (Barbeau, 1963 : 6).

Par conséquent, contrairement à la Société royale et à son action essentiellement liée à sa fonction de consécration de lettrés dont elle couronne la carrière par la cooptation, l'Académie canadienne-française concentre ses activités sur l'établissement du bon usage de la langue par des séances d'études de linguistique et sur la légitimation des œuvres par l'attribution d'un prix annuel²⁵. En fait, ne bénéficiant pas de la protection de l'État comme la Société royale, l'Académie doit établir sa crédibilité et, dès sa naissance, « veiller à s'implanter dans la société canadienne-française, intervenir dans le domaine de la culture, défendre la langue, établir des relations avec les diverses académies, insuffler un certain dynamisme à la vie littéraire montréalaise » (Royer, 1995 : 21).

25. Au sujet des études de linguistique et de l'attribution des prix de l'Académie, voir entre autres Royer (1995).

Mais c'est plus encore sur la question de l'autonomie que les deux sociétés se distinguent, autonomie à la fois professionnelle, culturelle et nationale. La fondation en 1944 de l'Académie est indissociable de la montée du nationalisme canadien-français. L'un des membres fondateurs, Léo-Paul Desrosiers, écrit :

comment ne pas poser en principe général qu'une société uniquement vouée à la défense de la langue française est indispensable en Amérique ? Et comment ne pas ajouter ensuite qu'une société de ce genre doit être exclusivement française ? Voilà le problème essentiel, tout le reste n'est que contingence (1945 : 144).

Même point de vue, si l'on peut dire, de la part du diplomate René Garneau, qui considère l'Académie comme « le point de rencontre du nationalisme politique et de l'autonomie intellectuelle » (1947 : 14). En fait, sans se réclamer d'un nationalisme à tout crin, l'Académie canadienne-française, qui deviendra en 1992 l'Académie des lettres du Québec, entend « juger selon l'angle du Québec, si aigu qu'il paraisse à plusieurs, les questions sur lesquelles elle ne pourrait se taire sans, du fait même, se renoncer » (Barbeau, 1963 : 8). C'est encore une fois Victor Barbeau qui se fait le plus clair sur la question :

N'ayons pas la naïveté d'attendre des sociétés dont les Anglo-Canadiens détiennent les clefs qu'elles voient à l'épuration, à la clarification et à l'extension de notre langue ! Mieux vaut en

prendre notre parti une fois pour toutes : notre douloureuse solitude ne sera jamais partagée. Ni par la France, depuis toujours étrangère à nos vicissitudes, ni par les Anglo-Canadiens qui, pour la plupart, suspectent notre authenticité et n'acceptent nos lettres de créance que contresignées du nom d'un des leurs. Quoiqu'elle ne soit pas une société patriotique – où ailleurs qu'au Québec est-on ainsi tenu de justifier sa nationalité ? – l'Académie a des attaches, des liens qu'elle ne se fait pas mystère d'avouer en toutes circonstances (1963 : 9).

Avec la montée du nationalisme, le moment semble donc propice à la fondation d'une académie spécifiquement canadienne-française, pour ne pas dire québécoise. À cela s'ajoute, au cours des années 1930 et 1940, l'extension du marché des œuvres culturelles qui favorise de nouveaux critères de réussite (chiffres de ventes, profits, etc.) et, conséquemment, diverses tentatives destinées à concurrencer les lois du marché. Se forment alors de nouvelles instances de consécration qui aspirent à « orienter » le goût du public, notamment par l'attribution de différents prix et par le développement d'une critique littéraire si importante qu'on a pu parler de ces années comme d'un « âge de la critique » (Blais, 1975 : 327). Au dire de l'un des membres de l'Académie, Léo-Paul Desrosiers,

il importe aussi de diriger le goût du public quand il s'agit des livres et des écrivains. Naturellement, cette dernière besogne est difficile à accomplir ; elle relève peut-être plus d'une saine

critique que d'une Académie. Cependant, le rôle de celle-ci peut être grand, si elle sait distinguer et indiquer à notre population les livres qui sont vraiment les meilleurs (1945 : 144).

Cette prétention de l'Académie à « diriger le goût du public » ne manque pas de susciter certains quolibets. C'est sans ménagement que le journaliste Pierre Gélinas qualifie le nouvel aréopage de « mascarade » et de « coopérative d'achat du livre canadien-français » (1945 : 6). Plus encore, il accuse même les académiciens de conflit d'intérêts : « Quand on ne vend pas ses livres autrement, c'est un moyen sûr de les écouler » (1945 : 6).

L'autonomie recherchée l'est pour une large part au plan proprement littéraire. Le pouvoir de l'Académie canadienne-française ne trouve pas son origine dans une intervention de l'État mais dans la volonté d'un groupe d'écrivains désireux de se donner leurs propres règles. Elle n'a d'autre autorité, de dire Barbeau, « que celle que peuvent lui conférer les œuvres de ses membres ». À la séance du 6 octobre 1947, le même « Barbeau expose les motifs qui ont animé les fondateurs de l'Académie canadienne-française. Ils voulaient une société dont l'indépendance spirituelle soit absolue » (cité par Royer, 1995 : 45). Le 23 novembre 1946, il écrit dans *Notre Temps* que l'Académie « a pour première qualité l'indépendance ». Les écrivains des générations précédentes, poursuit-il, n'avaient sans doute pas le choix, « qu'ils le voulussent ou non, l'art était en service commandé » (1963 : 12-13). Il

en va tout autrement maintenant : « Notre long engagement prend fin ». L'écrivain peut désormais « s'isole[r] dans ses rêveries, ses jeux poétiques, sa voix ne tremble[r] qu'à ses propres émois » (p. 14).

Sentant que l'art et la littérature peuvent enfin avoir au pays leurs propres raisons d'être, Barbeau estime donc légitime de fonder une académie. « La condition nouvelle de nos lettres et l'état de notre langue ont été les facteurs déterminants de notre initiative » (p. 12). Cette prise de position indique bien l'enjeu de la lutte pour la légitimité littéraire et les valeurs qui, à l'époque, peuvent être revendiquées comme spécifiquement littéraires : d'une part, la subjectivité, « la gratuité de l'œuvre, le don inconditionné de soi » (p. 14) représentent maintenant des valeurs de littérarité, les valeurs « d'une littérature affranchie dans son inspiration, oublieuse et dédaigneuse du passé, serrant de plus près la réalité humaine » (p. 14) ; d'autre part, contrairement à la Société royale, seuls des écrivains, des professionnels de la littérature, sont appelés à siéger à l'Académie. En cela, cette dernière témoigne des progrès de la division du travail intellectuel qui tend, de dire Gisèle Sapiro, à « subdiviser la catégorie des "hommes de lettres" en sous-groupes spécialisés, distinguant une autorité proprement littéraire de l'écrivain de celle, moins spécifique, du lettré²⁶ » (1992 : 56).

26. En ce sens, l'Académie canadienne-française est tributaire de l'École littéraire de Montréal, qui fut la première

CONCLUSION

À l'instar de celle qui a été menée en France par Viala, l'étude des académies au Québec rend bien compte de l'évolution du processus d'autonomisation du littéraire. Jusqu'à présent nos histoires littéraires ont souvent associé les premières tentatives d'émancipation littéraire (par exemple la fondation en 1953 des éditions de l'Hexagone) au mouvement engendré par le manifeste *Refus global* de Paul-Émile Borduas en 1948. Au mieux, on accepte de voir les premiers germes d'autonomie au sein de la génération de *La Relève* (1934). Or il y a lieu de croire que des tentatives antérieures ont préparé la voie. Déjà, au XVIII^e siècle, l'Académie de Montréal témoigne de la constitution d'une sphère publique bourgeoise qui tente d'établir un

association québécoise regroupant exclusivement des écrivains. Comme le mentionne Royer, « l'ancêtre direct de l'Académie canadienne-française est l'École littéraire de Montréal » (1995 : 12). Les règlements de l'Académie ont pour modèle les statuts de l'École littéraire. Rappelons que Jean Charbonneau, Germain Beaulieu et les autres avaient fondé l'École dans le but « de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à la conservation de notre langue française et au développement de notre littérature nationale » (*Statuts de l'École littéraire de Montréal*, Montréal, Arbour & Dupont imprimeurs-éditeurs, 1900, p. 3). L'École hésite toutefois sur le modèle associatif à adopter (entre l'informel et le formel) et ne prend pas le risque de s'autoproclamer Académie (en fait, en 1910, une querelle de lutrin au sein de l'École avait entraîné la fondation par des membres dissidents de l'Académie littéraire. Après à peine 100 jours, toutefois, ceux-ci étaient revenus à l'École).

nouveau rapport au pouvoir. Lieu de formation et d'information, elle atteste que le savoir littéraire cherche à conquérir une position éminente, voire distincte, dans le champ social de l'époque. En fait foi la querelle qu'elle engendre entre des individus qui axent leur intervention en fonction de ce savoir et ceux qui se réclament de leur condition sociale et de leur autorité (religieuse, politique).

Il faut attendre la fondation de la Société royale, dans les années 1880, pour assister à une réelle tentative de légitimation. Même si elle ne répond pas tout à fait aux attentes qu'elle a créées, cette académie canadienne favorise d'une certaine façon l'autonomisation du champ littéraire, notamment en situant à un autre niveau la lutte pour la légitimité. Plutôt que de mettre aux prises des libéraux et des ultramontains plus soucieux de faire avancer leur cause que de spécifier le littéraire, les oppositions et les antagonismes que suscite la Société concernent les structures internes du champ, c'est-à-dire les positions qu'y occupent des individus ou des groupes placés en situation de concurrence pour la reconnaissance littéraire. De plus, ces rivalités montrent à quel point la compétence littéraire, même si elle se limite pour une bonne part à des questions de norme linguistique (légiférer en matière de correction linguistique et expurger la langue québécoise des barbarismes et anglicismes), tend à se substituer à la critique idéologique traditionnelle fondée uniquement sur la valeur morale et édifiante des œuvres. Après la

fameuse condamnation de l'Institut canadien de Montréal en 1869, il aura donc fallu une intervention de l'État, soit la fondation de la Société royale par le marquis de Lorne en 1882, pour que la littérature commence à s'émanciper de l'emprise du clergé, à transférer « à sa forme esthétique la nature de son service idéologique » (Dubois, 1978 : 21), bref, à devenir le fait d'un groupe de spécialistes qui se donnent eux-mêmes leur propre code et leurs règles de fonctionnement.

Enfin, la fondation de l'Académie canadienne-française, en 1944, marque quant à elle la recherche d'une double autonomisation, à la fois culturelle et littéraire. D'une part, la montée du nationalisme canadien-français rend nécessaire l'établissement d'une Académie distincte de celle bilingue et biculturelle qu'est la Société royale. Dorénavant « libre, au sens vrai du terme, l'Académie peut prendre la position qu'elle juge être la meilleure, même et surtout si elle contredit à l'opinion courante, sans avoir à craindre dans son sein de révolution de palais » (Barbeau, 1963 : 8). D'autre part, les années 1930 et 1940 marquent le développement d'une véritable industrie culturelle et d'un marché du livre qui entraînent la subdivision du circuit de production. Par opposition au « champ de grande production » destinée au grand public, où règnent les lois du marché, se forme et s'autonomise peu à peu un « champ de production restreinte » qui se réclame d'une légitimité proprement littéraire. Avec le nationalisme et l'extension

du marché des œuvres culturelles, les conditions semblent donc réunies pour qu'un groupe d'écrivains canadiens-français se sentent justifiés d'établir une nouvelle instance de consécration chargée de défendre et de représenter la sphère de la culture légitime face au marché et d'orienter le goût du public au moyen d'une sélection réalisée par des spécialistes de la littérature et, partant, fondée sur des critères « spécifiquement littéraires ». Comme le mentionne le fondateur de l'Académie canadienne-française, « un fait demeure incontestable : la liberté de l'art coïncide avec notre avènement au rang des nations. Dans un cas comme dans l'autre, nous sommes un commencement » (Barbeau, 1963 : 15).

BIBLIOGRAPHIE

- BARBEAU, Victor (1963), *L'Académie canadienne-française*, Montréal, [s. é.], 2^e éd.
- BLAIS, Jacques (1975), *De l'ordre et de l'aventure : la poésie au Québec de 1934 à 1944*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BUIES, Arthur (1993), *Correspondances (1855-1901)*, Montréal, Guérin.
- CAPUT, Jean-Pol (1986), *L'Académie française*, Paris, Presses universitaires de France.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1883), « Notre passé littéraire et nos deux historiens », *Mémoires et compte rendus de la Société royale du Canada*, tome I, 1882-1883, Montréal, Dawson Frères, Libraires-éditeurs, p. 85-90.
- CHOQUETTE, Ernest (1909a), « Mal d'académie », *Le Canada*, vol. VI, n^o 247 (23 janvier), p. 4.
- CHOQUETTE, Ernest (1909b), « À propos d'académie », *Le Nationaliste*, vol. 6, n^o 1, 28 février, p. 3.
- DÉSILETS, Andrée (1997), *L'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société royale. Un siècle d'histoire*, Ottawa, La Société royale.
- DESROSIERS, Léo-Paul (1945), « L'Académie canadienne-française », *L'Action nationale*, vol. XXV, p. 139-145.
- DUBOIS, Jacques (1978), *L'institution de la littérature*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Labor.
- FAUCHER DE SAINT-AURICE (1883), « Discours d'inauguration », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, tome I, 1882-1883, Montréal, Dawson Frères, Libraires-éditeurs, p. 13-19.
- GARNEAU, René (1947), « Géographie de l'esprit », *Le Canada*, vol. 45, n^o 190 (17 novembre), p. 14.

- GÉLINAS, Pierre (1945), « Académie canadienne-française », *Le Jour*, vol. 8, n° 18 (6 janvier), p. 6.
- HABERMAS, Jürgen (1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HEINICH, Nathalie (1995), « Académies », *Encyclopedia universalis*, t. I, Paris, Production Chamnales, p. 85-89.
- HUOT, Édouard (1875), « Une académie », *L'Opinion publique*, 4 mars, p. 99-100.
- LAGRAVE, Jean-Paul de (1985), *Fleury Mesplet (1734-1794). Diffuseur des lumières au Québec*, Montréal, Patenaude éditeur.
- LAMOTHE, Gustave (1882), « L'Institut royal du Canada », *Revue canadienne*, XVIII, (mai), p. 295.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1991), *La vie littéraire au Québec*, t. I : 1764-1805, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- LORRAIN, Léon (1882), « *En canot. Petit voyage au Lac Saint-Jean*, par A. B. Routhier. Notes critiques », *Les guêpes canadiennes*, deuxième série, Ottawa, A. Bureau imprimeur, p. 193.
- MAINGUENEAU, Dominique (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MARION, Séraphin (1974), « Origines de l'Institut canadien-français d'Ottawa et de la Société royale du Canada », *Les Cahiers des Dix*, 39, p. 47-84.
- MATIVAT, Daniel (1996), *Le métier d'écrivain au Québec (1840-1900). Pionniers, nègres ou épiciers des lettres ?*, Montréal, Triptyque.

- MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, tome II, section I, 1884, Montréal, Dawson Frères, librairies-éditeurs, 1885, p. xviii.
- MORIN, Victor (1937), « Les origines de la Société royale », *Les Cahiers des Dix*, 2, p. 157-198.
- PEVSNER, Nikolaus (dir.) (1940), *Academies of Art, Past and Present*, Cambridge University Press.
- POIRIER, Pascal (1903), « Le mouvement intellectuel chez les Canadiens-français depuis 1900 », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 2^e série, vol. IX, Ottawa, Toronto et Londres, p. 109.
- RAJOTTE, Pierre (1992), « Les pratiques associatives et la constitution du champ de production littéraire au Québec, 1760-1867 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n^o 4, p. 545-572.
- RAJOTTE, Pierre (1997), « Les associations littéraires au Québec (1870-1895) : de la dépendance à l'autonomie », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n^o 3, p. 375-400.
- ROBERT, Lucie (1989), *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », 28.)
- ROCHE, Daniel (1988), *Les républicains des lettres : gens de culture et Lumières au xviii^e siècle*, Paris, Fayard.
- ROYER, Jean (1995), *Chronique d'une académie 1944-1994*, Montréal, l'Hexagone.
- SAINT-JACQUES, Denis (1991), « La reconnaissance du littéraire dans le texte », dans Louise MILOT et Fernand ROY (dir.), *La littérarité*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 59-69.
- SAPIRO, Gisèle (1992), « Académie française et Académie Goncourt dans les années '40 », dans *Texte. Revue de critique et de théorie littéraire*, n^o 12, p. 151-196.

- SULTE, Benjamin (1886), « La Société royale », dans *La Revue canadienne*, vol. XXII, n° 12 (décembre), p. 725-739.
- VIALA, Alain (1985), *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit.
- VIALA, Alain (1988), « Effets de champ, effets de prisme », *Littérature*, n° 70, p. 64-72.

Josée Vincent

Université de Sherbrooke

UN PREMIER REGROUPEMENT
« PROFESSIONNEL » D'ÉCRIVAINS
AU QUÉBEC : LA SECTION FRANÇAISE
DE LA CANADIAN AUTHORS
ASSOCIATION (1921-1936)

Si jamais il doit exister chez nous une littérature nationale, vraiment caractéristique, cette conquête ne pourra s'accomplir sans l'influence décisive d'une association d'auteurs vigoureuse et militante. Une association d'auteurs est nécessaire chez nous, afin d'assurer l'essor de notre vie littéraire.

Robert LÉVESQUE,
« Rapport d'activité présenté
à l'assemblée générale annuelle
de la section française ».

La problématique des regroupements est apparue assez récemment dans les études littéraires, et si des recherches sur certains types de réseaux commencent à porter fruit, la question des

associations professionnelles reste encore rarement soulevée. Celles-ci vont pourtant jouer un rôle primordial dans le processus d'autonomisation du champ littéraire. À l'instar des cercles, des salons et des académies, elles sont aussi des lieux de formation, de diffusion et de légitimation. Mais leur influence dépasse largement les limites du champ pour s'étendre à l'ensemble de l'espace social : c'est qu'on ne défend plus uniquement une conception du littéraire, on défend un métier, voire un statut social.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES D'ÉCRIVAINS DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE

Les associations professionnelles sont certainement les derniers organismes à apparaître dans le processus de constitution du champ littéraire. Car ces regroupements ne peuvent se former que lorsque le champ littéraire a atteint un certain degré d'autonomie, c'est-à-dire lorsqu'il contient suffisamment d'acteurs et que ceux-ci ont effectivement pris conscience de leur statut social et, par conséquent, de leurs droits. En fait, il faut que ces acteurs se perçoivent, et à la limite qu'ils soient perçus, comme des professionnels. Dans le cas des auteurs, cette prise de conscience est intimement liée à l'industrialisation. Tant que l'écrivain ne peut espérer vivre de sa plume, l'écriture littéraire demeure un passe-temps ou une occupation secondaire. Mais à partir du moment où la littérature dispose d'un public assez vaste et qu'elle

peut ainsi devenir « rentable » naît la profession d'écrivain. Dès lors, les auteurs vont chercher à se regrouper, non plus uniquement pour promouvoir leur conception du littéraire, mais aussi pour s'entretenir des conditions d'exercice de leur profession. Ainsi, en France, alors que le XVII^e siècle français voit se multiplier le nombre des sociétés ou des académies littéraires, il faut attendre le XIX^e siècle, avec l'élargissement du public lecteur et le développement d'une littérature à grand tirage, pour que naisse la Société des gens de lettres.

L'industrialisation des métiers du livre, qui permet l'augmentation des tirages et l'élargissement du public, provoque une véritable transformation du champ littéraire. Ces changements engendrent des « conflits sur la propriété, sur la rémunération, sur la banalisation des canaux de diffusion » (Robert, 1989 : 81). Issues de ces conflits, les associations professionnelles d'écrivains se définissent dès lors comme des groupes de pression. Vouées à la défense et à la promotion des intérêts matériels des écrivains, elles jouent un rôle d'intermédiaire entre les auteurs et les autres instances du champ. Elles permettent également aux revendications des écrivains d'atteindre le champ du pouvoir, voire l'ensemble de l'espace social. C'est ainsi qu'elles se définissent comme des « mécanismes charnières », comme le démontre Alain Viala à propos des académies (Viala, 1988 : 67).

Les associations professionnelles effectuent d'abord un travail de légitimation. Mais aux enjeux

symboliques, défendus principalement par les académies, se greffent des intérêts matériels, ce qui distingue essentiellement les associations professionnelles des autres regroupements. Il s'agit ici de la reconnaissance d'un statut qui dépasse les frontières du champ littéraire pour s'étendre à l'ensemble de la société. Ainsi, les luttes des associations pour la reconnaissance des droits d'auteur marquent l'insertion des écrivains tant dans une logique institutionnelle, puisque l'on reconnaît officiellement et juridiquement leur responsabilité, que dans une logique commerciale, puisque leurs œuvres sont dès lors perçues comme le résultat d'un travail qu'il faut dûment rémunérer. Pour Lucie Robert, « plus qu'un contrat, dont la forme et l'usage seraient socialisés entre l'écrivain et l'éditeur, [la loi sur le droit d'auteur] est un contrat entre le marché et la collectivité, dont l'objet est le patrimoine culturel » (Robert, 1989 : 80-81).

La reconnaissance de la profession passe inévitablement par sa promotion. À ce titre, les associations professionnelles multiplient les efforts pour faire connaître les écrivains et diffuser leurs œuvres. Elles organisent des concours, des expositions, elles publient des revues ou des bulletins bibliographiques ; bref, elles créent une animation autour des écrivains, ce qui les rapproche de l'ensemble de la société. En effet, si certaines activités, telles les conventions ou les dîners annuels, sont réservées aux membres, plusieurs sont ouvertes à toute la population. À cet égard, les salons du livre

ou les tournées d'auteurs dans les écoles témoignent de leur volonté d'atteindre tous et chacun.

Les associations professionnelles constituent aussi des lieux de formation. Outre qu'elles donnent la possibilité aux écrivains de se familiariser avec les règles de la vie associative, elles favorisent, à travers leurs diverses activités, les échanges, les confrontations, en somme l'émulation nécessaire à l'apprentissage du métier, comme le montre bien ce témoignage de l'auteure américaine Madge Macbeth :

For the first few years of my writing, I did not know a single fellow craftsman. When at a luncheon of the Authors League of America I first met half a dozen struggling writers, I learned more in an hour than I had during all the years I had been writing. Authors must have a common meeting ground. The author who does not need the stimulation and the practical assistance of his fellows is very fortunate – or the reverse. Any member of the Association who is not receiving both pleasure and profit from association with fellow workers is not putting enough good fellowship into it (Macbeth, 1924, cité dans Harrington, 1981 : 86).

Lorsqu'elles disposent de ressources suffisantes, les associations professionnelles vont parfois offrir des cours de rédaction ou des ateliers d'écriture, des séminaires sur des thèmes associés à la profession ou autres. Certaines vont publier des manuels et des guides pratiques, tel aujourd'hui *Le métier d'écrivain* (1988), de l'Union des

écrivains québécois. Ces activités de formation cherchent à encourager et à supporter le travail des créateurs.

Les associations professionnelles participent enfin au maintien de l'autonomie du champ littéraire. À ce sujet, Jacques Bourdon et Charles Debbash notent que toutes les associations

sont une illustration de la volonté des citoyens de ne pas laisser au pouvoir politique le monopole de la représentation des intérêts. C'est pourquoi les associations ont toujours été considérées avec suspicion ou réserve par le pouvoir étatique (1985 : 6).

Cette volonté d'autonomie, qui se traduit dans les revendications collectives des écrivains, peut aussi s'illustrer dans des mesures concrètes : création de mutuelles d'assurances, de sociétés de perception de droits d'auteur, de pensions de vieillesse, de caisses d'urgence. Bien entendu, toutes les associations d'écrivains ne disposent pas des ressources nécessaires à la mise sur pied de tels organismes, mais lorsqu'elles le peuvent, elles encouragent ces initiatives qui procurent aux écrivains une sécurité financière sans avoir directement recours à l'État.

À la longue, les associations peuvent néanmoins devenir des outils de l'État. C'est ce que Bourdon et Debbash désignent comme « le risque de sclérose ». Tout en demeurant

un moyen de médiation entre la volonté des administrés et les services de l'État, [elles] permettent à ceux-ci de mieux connaître les désirs des ci -

toyens, d'éviter le péril bureaucratique. Les associations peuvent être également une forme de décentralisation du pouvoir ; en remettant l'exercice d'un pouvoir à une association, l'administration fait gérer une activité par ses plus proches destinataires (Bourdon et Debbash, 1985 : 13).

Imposant à leurs membres des critères d'admission, voire de sélection pour leur participation à des concours ou à d'autres types d'activités, les associations d'écrivains véhiculent une conception du livre et de la littérature et favorisent, volontairement ou non, l'intrusion de l'idéologique dans le symbolique.

Les associations professionnelles jouent donc un rôle crucial au sein du champ littéraire. Leur apparition marque une étape importante dans le processus de constitution du champ, comme nous pouvons le voir en étudiant le premier regroupement professionnel d'écrivains au Québec, la section française¹ de la Canadian Authors Association.

LE STATUT DES ÉCRIVAINS AU QUÉBEC AVANT 1920

On ne peut utiliser le mot « profession » pour qualifier le statut des écrivains québécois avant 1920. La plupart des personnes que l'on désigne alors comme des hommes de lettres² sont des

1. Nous utilisons l'expression « section française », qui correspond à la désignation utilisée à cette époque.

2. Selon Lucie Robert, « Il n'y a pas d'écrivaine québécoise qui soit née avant 1845 et qui ait pratiqué l'écriture avant, mettons, 1870 » (1989 : 70).

journalistes, des fonctionnaires, des enseignants, des membres du clergé ou de professions libérales qui pratiquent l'écriture littéraire par dilettantisme à défaut de pouvoir en faire une carrière. Le métier d'écrivain, dûment rémunéré, n'existe pas encore dans la société québécoise du XIX^e siècle.

Pour Daniel Mativat (1996), l'évolution du statut de l'écrivain au siècle dernier est le résultat d'un long processus qui permet aux écrivains de se distinguer des journalistes, de prendre conscience de la spécificité de leur métier mais aussi de leur exploitation économique, et de revendiquer leurs droits fondamentaux. Cependant, cette évolution qui s'accélère vers 1870 demeure incomplète. Pour expliquer ce phénomène, Mativat identifie trois facteurs structurels qui influencent l'ensemble du champ littéraire québécois et qui nuisent au développement du milieu littéraire au XIX^e siècle : la situation coloniale du Québec, l'attitude défavorable de l'Église et l'étroitesse du marché. En fait, ces facteurs montrent que le champ littéraire n'a pas encore atteint un état autonome, qui se manifeste par sa division en deux sphères de production.

Or, selon les théories de Pierre Bourdieu et de Robert Escarpit, cette division est absolument indispensable car c'est elle qui dynamise le système, c'est elle qui accélère le processus d'autonomisation de l'institution littéraire et surtout c'est elle qui provoque l'émergence d'écrivains plus professionnels a) en provoquant une saine émulation, b) en forçant les individus à se spécialiser, c) en rendant nécessaire la mise en place d'ins-

tances critiques chargées à la fois de codifier et de hiérarchiser la production, d) en donnant au système l'équilibre et les assises économiques dont il a besoin, la production de masse largement rentable servant généralement à financer la production d'avant-garde (Mativat, 1996 : 477-478).

La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle apparaissent comme une période de transition. L'industrialisation entraîne le développement de la presse commerciale aux dépens de la presse d'opinion. Les journalistes, quoique faiblement rémunérés, peuvent dorénavant compter sur un salaire régulier. Cette professionnalisation du métier établit une distinction profonde entre la production des écrivains et celle de ces « écrivains » à la solde d'un journal. Pour reprendre Lucie Robert, « devenu profession, le journalisme se transforme et perd ses caractéristiques littéraires. Devenue entreprise industrielle, le journal perd sa valeur d'œuvre littéraire » (1989 : 62).

Mais cette distinction isole d'autant les écrivains qui cherchent dès lors à se regrouper dans de multiples cercles ou cénacles afin de démontrer la spécificité de la pratique littéraire. Ceux-ci s'opposent à l'industrialisation de la production littéraire en proposant, en contrepartie, « un idéal plus noble et plus digne du sang français qui coule dans [leurs] veines » (*Le Canada*, 1909, cité dans Robert, 1989 : 75). En fait, même si les écrivains recherchent par divers moyens à améliorer leurs conditions (organisation de concours littéraires,

promotion de collections canadiennes de livres de prix, etc.), la plupart se refusent encore à entrer dans une logique marchande et évitent, par le fait même, de poser clairement la question de leur statut professionnel.

La production littéraire, qui avait diminué au tournant du siècle, connaît pourtant une remontée, surtout après la Première Guerre mondiale³. Les écrivains demeurent cependant largement tributaires de la souscription ou du compte d'auteur, voire de l'auto-édition lorsqu'ils souhaitent publier leurs œuvres. Les entreprises éditrices, soit les journaux, les revues et surtout les librairies, n'endossent pour ainsi dire presque jamais les risques financiers qui en découlent (Michon, 1999 : 41-73). Et si le marché du livre se développe au Québec, c'est d'abord au profit des ouvrages importés⁴ ou de leurs contrefaçons canadiennes.

3. Ainsi, dans l'*Histoire de l'édition littéraire au Québec au xx^e siècle*, on note que la production passe « de 20 à 30 titres par année, de 1900 à 1907, à une moyenne de 40 titres par an de 1908 à 1915, et à plus de 50 titres par année à partir de 1916 » (Michon, 1999 : 69).

4. Bien qu'encore peu nombreuses, les librairies connaissent au début du siècle une période de prospérité, comme en témoigne l'évolution des librairies Beauchemin, Granger ou Garneau. Mais ces librairies diffusent essentiellement des ouvrages importés, la production locale comptant à peine pour 5 % des titres en magasin. L'étude du catalogue de 1914 de la Librairie Garneau montre que parmi ces ouvrages environ le tiers sont des œuvres littéraires et que les collections de romans y sont bien représentées (Michon et Vincent, 1997 : 359-372).

Le piratage nuit particulièrement aux écrivains canadiens. Certains éditeurs et propriétaires de journaux trouvent dans la contrefaçon de romans-feuilletons français un débouché très lucratif (Michon, 1999 : 169-189) puisque rien ne les oblige à verser des droits d'auteur si ces œuvres ne sont pas enregistrées sur le territoire canadien. Ils ne voient donc guère d'intérêt à publier les auteurs locaux. Plusieurs écrivains, et en particulier des journalistes, s'insurgent devant ces pratiques déloyales et réclament du gouvernement fédéral qu'il révisé la loi canadienne sur le droit d'auteur et qu'il adhère officiellement à la Convention de Berne.

Parmi les dirigeants de l'Association des journalistes canadiens-français, créée en 1903, certains journalistes pratiquent aussi l'écriture littéraire, telle Anne-Marie Gleason [Madeleine]. C'est cet organisme qui se porte à la défense des écrivains en créant une « Commission des droits d'auteur » dirigée par Louvigny de Montigny, en 1904, et en incitant le Syndicat des sociétés littéraires et artistiques pour la protection de la propriété intellectuelle de France à « tenter des poursuites contre un éditeur canadien [Barthélémy Hubert] pour instaurer une jurisprudence » (Michon, 1999 : 406-409). La condamnation de l'éditeur en 1906 ralentit les pratiques de piratage sans toutefois les enrayer puisque la loi canadienne n'est toujours pas révisée. Par la suite, l'Association des journalistes canadiens-français cesse ses activités, mais plusieurs de ses membres vont participer à la mise sur

pie de la première association professionnelle d'écrivains, 15 ans plus tard.

Le tournant du siècle est donc marqué par la distinction entre l'écriture littéraire et journalistique, le développement d'un marché du livre populaire et les premières revendications collectives concernant le droit d'auteur. Ces éléments, pour le moins conflictuels, provoquent une prise de conscience chez les écrivains qui ressentent dès lors la nécessité de se regrouper afin de se doter d'un réel pouvoir de représentation. Les premiers pas seront faits par les écrivains canadiens anglophones.

DE LA NAISSANCE

DE LA CANADIAN AUTHORS ASSOCIATION⁵

En 1921, le gouvernement canadien s'apprête à adopter une nouvelle loi concernant le droit d'auteur. Cependant, l'avant-projet de loi renferme des dispositions qui favorisent les imprimeurs, ce que les écrivains dénoncent en vertu de la Convention de Berne à laquelle le gouvernement canadien semble peu enclin à se soumettre. Certaines clauses

rétablissent l'enregistrement obligatoire [au Canada], la refabrication de l'œuvre, supprimées

5. En 1981, pour célébrer le 60^e anniversaire de sa fondation, Lyn Harrington publiait l'historique de la Canadian Authors Association. Mais cet ouvrage couvre essentiellement les activités du conseil central. À travers cet article sur la section française, nous souhaitons compléter cette histoire de l'association.

par la Convention de Berne, et enlèvent à l'auteur la libre disposition de ses œuvres concédée sans restriction par ladite convention (Gagnepetit, 1921 : 18).

Pour donner plus de poids à leurs revendications, les auteurs canadiens-anglais fondent, le 12 mars 1921, la Canadian Authors Association. Cherchant à regrouper tous les auteurs canadiens, qu'ils soient écrivains, dramaturges, compositeurs, graphistes, sculpteurs ou « other creator of copyrightable material », l'association est créée essentiellement pour défendre les droits d'auteur, tel que l'indique l'article 2 de sa constitution :

The objects of the Association are :

- 1. To act for the mutual benefit and protection of the interests of Canadian Authors and for the maintenance of high ideals and practice in the literary profession.*
- 2. To procure adequate copyright legislation.*
- 3. To assist in protecting the literary property of its members, and to disseminate information as to the business rights and interests of its members as authors.*
- 4. To promote the general professional interests of all creators of copyrightable literary material.*
- 5. To encourage cordial relationship among the members and with authors of other nations*
(Canadian Authors Association, 1923 : 1).

L'association, dont les activités s'étendent sur un vaste territoire, prévoit d'emblée la création de sections régionales, chacune étant soumise au

conseil central composé des présidents des sections et de 27 autres membres. Cependant, faisant suite à une proposition de Louvigny de Montigny qui assiste, avec Hector Garneau et Thomas Chapais, au congrès de fondation, les auteurs s'entendent pour qu'une section canadienne-française plus autonome voit le jour au Québec. C'est pourquoi Montréal est choisie pour accueillir le premier conseil central de la Canadian Authors Association⁶, chargé de veiller à la création de la section française.

Appuyée par Louvigny de Montigny, ardent défenseur des droits d'auteur, l'initiative des écrivains anglophones suscite l'enthousiasme. Le 17 avril 1921, 30 auteurs québécois⁷ se rassemblent à la Bibliothèque municipale de Montréal afin de jeter les bases de la section française. Cependant, si tous sont d'avis qu'un tel organisme est néces-

6. La charte prévoit que le siège social du conseil central de l'association déménage aux trois ans. Montréal, Ottawa, Toronto et Winnipeg sont identifiées comme les villes hôtes.

7. Victor Morin, Anne-Marie Gleason [Madeleine], Olivier Asselin, Alphonse Beaugard, Éva Circé [Colombine], Atala Valois, Michel Helbrenner, Gervais Lachance, Mme Lachance [Tante Annette], Marie-Louise Donat [Louyse de Bienville], Casimir Hébert [Pierre Héribert], Armand Leclair, Olivier Maurault, Arthur Saint-Pierre, L.-R. De Lorimier, Alice Pépin [Monique], Gustave Comte, M. et Mme Parrot, Henri Comte, P.-H. Lefebvre, Alfred Bienvenu, Georgine Lemaire, Idola Saint-Jean, Émile Venne, Mme Ranger, Arsène Besette, Étienne Blanchard, Edmond Montet, Hector Garneau.

saire, certains entrevoient d'un mauvais œil l'état de subordination à la fédération anglophone. Olivier Asselin s'y oppose farouchement et propose, avec l'appui d'Alphonse Beaugard et Arthur Saint-Pierre, la création d'un regroupement tout à fait indépendant. La majorité préfère néanmoins bénéficier de l'infrastructure canadienne qui compte plus de 500 auteurs alors que le Québec en abrite à peine 200⁸. De plus, elle y voit la possibilité de faire connaître les auteurs québécois du public canadien-anglais grâce à la diffusion d'une revue nationale, *The Canadian Bookman*, élaborée par le conseil central. Ces discussions autour de la fondation d'une section dépendante ou indépendante obligent les auteurs à se réunir à nouveau le 1^{er} mai 1921. Ils adoptent finalement la résolution proposée par Gustave Comte et appuyée par Anne-Marie Gleason :

*Que les auteurs canadiens-français, groupés en assemblée, le 1^{er} mai 1921, en la Bibliothèque municipale de Montréal, décident de faire partie de l'Association des auteurs canadiens, en tant que section canadienne-française autonome et indépendante quant à son mode d'administration, avec une voix délibérante au chapitre fédéral de l'Association dans une proportion équitable (PV, 1-5-1921)*⁹.

8. Ces chiffres apparaissent dans les procès-verbaux, mais nous ignorons s'ils correspondent à la réalité.

9. Tous les documents d'archives sont tirés du fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, déposé à la

Le 14 mai suivant, les auteurs procèdent à l'adoption des statuts, préparés par Victor Morin et révisés par Louvigny de Montigny, et à l'élection de leurs premiers dirigeants (voir annexe 1).

UNE SECTION FRANÇAISE... AUTONOME ?

À l'instar de la fédération canadienne, la section française de la Canadian Authors Association a pour but « la défense morale et matérielle des intérêts généraux des auteurs canadiens-français » (Statuts, 1921). Si elle jouit d'une autonomie complète dans son administration, elle demeure officiellement soumise à la constitution et aux règlements de la Canadian Authors Association à qui elle verse les deux cinquièmes des cotisations annuelles (5 \$ par membre) pour couvrir les frais généraux et la publication du *Canadian Bookman*, puis du *Authors' Bulletin*¹⁰. Dans les faits, la section dispose de ressources financières très rudimentaires, ce qui va inévitablement compromettre la plupart de ses actions. Elle va parfois bénéficier de subventions ponctuelles, pour l'organisation de

Bibliothèque nationale du Québec. Dorénavant, les procès-verbaux de l'Association des auteurs canadiens, section française (1921-1935), seront identifiés par la mention PV suivie de la date.

10. Dès 1922, la Canadian Authors Association cède le *Canadian Bookman* à un éditeur, car les coûts de production sont trop élevés. Le *Authors' Bulletin*, un supplément annuel au *Canadian Bookman*, servira dès lors d'organe de diffusion.

certaines événements, mais ce n'est qu'en 1936, lorsqu'elle sera devenue la Société des écrivains canadiens, que le gouvernement provincial acceptera de lui verser des subventions annuelles.

Créée à Montréal, la section compte bientôt une succursale à Québec, ainsi que quelques membres à Ottawa et à Sherbrooke. Mais le groupe de Québec accepte difficilement d'être dirigé par l'exécutif de la métropole et des rumeurs de séparation parviennent rapidement aux dirigeants de la section. Pour éviter la mésentente, ces derniers adoptent la résolution suivante, lors de la réunion du 24 mars 1924 :

Que la section française continue d'exister comme section autonome de l'Association des Auteurs canadiens ;

Qu'elle soit divisée en deux ou plusieurs groupes de langue française ayant chacun son Conseil particulier et jouissant de son autonomie ;

Que chaque groupe soit représenté dans le Conseil supérieur de la Section française, lequel Conseil aura une représentation dans le Conseil général de l'Association dont le siège est à Ottawa (PV, 24-3-1924).

De plus, le siège de l'exécutif est établi à Québec, pour une période de deux ans. Ce transfert des pouvoirs ne fait pas l'unanimité parmi les membres de l'exécutif, en particulier parmi les femmes, très actives au sein de la section montréalaise. Mais elles n'ont guère d'autre choix que celui de se conformer à la décision de la majorité. Ces tensions

entre Québec et Montréal resurgissent en 1925, alors que le groupe de Québec propose de se dissocier de la Canadian Authors Association. Plus proches de leurs confrères anglophones, les Montréalais repoussent le projet et parviennent à maintenir l'unité. Le débat n'est cependant pas totalement clos et il refera périodiquement surface dans les années 1930. Après 1926, Montréal fournit l'essentiel des membres des comités exécutifs (voir annexe 2), alors que la succursale de Québec semble battre de l'aile. Dans les années 1930, le comité exécutif relance le projet de création de sections régionales, à Québec et à Ottawa, mais celui-ci est retardé par la scission qui donnera naissance à la Société des écrivains canadiens.

Pour améliorer son fonctionnement, la section met à contribution des membres intéressés à participer à des comités. Mais ceux-ci ne sont pas toujours bien définis ; ils sont créés au besoin, en fonction des activités prévues en cours d'année. Ainsi naissent un comité théâtre et un comité publicité en 1922, un comité de publication en 1923, un comité de recrutement en 1927. Mais dans l'ensemble, le comité exécutif effectue la plus grande partie du travail. Cette organisation maladroite cache à peine un certain amateurisme. Ne pouvant compter que sur la bonne volonté de ses bénévoles, la section a du mal à assurer le suivi des dossiers.

LES MEMBRES DE LA SECTION FRANCOPHONE

Tout comme la fédération canadienne, la section francophone peut admettre des écrivains ou des artistes. En 1921, sa constitution stipule que les candidats doivent présenter une demande écrite faisant état des « titres » produits, cette demande étant transmise par le secrétaire à tous les membres de la section, puis évaluée par le comité d'admission. L'étude des procès-verbaux montre cependant que dans la pratique, les choses se déroulent plus simplement : les candidatures sont soumises aux membres du comité exécutif et semblent automatiquement acceptées, sans autre forme de procès¹¹. C'est qu'elles ne sont pas très nombreuses... Comptant une quarantaine de membres en décembre 1921, la section réussit à rassembler une soixantaine de membres l'année suivante, mais elle ne dépassera guère le seuil des 90 membres par la suite (voir annexe 3). La question du recrutement est donc soulevée à plusieurs reprises lors des réunions. Dès 1922, on suggère d'abaisser le montant de la cotisation annuelle de 5 \$ à 2 \$ afin d'attirer plus de membres, mais cette idée ne sera retenue qu'en 1932. Certains

10. Nous n'avons relevé qu'un seul cas consigné au procès-verbal qui ne semblait pas faire l'unanimité. Après avoir été refusée lors de la réunion du 26 octobre 1923, la candidature de Mme MacMahon est réévaluée à la demande de Anne-Marie Gleason et finalement retenue, le 24 novembre 1923. Mme MacMahon est alors admise en tant que membre associée.

souhaitent que les critères d'admission soient limités aux seuls écrivains, qui se sentiraient ainsi mieux représentés et adhéreraient peut-être plus facilement. D'autres préfèrent élargir les cadres de l'association : dès 1922, la section décide d'admettre les libraires comme membres associés ; en 1932, elle ouvre ses portes à tous les libraires, éditeurs ou mécènes qui, moyennant une cotisation annuelle fixée à 10 \$, obtiennent le titre de membres honoraires. Le problème de recrutement perdure pendant toute la durée de l'existence de la section, et il sera évoqué pour justifier la création de la Société des écrivains canadiens, en 1936.

Les documents déposés dans le fonds de la Société des écrivains renferment peu de renseignements concernant directement les membres de la section francophone. Faute de listes officielles, les procès-verbaux permettent cependant, lorsqu'ils sont disponibles¹², d'identifier les dirigeants de l'organisme ainsi que certains habitués des assemblées générales. S'il nous est donc impossible de produire une analyse exhaustive, du moins pouvons-nous dégager certaines tendances.

En 1921, plusieurs membres de la section francophone (voir annexe 1) sont des journalistes professionnels ou des collaborateurs réguliers à *La Patrie*, à *La Presse*, au *Devoir* ou au *Canada*, parmi

12. Les procès-verbaux ne sont pas toujours complets et certaines réunions n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu. Il faut dire que de 1921 à 1936, la section voit une dizaine de secrétaires se succéder.

lesquels, trois des cinq fondateurs de l'Association des journalistes canadiens-français : Hector Garneau, Arthur Côté et Anne-Marie Gleason. Cette dernière participe d'ailleurs activement au recrutement des premiers membres. La section profite aussi de l'influence de Victor Barbeau qui lui rallie des écrivains ayant gravité autour de l'École littéraire de Montréal : Jean Charbonneau, Berthelot Brunet, Jean Nolin, Ubald Paquin et Henri Letondal. Quant au président Victor Morin, sa renommée dans le réseau des sociétés historiques attire l'abbé Couillard-Després, bientôt suivi par Édouard Fabre-Surveyer et l'abbé Olivier Maurault. La section se forme donc à partir de trois réseaux, soit celui des journalistes, des historiens et des parisianistes.

Ces premiers membres sont issus, pour la plupart, de la bourgeoisie montréalaise. Professeurs, avocats, juges et journalistes côtoient de jeunes étudiants « retours d'Europe ». La capitale provinciale, qui recrute ses membres parmi les notables et les professeurs de l'Université Laval ou du Séminaire de Québec dispose aussi de ses représentants : Thomas Chapais et Camille Roy seront bientôt suivis par Georges Bellerive, Cyrille Delâge, Joseph Dumais, Georges-Émile Marquis, Damase Potvin, Adjutor Rivard. Fait intéressant, les femmes journalistes sont bien représentées, du moins dans les comités exécutifs où elles occupent plusieurs postes. En outre, elles dirigent des comités (théâtre, publicité, etc.), elles assurent la promotion

dans les écoles et dans les médias et elles participent à l'organisation des soirées littéraires et des Semaines du livre. Les Anne-Marie Gleason [Madeleine], Alice Pépin [Monique], Éva Circé [Colombine] et plus tard Léonise Ferland [Renée Des Ormes] demeurent des figures marquantes au sein de la section.

En tant que regroupement professionnel, l'association ne peut prendre ouvertement parti dans les débats littéraires de l'époque. Conçue pour défendre les intérêts matériels des écrivains, la section doit éviter de jouer le rôle d'une académie en « s'érig[ant] en juge des œuvres » (PV, 25-2-1922), comme le précise Victor Barbeau. Elle accueille donc tout autant les écrivains exotiques que les tenants du terroir. Ces derniers, mieux représentés au sein des comités exécutifs, parviennent néanmoins plus facilement à véhiculer leur conception de la littérature canadienne. Ainsi, pendant la Semaine du livre de 1924, l'association incite les dirigeants des écoles à

exposer dans leurs maisons les œuvres des écrivains canadiens, afin de familiariser la nouvelle génération avec [les] auteurs [canadiens], en lui faisant goûter la bonne et saine littérature du terroir et par là, faire la propagande du livre canadien (PV, 30-10-1924).

Les concours littéraires, organisés dans les institutions d'enseignement avec la collaboration de la section, comportent d'ailleurs des sujets à saveur patriotique.

Bien que les statuts de l'association prévoient l'admission des artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, etc., ces derniers n'apparaissent pas très nombreux¹³ et, outre quelques expositions pendant la Semaine du livre¹⁴, peu d'activités semblent leur être consacrées. En fait, les libraires et les éditeurs, qui peuvent être admis à titre de membres associés, bénéficient davantage des retombées des actions de la section. À cette époque où il n'existe pas encore de regroupement professionnel d'éditeurs¹⁵, la section française de la Canadian Authors Association assume l'essentiel du travail de promotion du livre canadien, ce qui ne peut que réjouir ces hommes d'affaires.

Au cours des 15 années d'existence de la section francophone, la moyenne d'âge des officiers se situe toujours entre 40 et 60 ans. Dans les années 1920, les comités exécutifs comptent à la fois les jeunes parisianistes et des membres plus âgés,

13. Bien que les procès-verbaux mentionnent parfois les noms des nouveaux membres, en majorité des écrivains, les admissions ne sont pas toujours consignées. Nous ignorons donc la proportion exacte des artistes au sein du regroupement, mais nous croyons qu'ils demeurent peu représentés.

14. En novembre 1932 s'ouvre la Semaine du livre et de l'art canadien. Selon les dirigeants de l'époque, c'est le premier événement qui met en évidence les artistes tout autant que les écrivains.

15. La Société des éditeurs canadiens du livre français sera fondée en 1943. Avant cette date, le Québec ne compte sans doute pas assez d'éditeurs indépendants pour justifier la création d'un tel organisme.

journalistes et historiens. Ces derniers occupent cependant les postes de direction et, dans l'ensemble, ils restent plus longtemps au sein de l'exécutif : Victor Morin, président de 1921 à 1924, conseiller en 1925, demeure un membre actif par la suite ; Édouard Fabre-Surveyer occupe la vice-présidence de 1923 à 1926 avant d'être élu président en 1927 ; Anne-Marie Gleason qui partage la vice-présidence de 1921 à 1924 est remplacée par Éva Circé, puis par Alice Pépin, qui assume ce rôle jusqu'à la fin. La permanence de cette arrière-garde confère sans doute une image conservatrice à la section, mais la difficulté de recruter de nouveaux membres ne favorise guère la formation d'une relève. Dans les années 1930, de nouveaux visages apparaissent enfin et se joignent à la direction de l'association : Jean Bruchési, Robert Choquette, Charles-Marie Boissonnault, Albert Lévesque. S'ils ne forment pas à proprement parler un bloc homogène, la plupart de ces jeunes écrivains partagent néanmoins la volonté d'insuffler une force nouvelle à l'association en l'entraînant dans le sillon du nationalisme littéraire.

S'il est une caractéristique des officiers de la section, c'est certainement leur notoriété publique. À défaut d'attirer les écrivains les plus talentueux, l'association mise sur le prestige institutionnel. Et bien que les dirigeants multiplient les efforts de recrutement « afin de rehausser de quelques distinctions littéraires la nomenclature de la Section française » (PV, 10-4-1926), les officiers cumulent

plus de diplômes et de gratifications sociales que de reconnaissance littéraire. Cet élitisme paradoxal se perçoit dès les débuts de la section : les dirigeants s'entendent pour accueillir les conjoints des membres et des invités de marque lorsque les réunions mensuelles se déroulent dans leur résidence ; plusieurs dîners sont organisés en l'honneur de personnalités publiques, qui n'ont bien souvent rien à voir avec le milieu littéraire, lors de leur passage à Montréal ou à Québec ; des comptes rendus de ces activités, où l'on insiste davantage sur le prestige de l'honorable juge que sur la qualité de ses vers, sont offerts aux journaux. Bref, l'association projette l'image d'un club social de grands bourgeois, ce qui ne fait guère l'unanimité parmi les écrivains. Certains s'en offusquent, tels les pères Archambault et Lalande qui refusent de donner leur adhésion à cause du « caractère mondain » de l'association qui cadre mal avec leur position de membres du clergé (PV, 16-9-1932). D'autres le déplorent, non sans ironie :

*Au banquet de David, peu fortuné convive,
J'peux pas aller manger, j'ai rien à m'mettr' su
[l'dos :
Faut rien qu'un bout d'crayon pour composer un
[livre,
Mais pour être un auteur, ça prend un « tuxedo » !*
(Narrache, 1932,
cité dans Anonyme, 1932a : n.d.).

Certains, enfin, le dénoncent. Dans une lettre adressée à Albert Lévesque peu avant la création de

la Société des écrivains canadiens, Albert Pelletier demande de ne pas reproduire ces rites dépassés :

le service des conférences et des dîners-causeries devrait être aboli, puisque ce n'est pas par snobisme ou mondanité que les gens intelligents pourront entrer dans la société, mais bien par intérêt professionnel (Pelletier, 1935).

POUR LA DÉFENSE ET LA RECONNAISSANCE
DU STATUT D'ÉCRIVAIN

La Canadian Authors Association a d'abord été créée, nous l'avons vu, afin que les écrivains puissent faire entendre leur voix alors que le gouvernement fédéral s'apprêtait à réviser la loi sur les droits d'auteur. Certains écrivains francophones, Louvigny de Montigny et Édouard Fabre Surveyer en tête, vont participer aux travaux du conseil central. Mais la section francophone elle-même ne prend pas une part très active aux débats, dans la mesure où ce dossier incombe directement au « Copyright Committee » de la Canadian Authors Association. En fait, la section se contente, la plupart du temps, d'entériner les décisions prises par ce comité.

Tout comme les autres sections régionales, la section française a comme rôle principal de diffuser les informations provenant du conseil central. Ainsi, au début des années 1920, elle organise plusieurs conférences lors des dîners-causeries ou des assemblées générales afin d'expliquer à ses membres les enjeux de la révision de la loi cana -

dienne du droit d'auteur et de l'adhésion du Canada à la Convention de Berne. Elle coordonne aussi la traduction des articles portant sur ces questions publiés dans le *Canadian Bookman*. Ce travail d'information est important, puisque les auteurs semblent encore très peu conscients ou du moins très peu au fait de leurs droits. Certains dirigeants remettent cependant en cause l'efficacité du conseil central. Au milieu des années 1930, alors que la section se séparera de la fédération, les écrivains francophones prendront eux-mêmes en charge la défense de leurs droits.

La défense des intérêts des auteurs ne se limite pas au domaine juridique. En 1922, la section francophone intervient auprès de propriétaires de théâtres qui refusent de promouvoir les productions canadiennes. Sous prétexte que des critiques avaient discrédité leur théâtre, les directeurs du Canadien-Français, Lombard et Schauten, avaient retiré de leur programmation *Les ailes cassées* du major Girard et affirmaient leur intention de boycotter, à l'avenir, tous les dramaturges canadiens. La section dénonce vigoureusement cette décision et réplique en mettant sur pied un comité théâtre chargé d'organiser des soirées dramatiques. Cette initiative est bien accueillie par les auteurs, mais elle n'empêchera pas les scènes de se cantonner encore longtemps dans le répertoire français.

Dans les années 1920, la section adopte aussi plusieurs résolutions afin d'encourager le gouvernement provincial à favoriser l'achat de livres

canadiens pour les bibliothèques et les commissions scolaires. En 1932, à la suite d'une campagne de presse menée par le conseiller Harry Bernard, la section demande à Athanase David de lancer une « enquête sur les rapports faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires dont l'exactitude a été si vivement mise en doute » (PV, 1-6-1932). On soupçonne les institutions d'enseignement de produire de faux bilans concernant l'achat de livres canadiens. Le secrétaire provincial refuse d'exiger une vérification officielle. Mais l'amitié qui le lie aux dirigeants de l'association semble être bien connue puisque la Commission des écoles catholiques de Montréal, la première visée, expédie rapidement une missive, où elle affirme avoir distribué 70 % d'ouvrages canadiens en livres de prix. Ne souhaitant guère indisposer Athanase David, le fondateur des Prix de la Province¹⁶, la section n'entreprendra plus, par la suite, d'offensives directes auprès des commissions scolaires. Mais lors du banquet d'ouverture de la Semaine du livre, en novembre 1932, Victor Doré, secrétaire de la commission, insiste pour justifier les réticences des établissements d'enseignement :

[...] *tout en les [les auteurs canadiens] encourageant le plus possible, la Commission des écoles catholiques se doit de diffuser les œuvres de classiques français et de donner en récompense*

16. Appelés aussi prix David, en l'honneur du père du secrétaire de la province, Laurent-Olivier David.

des livres publiés en France. Du jour où les écrivains canadiens produiront une littérature enfantine assez considérable, la Commission se fera un plaisir d'acheter leurs volumes en plus grand nombre qu'aujourd'hui. Elle a déjà prouvé sa bonne volonté en distribuant nombre de contes pour enfants, édités ces dernières années (Anonyme, 1932b).

Ces revendications auprès des écoles font partie d'une vaste campagne médiatique en faveur du livre canadien, lancée en 1932. Pour Jean Bruchési, alors président de la section française, il ne s'agit pas de « prêcher l'achat de livres canadiens pour la seule raison qu'ils sont écrits par des Canadiens, mais d'attirer l'attention du grand public et des élites sur les progrès indéniables des œuvres de chez nous » (Anonyme, 1932c : s.d.). Gustave Lantôt, président de la Société des auteurs d'Ottawa, est moins nuancé :

Parmi les productions littéraires, le livre canadien qui s'inspire de notre pays, de notre histoire, de nos mœurs, répond mieux que tout autre à notre conception de la vie, à notre connaissance du milieu et à nos habitudes. De plus, il importe que la littérature qui aide à diriger les intelligences et les volontés comporte une atmosphère nationale. [...] Demandez aux libraires des livres canadiens et vous serez surpris de leur nombre et de leur mérite. [...] Fréquentons le livre, c'est la marque d'une supériorité, et n'hésitons pas, lorsqu'il est de bonne plume, à choisir de préférence le livre de chez nous, le livre canadien (Anonyme, 1932c).

Ainsi, ce mouvement de défense du livre canadien, qui visait d'abord essentiellement les écoles, s'étend à l'ensemble de la population et s'inscrit clairement dans la montée du nationalisme littéraire des années 1930.

Lorsque l'occasion lui en est donnée, la section tente parfois de s'ériger en juge de la production littéraire. En 1922, lors de l'adoption de la loi sur les prix de littérature, la section félicite Athanase David et lui offre de faire appel à ses membres pour former les jurys. L'année suivante, afin de s'assurer que ses membres puissent participer au concours des prix de la Province, elle nomme un comité de lecture¹⁷ chargé de recevoir et de sélectionner des manuscrits avant de les soumettre « à la bienveillance du gouvernement provincial, en lui demandant d'aider à la publication de l'ouvrage » (PV, 3-2-1923). Une fois publiés, ces ouvrages sont dès lors admissibles au prix David.

Si la section ne se définit pas officiellement comme une instance de légitimation, elle n'en participe pas moins à la reconnaissance institutionnelle des écrivains. Elle coopère avec plusieurs autres organismes, telles la Société royale du Canada ou l'Alliance française, pour organiser des activités mettant de l'avant les auteurs canadiens. La valeur des lettres canadiennes se doit aussi d'être

17. Victor Morin, Marie-Louise Marmette, René du Roure, Anne-Marie Gleason, Henri Letondal, Édouard Fabre Surveyer.

reconnue au-delà des frontières. La section noue des liens avec l'Académie des lettres de Belgique (1923) et la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (1922), et projette la mise en place de l'Association des écrivains de langue française (1925). Cependant, son ambition la plus forte reste tournée vers la Société des Gens de lettres.

De 1921 à 1936, la section charge une vingtaine d'écrivains de passage en France d'intervenir auprès de leurs collègues français, membres de la vénérable institution, afin de promouvoir les lettres canadiennes. En 1922, elle demande même à la Société de créer un prix pour couronner un roman canadien et prévoit en fixer elle-même les conditions d'attribution :

Le principe seul de ce prix ayant été accepté par la Société, qui n'en a pas même fixé le montant, le président [Victor Morin] écrira à M. Le Goffic pour lui suggérer qu'une somme de 500 \$ soit affectée chaque année à ce prix. Un concours de romans sera institué et le meilleur, choisi par la Société des Gens de lettres parmi ceux que lui soumettra la section française, recevra le prix et sera édité en France (PV, 9-10-1922).

Par acquis de conscience, les dirigeants de la section décident finalement d'attendre l'avis de la Société. Or cet avis ne viendra pas. Après avoir envoyé de multiples lettres demeurées sans réponse, le président conclut « que le silence de la Société des Gens de lettres équivaut à un désaveu » (PV, 2-6-1923).

Placée à la remorque du conseil central, la section française n'apparaît somme toute pas toujours dynamique dans la protection et la légitimation du statut des écrivains au Québec. Mais à cette époque où tout reste encore à bâtir, les gestes qu'elle pose, bien que parfois maladroits, demeurent importants. N'ayant ni les ressources, ni les moyens pour défendre ses auteurs adéquatement, la section française va déployer toute son énergie dans la promotion et la diffusion du livre canadien.

LA PROMOTION ET LA DIFFUSION DU LIVRE CANADIEN

Pour assurer la promotion du livre et des auteurs canadiens, la section française utilise d'abord l'écrit. Mais outre le *Canadian Bookman* et le *Authors Bulletin*, qui font paraître des articles de la Canadian Authors Association et de ses sections régionales, elle ne dispose pas d'un bulletin de diffusion qui lui soit propre. Et quant à ces publications anglophones, elles ne semblent pas accorder à la section la couverture qu'elle souhaite¹⁸. C'est pourquoi ses dirigeants vont chercher ailleurs à promouvoir les auteurs. Comme plusieurs

18. À de multiples reprises, les procès-verbaux font état de l'insatisfaction des dirigeants envers ces publications. Selon eux, le conseil central n'achemine pas tous les articles au comité de publication et plusieurs numéros ne contiennent aucune informations à propos des écrivains francophones ou des activités de la section française. En fait, les écrivains québécois ne se reconnaissent pas dans ces revues, essentiellement anglophones.

membres sont des journalistes, la section obtient assez facilement des articles portant sur ses activités, dans les pages de *La Patrie*, de *La Presse*, du *Devoir* ou de *L'Événement*, en particulier pendant la Semaine du livre. Elle peut aussi compter sur certaines revues, entre autres *Le Terroir* et la *Revue populaire*. En 1922, Anne-Marie Gleason propose même que *La Revue moderne* devienne « l'organe officiel de la section¹⁹ ». À une époque où le milieu littéraire apparaît encore assez restreint, la publicité autour de la section française étonne. Elle montre surtout que les membres de la section ne sont pas dépourvus d'initiative.

Les articles publicitaires couvrent essentiellement les activités de la section. Or, le rôle de l'organisme n'est pas tant de faire sa propre promotion que celle de ses auteurs. C'est pourquoi elle souhaite développer des outils de diffusion. Dès 1922, l'idée de publier un bulletin bibliographique est mise à l'ordre du jour. Mais la section n'ayant pas assez d'argent pour en assurer une publication annuelle, ses dirigeants abandonnent le projet. L'idée sera relancée au début des années 1930, et repoussée pour les mêmes raisons. Quand la section, devenue la Société des écrivains canadiens, disposera de subventions régulières, les

19. Ce titre apparaît sur la page de titre de la revue pendant plusieurs années. Cependant, faute d'articles semble-t-il, la revue n'offre pas une couverture régulière. Lorsque Anne-Marie Gleason quitte l'exécutif, la revue semble se désintéresser peu à peu des activités de la section.

écrivains obtiendront, à partir de 1938, leur *Bulletin bibliographique*, qui sera d'ailleurs diffusé pendant plusieurs années dans les bibliothèques et les institutions d'enseignement, au Québec et à l'étranger.

Entre-temps, la section constitue néanmoins des catalogues, des listes de nouveautés lors de certains événements : expositions, Semaine du livre, et autres. En 1933, elle rassemble une série de fiches, identifiant les ouvrages publiés au cours des cinq dernières années, pour la revue *Biblio* des Messageries Hachette. Cette initiative vise à faire connaître la production canadienne aux lecteurs français, alors que le délégué de la section à Paris, Edmond Buron, tente de convaincre la Librairie Flammarion de créer des dépôts de livres canadiens. La revue française publie les notices, mais la librairie tarde à passer des commandes. En fait, les écrivains devront attendre encore une quinzaine d'années avant de pouvoir admirer dans une vitrine parisienne²⁰ leurs œuvres éditées au Canada.

Les membres de la sections française sont aussi à l'affût de nouveaux lieux d'édition. Au début des années 1920, la littérature canadienne suscite encore l'intérêt des critiques français et certains éditeurs créent des collections canadiennes²¹. En 1923, les Éditions du Monde nouveau deman-

20. Celle de la Maison du livre canadien, des Éditions Fides, installée à Paris dans les années 1950.

21. À ce sujet, voir la série d'articles de David-M. Hayne consacrés aux « Lettres canadiennes en France » (1960-1961).

dent la collaboration de la section, leur intention étant de lancer une « Bibliothèque canadienne ». Victor Morin s'empresse de répondre à l'appel, en signant un article rempli d'enthousiasme intitulé « On demande des auteurs ! » :

On sait combien il est difficile de trouver ici un éditeur qui consente à déboursier le coût de l'impression d'un volume avec la perspective assez aléatoire d'en tirer profit dans un délai raisonnable ! [...] Aussi l'offre qui nous est faite ne peut-elle manquer d'être accueillie avec empressement par ceux que la gêne financière empêche de publier leurs œuvres. [...] Les œuvres d'imagination sont le plus en demande, mais le roman basé sur les personnages et les faits de notre histoire éveille actuellement un grand intérêt dans notre ancienne mère-patrie. Le peuple français s'enthousiasme aux récits émouvants de l'épopée de la Nouvelle-France où nos ancêtres, qui sont aussi les siens, ont fait preuve de tant d'héroïsme obscur, et il constate avec délices combien, les Canadiens d'aujourd'hui lui sont apparentés d'âme et de culture (1923 : 9).

Le succès de Robert de Roquebrune en France, auteurs des *Habits rouges* (1923) et *D'un océan à l'autre* (1924) parus à cette enseigne, n'est sans doute pas étranger à ce projet. Cependant, il semble que les Éditions du Monde nouveau n'aient pas poursuivi cette entreprise²².

22. Les procès-verbaux restent muets à ce sujet. Nous n'avons pas retracé d'autres auteurs canadiens publiés aux Éditions du Monde nouveau.

Au cours de la même année, la section reçoit aussi une offre de la critique Jeanne d'Orliac. Celle-ci propose qu'un supplément canadien paraisse en France, dans la *Revue hebdomadaire*. Mais bientôt, les écrivains déchantent. La revue leur impose en contrepartie des conditions inacceptables, soit une souscription de 12 000 francs, la garantie de trouver 2 000 abonnés au Canada et une souscription de 100 000 francs en actions au capital de la revue (PV, 2-5-1923). Les dirigeants comprennent ainsi que parfois, la reconnaissance se paie !

Les projets les plus intéressants leur sont finalement soumis par leurs compatriotes. En 1923, la maison d'édition torontoise Ryerson Press recherche des manuscrits pour sa collection « The Makers of Canadian Literature ». Henri d'Arles, Louvigny de Montigny et Gustave Lanctôt participent à cette entreprise en signant les biographies de Louis Fréchette (1924), d'Antoine Gérin-Lajoie (1925) et de François-Xavier Garneau (1926). Par la suite, ce sont les éditeurs québécois Édouard Garand et Albert Lévesque qui profiteront de leur présence au sein de l'association pour recruter des auteurs.

La promotion du livre et des auteurs canadiens passe aussi par les multiples événements qui leurs sont consacrés. À ce titre, la section française fait définitivement preuve de beaucoup de dynamisme. De 1921 à 1935, elle organise plusieurs concours littéraires. Certains s'adressent aux élèves des maisons d'enseignement de Montréal et de Québec. Des prix variant de 5 \$ à 15 \$ sont offerts

pour des textes portant sur un sujet déterminé par la section (« histoire du Canada » en 1932). Des concours sont aussi ouverts aux écrivains, bien qu'ils ne suscitent pas toujours l'enthousiasme. Ainsi, en 1932, le premier prix n'est pas accordé, faute d'une quantité raisonnable de manuscrits de qualité (PV, 25-4-1932). Les écrivains sont enfin conviés à plusieurs dîners-causeries, réservés aux membres de la section française. Mais ces activités, dont le caractère mondain a déjà été évoqué, ne sont pas toujours appréciées des écrivains qui leur préfèrent des prestations publiques.

Les membres de la section française participent à plusieurs expositions de livres, tenues lors des congrès annuels de la Canadian Authors Association ou pendant la Semaine du livre. Des événements spéciaux permettent aussi aux auteurs de présenter leurs ouvrages : le Centenaire de Parkman en 1923, l'exposition de Wembley en Angleterre en 1924, celles de l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques à Montréal en 1926 et du Congrès annuel des auteurs au Palais Montcalm en 1933, et autres.

Afin d'établir des liens plus étroits avec le public, la section organise régulièrement des soirées littéraires. La première, « L'heure exquise », a lieu en décembre 1921, dans la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Cette soirée de poésie, dirigée par Victor Barbeau, donne l'occasion à Jean Nolin, Émile Venne [Léo d'Yril], Gonzalve Desaulniers, Lionel Léveillé [Englebert Gallèze], Jean

Charbonneau, René Chopin et Édouard Chauvin de faire entendre leurs vers, alors que Henri Letondal, Antoinette Giroux et Marguerite Desmarais récitent ceux de Nelligan, Doucet, Lozeau, Morin et plusieurs autres, devant plus d'une centaine de personnes. Le succès de « L'heure exquise » encourage les dirigeants à renouveler l'expérience : soirée des prosateurs en 1922 ; des dramaturges, puis des humoristes en 1923 ; des chansonniers et des poètes en 1924. Cependant, le coût de ces activités entraîne bien souvent des déficits. Vers la fin des années 1920, la section organise de moins en moins d'événements de ce genre, tout le budget étant consacré à la Semaine du livre. Dans les années 1930, l'exécutif réuni autour de Jean Bruchési va reprendre la tradition pendant trois ans, de 1931 à 1933, pour l'abandonner ensuite, encore une fois faute d'argent.

La mission principale de la section demeure sans conteste l'organisation de la Semaine du livre. Selon Lynn Harrington, c'est à John Murray Gibbon, premier président de la Canadian Authors Association, que revient la paternité de cet événement :

The idea for Canadian Book Week probably evolved from the American Library Association's Children's Book Week which was celebrated the second week each November, nicely in advance of Christmas gift-buying. The propaganda in the library journals and in the Publisher's Weekly, unquestionably had some effect in Canadian libraries. [...] President J. Murray Gibbon, always alert to promotional opportunities and full of

optimism over the new coast-to-coast literary links, considered, « Why not a Canadian Authors Week ? » (Harrington, 1981 : 63).

Le projet est donc lancé en 1921. Le conseil central fixe la tenue de la Semaine du livre en novembre et incite toutes les sections régionales à célébrer l'événement, de concert avec les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires. De 1921 à 1932, la section française coordonne la plupart des activités qui se déroulent à Montréal et à Québec : banquets d'ouverture et de clôture, soirées littéraires, dîners-conférences, expositions de livres dans les bibliothèques, campagnes médiatiques, promotion des livres canadiens dans les écoles et dans les librairies font partie du rituel. Mais en 1933, la Semaine du livre n'a pas lieu : la section, qui montre des signes d'essoufflement²³, n'a pas assez d'argent pour relancer l'entreprise. L'année suivante, l'organisation est confiée à la section anglophone de Montréal.

Tant de l'avis des dirigeants de la section que de celui des journalistes, il semble que les semaines du livre aient connu beaucoup de succès auprès du public. Cependant, les écrivains déplorent que ce succès favorise davantage les libraires que les auteurs. En effet, si ces derniers apprécient

23. Les procès-verbaux mentionnent plusieurs démissions, sans fournir d'explication. De plus, le trésorier, Edmond Montet, est affecté par la maladie et le secrétaire, Albert Lévesque, par le deuil de son épouse.

l'animation qui leur ainsi est offerte, ils demeurent perplexes devant les procédés qu'utilisent certains commerçants pour vendre leurs œuvres. Ainsi, placée à côté de la publicité de Granger Frères, qui annonce « 3 livres au prix de 2. Le prix régulier des trois volumes est de 4 \$ franco. Durant la Semaine du Livre canadien, il sera de 2,75 \$ franco », celle de la Librairie Déom, qui édite pourtant elle-même des écrivains canadiens, n'en est pas moins racoleuse :

La Librairie Déom [...] désireuse de participer d'une façon effective à la diffusion du livre canadien, œuvre patriotique entre toutes, vitale pour la race canadienne et l'avenir du Canada, offrira gratis, gratis, à tout acheteur d'un volume canadien annoncé ci-dessous, un autre volume français (de 200 à 300 pages). [...] Il sera offert de même un nombre égal de volumes français à celui de tous achats de volumes canadiens. [...] Pour n'importe quelle quantité de volumes achetés, un même nombre sera offert gratis, pendant toute la durée de la semaine du livre canadien (Anonyme, 1921 : 21).

En fait, il semble bien que les libraires profitent de l'occasion pour solder leurs invendus, comme en témoignent les listes publiées à cet effet dans les journaux en novembre de chaque année. Et bien que les auteurs dénoncent ces pratiques, la section maintient cette collaboration, malgré tout essentielle.

D'année en année, la tenue de la Semaine du livre devient une tradition, qui ne sera interrompue

que de 1933 à 1936, alors que la section française est en pleine restructuration. En fait, ces efforts de promotion sont sans doute à l'origine des premiers salons du livre. À partir de 1936, la Société des écrivains canadiens prend la relève, assistée à l'occasion de la Société d'études et de conférences. Dans les années 1950, ce sont les éditeurs, regroupés dans la Société des éditeurs canadiens du livre français, qui maintiendront cette tradition.

VERS LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS : L'HEURE DES BILANS

En avril 1935, Jean Bruchési et Albert Lévesque expédient à 151 écrivains et artistes une lettre circulaire dans laquelle ils proposent la création d'une association distincte de la Canadian Authors Association. Quatre-vingt-dix auteurs répondent à cet envoi, parmi lesquels 88 sont en faveur de la création de la Société des écrivains canadiens. Le 28 mars suivant, la Société reçoit ses lettres patentes. Les membres du conseil n'ont plus qu'à procéder à la dissolution officielle de la section française, ce qui est fait lors de la réunion du 19 mai 1936.

L'année 1936 marque donc une étape importante dans la vie littéraire au Québec. Non seulement les écrivains sont désormais regroupés dans une association complètement indépendante, mais surtout, ce nouvel organisme va bénéficier de subventions annuelles, ce qui lui permet d'établir un

secrétariat permanent et de mener plusieurs projets de promotion. Ainsi, la Société des écrivains canadiens pourra enfin réaliser les rêves de la section française de la Canadian Authors Association. Car malgré toute la bonne volonté de ses dirigeants, après 15 années d'existence, la section présente un bilan d'activités décevant.

La section n'a pas réussi à recevoir l'adhésion de la totalité des écrivains québécois. Sa relative dépendance à l'égard de la Canadian Authors Association a certainement déplu à plusieurs d'entre eux. D'autres raisons sont aussi évoquées. L'association n'est pas assez sélective : outre le fait qu'elle accepte des artistes, des éditeurs et des libraires, elle accueille bon nombre d'écrivains occasionnels, qui brillent davantage à cause de leur prestige institutionnel que de leur talent littéraire, ce qui lui attire les foudres des puristes.

J'ai eu le plaisir d'aller à Ottawa il n'y a pas des siècles, et j'ai été émerveillé de l'esprit de corps, de la camaraderie, de l'absence de prétention de tous les compagnons [de la Société des Confrères-Artistes d'Ottawa]. Cette société compte des membres de plus de valeur que notre actuelle société des Auteurs. Pour ma part, je donnerais bien une douzaine de Montet et de juge Surveyer pour un Léo-Paul Desrosiers. Combien de grosses de Françoise Gaudet ne donnerais-je pas pour une Michelle LeNormand ?

Et dans ce groupe merveilleux d'Ottawa, je remarque que les auteurs arrivés oublient qu'ils le sont et fraternisent avec les jeunes qui n'en sont qu'à leur premiers essais. Naturellement, ces jeunes,

pour continuer d'appartenir au groupe, doivent prouver qu'ils sont capables de faire autre chose que de transcrire des recettes de cuisine dans une page féminine de revue ou de journal ; capables de faire autre chose que le bénissage obligatoire d'un film « français » à la Maria Chapdelaine, parce que c'est un film « français »... [...]

Vous voulez fonder ou refondre une association des Auteurs ? [...] Les cordonniers, les barbiers, les débardeurs, les vidangeurs ont bien leur association... Toutefois, on me dit que pour faire partie de telle association, les cordonniers doivent savoir repiquer une empeigne, les barbiers, tailler une moustache, les débardeurs, lever un sac de sable, les vidangeurs, vider selon les règles... de l'art, une poubelle... Alors ? n'ouvrons pas trop grandes les portes de notre propre association !
(Narrache, 1935)

L'hétérogénéité du membership, qui se voulait d'abord un signe d'ouverture, devient bien vite un symptôme de faiblesse. Ne réussissant pas à s'attacher les écrivains les plus talentueux, la section se rabat sur les auteurs tous azimuts et perd ainsi sa crédibilité professionnelle. Elle a aussi du mal à recruter des membres hors métropole. En promulguant la création de sections régionales dès 1936, la Société des écrivains canadiens se ralliera les écrivains des autres villes de la province²⁴.

De 1921 à 1936, la section intervient peu dans la défense et la légitimation du statut des écrivains

24. Dès les dernières années de la décennie 1930, la Société des écrivains canadiens compte des sections à Sherbrooke, Québec et Ottawa.

francophones. Elle laisse sans doute une trop large place à la Canadian Authors Association, ce que lui reprochent plusieurs de ses membres. En fait, les auteurs se questionnent, avec raison, quant au pouvoir réel de représentation de ces organismes auprès des instances gouvernementales. Ainsi, selon Normand Tamaro, il semble que le gouvernement n'ait modifié la loi sur les droits d'auteur qu'en raison de pressions étrangères :

En vertu de la loi telle qu'elle avait été adoptée en 1921, les auteurs canadiens et étrangers pouvaient se voir imposer des licences légales obligatoires. De telles licences permettaient de produire et d'exploiter au Canada des œuvres qui n'étaient pas disponibles sur le marché et, éventuellement, de les diffuser moyennant certaine redevances. Tout cela sans s'inquiéter des auteurs [...]. Et si les auteurs canadiens n'ont pu faire valoir leurs représentations, il en est allé autrement des auteurs étrangers et des États membres de la Convention de Berne, qui ont forcé le gouvernement canadien à respecter les termes de la convention quant aux droits des auteurs étrangers (1994 : 31).

Liée par sa constitution à la Canadian Authors Association, la section doit aussi faire preuve de diplomatie dans ses rapports avec le gouvernement provincial qui supporte certaines de ses initiatives. Sa dépendance se manifeste également à l'égard des libraires et des commissions scolaires, qu'elle ne peut contester ouvertement sans compromettre la visibilité des écrivains canadiens.

Incapable de manœuvrer à son aise dans ces jeux de pouvoir, la section va donc plutôt miser sur la promotion.

Les soirées littéraires, les concours, les conférences et les expositions qu'elle organise de 1921 à 1936 jalonnent la vie littéraire des écrivains. Mais ce sont certainement les Semaines du livre qui remportent le plus de succès, parvenant ainsi à jeter un pont entre l'univers des écrivains et celui du public. Cependant, le manque d'argent qui, d'année en année, met ces activités en péril, montre la fragilité de l'organisme : dépourvue de ressources, sinon du maigre apport des cotisations annuelles, la section ne peut se définir comme un organisme réellement autonome. C'est pourquoi elle demandera à plusieurs reprises au gouvernement provincial de lui allouer des subventions annuelles, troquant ainsi une forme de dépendance contre une autre.

Prise dans ces conditions, la section ne peut assumer l'ensemble de ses fonctions. Elle ne met sur pied aucune activité de formation, ne développe aucun outil efficace, qu'il s'agisse de publications ou de caisse d'urgence, pour aider les écrivains. Pour un Jean Narrache ou un Valdombre, voilà pourtant un besoin essentiel, en ces années de crise économique :

Je vous avouerai franchement que je n'ai pas beaucoup confiance à ces sortes d'associations où l'individu sacrifie souvent l'intérêt général pour sauver sa propre peau. Quand on sait que

la Société des gens de lettres de France a laissé mourir de faim des génies comme Léon Bloy, Ernest Hello, Villier de l'Isle-Adam et Paul Verlaine, pour ne nommer que ceux-là, vous pouvez imaginer ce que ferait l'Association des auteurs canadiens pour un type tant aimé comme Valdombre, se trouvant sans emploi. [...]

Vous promettez beaucoup dans votre lettre et je sais que vous êtes de bonne foi, mais d'un autre côté, pour être juste, je n'ignore pas que ces sortes d'associations ne profitent surtout qu'à quelques-uns. [...]

Toutefois, avec tous les moyens puissants dont elle dispose, si l'Association des auteurs canadiens veut bien s'engager à me payer jusqu'à la fin de mes jours une rente de 75 \$ par mois, je m'engage de mon côté à lui fournir deux manuscrits par année, qui resteront sa propriété. Ce serait le seul expédient pour moi de reprendre ma liberté, de revoir mon lac, mes montagnes et mes amours (Valdombre, 1935).

Tout compte fait, la section française n'a pas su répondre complètement aux attentes des écrivains. Mais ceux-ci pouvaient-ils légitimement le lui reprocher? Car malgré toutes ses lacunes, la section française a du moins encouragé une prise de conscience chez eux. Dépendante, démunie, elle n'a sans doute eu de professionnel qu'une désignation, associée à la Canadian Authors Association, mais elle n'en a pas moins réussi à rassembler des écrivains autour d'un enjeu primordial, celui de la reconnaissance de leurs intérêts matériels. Et elle a aussi permis à plusieurs de se faire connaître du public, en particulier pendant

les Semaines du livre, ce qui, à l'époque, représentait déjà un énorme défi. En fait, il faut peut-être concevoir l'aventure de la section française comme une étape dans le processus d'autonomisation du champ littéraire québécois, une étape sans doute difficile, mais indispensable pour atteindre une certaine forme d'autonomie.

Finalement, l'histoire de la section française se termine avec un bilan un peu terne. Cela explique peut-être que l'histoire littéraire l'ait souvent confondue avec d'autres organismes. Cela explique sans doute que certains de ses dirigeants, comme Victor Barbeau, aient parfois cherché à l'oublier : dans une monographie qu'il faisait paraître en 1944 (Barbeau, 1944), celui qui avait pourtant organisé « L'heure exquise » en 1921, affirmait sans ambages que la Société des écrivains canadiens était bel et bien le premier regroupement professionnel d'écrivains. Il vaut parfois mieux se méfier de la tentation du passé...

ANNEXE 1

MEMBRES DE LA SECTION FRANÇAISE DE LA CANADIAN AUTHORS ASSOCIATION EN 1921

PREMIERS DIRIGEANTS,
ÉLUS À L'ASSEMBLÉE DU 14 MAI 1921

Président :	Victor Morin
1 ^{re} vice-présidente :	Anne-Marie Gleason [Madeleine]
2 ^e vice-président :	Narcisse Arcand
Secrétaire :	Gustave Comte
Trésorier :	Edmond Montet
Conseillers :	Victor Barbeau Éva Circé [Colombine] Laurent-Olivier David Adélard Desrosiers Arthur Letondal Fernand Rinfret

MEMBRES RÉGULIERS, INSCRITS EN 1921*

Henri Beauchamp	Jean Charbonneau
Camille Bertrand	René Chopin
Montarville Boucher de la Bruyère	Azarie Couillard-Després Paul Coutlée
Berthelot Brunet	Arthur Côté

* Les noms de Louvigny de Montigny et de Thomas Chapais n'apparaissent pas ici car ces auteurs étaient inscrits à titre de membres du conseil central de la Canadian Authors Association. Ils deviendront membres de la section française peu après.

LIEUX ET RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE AU QUÉBEC

P.-Alfred Daviault
Marguerite Delisle
[Tante Nine]
Hervé Gagnier
Hector Garneau
Léopold Houlé
J.-F.-K. Laflamme
Hervé Lapierre
Roger Lebeau
Georgine Lemaire
Eustache Letellier
Henri Letondal

Albert Maillé
Marie-Louise Marmette
[Louyse de Bienville]
Tancredè Marsil
Émile Miller
Jean Nolin
Gérin Normand
Ubaldo Paquin
G.-W. Parent
Fernand Roby
Léon Trépanier

ANNEXE 2

COMITÉS EXÉCUTIFS DE LA SECTION
FRANÇAISE (MONTREALAISE)
DE LA CANADIAN AUTHORS ASSOCIATION
DE 1921 À 1936

1921-22 14-05-21	OFFICIERS	1929-30 automne 29	OFFICIERS
président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier conseillers	Victor Morin Anne-Marie Gleason Narcisse Arcand Gustave Comte Edmond Montet Laurent-Olivier David Fernand Rinfret Victor Barbeau Arthur Letondal Éva Circé Adélar Desrosiers	président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier conseillers	Alfred Bienvenu Alice Pépin Léonise Ferland Marie Dumais Edmond Montet Édouard Fabre- Surveyer Victor Morin Hector Palardy Charles-Marie Boissonnault Jean Bruchési Georges Bouchard
1922-23 25-02-22		1930-31 n. d.	
président v.-p. 1 v.-p. 2	Victor Morin Éva Circé Victor Barbeau (puis Anne- Marie Gleason)	président v.-p. 1 v.-p. 2	Jean Bruchési Alice Pépin Léonise Ferland

LIEUX ET RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE AU QUÉBEC

secrétaire	P.-Alfred Daviault	secrétaire	Marie Dumais
trésorier	Edmond Montet	trésorier	Edmond Montet
conseillers	Anne-Marie Gleason Marie-Louise Marmette Georgine Lemaire Hervé Gagnier Narcisse Arcand Henri Letondal Alphonse Désilets Jules Tremblay	conseillers	non disponible
1923-24 13-01-23		1931-32 31-01-31	
président v.-p. 1	Victor Morin Anne-Marie Gleason	président v.-p. 1	Jean Bruchési Alice Pépin
v.-p. 2	Édouard Fabre-Surveyer	v.-p. 2	Léonise Ferland
secrétaire	Marguerite Delisle	secrétaire	Robert Choquette
trésorier	Edmond Montet	trésorier	Edmond Montet
conseillers	Alfred Bienvenu Éva Circé Henri Letondal Alice Pépin Marie-Louise Marmette	conseillers	Édouard Fabre-Surveyer Joseph-Camille Pouliot Marc-Antonin Lamarche Olivier Maurault Victor Morin Jean-Charles Harvey Georges Bouchard

UN PREMIER REGROUPEMENT « PROFESSIONNEL » D'ÉCRIVAINS

1924-25 26-02-24	SUCCURSALE DE MONTREAL	1932-33 30-01-32	
président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier conseillers	Victor Morin Anne-Marie Gleason Édouard Fabre- Surveyer Marguerite Delisle Edmond Montet Fernand Rinfret Henri Letondal Paul Coutlée Alfred Bienvenu Pauline Fréchette	président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire sec. adjoint trésorier conseillers	Jean Bruchési Camille Roy Alice Pépin Robert Choquette Albert Lévesque Edmond Montet Édouard Fabre- Surveyer Joseph-Camille Pouliot Marc-Antonin Lamarche Victor Morin Olivier Maurault Georges Bouchard Jean-Charles Harvey Léonise Ferland Harry Bernard Georges-Émile Marquis

LIEUX ET RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE AU QUÉBEC

1925-26 15-01-25	SUCCURSALE DE MONTRÉAL	1933-34 28-01-33	
président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier conseillers	Edmond Montet Éva Circé Édouard Fabre- Surveyer Pauline Fréchette Alice Pépin Victor Morin Henri Rolland Henri Letondal Édouard Garand	président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire sec. adjoint trésorier conseillers	Jean Bruchési Camille Roy Alice Pépin Albert Lévesque Émile Coderre Edmond Montet Olivier Maurault Marc-Antonin Lamarche Léonise Ferland Robert Choquette Harry Bernard Eugène L'Heureux Pierre Daviault Elzéar Soucy René Guenette Charles-Marie Boissonnault
1926-27 13-03-26		1934-35 03-03-34	Le mandat du comité est reconduit
président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier	Victor Barbeau Édouard Fabre- Surveyer Alice Pépin Medjé Vézina Édouard Garand	président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire sec. adjoint trésorier	Jean Bruchési Camille Roy Alice Pépin Albert Lévesque Françoise Gaudet Edmond Montet

UN PREMIER REGROUPEMENT « PROFESSIONNEL » D'ÉCRIVAINS

conseillers	Victor Morin Éva Circé René Chopin Paul Morin Philippe Panneton	conseillers	Olivier Maurault Marc-Antonin Lamarche Léonise Ferland Robert Choquette Harry Bernard Eugène L'Heureux Pierre Daviault Elzéar Soucy René Guenette Charles-Marie Boissonnault
1927-28 28-03-27		1935-36 02-3-35	Pas d'élections Le mandat du comité est reconduit
président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier conseillers	Édouard Fabre- Surveyer Marie-Louise Marmette Robert Choquette Medjé Vézina Édouard Garand Victor Barbeau Victor Morin Charles-Marie Boissonnault Éva Circé Henriette Lionais Hélène Charbonneau	président v.-p. 1 v.-p. 2 secrétaire trésorier conseillers	Jean Bruchési Camille Roy Alice Pépin Albert Lévesque Edmond Montet Olivier Maurault Marc-Antonin Lamarche Léonise Ferland Robert Choquette Harry Bernard Eugène L'Heureux Pierre Daviault Elzéar Soucy René Guenette Charles-Marie Boissonnault

ANNEXE 3

EFFECTIF DE LA SECTION FRANÇAISE DE LA CANADIAN AUTHORS ASSOCIATION* DE 1921 À 1936

1921	41	
1922	60	
1923	60	
1924	73	
1925	n. d.**	
1926	n. d.	
1927	75	
1928	n. d.	
1929	n. d.	
1930	45	
1931	40	
1932	90	
1933	80	
1934	60	
1935		n. d.
1936		n. d.

* Il s'agit de chiffres approximatifs, inscrits dans les procès-verbaux. Malheureusement, nous n'avons pu retracer de listes officielles pour chacune des années.

** Chiffre non disponible.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1909), *Le Canada*, 8 février 1909, p. 10, dans Lucie ROBERT (1989), *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 75. (Coll. « Vie des lettres québécoises », 28.)
- ANONYME (1921), publicités extraites de *La Patrie*, 19 novembre, p. 21.
- ANONYME (1932a), « Pourquoi Jean Narrache n'était pas au banquet ! », *La Revue de Granby*, 10 novembre.
- ANONYME (1932b), « M. David inaugure la Semaine du livre », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 11 novembre.
- ANONYME (1932c), « Un grand banquet ouvre la Semaine du Livre canadien », *La Presse*, 7 novembre.
- BARBEAU, Victor (1944), *La Société des écrivains canadiens : ses règlements, son action, bio-bibliographie de ses membres*, Montréal, Éditions de la Société des écrivains canadiens.
- BOURDON, Jacques, et Charles DEBBASH (1985), *Les associations*, Paris, Presses universitaires de France (Coll. « Que sais-je ? », 2209.)
- CANADIAN AUTHORS ASSOCIATION (1923), « Constitution », *Supplement to Bulletin No. 1*, January, p. [1].
- GAGNEPÉTIT, Jean-Baptiste [pseudonyme de Jules Helbronner] (1921), « Les auteurs et les industries du livre », *La Presse*, 10 juin, p. 18.
- HARRINGTON, Lyn (1981), *Syllables of Recorded Time. The Story of the Canadian Authors Association 1921-1981*, Toronto, Simon & Pierre.
- HAYNE, David-M. (1960-1961), « Lettres canadiennes en France », *Revue de l'Université Laval*, vol. 15, n° 3 (novembre 1960), à vol. 16, n° 2 (octobre 1961).

- MACBETH, Madge (1924), discours prononcé au congrès annuel de la Canadian Authors Association, Québec, dans Lynn HARRINGTON (1981), *Syllables of Recorded Time. The Story of the Canadian Authors Association 1921-1981*, Toronto, Simon & Pierre, p. 86.
- MATIVAT, Daniel (1996), *Le métier d'écrivain au Québec (1840-1900). Pionniers, nègres ou épiciers des lettres ?*, Montréal, Triptyque.
- MICHON, Jacques (dir.) (1999), *Histoire de l'édition littéraire au Québec*, vol. 1 : *La naissance de l'éditeur 1900-1939*, Montréal, Fides.
- MICHON, Jacques, et Josée VINCENT (1997), « La librairie française à Montréal au début du siècle », dans Jean-Yves MOLLIER (dir.), *Le commerce de la librairie en France au XIX^e siècle, 1789-1914*, Paris, IMEC/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 359-372.
- MORIN, Victor (1923), « On demande des auteurs ! », *La Revue moderne*, septembre, p. 9.
- NARRACHE, Jean [pseudonyme de Émile Coderre] (1932), extrait d'une lettre adressée à Albert Lévesque le 4 novembre 1932, dans ANONYME (1932a), « Pourquoi Jean Narrache n'était pas au banquet ! », *La Revue de Granby*, 10 novembre.
- ROBERT, Lucie (1989), *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », 28.)
- TAMARO, Normand (1994), *Le droit d'auteur. Fondements et principes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (1988), *Le métier d'écrivain. Guide pratique*, Montréal, Boréal.

UN PREMIER REGROUPEMENT « PROFESSIONNEL » D'ÉCRIVAINS

VIALA, Alain (1988), « Effets de champ, effets de prisme », *Littérature*, n° 70, p. 64-72.

DOCUMENTS D'ARCHIVES

ASSOCIATION DES AUTEURS CANADIENS, SECTION FRANÇAISE (1921-1935), procès-verbaux de la section française de la Canadian Authors Association, de 1921 à 1935, Fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, Bibliothèque nationale du Québec.

ASSOCIATION DES AUTEURS CANADIENS, SECTION FRANÇAISE (1921-1935), statuts de la section française de la Canadian Authors Association, 1921, Fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, Bibliothèque nationale du Québec.

LÉVESQUE, Albert (1935), « Rapport d'activité présenté à l'assemblée générale annuelle de la section française », le 16 mars 1935, Fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, Bibliothèque nationale du Québec.

NARRACHE, Jean [pseudonyme de Émile Coderre] (1935), lettre adressée à Albert Lévesque le 19 avril 1935, Fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, Bibliothèque nationale du Québec.

PELLETIER, Albert (1935), lettre adressée à Albert Lévesque le 16 avril 1935, Fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, Bibliothèque nationale du Québec.

VALDOMBRE [pseudonyme de Claude-Henri Grignon] (1935), lettre adressée à Albert Lévesque, 1^{er} juillet 1935, Fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, Bibliothèque nationale du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	
Alain Viala	7
PRÉSENTATION	
Pierre Rajotte	19
SOCIABILITÉ ET FORMATION DES ÉCRIVAINS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES. LE CAS DES RÉSEAUX DE CORRESPONDANCE D'ALFRED DESROCHERS	
Richard Giguère	35
SALONS ET SOIRÉES MONDAINES AU CANADA FRANÇAIS : D'UN ESPACE PRIVÉ VERS L'ESPACE PUBLIC	
Cindy Béland	71
<i>LA RELÈVE</i> : UNE REVUE, UN RÉSEAU	
Nancy Houle	113

- LA MAISON D'ÉDITION :
LIEU(X) DE RENCONTRE. ÉCHANGES
ET RÉSEAUX AUTOUR DU COLLECTIF FÉMINISTE
DU REMUE-MÉNAGE
Isabelle Boisclair 155
- LA LIBRAIRIE DÉOM AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE :
L'ÉDIFICATION D'UN RÉSEAU D'INFLUENCE
PAR LE COMMERCE DU LIVRE
Frédéric Brisson 189
- LES ACADÉMIES :
ENTRE L'HÉTÉRONOMIE ET L'AUTONOMIE
Pierre Rajotte 227
- UN PREMIER REGROUPEMENT
« PROFESSIONNEL » D'ÉCRIVAINS AU QUÉBEC :
LA SECTION FRANÇAISE
DE LA CANADIAN AUTHORS ASSOCIATION
(1921-1935)
Josée Vincent 275

COLLECTION « SÉMINAIRES »

Déjà publiés

- Marie-Andrée Beaudet (dir.)* *Bonheur d'occasion* au pluriel. Lectures et approches critiques
- Jacques Blais (dir.)* Analyse génétique d'un épisode de *Menaud maître-draveur*. La mort de Joson
- Jacques Blais (dir.)* Le dossier épistolaire de *Menaud maître-draveur* (1937-1938)
- Jacques Blais,
Hélène Marcotte
et Roger Saumur* Louis Fréchette épistolier
- Lucie Bourassa (dir.)* La discursivité
- Manon Brunet et al.* Henri Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIX^e siècle
- Maurice Émond (dir.)* Les voies du fantastique québécois
- Christiane Kègle (dir.)* Littérature et effets d'inconscient
- Louise Milot* Pour un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise
- et François Dumont (dir.)* Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec
- Pierre Rajotte (dir.)* Gabrielle Roy inédite
- François Ricard
et Jane Everett (dir.)* Nouvelles tendances en théorie des genres
- Richard Saint-Gelais (dir.)*

Révision du manuscrit : France Galarneau
Correction des épreuves : Marie Gauvin
Composition et infographie : Isabelle Tousignant
Conception graphique : Anne-Marie Guérineau

Diffusion pour le Canada : Gallimard ltée
3700A, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Qc), H2X 2V4
Téléphone : (514) 499-0072 Télécopieur : (514) 499-0851
Distribution : SOCADIS

Éditions Nota bene
1230, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Qc), G1S 1W2
mél : nbe@videotron.ca

ACHEVÉ D'IMPRIMER
CHEZ AGMV
MARQUIS
IMPRIMEUR INC.
CAP-SAINT-IGNACE (QUÉBEC)
EN AVRIL 2001
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS NOTA BENE

Dépôt légal, 2^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec

*Cindy Béland, Isabelle Boisclair,
Frédéric Brisson, Richard Giguère,
Nancy Houle, Pierre Rajotte, Josée Vincent
Préface d'Alain Viala*

COLLECTION « SÉMINAIRES »

N° 13

ISBN 2-89518-080-6



9 782895 180807